

مكتبة من الكتب

# Le Monde

LE MONDE DES LIVRES

■ Qui a tué Roger Ackroyd ?  
■ Les Mémoires de Soljenitsyne II

QUINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16739 - 7,50 F - 1,13 EURO VENDREDI 20 NOVEMBRE 1998 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



**Jacques Brel engagé**  
« Ambougeois », il refusait de faire partie de « troupeau ». Vingt ans après sa mort, douze chanteurs rendent hommage au « Grand Jacques » dans un album, *Aux suivants*. p. 29

**Asie : l'OCDE optimiste**  
Les pays du Sud-Est asiatique devraient sortir de la récession dès la mi-1999, selon l'OCDE. Bill Clinton est arrivé, jeudi, au Japon. p. 4

**Armement : échec en Afrique du Sud**  
La France ne figure pas sur la liste des pays choisis pour le renouvellement de l'équipement de l'armée sud-africaine. Paris fournissait Pretoria à l'époque de l'apartheid. p. 5

**Le grand pardon du PCF**  
Les anciens exclus regardent avec ironie la décision prise mardi par le Parti communiste de « déclarer nulles et non avenues » les sanctions ou mises à l'écart dont ils ont fait l'objet. p. 9

**M. Dumas, l'avocat et l'argent**  
Alors que Roland Dumas réaffirme, dans *VSD*, son intention de se maintenir à la tête du Conseil constitutionnel, l'avocat Yves Avril rend compte, dans un point de vue, du malaise de la profession et s'interroge sur les liens entre les avocats et l'argent. p. 11 et 17

**Bourse paneuropéenne**  
Face à l'alliance Londres-Francfort, Paris reprend l'initiative pour tenter de créer un grand marché boursier européen. p. 18

**Les alternatives à la prison**  
Les peines alternatives à l'incarcération ont quasiment doublé en dix ans, grâce notamment au succès du travail d'intérêt général. Le travail d'assistance aux condamnés des comités de probation reste difficile. p. 10

**Le dinosaure de Sipa**  
Göksin Sipahioglu a toujours été le « premier » : en Albanie en 1961, à Cuba en 1962. Les photos de Mai 68 de ce « dinosaure » du photojournalisme sont exposées à Paris. p. 14

Allemagne, 3 DM ; Arabie Saoudite, 9 F ; Autriche, 29 ATS ; Belgique, 49 FB ; Canada, 2,26 \$ CAN ; Chine, 100 F CFA ; Danemark, 16 KRO ; Espagne, 206 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 F ; Italie, 2000 L ; Luxembourg, 40 F ; Norvège, 10 DKK ; Pays-Bas, 3 F ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Singapour, 200 F S\$ ; Suède, 10 SKR ; Suisse, 2,10 F\$ ; Tunisie, 1,2 Dir ; USA, 1 DVI, 2,5 \$ ; USA (others), 2,50 \$

M 0147 - 1120 - 7,50 F

## Informatique : le grand bluff de l'an 2000

● Selon notre enquête, la plupart des micro-ordinateurs certifiés « an 2000 » restent équipés d'une puce qui confond l'an 2000 et l'an 1900 ● Ce défaut provoquera des défaillances dans certains logiciels ● Cette affaire illustre la fuite en avant de l'industrie informatique

L'INDUSTRIE informatique est prise en défaut. Selon notre enquête, la plupart des ordinateurs vendus aujourd'hui avec l'estampille « compatible an 2000 » ont gardé une puce qui calcule l'année avec deux chiffres et qui, du coup, confond l'an 2000 et l'an 1900. Ce « bogue » peut provoquer l'arrêt des machines lorsque les logiciels font appel à cette date erronée. Nos investigations ont mis en évidence ce défaut dans la plupart des ordinateurs de type PC, les Macintosh d'Apple étant en revanche à l'abri. A quelque quatre cents jours du cap fatidique, la découverte de cette défaillance surprenante nourrit de légitimes inquiétudes sur les pratiques commerciales de l'industrie informatique. Les constructeurs font valoir la faible probabilité qu'un programme aille consulter cette puce et soit ainsi conduit à l'erreur. Surtout, ils font porter au consommateur le coût de la prévention de ce défaut, en proposant des programmes additionnels, équivalant à des sortes de « rustines » qui permettent de contourner l'obs-



« Plus on empile des programmes rustines », plus on peut s'attendre à des ennuis », commente un technicien averti. Le compte à rebours face au bogue de l'an 2000 révèle ainsi les risques pris par une industrie où règnent une vive concurrence et une course au profit immédiat, sans aucune instance de réglementation. D'un côté, les sociétés de services dramatisent les conséquences du bogue et profitent de cette aubaine pour augmenter leur chiffre d'affaires. De l'autre, les constructeurs d'ordinateurs et les éditeurs de logiciels traînent les pieds pour effectuer les corrections nécessaires afin de protéger leurs bénéfices. Entre les deux, les clients, des industriels au grand public, risquent de devoir régler la facture, alors que les ordinateurs jouent un rôle sans cesse croissant dans la société, contrôlant des fonctions vitales (santé, énergie, transports, défense, etc.) pour la sécurité des personnes.

Lire page 25 et notre éditorial page 15

## Les maires désemparés face au casse-tête de l'insécurité

« SUR la sécurité, on a tous dit des conneries. » Cette phrase de Jean-Marie Bockel, maire (PS) de Mulhouse, traduit le désarroi exprimé par les maires de France lors de leur congrès à Paris, qui s'achève jeudi 19 novembre. Toutes étiquettes politiques confondues, ces élus se sentent désemparés au point de se préoccuper surtout de l'affaiblissement de l'autorité parentale. Dans l'agglomération lyonnaise, ils vivent dans l'angoisse d'une nouvelle explosion des banlieues. Le maire de la ville, Raymond Barre (app. UDF), agit de concert avec Gérard Colomb, maire (PS) d'arrondissement, pour tenter de contenir l'insécurité. Plusieurs milliers de policiers ont aussi manifesté mercredi à Paris pour protester contre le plan de redéploiement de la police nationale, contesté également par les maires des petites villes.

Lire pages 12 et 11

## Les Pays-Bas envisagent sereinement l'adoption par des couples homosexuels

LA HAYE de notre correspondant L'information n'a pas fait les gros titres de la presse et des journaux télévisés. Pourtant, l'initiative ferait rugir plus d'un parlementaire français : le gouvernement néerlandais s'appuie à déposer un projet de loi autorisant les couples de même sexe à adopter un enfant. Le texte a été envoyé pour avis au Conseil d'Etat. « Compte tenu du processus parlementaire, il faudra compter un à deux ans pour qu'il soit voté », estime Wijnand Stevens, porte-parole au ministère de la Justice. L'adoption sera soumise à plusieurs conditions. Les candidats parents devront vivre ensemble depuis au moins un an et s'être régulièrement occupés de l'enfant pendant au moins trois ans. En outre, l'enfant ne devra « plus rien attendre de ses parents biologiques ». Ce constat sera laissé à l'appréciation du juge : « Il est hors de question de risquer de trancher le moindre lien existant entre l'enfant et ses parents », insiste M. Stevens. Les futurs parents n'auront pas obligation d'être passés par l'étape du partenariat enre-

gistré, sorte de « mariage homosexuel » récemment introduit aux Pays-Bas. Enfin, ce droit à l'adoption par des couples d'un même sexe ne vaudra que pour des enfants néerlandais. « Le traité international qui régit l'adoption de mineurs étrangers est limité aux couples hétérosexuels, commente le porte-parole. Nous ne pouvons ni ne voulons déroger à ce texte. Nous avons pleinement conscience que ce projet de loi dépasse la frontière couramment admise sur le sujet. » Concrètement, combien de cas seront concernés par cette loi ? « Chaque année, quelques dizaines de petits Néerlandais peuvent potentiellement être adoptés par un couple hétérosexuel. L'adoption par des homosexuels ne concernera que quelques-uns de ces cas bien spécifiques », assure M. Stevens. Parallèlement, des couples de lesbiennes ont recours à la procréation par l'entremise d'un donneur anonyme de sperme. A ce jour, la mère biologique est la seule à avoir des droits sur l'enfant né par cette voie. La future loi offrira la possibilité à la compagne de la mère d'adopter l'enfant vivant dans le foyer.

Il n'existe à ce sujet aucune statistique officielle. Mais, au ministère de la Justice, on estime à « quelques milliers » le nombre d'enfants concernés. Personne aux Pays-Bas n'a été surpris par cette initiative, inscrite dans le programme commun de la coalition de centre-gauche. Le gouvernement ne fait d'ailleurs qu'appliquer les recommandations de la commission Kortmann, qui préconisait l'égalisation des droits pour les couples « hétéros » et « homos ». Le ministère de la Justice parie sur un vote positif des députés, même s'il n'exclut pas des résistances sur les bancs de l'opposition chrétienne-démocrate et des petits partis de la droite religieuse protestante. Mais les Néerlandais ont déjà fait preuve d'une grande tolérance en la matière, très éloignée des peurs et des polémiques françaises. Les discussions sur le partenariat enregistré ont ainsi été d'une haute tenue, comme à chaque fois que le Parlement se penche sur un texte à fort contenu émotionnel.

Alain Franco

## Jeux vidéo, passion adulte

SORTI du ghetto du jouet pour adolescent, le jeu vidéo gagne le monde des adultes. Le marché continue de se développer, malgré la concurrence des ordinateurs personnels et des CD-ROM. La console a quitté la chambre des enfants pour gagner le salon, où elle a trouvé sa place à côté du magnétoscope. Les héros et héroïnes récurrents, le graphisme des décors, les progrès technologiques, les jeux de simulation de plus en plus sophistiqués ont créé une sous-culture où se retrouvent des amateurs de tous âges. Sony et Nintendo, les deux leaders, se livrent à une concurrence acharnée sur ce secteur dont le chiffre d'affaires a doublé en un an.

Lire page 27

**PRIX INTERALLIÉ**

GILLES MARTIN-CHAUFFIER

**Les Corrompus**

roman

GILLES MARTIN-CHAUFFIER

Grasset

## Pas de pluralité sans débat

par Dominique Voynet

DEPUIS dix-huit mois, la majorité plurielle a fait la preuve de sa capacité à réorienter progressivement les politiques de notre pays. La confiance manifestée par l'opinion publique en est le résultat. Elle en est aussi la condition. Or, cette confiance tient non seulement à l'adresse du premier ministre, à la cohérence de l'équipe gouvernementale, mais aussi à sa pluralité. Pourquoi donc s'étonner quand un ministre exprime son inquiétude à l'idée que, désespérés, des hommes mettent en danger leurs vies pour demander à vivre chez nous ? Au nom de quels principes un ou une ministre, au sein d'un gouvernement pluriel, devrait-il (elle) « fermer sa gueule » ? Au nom de la solidarité gouvernementale ? Elle est indispensable, indéniablement. Et elle s'impose à tous sur la base des engagements pris collectivement. Les Verts n'y ont pas dérogé et leurs voix n'ont jamais fait défaut.

## Un « éléphant » modéré

par Robert Livingston

ÉLU républicain de Louisiane, « Bob » Livingston est devenu, mercredi 18 novembre, le nouveau speaker (président) de la Chambre des représentants des États-Unis. Négociateur pragmatique et modéré, il succède, à cinquante-cinq ans, au bouillant Newt Gingrich, au moment où le Parti républicain se remet mal de son échec électoral.

ROBERT LIVINGSTON

ÉLU républicain de Louisiane, « Bob » Livingston est devenu, mercredi 18 novembre, le nouveau speaker (président) de la Chambre des représentants des États-Unis. Négociateur pragmatique et modéré, il succède, à cinquante-cinq ans, au bouillant Newt Gingrich, au moment où le Parti républicain se remet mal de son échec électoral.

Lire page 2

International	2	Tableau de bord	25
France	6	Aujourd'hui	25
Société	10	Météorologie, Jan.	28
Régions	12	Culture	29
Carnet	13	Calendrier	31
Horizons	14	Classement	32
Entreprises	16	Abonnements	32
Communication	22	Radio-Télévision	33

# INTERNATIONAL

LE MONDE / VENDREDI 20 NOVEMBRE 1998

**ÉTATS-UNIS** Plus de deux semaines après leur échec aux élections législatives du 3 novembre, les républicains restent divisés entre partisans d'un retour vers une ligne

modérée et adeptes d'une stratégie politique radicale. ● ROBERT LIVINGSTON, un élu pragmatique de Louisiane âgé de cinquante-cinq ans, a été choisi sans surprise comme

speaker (président) de la Chambre des représentants. Il remplace Newt Gingrich qui avait démissionné après le scrutin. ● LA PROCÉDURE de destitution à l'encontre de Bill

Clinton continue d'alimenter la polémique au sein du Grand Old Party. ● KENNETH STARR, le procureur indépendant dans l'affaire Monica Lewinsky, devait être entendu, jeudi

19 novembre, par la commission des affaires judiciaires de la Chambre, qui va lui demander de justifier son acte d'accusation pour « abus de pouvoir » contre le président.

## Les républicains américains ne se remettent pas de leur échec électoral

La procédure d'« impeachment » à l'encontre de Bill Clinton continue de diviser le parti. Kenneth Starr devait, jeudi 19 novembre, justifier son réquisitoire pour « abus de pouvoir » contre le président devant la commission des affaires judiciaires de la Chambre des représentants

WASHINGTON de notre correspondant

« Bob » Livingston a été élu, sans surprise et par acclamations, speaker (président) de la Chambre des représentants et leader du Parti républicain, mercredi 18 novembre. Mais plusieurs autres postes de la direction du mouvement ont été éprement contestés. Ainsi ce n'est qu'au troisième tour que Dick Armye a sauvé son siège de chef de la majorité à la Chambre ; les représentants ont finalement préféré à un jeune député encore plus à droite que lui et à une femme trop libérale sur la question de l'avortement.

En revanche, le seul élu républicain noir, J. C. Watts, a finalement emporté sur le conservateur sortant pour le poste de numéro quatre, devenant le premier Afro-Américain appelé à une fonction de cette importance. Avec la réélection attendue de Trent Lott à la tête de la majorité républicaine au Sénat, la nouvelle équipe issue des élections du 3 novembre va pouvoir se mettre en place.

Ce qui frappe en premier lieu est l'importance du contingent de sudistes - en général les plus conservateurs et les plus liés à la droite chrétienne - à la direction du parti. Bob Livingston représente en effet la Louisiane, Dick Armye le Texas tout comme Tom DeLay - le whip (chef de file), ré-

lu sans opposition -, Trent Lott le Mississippi et M. Watts l'Oklahoma voisin. Et si M. Livingston s'est, depuis les élections, refait une image de conservateur pragmatique, on ne peut pas en dire autant de ses autres collègues.

RANCŒUR ET AMBITIONS

Choqués par leur - relative - défaite électorale, orphelins de Newt Gingrich, qu'ils ont pourtant poussés vers la sortie par instinct de survie, les représentants ont laissé exploser depuis deux semaines leur rancœur ou leurs ambitions. Populaire auprès de ses troupes, même s'il ne l'était guère dans l'opinion, le speaker sortant avait su maintenir sur elles un semblant d'autorité.

Son départ a révélé la profondeur des divisions au sein des représentants républicains, eux-mêmes beaucoup plus conservateurs que les sénateurs, les gouverneurs et les électeurs. Si tous s'accordent à dire que leur échec électoral est dû à l'absence de programme d'un leadership obsédé par l'affaire Lewinsky et qui n'avait pas compris à quel point l'opinion en était lasse, les conséquences qu'ils en tirent sont contradictoires.

Un quand il était triomphant et agressif après la « révolution » de 1994, le Parti républicain voit réapparaître ses contradictions.



IL PARAIT QUE T'AS UNE ÉPINE DANS LA PATTE... KENNETH STARR.

Entre modérés survivants d'un mouvement longtempo bien implanté dans le Nord-Est libéral et conservateur bon teint du « deep South » ; entre « pro choice », favorables à l'avortement, très minoritaires, et « pro life » : entre les vieux défenseurs du système dit du « pork barrel » qui voulait que le parti se fasse bénéficier d'une prescription des mannes de l'argent public et les tenants d'un libéralisme économique pur et dur qu'un démocrate en veiné

de l'humour qualifiait de « Khmers rouges » incorruptibles. De plus, la Californie a basculé : les électeurs ont préféré un démocrate rassurant à un républicain ultra.

L'alie modérée, tenue en lisière pendant l'ère Gingrich, notant la défaite de candidats liés aux fondamentalistes chrétiens, estime que le parti a le choix entre se recentrer - et garder ses chances pour la présidentielle de l'an 2000 - ou se radicaliser, risquant ainsi une marginalisation poli-

tique. Les républicains doivent, selon eux, suivre l'exemple de George W. Bush, réélu triomphalement gouverneur du Texas, et faire preuve à nouveau de pragmatisme et d'un peu de cœur.

Ils doivent aussi s'ouvrir sur les minorités hispanique et noire comme l'ont si bien fait les deux frères Bush.

Ainsi le représentant Christopher Shays a fait ce constat : « Dès que nos dirigeants ont commencé à sauter quand la coalition chrétienne leur disait de sauter, nous avons perdu le soutien de beaucoup d'électeurs. » Il a ajouté qu'en cas de divergences entre républicains, les démocrates risquent de faire la différence au profit des modérés. « Cela ne me gêne pas que les démocrates nous aident à sortir de l'impasse. Tout vaut mieux qu'une impasse. »

CLIVAGES

Au contraire, les conservateurs considèrent que l'absence d'un programme suffisamment radical est responsable de la défaite. Méfiant à l'égard de M. Gingrich, et sans doute aussi de M. Livingston, trop modérés pour eux, ils croient trouver leur salut dans un virage encore plus à droite. « Le message des électeurs n'a pas été que nous sommes trop extrémistes, a estimé David McIntosh, mais que nous ne sommes pas restés fidèles à nos principes. Nous devons y revenir », et un retour au centre serait « une recette pour un désastre ».

C'est sur la question de la procédure visant à la destitution du président Clinton que ces clivages s'expriment le plus clairement. Ainsi plusieurs représentants républicains modérés n'ont pas caché que, dans les circonstances actuelles, ils ne pouvaient pas voter l'impeachment, ce qui serait « politiquement insensé », selon Peter King. « Tout forfait ne mérite pas la peine de mort », a dit Lindsey Graham. Or, il suffirait qu'une poignée de républicains désertent leur camp pour que la Chambre relette la demande.

En revanche, la droite du parti, qui contrôle la commission judiciaire, entend poursuivre contre vents et marées la procédure. Entre les deux, le nouveau speaker, plus pragmatique, condamne la conduite du président tout en souhaitant que l'affaire soit close avant la prochaine session parlementaire.

Pendant ce temps, les démocrates relèvent la tête et commencent à rêver d'une reconquête de la Chambre dans deux ans. Certes, ils ont perdu en M. Gingrich un croque-mitaine qui leur a bien servi pour ramener vers eux nombre d'électeurs hésitants. Mais ils pensent que leurs vues sur l'éducation, la santé et la protection sociale plaisent plus à l'électorat que l'ultralibéralisme préconisé jusqu'à présent par les républicains, et ils comptent bien profiter des divisions de leurs adversaires.

Patrice de Beer

Richard Gephardt a été réélu sans opposition à la tête de la minorité démocrate à la Chambre, lundi 16 novembre. David Bonior conserve son titre de whip (chef de file). Les postes de numéros trois et quatre sont allés à Martin Frost, qui était précédemment le principal collecteur de fonds du parti, et à un Hispanique, Robert Menendez. À l'issue de son élection, M. Gephardt, élu du Missouri, a mis l'accent sur « l'unité » de son parti face aux frictions qui se sont fait jour parmi les républicains.

P. de B.

### « Bob » Livingston : un négociateur pragmatique

WASHINGTON de notre correspondant

Robert Livingston a été élu, mercredi 18 novembre, par les représentants républicains pour succéder à Newt Gingrich au « per-

PORTRAIT

Considéré comme un gestionnaire, le nouveau speaker devra se méfier de ses amis conservateurs

la commission des finances.

« Bob » Livingston est issu d'une vieille famille du Sud, un de ses ancêtres ayant fait prêter serment à George Washington avant de devenir ambassadeur à Paris, où il négocia le rachat de la Louisiane. Il ne bénéficia cependant pas d'une enfance facile, son père, alcoolique, ayant déserté le domicile familial. Il a ainsi débuté par de « petits boulots » : le premier - un symbole pour le nouveau chef du Parti de l'éléphant - consistait à passer avec un balai derrière les pachydermes du zoo de La Nouvelle-Orléans.

Conservateur, pro-business et anti-avortement, il n'a pas toujours adopté le profil bas du conciliateur pragmatique qu'il affiche aujourd'hui : ainsi arriva-t-il à sa première réunion de la Commission des finances un couteau à dépecer les alligators à

la main, symbole de sa volonté de réduire le déficit budgétaire ! C'est lui qui, lors du conflit de 1995 avec Bill Clinton ayant abouti à la suspension des activités du gouvernement, s'écria : « Nous ne céderons jamais. Nous resterons ici jusqu'au jugement dernier ! », avant de capituler devant la détermination du président.

Son élection devrait marquer un changement notable à la tête du Parti républicain. Après la présidence autoritaire, brouillonne mais foisonnante d'idées de Newt Gingrich, c'est un gestionnaire qui arrive, soucieux, selon un de ses proches, de « maintenir le train sur les rails ». Bon négociateur, il a su conserver des liens avec les démocrates sans céder sur ses convictions. Avec une majorité républicaine réduite à six voix, il devra faire preuve d'habileté s'il veut que le 106<sup>e</sup> Congrès soit plus productif que le pré-

cédent. Mais il lui faudra se méfier de ses amis conservateurs, qui ne manqueraient pas de lui reprocher des compromis avec les démocrates modérés. Il aura donc fort à faire pour maintenir la cohésion d'un groupe parlementaire profondément divisé.

Dans l'immédiat, il va devoir gérer la délicate procédure d'impeachment contre Bill Clinton. Ses proches affirment qu'il souhaite que cette affaire, qui a fait beaucoup de tort au Grand Old Party, se termine au plus vite. Il a reconnu que « le peuple américain a bien indiqué qu'il ne considérait pas [l'affaire Lewinsky] comme méritant la destitution » du président. Une modération que ne partageait guère ses collègues républicains de la Commission des affaires judiciaires.

P. de B.

### Quand le procureur Kenneth Starr est à son tour soumis à la question...

WASHINGTON de notre correspondant

Jeudi 19 novembre, à 9 h 30 du matin, heure locale, le procureur indépendant Kenneth Starr devait se présenter devant la commission des affaires judiciaires de la Chambre des représentants, celle-là même qui doit, ou non, proposer

au Congrès d'entamer une procédure de destitution de Bill Clinton. M. Starr aura deux heures pour défendre son dossier - et sa personne - avant de répondre aux questions des élus. Si la majorité républicaine l'a fait venir pour lui donner une nouvelle chance de se justifier en public, les démocrates n'ont pas

caché leur intention de lui poser des questions difficiles, en particulier sur les méthodes musclées utilisées par ses collaborateurs. Une enquête a été ouverte par le ministère de la Justice pour connaître l'origine des fuites qui ont entaché la procédure, et dont l'équipe du procureur est soupçonnée. La presse a fait mention du harcèlement d'une ancienne amie de Kathleen Willey, celle-là même qui avait accusé Bill Clinton de s'être livré à des privautés sur elle dans le bureau ovale ; elle a été victime, ainsi que sa famille, d'une véritable persécution et risque une longue peine de prison pour s'être contredite lors d'entrevues à l'hebdomadaire Newsweek.

M. Starr de tenter de « discréditer le président par des insinuations, alors qu'il n'y est pas parvenu dans son réquisitoire ». Que va-t-il sortir de l'audition exceptionnelle de M. Starr ? Car celui-ci n'est pas un témoin ordinaire ; il entend au contraire chasser au-delà de l'affaire Lewinsky et

#### Impeachment ou censure ?

Interrogés par la Commission judiciaire le 9 novembre, des universitaires ont affirmé que la seule sanction légale contre Bill Clinton ne pouvait qu'être la destitution et que la censure n'avait aucune base constitutionnelle (ce qui n'a pas empêché le président Andrew Jackson d'être censuré par le Congrès, en 1834, pour être réhabilité trois ans plus tard).

Selon l'historien Arthur Schlesinger, la censure « donnerait au Congrès une nouvelle arme pour menacer et intimider les présidents » et l'impeachment nécessite « un sens de la proportion » par rapport à la faute : « Je doute qu'il y ait dans cette salle quelqu'un qui n'ait jamais menti sur sa vie sentimentale (...) Nous sommes devenus la risée du monde entier », a-t-il souligné. « Washington, Madison, Hamilton, Jefferson et Mason auraient recommandé l'impeachment du président Clinton », a dit pour sa part le professeur Stephen Presser. - (Corresp.)

établir un « comportement-type » du président : « abus de pouvoir » sur les témoins, mensonge et parjure. En même temps, personne ne sait comment il se sortira de cet exercice difficile de questions-réponses dans une ambiance partisane survoltée. Mais a-t-il beaucoup à perdre quand on sait que son taux de popularité auprès de l'opinion est quasiment nul ?

M. Starr n'a pas chômé ces derniers jours : non seulement il a ré-

pété son rôle avec ses adjoints, mais il a sorti in extremis plusieurs pièces de son chapeau. Ainsi a-t-il inculpé, vendredi 13 novembre, un avocat proche du couple présidentiel, Webster Hubbell, menacé de trois cent vingt-cinq ans de prison pour fraude, parjure et entrave à la justice. Délà incarcéré pour son

implication dans le scandale Whitewater, c'est la troisième fois qu'il est inculpé par le procureur pour la même affaire ; la seconde inculpation a été rejetée par un juge qui estimait que M. Starr avait outrepassé ses prérogatives. Il est revenu à la charge en se fondant sur des documents obtenus lors du premier procès - au cours duquel il avait promis l'immunité à M. Hubbell - ce qui lui a valu d'être accusé d'acharnement procédurier

P. de B.

**VACHERON CONSTANTIN**  
Geneve, depuis 1755

En vente chez les distributeurs agréés :

Paris 1 CHRONOPASSION - DUBAIL - LEON - Paris 8 DUBAIL  
061 Cannes FERRER - 061 Nice FERRER - 1131 Marseille FROJ  
169 Lyon J.L. MAIER - Informations au 01 42 18 54 16

### Le général Augier sera fixé sur son sort

Le général Augier sera fixé sur son sort. L'affaire judiciaire de la Chambre des représentants devant la commission des affaires judiciaires de la Chambre, qui va lui demander de justifier son acte d'accusation pour « abus de pouvoir » contre le président. L'affaire judiciaire de la Chambre des représentants devant la commission des affaires judiciaires de la Chambre, qui va lui demander de justifier son acte d'accusation pour « abus de pouvoir » contre le président.

ماتر السور





M. Jospin souhaite une adhésion « rapide » de la République tchèque à l'Union

PRAGUE. En visite à Prague pour deux jours, le premier ministre français Lionel Jospin a plaidé mercredi 18 novembre en faveur d'une « renaissance » des relations franco-tchèques et souhaité un « nouvel élan » de la coopération entre les deux pays.

Bonn proteste contre l'expulsion de Chine du correspondant du « Spiegel »

BONN. Le gouvernement allemand a protesté, mercredi 18 novembre, contre l'expulsion du correspondant à Pékin de l'hebdomadaire Der Spiegel, Jürgen Kremp, qualifiant l'incident de « grave » et estimant que le journaliste avait été « traité de façon inacceptable ».

Blaise Compaoré est réélu président du Burkina-Faso

OUAGADOUGOU. Le président Blaise Compaoré a été réélu à la tête de l'Etat burkinabé avec 87,53 % des voix, selon des résultats officiels provisoires publiés mercredi 18 novembre par la commission électorale nationale indépendante.

ASIE ■ PAKISTAN: neuf chrétiens ont été égorgés par des inconnus dans la nuit du mardi 17 au mercredi 18 novembre à Nowshira, ville-frontière du nord-ouest du Pakistan.

■ Deux officiers de marine pakistais, le commandant Shahid Ashraf et le capitaine Liaquat Ali Malik, ont été condamnés par une cour martiale à des peines de prison et à des amendes - sept ans de détention et l'équivalent de 213 000 francs pour le premier, trois ans de prison et 203 000 francs pour le second - pour avoir reçu des pots-de-vin lors de la vente par la France, en 1994, de trois sous-marins.

EUROPE ■ RUSSIE: Boris Eltsine a renoncé à se rendre en visite officielle en Inde et se fera remplacer pour ce déplacement début décembre par le premier ministre Evgueni Primakov, a annoncé, mercredi 18 novembre, le Kremlin sans fournir d'explication.

■ ALLEMAGNE: le déménagement des institutions fédérales à Berlin durera plus longtemps que prévu, a annoncé mercredi à Bonn le ministre de la construction Franz Münterfiring (SPD). Le gouvernement sera toutefois opérationnel à Berlin dès septembre 1999.

AFRIQUE ■ MAURITANIE: le premier ministre Mohamed Lemine Ould Guig a été limogé lundi par le président Maouya Ould Taya et remplacé par son prédécesseur Cheikh Elavina Ould Mohamed Khouna.

AMÉRIQUES ■ ÉTATS-UNIS: la population américaine passera de 266 millions d'habitants en 1997 à 394 en 2050, selon un rapport du Bureau de recensement publié jeudi 19 novembre.

■ CUBA: les Cubains seront les premiers consommateurs d'un animal transgénique. Le tilapia (sorte de petite carpe) modifié génétiquement sera fourni aux Cubains dès l'année 1999, a assuré Mario Pablo Estrada, du Centre d'ingénierie génétique et de biotechnologie de La Havane à l'Agence cubaine Prensa Latina.

La France est écartée d'un important contrat sur l'équipement de l'armée en Afrique du Sud

Paris fournissait Pretoria à l'époque de l'apartheid

L'Afrique du Sud a dévoilé, mercredi 18 novembre, à l'occasion de l'exposition internationale d'armement (Dexsa) de Pretoria, la liste des

pays choisis pour le renouvellement de l'équipement de son armée. La France a été écartée de ce contrat qui s'élève à 30 milliards de francs, semble-t-il pour des raisons politiques. Paris équipait les forces sud-africaines à l'époque de l'apartheid.

JOHANNESBURG de notre correspondant

La France a subi un sérieux revers dans ses efforts de rapprochement avec l'Afrique du Sud, en étant exclue, mercredi 18 novembre, de l'important contrat destiné à renouveler l'équipement de l'armée sud-africaine.

D'un montant de 30 milliards de francs, le marché constitue pour l'Afrique du Sud un engagement majeur sur le plan économique. Il s'agit aussi d'un choix de coopération militaire révélateur des priorités du pays en matière de politique étrangère.

PRINCIPAL PERDANT

A ce jeu là, la France apparaît aujourd'hui comme le principal perdant. Parmi tous les industriels de l'armement des grands pays européens en lice, les Français sont les seuls à n'avoir rien obtenu.

L'italien Agusta décroche la fourniture d'hélicoptères légers et la compagnie anglaise Westland celui des hélicoptères lourds de marine. Les frégates et les sous-marins requis par la marine sud-africaine seront livrés par un consortium allemand.

« Pour un contrat de cette im-

portance, la décision est essentiellement politique. Pour réussir, il faut une implication des autorités de votre pays sans commune mesure avec celle que nous avons connue », fulmine Jean-Claude Girard, un responsable de Dassault Aviation, qui était en lice pour la fourniture des avions de combat.

« Politiquement, la France ne disposait d'aucun atout par rapport aux autres pays en course et elle ne s'est pas donné les moyens d'en avoir », affirme M. Girard, présent à l'exposition Dexsa. La France ne semble pourtant pas avoir ménagé ses efforts.

Paris voyait dans le contrat d'armement l'occasion de reconstruire le patient travail de rapprochement mené en direction de Preto-

ria ces derniers mois. Désireux de diversifier ses partenaires en Afrique, la France a cherché à resserrer ses liens économiques et diplomatiques avec le géant du continent.

Dans le domaine militaire, cette volonté s'est traduite notamment par la signature d'un accord de coopération entre les deux pays. En juin, Jacques Chirac s'était rendu en Afrique du Sud peu après la remise des propositions pour le contrat d'armement. Le chef de l'Etat était accompagné d'une importante délégation d'hommes d'affaires où les industriels de l'armement figuraient en bonne place.

La déception des industriels

français est d'autant plus grande qu'ils disposaient de nombreux atouts. Sur le plan technologique, leur matériel figurait parmi les plus performants. Il présentait l'avantage de fournir une solution de continuité à une armée déjà largement dotée d'équipements français. Même si la fourniture d'armes au régime d'apartheid a laissé de mauvais souvenirs au nouveau pouvoir noir, les sociétés françaises avaient plutôt le faveur du lobby militaire.

DÉCISION POLITIQUE

Justifié par le vieillissement voire l'obsolescence de certains matériels, le contrat d'armement était néanmoins très critiqué, y compris au sein du gouvernement. Alors que les élections approchent et que le mécontentement monte face à la lenteur des changements, les compensations industrielles permettent de mieux faire accepter la décision.

Frédéric Chambon

Paris nomme un « M. Exportation d'armes »

Avant même la perte du marché sud-africain, qui est notamment liée à l'existence d'une coordination administrative efficace des actions commerciales de la France en matière d'armement, le ministre de la Défense a chargé, en octobre, le diplomate Jean-Bernard Ouvrier de suivre et de coordonner le dossier des exportations d'armes et de coopération internationale.

M. Ouvrier a été ambassadeur en Corée du Sud (1985-1987), directeur des affaires économiques et financières au ministère des affaires étrangères (1987-1989), ambassadeur au Brésil (1989-1993), puis au Japon (1993-1998).

Mohamad El Baradei, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique En Irak, « il existe toujours une série de questions restées sans réponses »

VIENNE de notre correspondant

« Depuis le 5 août, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) n'a pu effectuer que des opérations limitées, Bagdad ayant décidé de ne plus autoriser l'inspection de nouveaux sites. Pensez-vous que l'Irak en a profité pour relancer son programme nucléaire ?

« Depuis le mois d'août, nos activités sont effectivement limitées à la surveillance des sites connus. Par conséquent, il nous était impossible de vérifier si l'Irak a relancé son programme nucléaire clandestin ailleurs. Après le retour de nos inspecteurs sur place, j'espère que nous pourrions reprendre nos activités sans restrictions.

« Pensez-vous que l'Irak autorisera à nouveau désormais les visites surprises sur de nouveaux sites ?

« Dès leur retour, nos inspecteurs reprendront le travail par l'inspection des sites connus, déclarés. Nous en comptons vingt

actuellement. Il faudra contrôler sur place si rien n'a été changé pendant l'absence des inspecteurs. Immédiatement après, il faudra commencer à vérifier les « sites utilisables », c'est-à-dire des endroits où, en raison de leur configuration, se prêtent à des activités liées à la production d'armes. Ces visites surprises permettent de contrôler s'il y a eu quelque part des activités illégales. Nous avons établi une liste de ces sites « utilisables », sans disposer d'informations concrètes.

« Ensuite, nous devons rappeler aux irakiens qu'il existe toujours une série de questions restées sans réponses ; notamment l'ampleur de l'aide extérieure dont a bénéficié l'Irak dans le passé pour développer son programme nucléaire. Nous voulons voir des documents qui nous permettraient de nous faire une idée exacte de l'état d'avancement de leur pro-

gramme nucléaire militaire, de la date et des conditions de son lancement et de son arrêt. Nous voulons également savoir pourquoi la loi déclarant illégale la production d'armes de destruction massive, que l'Irak aurait dû adopter en 1993, n'a toujours pas été adoptée.

« Avant la suspension par l'Irak de sa coopération avec l'ONU, l'AIEA était prête à passer au régime du contrôle continu, estimant que l'Irak n'est plus une menace nucléaire et n'a plus la capacité de se réarmer.

« Nous ne pourrions pas donner des garanties. Un système de vérification pour contrôler l'ensemble du pays n'existe pas. Nous pourrions donner des assurances crédibles, si notre système fonctionnait sans restrictions, en permanence et à long terme. Mais, à aucun moment, nous ne serons capables de dire - et ceci vaut pour tous les pays - que nous avons la garantie

absolue que l'Irak ne dispose plus d'armement nucléaire. Ce que nous pouvons dire sur la base de nos contrôles très sophistiqués et hautement techniques est que nous n'avons aucune indication que l'Irak détienne des armes nucléaires, ou possède encore la capacité de produire du matériel utilisable comme armement.

« Nous pourrions donner des assurances crédibles, mais il n'y a pas de certitude absolue à ce sujet. Les questions qui restent en suspens peuvent être éclaircies sous le régime du contrôle continu. Du point de vue technique, le désarmement de l'Irak est arrivé au point où nous pouvons passer au contrôle continu. Mais nous devons distinguer la faisabilité technique du consentement politique, qui relève du Conseil de sécurité. »

Propos recueillis par Waltraud Baryll

Richard Butler accuse

Richard Butler, le chef de la Commission spéciale de l'ONU chargée de désarmer l'Irak (Unscop), a accusé Bagdad, mercredi 18 novembre, de cacher des documents sur l'arsenal irakien et peut-être des missiles Scud.

Télécommunications d'Entreprise. Le vous contentez plus des standards. Exista. COLT. N° 0 803 805 803

www.lemonde.fr/foot LE FOOTBALL EN DIRECT SUR INTERNET. Suivez en direct sur le site Web du Monde. les matches du championnat de France 1998-1999 (première division) les matches des coupes d'Europe les matches de l'Euro 2000. Résultats, classements, analyses

L'ancien modèle rural... ste doit se reconvertir... ché « socialiste » chinois... Le Monde des livres sur Internet... www.lemonde.fr

**MAJORITÉ** Laurent Fabius a reconnu, jeudi 19 novembre, qu'un ce moment, l'Assemblée nationale « ne travaille pas bien ». En dépit du réajustement de l'ordre du jour par-

lementaire, la semaine dernière, le programme de travail des députés reste très chargé. ● LE PREMIER MINISTRE a maintenu sa décision d'engager en décembre, comme prévu,

la discussion à l'Assemblée du projet de loi sur l'audiovisuel, malgré les inquiétudes exprimées sur l'état d'impréparation de ce texte. ● LE DÉBAT sur la révision constitutionnelle né-

cessaire à la ratification du traité d'Amsterdam menace également d'aiguiser des divergences majoritaires. ● LA RÉFORME du mode de scrutin et du fonctionnement des ré-

gions, ainsi que le projet de loi sur le dopage, offrent cependant au gouvernement deux occasions de rétablir la concorde au sein de la majorité, voire avec l'opposition.

## La loi sur le dopage est adoptée dans un ordre du jour surchargé

Tous les groupes ont tenu à contribuer au renforcement de la législation contre le détournement des règles sportives. Le travail a dû être accéléré en raison d'un calendrier lourd, qui aboutit à ce que l'Assemblée nationale, selon Laurent Fabius, « ne travaille pas bien »

IL EST deux genres de sports : ceux qui ont imparté une limite intangible de temps et ceux qui ne s'arrêtent que lorsque l'un des protagonistes a atteint un certain but. Football contre tennis, rugby contre cyclisme. Mercredi 18 novembre, dans l'examen du projet de loi sur le dopage, l'Assemblée nationale s'était imposée en même temps ces deux principes contradictoires. Elle avait un résultat à atteindre : voter un texte assez consensuel, mais méritant un examen précautionneux. Elle avait également un impératif horaire.

Prise dans les contradictions du calendrier parlementaire, l'Assemblée, qui a adopté le texte jeudi matin à l'unanimité moins l'abstention du RPR, a sans cesse hésité sur le rythme à donner à ses débats. Le mercredi après-midi, les députés avaient reçu la consigne d'aller vite, afin de laisser la place,

le lendemain, aux débats sur deux projets d'importance égale, l'un sur les mutualités sociales agricoles, l'autre sur la modification du mode d'élection et du fonctionnement des assemblées régionales. Vers midi, on a modifié, pour-tant, la consigne. Le groupe socialiste, s'apercevant qu'une nouvelle fois il aurait quelque difficulté à mobiliser ses troupes pour le lendemain, a demandé qu'on ralentisse le rythme. Bon prince, le président de séance, Raymond Forni (PS), a renvoyé la suite au lendemain. Et pour finir, c'est donc jeudi matin que l'Assemblée a adopté le projet de loi « relatif à la protection des sportifs et à la lutte contre le dopage ».

Le projet de loi, voté sans véritable discussion par les sénateurs en mai, avait pourtant pris une autre valeur. Les événements du Tour de France avaient fait leur plein effet dans l'hémicycle. « Des rideaux se sont déchirés », constatait Jean Le Garrec (PS), président de la commission des affaires sociales. La lutte contre le dopage devenait un sujet d'une terrible actualité. Vingt et un orateurs s'étaient d'ailleurs inscrits pour le dire. On appela à la rescousse Cocteau - « Il n'y a pas de précurseurs, il n'y a que des retardataires » -, saint Augustin - « On n'éteint pas le soleil parce qu'on se bande les yeux » -, mais également Calirano, le pèlerin du XV de France, et Petit-Breton, un des premiers vainqueurs de la Grande Boucle.

Chacun s'est félicité de la mise en place d'un organisme indépendant et fort, le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD), formé de neuf membres issus des milieux juridique, médical et sportif. On a compté au manque de moyens de cet orga-

nisme qui ne pourra s'occuper que de six cents athlètes de haut niveau quand il faudrait en superviser au moins deux mille. On a loué l'accent mis sur la prévention, notamment auprès des jeunes, et salué les nouveaux moyens qui seront donnés pour traquer les pourvoyeurs. Les sportifs dopés « feront-ils de vilains vieux ? ». Interrogeait M. Le Garrec. Dans l'hémicycle, parmi la trentaine de députés présents, se recrutaient nombre d'anciens sportifs qui n'avaient pas mal fini. Figureraient notamment deux champions olympiques, Alain Calmat (PS, Seine-Saint-Denis) et Guy Drut (RPR, Seine-et-Marne), mais aussi un maître-nageur, Jean-Claude Beauchaud (PS, Charente), et un rugbyman, Jean Le Garrec. Parmi les discours consensuels, un motard, champion du monde des courses d'endurance, a apporté

une note discordante : Christian Estrosi (RPR, Alpes-Maritimes) a reproché au projet d'aller trop vite, craignant que ce désarmement unilatéral ne pénalise la France dans les compétitions internationales. Un basketteur des années 50, Edouard Landrain (UDF, Loire-Atlantique), a simplement lancé : « Cette loi est bonne, mais on cherchera à la contourner. »

Ces bonnes intentions énoncées, restaient vingt-quatre articles et une centaine d'amendements. Il y avait là des points méritant qu'on s'y arrêtât. L'article 3, notamment, oblige les organisateurs de compétitions sportives à demander un certificat médical à ses participants. MM. Drut et Estrosi ont affirmé qu'on frôlait l'imbroglio, pour les courses de masse réunissant plusieurs milliers de personnes, et le ridicule, pour les manifestations sportives de village,

Benoit Hopquin

### Amsterdam : M<sup>me</sup> Guigou préconise un renforcement limité du contrôle parlementaire

LA COMMISSION des lois de l'Assemblée nationale, réunie mercredi 18 novembre, a adopté le projet de révision constitutionnelle destiné à permettre la ratification du traité d'Amsterdam, ainsi qu'un amendement visant à renforcer légèrement le contrôle du Parlement sur la politique européenne du gouvernement. Présentant ce texte dont l'examen en séance publique est prévu les 24 et 25 novembre, Elisabeth Guigou, ministre de la Justice, avait rappelé, la veille, aux membres de la commission que le gouvernement souhaitait que le Parlement ratifie le traité d'Amsterdam, signé le 2 octobre 1997. Même s'il « n'apporte pas toutes les réponses, notamment sur la réforme des institutions », ce traité « constitue une nouvelle avancée significative de l'Union », a-t-elle souligné.

La ratification du traité impose une réforme de la Constitution car les dispositions qu'il contient sur la libre circulation des personnes ne sont pas conformes à la loi fondamentale. L'application éventuelle, dans cinq ans, et en vertu d'une décision prise à l'unanimité, de la procédure de vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil de l'Union européenne, dans des domaines relevant de la souveraineté nationale (franchissement des frontières extérieures à l'Union, contrôle aux frontières extérieures, politiques d'asile et d'immigration), constitue un

transfert de compétences. Le projet de loi propose donc que ce transfert puisse être consenti. Les socialistes ont voté pour ce texte, qui modifie l'article 88-2 de la Constitution.

La veille, M<sup>me</sup> Guigou avait rappelé que certains parlementaires - notamment le président du RPR, Philippe Séguin, et le président de la délégation pour l'Union européenne au Sénat, Michel Barnier (RPR) - souhaitent soumettre aux députés, dans cinq ans, l'éventuel changement de processus de décision européen. Elle a prévenu que le gouvernement s'y opposerait. Charles Pasqua, sénateur RPR, invité, mercredi, à dire tout le mal qu'il pense du traité d'Amsterdam devant Georges Sarre et les députés du MDC, qui y sont aussi hostiles (*Le Monde* du 19 novembre), a jugé que cette déclaration, dont il suppose qu'elle ne peut avoir été faite sans l'accord du président de la République, « constitue un fait nouveau » prouvant que la stratégie de M. Barnier est vouée à l'échec. M. Pasqua, qui réclame un référendum, a indiqué qu'il ne voterait pas les amendements du RPR, et qu'il refusait de voter la révision, sur laquelle « la principale bataille se joue ». M. Barnier pourrait, de son côté, accepter que le processus de réexamen parlementaire, dans cinq ans, relève d'une loi ordinaire et non d'une loi organique, comme il l'avait proposé (*Le Monde* du 30 octobre).

Rafaële Rivais

### Le texte sur l'audiovisuel suscite des réticences au sein du PS

« J'ENTENDS trop de critiques. Soyez plus positifs. » Ce mardi 17 novembre, à l'hôtel Matignon, autour du petit déjeuner qui réunit chaque semaine les principaux dirigeants socialistes, Lionel Jospin défend avec acharnement le projet de loi sur l'audiovisuel. L'Assemblée nationale devrait en débattre à partir du 15 décembre. Mais, d'ores et déjà, le premier ministre s'agace des réticences venues des rangs du Parti socialiste. Elles s'alimentent, pour l'essentiel, de la baisse prévisible des ressources financières de l'audiovisuel public, dont la moyenne horaire de temps publicitaire devrait baisser de 12 à 5 minutes. S'il est prévu que le budget de l'Etat compensera le manque à gagner en l'an 2000, nul ne sait ce qui se passera ensuite. De nombreux socialistes s'étonnent du cadeau ainsi fait aux chaînes privées qui, en toute logique, devraient accroître leur part de marché publicitaire.

« JE DÉTESTE l'INSOLENCE ». C'est pour tenter de prévenir les problèmes qui pourraient surgir lors de la discussion parlementaire que le chef du gouvernement consacre ce petit déjeuner à l'audiovisuel. Outre les invités habituels (Daniel Vaillant, ministre des Relations avec le Parlement ; François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste ; Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée ; Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat), se trouvent là Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, ainsi que deux députés socialistes spécialistes du dossier, Frédérique Bre-

Jean-Michel Aphatie

### La majorité se ressoude sur le « 49-3 régional »

UN COIN DE CIEL BLEU pour la majorité : les députés devraient adopter, jeudi 19 novembre, en deuxième lecture, le projet de loi réformant le mode de scrutin régional et le fonctionnement des conseils régionaux. Adopté par l'Assemblée en première lecture le 24 juin, rejeté par le Sénat le 21 octobre, ce texte devrait donner lieu à un débat consensuel au sein de la majorité « plurielle », contrastant avec les discours pré-estivaux. Les communistes, qui avaient déjà eu satisfaction sur le seul de 3 % des suffrages exprimés permettant à une liste de fusionner avec d'autres pour le second tour, ont finalement obtenu que le seuil nécessaire à une liste pour se maintenir seule au second tour soit ramené à 5 % des suffrages exprimés comme ils le souhaitaient. Logiquement, ils devraient donc, comme toutes les composantes de la majorité, passer

du vote contre au vote pour. Cette réforme, qui devrait être adoptée définitivement à la mi-décembre, est très attendue par les socialistes sur son second volet, celui du fonctionnement des conseils régionaux. La loi du 8 mars prévoit déjà qu'un projet de budget régional, non voté dans les délais, est considéré comme adopté, à moins qu'une motion de défiance, comportant un nouveau projet de budget, n'obtienne la majorité absolue des suffrages. Selon le nouveau mécanisme, cette motion de défiance devra être votée à bulletins secrets, accompagnée du nom d'un président alternatif et d'une déclaration de présentation signée par les conseillers d'opposition. Ainsi, par exemple, la droite ne pourra renverser un président de gauche qu'en affichant publiquement son alliance avec le FN. De même, en Rhône-Alpes, par

exemple, la gauche ne pourra forcer Charles Millon à la démission qu'à partir d'une entente déclarée avec des élus de la droite républicaine. Si les budgets 1999 vont être votés pour la plupart, et notamment pour les huit régions de métropole présidées par la gauche, en janvier ou février, ceux des quatre régions dirigées par la droite avec l'appui du FN (Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Picardie et Rhône-Alpes) doivent être adoptés entre le 2 et le 20 décembre. Michel Sapin, président de la région Centre, n'a pas caché, mardi, que les conseillers de gauche allaient tenter - mais

Michel Noblecourt

### Les raisons du surmenage des députés

C'EST le président de l'Assemblée nationale qui le constate. « En ce moment, on ne travaille pas bien », a reconnu Laurent Fabius, jeudi 19 novembre, sur France 2.

**ANALYSE**  
Le chef du gouvernement connaît mal le Parlement

avant d'ajouter qu'il faut impérativement s'en tenir à l'emploi du temps parlementaire prévu depuis l'instauration de la session unique, « c'est-à-dire travailler sur mardi, mercredi et jeudi, y compris dans la soirée ». On ne saurait mieux résumer le constat que chacun fait depuis l'ouverture de la session : la maïn-

té cafouille. Il y a, à cela, une raison apparemment technique : on n'avait pas vu, depuis belle lurette, une discussion budgétaire ainsi entrelardée de textes de loi importants. Dès le 9 octobre, le faux-pas de la majorité sur la proposition de loi instaurant le Pacte civil de solidarité (PACS) a démontré qu'une telle gymnastique, en l'absence d'une réforme de la procédure de discussion du projet de budget, est périlleuse. L'exercice est d'autant plus acrobatique quand le président du principal groupe de la majorité, les socialistes, voit son autorité contestée et quand le ministre chargé des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, semble peiner à harmoniser le travail des députés.

Mais au-delà de ce que l'on peut considérer comme une erreur de programmation ou une difficulté de pilotage, il ne fait pas de doute que le problème est politique. En premier lieu, la popularité exceptionnelle du premier ministre et du gouvernement fait trop souvent oublier que les socialistes sont minoritaires à l'Assemblée nationale. La majorité « plurielle », dont on constate aujourd'hui qu'elle n'est pas une sécurité au sein de l'équipe gouvernementale, repose sur des équilibres encore plus fragiles à l'Assemblée. Si le groupe socialiste peut compter sur le soutien des radicaux de gauche, il doit tenir compte, en revanche, des états d'âme ou des impatiences, souvent imprévisibles, des Verts, des communistes ou des amis de Jean-Pierre Chevènement. Pour peu que le groupe socialiste hésite, c'est toute la majorité qui doute.

En second lieu, le premier ministre lui-même a eu tort de se ponsabiliser dans les mauvais fonctionnements actuels de l'Assemblée. Non qu'il la néglige. Bien au contraire, c'est souvent aux députés, lors des séances de questions au gouvernement, le mardi et le mercredi, qu'il a réservé ses réponses sur les grands débats d'actualité. En revanche, Lionel Jospin connaît mal le Parlement. Député depuis 1981, réélu en 1988, il s'était bien davantage occupé du Parti socialiste avant de se consacrer, ensuite, au ministère de l'éducation nationale. Ce manque d'expérience a conduit le chef du gouvernement, désireux de démontrer qu'il gouverne - et donc réforme et légifère - sans se soucier de la future élection présidentielle, à charger dangereusement l'ordre du jour législatif.

Martine Aubert  
les entreprises a...  
A Nice la droite fait front com...  
Alain Madelin bo...  
LA CONCURRENCE...  
Alain Madelin...

مجلس النواب

# Martine Aubry envisage de pénaliser les entreprises abusant du travail précaire

## Neuf embauches sur dix se font actuellement en CDD ou en mission d'intérim

La ministre de l'emploi a annoncé, mercredi 18 novembre, qu'elle envisage d'instaurer une contribution sur les entreprises qui font un

usage abusif du travail précaire. Martine Aubry, qui entend arrêter des dispositions législatives au premier semestre de 1999, souhaite, au pré-

alable, que les partenaires sociaux engagent une concertation et que l'assurance-chômage favorise l'indemnisation des CDD et des intérimaires.

MARTINE AUBRY va durcir la réglementation du travail précaire (contrat à durée déterminée, intérim), dont certaines entreprises font, selon elle, un usage abusif. La ministre de l'emploi a annoncé, mercredi 18 novembre, devant l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS), puis à l'Assemblée nationale, son intention de faire payer une « contribution » aux entreprises recourant de façon systématique et permanente à ces formes d'emploi. Elle souhaite faire voter cette mesure par le Parlement au cours du premier semestre 1999.

Cette annonce est intervenue à la veille de la convention sur l'entreprise que le PS organise à Paris, les 21 et 22 novembre. Les socialistes y réaffirmeront, notamment, leur souci de « rendre plus stricts les motifs de recours à l'intérim et aux CDD », ce qui suppose de « renforcer les sanctions à l'encontre des entreprises en infraction ». M<sup>me</sup> Aubry donne ainsi à sa

politique de l'emploi un coup de barre à gauche, qui contrebalance la prudence dont elle fait preuve sur la réforme du droit de licenciement. Admettant qu'il est difficile de se prononcer sur la « légitimité » d'un licenciement, elle a cependant fait savoir, jeudi, sur RTL, qu'elle n'abandonnerait pas l'idée de modifier la législation sur la prévention, le traitement et les conséquences des licenciements (Le Monde du 19 novembre).

### ACCIDENTS EN HAUSSE

La ministre de l'emploi n'est pas, pour autant, totalement en phase avec le PS. Il n'est pas question, comme celui-ci le préconise, de faire passer de 6 % à 8 % du salaire brut la prime de fin de CDD. En revanche, une contribution pourrait être imposée aux entreprises « dépassant par exemple le seuil de 10 ou 15 % de leurs effectifs totaux en CDD ou en intérimaires », comme c'est le cas, selon elle, dans certains secteurs (automobile, agrée-

limentaire, bâtiment). Elle a annoncé l'ouverture d'une concertation « dans les jours qui viennent », avant de prévenir : « Tant mieux si les partenaires sociaux souhaitent négocier, mais, si ce n'est pas le cas, cette mesure devrait faire l'objet de dispositions législatives. »

S'il y a, dans cette annonce, un soupçon de hausser le ton, qui n'est pas étranger à la tenue de la convention du PS, M<sup>me</sup> Aubry n'en est pas moins convaincue qu'une progression incontrôlée de la précarité sape la cohésion sociale. Neuf embauches sur dix se font actuellement en CDD ou en mission d'intérim, et 9 % des salariés (1,3 million) disposent désormais de ce type de contrats (4 % en 1988). Au moment où la croissance économique est mieux « assise », explique-t-elle, il n'est pas normal que la majorité des salariés embauchés sous de tels contrats ne soient pas intégrés à l'entreprise. Or un CDD ou une mission d'in-

térim est rarement la porte d'accès à l'emploi durable. Leur multiplication s'accompagne aussi d'une recrudescence des accidents du travail, plus fréquents chez les travailleurs précaires que chez les salariés intégrés à l'entreprise. Enfin, les durées d'activité pour bénéficier d'une allocation-chômage sont telles que beaucoup de « précaires » n'y ont jamais droit. Le ministre de l'emploi va revoir la réglementation sur les délais de carence entre deux CDD.

Il souhaite également que les intérimaires, et surtout les CDD, aient un meilleur accès à la formation, et il demandera à l'assurance-chômage de favoriser leur indemnisation. Enfin, Elisabeth Guigou, ministre de la justice, va donner des instructions aux procureurs de la République pour que les procès-verbaux des inspecteurs du travail ne soient pas systématiquement classés sans suite.

Jean-Michel Bezat

# Les généralistes de MG-France signent une convention avec la Sécurité sociale

## Les spécialistes refusent les sanctions financières

JAMAIS, sans doute, le corps médical n'a été aussi divisé. Alors que le syndicat de généralistes MG-France va signer une nouvelle convention avec les caisses d'assurance-maladie, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), qui représente les généralistes et les spécialistes, a annoncé, mercredi 18 novembre, qu'elle appellera les praticiens libéraux à « cesser leur activité » (sauf pour les soins urgents) à la « fin de l'année » pour protester contre les sanctions financières imposées en cas de dépassement de l'enveloppe des dépenses votées par le Parlement.

MG-France et les trois grands régimes d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, indépendants) ont conclu une convention. Ce texte s'inscrit dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999, actuellement en discussion au Parlement, qui prévoit notamment un encadrement strict des dépenses d'assurance-maladie. MG-France a accepté sans enthousiasme les sanctions financières parce que la nouvelle convention comporte, selon lui, une revalorisation de la médecine générale.

La convention prévoit le renforcement de l'option « médecin référent ». Un assuré social pourra souscrire volontairement un abonnement chez le généraliste de son choix, et il bénéficiera alors du tiers-payant (y compris pour la mutuelle) et d'un meilleur suivi des soins. En contrepartie d'un forfait annuel par malade et d'une aide accrue à l'information, ce médecin devra assurer une meilleure coordination des soins, s'in-

formatiser, filtrer l'accès de ses patients aux spécialistes, limiter son activité et prescrire plus de médicaments génériques.

« Cette nouvelle convention est novatrice dans son esprit et dans sa lettre, estime Jean-Marie Spaeth, président (CFDT) de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). La convention n'a plus seulement un aspect tarifaire, mais elle prévoit une optimisation des pratiques médicales et des dépenses. » Le président de MG-France, Richard Bouton, qui doit soumettre le texte à ses instances ce week-end, s'est félicité d'un texte « extrêmement novateur », le « médecin référent » étant appelé à devenir, selon lui, « l'élément central autour duquel tout est articulé », et le « moteur de la transformation du système de soins ». Il n'en demeure pas moins que cette réforme est loin de faire l'unanimité au sein des généralistes.

Mais ce sont les spécialistes qui demeurent les plus farouches adversaires de l'option « médecin référent » et, d'une manière plus générale, à tout encadrement de leur activité. Tous leurs syndicats (CSMF, FMF, SML), à l'exception de l'UCCSF (très minoritaire), ont rompu les négociations avec les caisses. Compte tenu du dérapage de leurs dépenses (6,9 % sur les neuf premiers mois de 1998) et de leur refus de signer une nouvelle convention, ils seront doublement pénalisés : par un prélèvement sur leurs honoraires et par une baisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre, de 15 % de la prise en charge de leurs cotisations sociales par les caisses.

J.-M. B.

# A Nice, la droite fait front commun, la gauche rêve d'un « scénario toulonnais »

### NICE

de notre envoyée spéciale Au cœur du département qui a donné à Jacques Chirac son meilleur score (65,48 %) en 1995 ; dans le centre d'une ville où, depuis la Libération, la gauche n'a jamais été en mesure de faire triompher le médianisme ; dans le saint des saints de la deuxième circonscription, celle du centre-ville, dite « circonscription du maire », l'opposition pourrait-elle être menacée ? La question faisait courir, avant le décès de Jacques Médecin, un inhabituel petit frisson d'incertitude à l'approche de l'élection législative partielle qui désignera, les 22 et 29 novembre, le successeur à l'Assemblée nationale du maire de Nice, Jacques Peyrat (RPR), élu sénateur le 27 septembre.

Depuis la démission de Jacques Médecin, en septembre 1990, sous la pression des affaires judiciaires, les équilibres politiques de la ville, puis du département, ont volé en éclats. Incapable de gérer de manière satisfaisante la crise de succession à Nice, qui s'est conclue par l'élection de M. Peyrat, transfuge du Front national, contre le candidat officiel de la droite, en 1995, le RPR a eu le plus grand mal à remettre sa Fédération des Alpes-Maritimes en état de marche. Un ravaudage laborieux, surveillé de très près par Paris, lui a finalement permis de faire venir dans ses rangs M. Peyrat et de remettre sur pied des instances régulières : un président, le sénateur Charles Ginessy, également président du conseil général, et un secrétaire départemental, le député Christian Estrosi.

Quant à l'UDF, avant que son éclatement, au printemps 1998, n'achève de l'affaiblir dans le département, elle avait connu son lot de déboires. L'emprisonnement puis la démission de Michel Mouillot, maire de Cannes jusqu'en fé-



vrier 1997, avaient sapé ce qui était alors le Parti républicain, tandis que les centristes étaient abandonnés par Jean-Claude Guibal, maire de Menton, passé au RPR en 1996. Les élections législatives de 1997 avaient provoqué une nouvelle alerte à droite. A Nice, l'opération Peyrat ne permettait pas de refouler un vote Front national toujours très élevé. A Grasse, l'élection, à la surprise générale, d'un député écologiste, André Aschéri, dans la neuvième circonscription, était le signe inattendu d'une résurgence de la gauche. Les élections cantonales et régionales de mars ont achevé de jeter l'effroi dans les rangs de ce qui avait été l'Alliance. Tandis que les nouveaux conseillers régionaux étaient tentés de s'entendre avec le Front national pour « conserver la région à la droite », pas moins de cinq des huit cantons niçois basculaient à gauche. Le résultat était particulièrement peu satisfaisant

pour M. Peyrat, certains des candidats qu'il avait imposés ayant échoué.

L'opposition en a tiré une leçon : surmontant des rivalités encore sensibles, y compris au sein du RPR, où les relations entre M. Peyrat et M. Estrosi alimentent la chronique, ses dirigeants se sont mis d'accord dès le premier tour sur une candidature commune. Jacqueline Mathieu-Obadia avait de nombreuses qualités à faire valoir cette fonction. Issue du CNL, suppléante de M. Peyrat aux législatives de 1993 lorsque celui-ci concourait sous les couleurs du FN, aujourd'hui au RPR, elle est la deuxième adjointe du maire de Nice, après avoir été adjointe de Jacques Médecin. Que l'on ne compte pas, toutefois, sur le maire de Nice pour accrédiéter l'idée qu'à travers elle c'est lui que les électeurs jugeront : « Cette élection nous dira si la gauche a progressé durablement à Nice, ou si les canton-

nales étaient un épiphénomène. En tout cas, nous ne sommes pas dans les prémices. Ce n'est pas encore à cette occasion que l'on aura ma peau », prévient M. Peyrat. D'ailleurs, le directeur de campagne de M<sup>me</sup> Mathieu-Obadia est l'assistant parlementaire de M. Estrosi.

### LE FN VISE LARGE

Pour ne pas être éliminée dès le premier tour, comme ce fut le cas en 1997, en 1994 et en 1993, la gauche « phrénétique » s'est choisie un candidat d'union en la personne de Patrick Mottard (PS), l'un des conseillers généraux élus à Nice, en mars. Du coup, la gauche se prend à rêver pour Nice d'un « scénario toulonnais » qui, le 27 septembre, avait permis la réélection de la socialiste Odette Casanova face au Front national, tandis que le candidat de l'Alliance était éliminé au premier tour.

Le FN n'a pas été en reste quant au choix de son candidat. Gérard de Gubernatis est conseiller régional du parti de Jean-Marie Le Pen, mais il est surtout issu d'une vieille famille de la ville, dont une rue porte le nom. Avocat, il a été le bâtonnier de M. Peyrat, qui relève les convictions monarchistes du candidat d'extrême droite : « Il ne se lève pas pour la Marseillaise », ironise le maire de Nice. « Gubernatis nous permet de rattacher au-delà de notre électoral, dans cette circonscription très bourgeoise », souligne Jean-Pierre Gost, chef de file du FN à Nice.

Il est peu probable que les trois autres candidats perturbent la partie. Chaque camp attend de l'élection une mesure des rapports de forces. Il sera temps, alors, de préparer les municipales de 2001, à Nice, mais aussi à Cannes.

Cécile Chambraud

# Alain Madelin bouscule la majorité parisienne

LA CONCURRENCE est désormais ouverte, à Paris, entre gaullistes et libéraux. Alain Madelin, président de Démocratie libérale, a annoncé, mardi 17 novembre, un déjeuner très attendu par les élus libéraux de la capitale... et par ceux du RPR. Dès le lendemain de cette première « sortie parisienne » du député d'Ile-et-Vilaine et maire de Redon, Jacques Toubon a ainsi ironisé, au cours d'une réunion de l'intergroupe de la majorité municipale, sur un « syndrome Madelin à Paris ».

Si l'ancien ministre de l'économie et des finances s'est montré prudent sur ses intentions personnelles, se gardant d'évoquer lui-même sa candidature éventuelle à la mairie en 2001, il s'est montré déterminé à construire dans ce fief RPR une force d'alternance : « Un dirigeant national d'un grand parti politique ne peut se désintéresser de

Paris », a-t-il déclaré en réponse au regret, exprimé par ses troupes, d'avoir été abandonnées par François Léotard et François Bayrou. « Il n'y a pas de territoire réservé à un parti », a-t-il précisé en direction du RPR.

Une trentaine d'élus, en grande majorité les conseillers de Paris adhérents à DL, avaient répondu à l'invitation de Jacques Dominati, premier adjoint de Jean Tiberi, rallié au parti de M. Madelin depuis quelques semaines. La rencontre a été organisée dans une brasserie du 10<sup>e</sup> arrondissement, où M. Madelin, né dans le 12<sup>e</sup>, a passé une grande partie de sa jeunesse. C'est aussi dans cet arrondissement que M. Dominati, qui n'a pas manqué de le rappeler, avait commencé sa carrière politique en 1959. Ce choix n'est pas une simple coïncidence : la stratégie proposée par M. Madelin à ses partisans consiste à reconquérir

l'électorat populaire de la capitale - enjeu des prochaines municipales - dans les arrondissements de l'Est passés à gauche en 1995, mais aussi dans les 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements, confiés aux bons soins de M. Toubon dans le nouveau dispositif du RPR parisien. « Ou bien les Parisiens continueront avec les mêmes, ou bien ils voudront un renouvellement, et les libéraux auront toutes leurs chances », a-t-il déclaré.

### INQUIETUDE DU RPR

L'intérêt porté à Paris par le président de DL inquiète le RPR. Il ramène aussi de vieilles rivalités chez les libéraux, notamment entre M. Dominati et le sénateur Bernard Plasaik, président de DL-Paris, tandis que Claude Goasguen, porte-parole national de DL, affirme se tenir volontairement à l'écart du jeu parisien. M. Plasaik, chef de parti, milite franchement pour la candidature de

M. Madelin. M. Dominati, ancien président de l'UDF, souhaite « un maire libéral », sans plus pour le moment. Le président, pour quelques mois encore, de l'intergroupe de la majorité municipale, cherche à en faire le centre de gravité de la vie politique parisienne, afin de peser sur les prochaines négociations électorales avec le RPR, dont il a été jusqu'ici l'unique interlocuteur. Pour préserver son rôle d'arbitre, il tente d'organiser l'Alliance, censée rassembler le RPR, DL et l'UDF, arrondissement par arrondissement. M. Tiberi, qui vient de s'imposer non sans peine à la tête de la fédération RPR, y est hostile. Edouard Balladur et M. Toubon y sont favorables, M. Madelin n'a rien à y perdre... Les enchères montent entre les prétendants à la Mairie de Paris.

Pascal Sauvage

**ALAIN BESANÇON**

ALAIN BESANÇON

**LE MALHEUR DU SIÈCLE**

SUR LE COMMUNISME LE NAZISME ET L'UNICITÉ DE LA SHOAH

Fayard

168 pages 110 F

Un inventaire minutieux des ressemblances et des différences entre les deux totalitarismes. Il conclut en particulier au caractère unique et incomparable de la Shoah, mais il conclut aussi que les différences entre nazisme et communisme sont dans la nature des motivations et non dans le degré du mal.

Jean-François Revel, Le Point

**L'Histoire chez FAYARD**

# CANAL PUCE

Les techniciens français du GROUPE CANAL+ ont créé une technologie numérique parmi les plus avancées au monde. Deux millions d'européens l'utilisent déjà en France, en Espagne, en Italie, en Angleterre, en Belgique, au Danemark, en Suède, en Norvège, en Finlande et en Pologne; elle s'implantera prochainement en Asie et en Amérique. Et ce n'est pas tout : grâce aux accords passés avec Sony, Philips, Pioneer et d'autres grands de l'électronique, la technologie numérique du GROUPE CANAL+ sera demain présente au cœur des téléviseurs, des magnétoscopes, des D.V.D. D'ailleurs, 82 % des Français estiment que « CANAL+ innove sur le plan de la technologie » (Sondage ISL Septembre 1998).

Sondage réalisé auprès de 1000 individus, représentatifs des 44,3 millions de Français âgés de 18 ans et plus, entre le 18 et le 22 septembre, par l'Institut ISL.

**GROUPE CANAL+**

**CREATIONS RECONNUES D'INTERET GENERAL**

## Les anciens « C... l'invitation

Les dossiers de... seront ce...

Le comité national... 17 novembre... non avancées...

## Communistes français cherch...

BERLIN... communistes... recherche...

## Dans le Val-de-Marne, le po...

LA FEDERATION... Val-de-Marne... élections...

## SALON DE L'ETUDIANT

**SPECIAL**  
**GRANDES ECOLES**  
de commerce & d'ingénieurs

**PARIS ESPACE**  
**CHAMPERRET**

20, 21 et  
novembre

Vendredi 20 novembre  
Samedi 21 novembre  
Dimanche 22 novembre

Vous êtes en licence  
propose au candidat non  
admis aux parallèles  
DEUG, Licences...

**TROIS JOURS**  
**POUR BIEN**  
**CHOISIR VOTRE**  
**GRANDE ECOLE**







## Une commission propose au garde des sceaux de limiter la pratique de la « double peine »

Les interdictions du territoire seraient prohibées pour les étrangers scolarisés en France depuis l'âge de six ans

Dans un rapport remis, mercredi 18 novembre, au garde des sceaux, une commission de magistrats propose de limiter la pratique de la

« double peine », qui consiste à imposer des interdictions du territoire (ITF) aux étrangers condamnés pour un délit. Dénonçant ce « véri-

table bannissement », elle souhaite que les ITF soient interdites pour les étrangers ayant été scolarisés en France depuis l'âge de six ans.

LA PRATIQUE de la « double peine », source d'injustices, de drames familiaux et de hargne contre l'Etat parmi la jeunesse issue de l'immigration, pourrait être aménagée. Un rapport remis, mercredi 18 novembre, au ministre de la justice, Elisabeth Guigou, dénonce les « dysfonctionnements » dans les procédures et propose de réformer, sans les supprimer, les mécanismes juridiques très contestés qui permettent aux tribunaux de banir du territoire les étrangers ayant commis un délit. Ces suggestions, si elles sont retenues par le gouvernement, conduiraient à rouvrir un débat parlementaire sur l'immigration, quelques mois après le vote de la loi Chevènement.

Depuis près de vingt ans, associations et Eglises n'ont cessé de réclamer la fin de l'éloignement forcé de jeunes délinquants ayant toutes leurs attaches familiales en France, y compris, parfois, une épouse et des enfants français. Elles ont stigmatisé sous le nom de « double peine » la pratique qui veut qu'un délinquant étranger puisse être sanctionné deux fois : à la peine de prison, peut s'ajouter une interdiction du territoire français (ITF) prononcée par des juges ou un arrêté d'expulsion pris par un préfet ou le ministre de l'Intérieur.

L'épineuse question de la « double peine » avait été esca-motée lors du récent débat parlementaire sur la loi Chevènement, qui a maintenu l'essentiel de la loi Pasqua sur ce point. Mais une grève de la faim de cinquante jours, en mai, à Lyon, a contraint le gouvernement à rouvrir le dossier. Le garde des sceaux avait alors confié à Christine Chanet, conseillère à la Cour de cassation et présidente du comité des droits de l'homme des Nations unies, la présidence d'une « commission

interministérielle » composée de magistrats.

Les onze pistes de réforme suggérées par cette instance écartent l'idée d'une suppression pure et simple de la peine d'ITF, qui est, selon elle, une « peine appropriée à certaines infractions, comme les atteintes à la nation, à l'Etat et à la paix publique ». La commission rejette même l'idée de la réserver aux délinquants de droit commun en exonérant les étrangers en infraction avec les règles du séjour, car un « tel signal » ne serait « pas souhaitable ».

« Le respect de la loi s'impose

garantit le droit au respect de la vie privée et familiale ».

Ce point crucial est au cœur de l'analyse soûlement étayée du rapport Chanet. L'interdiction du territoire prononcée à l'encontre d'étrangers « qui ont passé leur jeunesse en France, y ont été scolarisés et, partant, sont devenus socialement, humainement, culturellement français sans pour autant le devenir juridiquement » est, pour la commission, un « véritable bannissement ».

Elle estime qu'il est « particulièrement délicat, voire impossible, de concilier le prononcé d'une mesure

l'âge de dix ans, parents ou conjoints de Français - à la simple condition de motiver « spécialement » leur décision.

Dans le même esprit, le rapport Chanet propose de supprimer la possibilité de prononcer une ITF définitive pour l'essentiel des délits, la réservant aux infractions pour lesquelles la réclusion à perpétuité est encourue, ce qui inclut la direction d'un trafic de stupéfiants.

Le document suggère aussi de limiter aux cas de récidive le prononcé d'une ITF à l'encontre des étrangers n'ayant pas commis d'autre délit que celui d'être « sans papiers ». Il prône enfin l'élargissement des possibilités de relèvement judiciaire des ITF, extrêmement restreintes aujourd'hui, et la généralisation des enquêtes de personnalité, qui permettent aux tribunaux de prendre en considération les attaches en France. Ces dernières mesures pourraient être mises en œuvre par une simple circulaire adressée aux parquets.

En revanche, la commission ne s'attaque pas à l'une des principales sources de la « double peine » que constituent les arrêtés d'expulsion pris en « urgence absolue » et « par nécessité impérieuse pour la sûreté de l'Etat », abusivement utilisés pour contourner les protections.

Le travail de M<sup>me</sup> Chanet, commandé par le garde des sceaux, se limite aux ITF judiciaires (douze mille en 1997) et reste muet sur les expulsions décidées par le ministre de l'Intérieur (un million par an dont la moitié en « urgence absolue »), illustrant jusqu'à l'absurde les difficultés engendrées par l'existence de deux procédures séparées qui ont les mêmes conséquences concrètes.

Philippe Bernard

### L'expulsion d'un père d'enfants français

Boualem Briki, un Algérien présent en France depuis trente-trois ans et père de huit enfants dont la plupart sont français, a été expulsé, mardi 17 novembre, vers l'Algérie. La veille, il était sorti de prison où il avait passé quatre ans pour trafic de stupéfiants. Son épouse a, elle aussi, été condamnée à trois ans de prison pour le même motif. La situation de Boualem Briki illustre les paradoxes de la « double peine ». La condamnation à trois ans d'interdiction du territoire qui lui avait été infligée par le tribunal correctionnel, avait été levée par les juges mais le ministre de l'Intérieur, au nom de l'ordre public, pris un arrêté d'expulsion basé sur une « nécessité impérieuse pour la sécurité publique ».

Dans ce cas précis, l'interdiction d'expulser un père d'enfants français, prévue par la loi, saute. L'Algérien, dont son avocat, M<sup>me</sup> Gérard Thomassin, dit qu'il n'a « aucune attache en Algérie » et y est en danger, a été renvoyé vers Alger avant que les juges administratifs aient statué sur le recours déposé contre l'arrêté d'expulsion.

comme un vecteur essentiel de régulation dans le domaine de l'immigration », ajoute la commission. En revanche, elle souhaite que soit revu « le champ de l'ITF », qui couvre, selon elle, deux cents infractions, « dont certaines ne semblent pas justifier » un éloignement forcé du territoire. Le texte entend ainsi remédier aux « paradoxes » de la situation actuelle tout en évitant à la France des condamnations de la Cour européenne des droits de l'homme, qui

d'ITF avec le droit au respect de la vie privée et familiale des étrangers ayant vécu et ayant été scolarisés en France depuis au moins l'âge de six ans », et préconise donc « l'interdiction absolue de prononcer une ITF à l'encontre de cette catégorie d'étrangers ». Cette mesure, si elle était retenue, modifierait considérablement les textes. Ils permettent actuellement aux magistrats de prononcer une ITF à l'encontre d'étrangers « protégés » - présents en France depuis

## Alain Delon perd son procès contre l'auteur d'un projet de biographie

LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS a débouté Alain Delon, mercredi 18 novembre, qui demandait d'interdire au journaliste Bernard Violet de publier le synopsis d'une biographie, ainsi que tout ouvrage qui en serait issu. La première chambre civile a estimé que l'« esquisse de biographie » adressée par Bernard Violet aux éditions Grasset, qui l'avaient transmise à l'acteur était un « simple document de travail ». Considérant que « le principe de valeur constitutionnelle de la liberté d'expression s'oppose à ce que le tribunal, qui ne dispose pas d'un pouvoir général de contrôle préalable des publications, interdise la mise en vente d'un ouvrage non encore écrit dont la teneur réelle demeure incertaine, ou détermine a priori les faits qui (...) ne devraient pas être évoqués », a refusé de rendre définitive l'ordonnance qui, en référé, le 5 août, avait interdit à Bernard Violet de poursuivre son projet.

### DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : Pardonance condamnant le sénateur (PS) Michel Charasse à 10 000 francs d'amende pour refus de témoigner a été annulée, mercredi 18 novembre, par la cour d'appel de Paris. La cour a estimé que cette mesure prise par la juge d'instruction Laurence Vichnievsky a violé les principes fondamentaux de la défense. L'ancien ministre du budget avait refusé trois fois d'être entendu par la juge sur l'attitude du fisc à l'égard de la Compagnie générale des eaux, dans une enquête sur le financement du PCF.

■ **DIANA** : la princesse Diana a été soignée dans les règles « conformément aux données actuelles de la connaissance médicale », a conclu un rapport d'expertise remis mercredi 18 novembre au juge d'instruction parisien Hervé Stephan. « Le type de lésion rencontrée sur Diana Spencer est régulièrement mortel quels que soient les soins apportés », indique ce rapport du professeur Dominique Lecomte, directrice de l'institut médico-légal de Paris. « Sous la violence du choc, le cœur de la princesse a été déplacé dans la cage thoracique, entraînant un déchirement de la veine pulmonaire », ajoute-t-il.

## La mobilisation policière ne remet pas en cause les projets de redéploiement

« DÉFENDONS nos commissariats », « Non au démantèlement du service public ». Les policiers ont défilé, mercredi 18 novembre, dans Paris, de la place de la République à l'église Saint-Augustin, sous la bannière du refus du redéploiement des effectifs. Si la querelle des chiffres, - 5 600 participants selon la préfecture de police, 20 000, selon les policiers manifestants - connaît le tour inhabituel d'un duel fratricide, les organisateurs se sont félicités de la présence de représentants de toutes les régions visées par le projet gouvernemental. Quelques élus venus des 193 communes touchées par la fermeture de 94 commissariats ont accompagné le cortège, qui s'est dispersé dans le calme en milieu d'après-midi.

Lancée à l'initiative du Syndicat national des policiers en tenue (SNPT), la manifestation a rassemblé la quasi-totalité des organisations syndicales : l'UNSA-Police, Alliance, le Syndicat national des officiers de police (SNOP), le SNIPAT (personnels administratifs et techniques), la CGT et FO. Seuls le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN), le Syndicat général de la police (SGP), majoritaire chez les gardiens de la paix en région parisienne, avaient refusé de se joindre au mouvement pour des raisons opposées. Par la voix de son secrétaire général André-Michel Ventre, le SCHFPN s'est montré plutôt favorable au projet à condition qu'il s'inscrive « dans une définition claire des missions de la police et de la gendarmerie ». Le SGP hostile au redéploiement, préférerait prendre plus de temps pour préparer la manifestation et mieux y associer les élus.

Le mot d'ordre des participants au défilé était simple : ils demandent le retrait pur et simple du projet de redéploiement, qui prévoit le passage de 193 communes de zone police en zone gendarmerie, 38 communes suivant le chemin inverse. La nouvelle carte entraînerait le déplacement de 3 000 policiers et d'un peu plus de 2 500 gendarmes, et permettrait de renforcer en effectifs les 26 départements les plus sensibles en matière de sécurité.

### M. JOSPIN DÉTERMINÉ

Pour Gérard Noulé, secrétaire général du SNPT, « il aurait mieux valu recruter les personnels administratifs promis par la loi de 1995, ce qui permettrait de remettre les policiers sur le terrain pour la lutte contre l'insécurité, et de décharger la police du transfert des détenus qui mobilise près de 10 % des effectifs ». « Le problème, souligne Gérard Boyer, le responsable d'Alliance, c'est d'ouvrir un véritable débat sur la sécurité intérieure, en définissant clairement les missions des uns et des autres ».

La détermination des syndicats ne semble pas avoir entamé celle du gouvernement. Lionel Jospin a réaffirmé, mardi 17 novembre, devant le congrès de l'Association des maires de France, son attachement au redéploiement. Le gouvernement avait accepté de s'en suspendre la mise en œuvre pour donner plus de temps à la concertation, sans remettre en cause le principe. Le conseiller d'Etat, ancien préfet de police, Guy Fougier est chargé de remettre d'ici à la fin de l'année un rapport au ministre de l'Intérieur. Il doit recevoir les organisations syndicales qui ont appelé à la manifestation, les 1<sup>er</sup> et 3 décembre. Pour l'instant, rien d'autre n'est prévu au calendrier du redéploiement.

Pascal Ceaux

## M. Dumas entend rester en place et regrette le temps des duels au pistolet

APRÈS l'avoir assuré aux membres du Conseil constitutionnel, le 10 novembre, et proclamé à plusieurs reprises par voie de communiqués, Roland Dumas affirme une nouvelle fois, dans l'hebdomadaire VSD du 19 novembre, son intention de se maintenir à la tête de la haute juridiction. Dans une brève déclaration, M. Dumas dit avoir « la conscience parfaitement tranquille » en dépit des soupçons qui pèsent sur lui, et que la publication du livre de Christine Deviers-Joncour, son ancienne compagne parisienne, n'a fait que renforcer. « Il n'y a donc aucune raison pour que j'abandonne mes fonctions, poursuit-il. Je continuerai à exercer ma présidence en toute sérénité ».

Mis en examen depuis le 29 avril pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux » au préjudice d'Elf Aquitaine, l'ancien ministre des affaires étrangères s'estime victime d'une « campagne de dénigrement » dont l'origine remonterait, selon lui, à 1992

- sans toutefois expliquer pourquoi - et dont Le Monde serait le complice. Evoquant les positions de Valéry Giscard d'Estaing et du député socialiste Arnaud Montebourg (Le Monde du 12 novembre), qui ont tous deux réclamé sa démission, M. Dumas répond sur un ton acerbe.

### AUTRES PROPOS

Il regrette, à propos de l'ancien président de la République, « que le duel à l'épée ou au pistolet soit passé de mode » et qualifie le second de « jeune ambitieux qui a vu là une occasion de faire parler de lui ». Plus sérieusement, il estime que « la règle en vigueur dans le gouvernement Balladur qui impliquait la démission de tout ministre mis en examen [...] ne s'applique pas au Conseil constitutionnel », négligeant le fait que ladite règle fut fixée en 1992, sous la présidence de François Mitterrand et le gouvernement de Pierre Bérégovoy, au sujet de

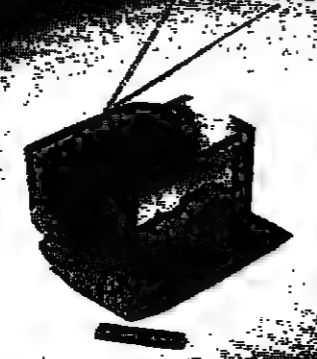
Bernard Tapie, ministre de la ville, alors sous le coup d'une mise en examen.

D'autres propos de M. Dumas sont par ailleurs cités par Le Nouvel Observateur du 19 novembre. L'ancien ministre y assure que les juges « n'ont rien trouvé de significatif » contre lui, sinon des infractions fiscales qu'il qualifie de « broutilles ».


Contestant à nouveau le récit fait par M<sup>me</sup> Deviers-Joncour de leur relation intime, il dit n'avoir « jamais laissé un costume chez elle, ni une paire de chaussures ». « Elle était une maîtresse, c'est tout », assure M. Dumas à propos de celle qu'il avait recrutée, en 1994, comme collaboratrice personnelle après qu'elle eut quitté le groupe Elf, et au côté de laquelle il recevait encore ses invités de marque, le 2 décembre 1995 au Palais Royal, lors de la réception annuelle offerte par le Conseil constitutionnel...

Hervé Gattegno

Envie de voir grand ?



Evadez-vous avec Hertz !



**U.S.A.**  
207 F PAR JOUR  
Pour 7 jours de location


Partir à la découverte des Etats-Unis, voyager en toute liberté et à prix très avantageux...  
Avec Hertz, c'est possible. Réservez aujourd'hui le véhicule de votre choix et parcourez autant de kilomètres que vous le souhaitez au départ de nos 1 400 agences aux Etats-Unis. Nos différents forfaits vous garantissent simplicité, confort et sécurité.  
Contactez vite votre agence de voyages ou appelez directement le centre de réservations Hertz au 01 39 38 38 38.

PRIX PAR JOUR POUR 7 JOURS DE LOCATION	
FLORIDE	207 F
CALIFORNIE	251 F
NOUVELLE ANGLETERRE	255 F
NEW YORK	303 F

ET BEAUCOUP D'AUTRES DESTINATIONS A DECOUVRIR

Tarifs de la est. de véhicule la plus économique, comprenant le 1<sup>er</sup> kilomètre, le restant de franchise en cas de collision et de vol (LDV), l'assurance responsabilité civile (LCR) et l'assurance passagers transportés (PNT), les conditions additionnelles et les taxes locales. Tarif basés sur les taxes de change de 2.111F, veuillez nous contacter pour les conditions de location Hertz et modalités sans papier.

Hertz loue des Ford® et d'autres grandes marques \*sous disponibilité



© 1997 Hertz Rent a Car System, Inc.





# HORIZONS

REPORTAGE

**Grand reporter, Göksin Sipahioglu a collectionné les scoops, mais sa grande fierté reste l'agence Sipa, qu'il a créée dans les années 70 et qu'il dirige toujours. Ses photos de mai 68 sont exposées jusqu'au 22 novembre au Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées**



ARNAUD BAUMANN

## Le dinosaure du photojournalisme

**S**A vie rocambolesque mérite un film. Qui, après avoir exploré les tourments de la planète, finirait dans un bureau majestueux de 100 m<sup>2</sup> baigné d'un fond musical où le « patron » reçoit, souriant de séducteur et longue mèche blanche, en vous lâchant une petite phrase qu'il savoure comme une friandise rare : « Sipa est la plus grande agence photo du monde ».

Sipa, comme Göksin Sipahioglu. Nationalité turque. Soixante-douze ans et des souvenirs extravagants, à Istanbul, Cuba et ailleurs.

Une seule obsession anime ce patron de presse visuelle : être le premier. « J'ai été le premier à porter les cheveux longs en Turquie, à douze-troize ans ». Ou alors : « Le premier grand reporter free-lance du pays ».

Göksin Sipahioglu a surtout collectionné les scoops, les siens et ceux de ses photographes, qui font la « une » de journaux et sont auréolés de médailles et trophées, entassés dans son bureau.

Il est aussi le dernier journaliste à diriger une des trois agences en « A » qui ont fait de Paris la capitale mondiale du photojournalisme dans les années 70 : Gamma, Sygma, Sipa. Ses rivaux de toujours, Jean Montoux à Gamma et Hubert Henrotte à Sygma, ne sont plus là, remplacés par des gestionnaires. Lui perpétue une époque romantique et familiale, quand l'époque est dominée par les stratégies industrielles, les géants de la communication – Bill Gates avec son agence Corbis –, afin de transformer le monde en village illustré.

Göksin Sipahioglu est le dernier aventurier des agences photographiques. « Un banquier voudrait gérer une agence. Moi, je vis dedans, je ne pense qu'à ça. J'arrive à 6 heures, je repars à 21 heures. Sept jours sur sept ».

C'est un drôle de patron, passionné, très sympathique, un peu « voyou », qui se fait appeler Göksin et tutoyer par une partie du personnel, où l'on comptabilise une vingtaine de nationalités et « toutes les religions ». Il ne prend pas de vacances – « c'est mortel » –, et avoue deux luxes : son bureau – plus grand que les 80 m<sup>2</sup> de son appartement – et sa voiture, une Mercedes 500 limousine qui lui a coûté 600 000 francs.

Ce Byzantin rouillard et beau

parleur déteste être seul, se réveille et s'endort avec la télévision – il en a quatre dans son bureau – laisse souvent la porte ouverte et dit que « les gens qui travaillent avec [lui] sont un peu [ses] enfants ». D'où une ambiance un peu paternaliste, avec chouchous et têtes de Turc.

Le patron couve, et parfois étouffe, ses photographes. « Il est si proche de nous qu'il devient aussi possessif avec nos images qu'avec les siennes », dit la photographe Alexandra Boulat. Il parle du premier portrait du terroriste Carlos, d'un attentat à Beyrouth ou de photos de femmes bosniaques violées par des Serbes comme s'il y était. Mais il déteste la contradiction et les syndicats, n'a pas de second, aime être entouré de femmes, dont sa secrétaire, surnommée Bambi.

**J**EAN-FRANÇOIS LEROY, directeur du Festival de photojournalisme de Perpignan, dit qu'il est « le plus journaliste de tous les directeurs d'agence. Le plus accessible aussi, toujours à l'agilité d'un « coup » ». Directeur et rédacteur en chef à la fois.

Son bureau est envahi de journaux de tous les pays, qu'il dévore, découpe. « Je trouve des histoires que les photographes pourront raconter en images ». Jamais à court d'idées, obsédé par la rapidité, « débrouillard », dit un photographe. « Je suis un dinosaure », rigole Göksin Sipahioglu. Combien de temps va-t-il tenir ? « Des reporters viennent me voir. J'ai encore un peu de temps ». Un photographe : « Jamais il ne vendra son plaisir. S'il va pêcher à la ligne, il en crèvera ».

Avec un délicieux accent oriental et en mangeant quelques mots, Göksin Sipahioglu raconte ses multiples vies qui ont croisé le sport, le journalisme écrit, la politique, la photographie. A Istanbul, puis à Paris.

Il est né à Izmir, le 28 décembre 1926. Son père faisait partie de la garde rapprochée de Mustafa Kemal Atatürk, qui modernisa son pays dans les années 20-30. Sipahioglu signifie « fils de spahi ». « Celui qui fait la guerre à cheval », explique Göksin, qui se souvient

d'une jeunesse dorée. Études chez les Jésuites. Sa vocation de journaliste se dessine vite : « A dix ans, j'écrivais des petites histoires et, à douze, j'ai enquêté sur les souterrains d'Istanbul ».

Il joue aussi au basket. Normal quand on mesure 1,90 m pour 62 kilos. « On me surnommait la cigogne ». A dix-sept ans, il brûle les étapes : il fonde le club Kadiköyspor à Istanbul, devient capitaine et joueur international, fait construire le plus grand terrain en plein air du pays « en empruntant 5 francs de gauche et à droite », se marie, fait son service militaire, poursuit des études de droit et de journalisme. Son premier article, en 1948, a pour sujet la tuberculose. « Ma petite amie en était atteinte ».

Il écrit, à partir de 1952, sur le basket dans l'*Istanbul Ekspres*. Il lui arrive même de commenter son match : « J'ai dit que le club avait perdu parce que j'avais mal joué ».

C'est ainsi que commence une brillante carrière, brièvement interrompue par sa candidature aux élections législatives, en 1957 : « J'ai été balayé ».

Il assure : « J'étais le grand journaliste en Turquie ». Présentes à l'appel, Göksin Sipahioglu adore énumérer ses scoops – textes et photos, ce qui est rare – comme un militaire ses états de service :

- Un : en 1956, durant la campagne militaire israélienne dans le Sinaï, il « dialogue avec des pilotes d'avion français » et photographie « des blessés égyptiens agonisants » ;
- Deux : en 1958, il est « le premier journaliste turc à entrer en

peine faire marcher. « Je suis resté trente-huit jours à Cuba ! » Il écrira que les missiles russes, pointés contre les États-Unis, n'avaient pas tous été retirés. « Je les avais vus ». Comment ? « J'avais deux ou trois petites amies à La Havane... Elles m'ont aidé ».

- Cinq : il est, en 1965, le premier journaliste turc à entrer en Chine ;
- Six : en 1968, à Prague, il est le « premier journaliste occidental à interviewer des soldats russes ». Il montre le cliché : cinq gaillards souriants. « Ce sont des Russes aze-

ris qui parlent le turc ». Il sort un autre cliché : Dubcek quitte Prague pour devenir ambassadeur en Turquie. Devinez quel est le seul journaliste à l'accompagner...

Entre deux scoops, Göksin Sipahioglu a également dirigé des journaux. Suffisamment longtemps pour utiliser au mieux l'impact journalistique et graphique des images. Il est le premier, en Turquie, à étaler une photo sur une double page. Il sort une dizaine de reproductions de premières pages de quotidiens après un coup d'état. Tous les journaux utilisent deux images, plus ou moins grandes, de l'interrogatoire du président déchu et du premier ministre en train de se faire raser après son arrestation. « Et regardez ce que fait Göksin... » Il montre la « une » de *Vatan*. Un détail occupe toute la page : le rasoir et la gorge du premier ministre – il sera exécuté peu après. « On a tout vendu en une heure ».

Göksin Sipahioglu savait faire des photos et les mettre en page. Et les vendre ? Ses expériences en la matière étaient calamiteuses. Il a déjà collaboré à plusieurs agences, mais n'a pas, à la fin des années 60, la diffusion mondiale qu'il espère. Ni les retombées financières. A Cuba, « quarante-cinq journaux américains ont fait la « une » avec mon histoire ». Il a vendu son récit et ses images à l'agence Associated Press. « Ils m'ont proposé 500 \$ ». « J'ai compris 50 000 dollars. C'était 500 \$. Je n'avais plus un rond, j'ai dû accepter ».

Créer une agence photo sera sa revanche. A Paris, capitale montante du photojournalisme et ville où il entreprend une seconde vie

en devenant, en 1966, le correspondant d'*Hürriyet*, principal quotidien turc. Il sort d'un mai 68 éprouvant – blessé par une grenade – qu'il a photographié au jour le jour, et qu'il expose au Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées, jusqu'au 22 novembre. « Je le déposais avec ma Mustang en première ligne », raconte Phyllis Springer, journaliste américaine et compagne fidèle du patron de Sipa, où elle travaille.

Ensemble, ils créent une structure informelle en 1969. Peut-on

pa tient sa réputation de son secteur « news ». « Dans un paysage d'agences liées, Göksin est le seul à prendre des risques financiers et à produire des sujets sur l'actualité internationale », dit Jean-François Leroy. Il y a encore peu, les meilleures photos du Kosovo ont été ramenées par Alexandra Boulat. « Sipa reste la dernière agence qui donne vraiment sa chance aux jeunes », affirme Patrick Frilet. L'intéressé confirme : « Je reçois dix lettres par jour. Je viens d'engager une belle fille qui est encore dans une école photo pour avoir son BTS ».

Évoquant la mort annoncée du photojournalisme, il embrasse du regard l'objet de sa réussite. Il est vrai que sa conception de la photo de presse est pragmatique. Une bonne photo est une photo publiée. Si possible en couverture. Qu'elle soit prise, « volée » ou « récupérée ». Il rappelle une de ses convictions, qui choque certains.

Un photographe ajoute que « Göksin est prêt à tout pour décrocher un scoop ». Et qu'il a « un sens inouï du marché de la presse ». Une légende veut qu'il ait placé un photographe derrière toutes les grandes synagogues d'Europe durant une période d'attentats. L'intéressé n'est pas en reste quand il raconte son « coup » à Entebbe (Ouganda), en 1976, où les passagers d'un Airbus étaient tenus en otages. Il revenait de reportage d'Afrique vers Paris. « J'ai demandé au pilote de modifier sa trajectoire pour survoler l'avion au sol et le photographier par le hublot ».

Reste que le secteur *people* (portraits de personnalités, princesses), qui a grimpé à 40 % du chiffre d'affaires, devient de plus en plus indispensable pour rentabiliser l'agence : « Sans le *people*, et un réseau de correspondants, son marché, Sipa ne tient plus », s'inquiète un photographe.

Göksin le reconnaît à demi-mot : « Le Kosovo m'excite ; Diana, je me sens obligé de le faire ». Il ajoute : « Les gens veulent plus de rêve et moins de sang ». Pour que l'actualité internationale, aux coûts exorbitants, soit « couverte », il a salarié des photographes. Il sait qu'il rame à contre-courant. Mais il tient. Lors de la finale de la Coupe du monde de football, il a même repris ses appareils en tribune de presse. « J'ai volé mes films », rigole-t-il. Comme s'il lui fallait, une fois de plus, se distinguer de la vague.

Michel Guerrin

**« Le paparazzi est le fondement du métier, un vrai travail d'enquête. A condition de ne pas entrer dans les propriétés privées »**

**« Le Kosovo m'excite ; Diana, je me sens obligé de le faire. Les gens veulent plus de rêve et moins de sang »**

### La culture, parente pauvre

**LE SECTEUR CULTUREL**

Le ministre de la Culture, Jean-François Julez, a annoncé mardi 19 novembre qu'il avait décidé de...

Le ministre de la Culture, Jean-François Julez, a annoncé mardi 19 novembre qu'il avait décidé de...

Le ministre de la Culture, Jean-François Julez, a annoncé mardi 19 novembre qu'il avait décidé de...

### L'adhésion de Chypre à l'UE

**CEST UNE POLITIQUE**

Le ministre de l'Économie, Nicos Demetriades, a annoncé mardi 19 novembre qu'il avait décidé de...

Le ministre de l'Économie, Nicos Demetriades, a annoncé mardi 19 novembre qu'il avait décidé de...

Le ministre de l'Économie, Nicos Demetriades, a annoncé mardi 19 novembre qu'il avait décidé de...



# Justice pour la cour d'assises

par Philippe Bilger

**Q**u'il y ait des problèmes judiciaires, plus urgents à résoudre que celui de la cour d'assises est une première évidence. En particulier, celui, chronique, de la justice au quotidien, devenu aujourd'hui d'autant plus insupportable qu'il fait contraste avec l'indépendance politique de la magistrature démontre dans des affaires éclatantes. L'ombre, derrière, est pleine d'une justice à réformer mais qui intéresse fort peu de monde.

Qu'il soit paradoxal de vouloir modifier l'administration de la justice criminelle, qui, dans l'ensemble, fonctionne remarquablement grâce à la participation des citoyens, est une seconde évidence. La France a l'habitude de ces échauffements qui trouvent leur finalité en eux-mêmes et s'éteignent, une fois la raison recouverte et qu'il a été concédé à la nécessaire agitation des idées.

Cependant, on continue de dire et d'écrire que l'absence d'une possibilité d'appel en matière criminelle représente un scandale et que des erreurs judiciaires seraient commises à cause de cette particularité procédurale. Tout cela relève, me semble-t-il, d'un procès biaisé qui voit se conjuguer l'intérêt légitime des avocats et la naïveté, fortement teintée d'ignorance, de la plupart des médias informant sur le judiciaire.

Pour peu qu'on veuille bien considérer la nature des émois qui,

périodiquement, bouleversent le monde médiatico-judiciaire, force est de constater que le soupçon d'erreur judiciaire ne résulte jamais directement de la réalité du débat de l'audience criminelle mais, au contraire, le plus souvent, de la collusion *a posteriori* entre des avocats désavoués par un jury (3 magistrats et 9 citoyens tirés au sort) et des journalistes ayant vu évidemment un autre procès que celui, immédiat et authentique, vécu par les juges, les jurés, l'accusation et l'avocat de la partie civile. D'où l'hésitant fréquent entre la réalité criminelle et sa représentation médiatique, celle-ci parvenant à faire croire, parce qu'elle détient le pouvoir de commenter et d'interpréter publiquement ce qui a été, que la certitude judiciaire est mal, que la certitude judiciaire est mauvaise, sujette à caution et forcément à réviser. Comment ne pas admettre qu'une « erreur judiciaire » se fabrique et qu'on pourrait aisément, à partir du débat le plus équilibré et le plus transparent et de l'arrêt le plus indiscutable, mettre en branle tout de même le mécanisme du soupçon ?

### La réforme de la cour d'assises n'est pas une priorité. Est-elle même souhaitable ?

L'intérêt des avocats est légitime, on l'a dit. Ils ont une cause à défendre. Mal ou médiocrement plaidée hier, demain elle leur offrira encore une chance. Comment ne pas comprendre – et ne pas approuver si on est avocat – la volonté d'élargir sans cesse et le plus possible l'espace de contestation d'un arrêt criminel de condamnation, que ce soit par la multiplication des recours (restauration de l'appel) ou par utilisation de méthodes plus subtiles telles que la manipulation, certes consentie, des médias pour l'invention ou l'exploitation d'un doute. Je ne discute pas la nécessité, pour un avocat, de ne pas arrêter son combat au procès, mais de le poursuivre tant qu'il peut, tant qu'on le lui

permet. Mais, de grâce, cessons l'hypocrisie de cette discussion sur l'appel des décisions criminelles. Il ne convient pas de chercher à dissimuler des dysfonctionnements singuliers, des erreurs individuelles ou des déceptions judiciaires derrière une sorte de défense et illustration de la procédure d'appel qui viendrait réparer les prétendues tare d'un système dont je persiste à penser que, pour une justice humaine, il procure le plus de garanties et de fiabilité. La présence de citoyens pour rendre la justice avec des magistrats, à la suite des débats oraux, libres et contradictoires, constituée, plus que jamais, une richesse.

Je le répète : la crise de la justice est ailleurs. La justice au quotidien, son efficacité et ses réponses. Le pouvoir des magistrats et ses nécessaires limites qui impliquent une indépendance maîtrisée et respectueuse des droits de chacun, puissants et démunis. L'organisation judiciaire qui, au lieu d'être inspirée par l'esprit d'entreprise, demeure encore trop enivrée par la seule perfection formelle de ses démarches juridiques, sans percevoir l'attente impatiente, inquiète, des justiciables. Faut-il rappeler qu'on travaille pour eux, pas pour nous ?

La réforme de la cour d'assises n'est pas une priorité. Est-elle même souhaitable ?

Philippe Bilger est avocat général à la cour d'assises de Paris.

# La souveraineté culturelle

par Claude Lelouch et Claude Miller

**L**a décision du premier ministre, Lionel Jospin, de retirer la France des négociations de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) mérite d'être saluée. Pour autant, cette décision juste, courageuse, efficace (c'est la première fois, depuis les années 60, que la France pratique la politique de la chaise vide dans une enceinte internationale) ne doit pas masquer la réalité. L'AMI n'est qu'une arme parmi tant d'autres permettant aux Etats-Unis d'influencer la constitution de règles au niveau mondial qui puissent soutenir l'expansion de leurs industries de communication.

Pour les Etats-Unis, le secteur audiovisuel constitue une industrie performante à l'exportation, qui rivalise avec le secteur aéronautique. La Californie est le fief des industries de communication. Ses représentants au Congrès sont influents et n'ont de cesse d'obtenir que le marché s'élargisse pour ce secteur à l'exportation. Le président des Etats-Unis, qui, paradoxalement, recueille aujourd'hui la sympathie de nombreux artistes en Europe, est le premier « lobbyiste » du cinéma américain, lequel ne ménage pas les opérations de collecte de fonds en faveur de ses campagnes électorales.

L'administration américaine relate efficacement Hollywood dans sa volonté de briser toute tentative d'organisation nationale et européenne de nos cinématographies. Ainsi la première démarche de l'ambassadeur américain à Rome avait-elle été d'aller s'assurer, lors de l'avènement du premier gouvernement de gauche en Italie, auprès du vice-président du conseil et ministre de la culture, qu'il n'y aurait pas de quotas audiovisuels sur les chaînes italiennes.

Le rapport Magaziner sur le commerce électronique, paru il y a plus d'un an et rédigé à la demande de la présidence américaine, met en exergue la nécessité d'ouvrir les négociations en vue de contraindre les pays qui disposent de quotas audiovisuels à les démanteler.

Après l'OCDE pour l'AMI, d'autres enceintes de négociation seront utilisées par les autorités américaines pour faire valoir leurs intérêts, qu'il s'agisse des traités bilatéraux, tels que le TEU, ou de la future négociation GATS 2000, ou encore des discussions sur le commerce électronique.

La pression américaine ne peut d'ailleurs que s'accroître alors que les marchés tiers se ferment, sous le coup des crises financières, restreignant ainsi les débouchés pour le cinéma américain.

Le pire est à craindre pour l'avenir du cinéma français et européen, et pour l'ensemble des développements futurs de programmes liés aux nouvelles technologies et à Internet, car les Etats-Unis poursuivent en réalité un objectif très simple : interdire aux Européens de s'organiser dans ce secteur, de façon à maintenir leur avantage compétitif.

La France a compris, bien avant les autres, qu'il fallait organiser un transfert de ressources par le biais du marché (de la diffusion vers la production) en obligeant les diffuseurs à investir dans la production nationale et européenne, luttant en cela, il faut le dire, contre une tendance naturelle des diffuseurs tant publics que commerciaux à se fournir sur le marché américain.

Car le cinéma et la télévision ne sont pas seulement un enjeu économique, ils sont aussi un enjeu de civilisation et d'identité. Quel serait l'intérêt d'un monde sans conteurs d'histoires, déposés de son imaginaire, de ses langues ? Face à la machine décrébrante d'un certain cinéma hollywoodien, les cinémas nationaux sont autant de cinémas identitaires. C'est là que le cinéma opère cette fusion magique jamais démentie entre argent et création, entre marché et imaginaire.

S'il est manifeste que les Etats européens sont de plus en plus sensibles à la question dite « des contenus », force est de constater que la faiblesse de leur approche réside dans leur incapacité à élabo-

rer une vision commune au niveau européen, traductrice d'une ambition forte. De ce fait, en dépit des efforts récurrents de la France pour traduire au plan européen le savoir-faire français en matière audiovisuelle et cinématographique, il n'existe pas à ce jour de politique audiovisuelle commune reconnue expressément dans les traités communautaires et produisant des effets juridiques.

Ainsi, les mesures nationales que s'efforcent d'élaborer patiemment nos gouvernements non seulement ne trouvent pas une traduction concrète dans la réalité européenne, mais font même l'objet d'une critique récurrente et d'une remise en cause non seulement par les Américains, mais par les autorités européennes elles-mêmes.

### Le cinéma et la télévision ne sont pas seulement un enjeu économique, ils sont aussi un enjeu de civilisation et d'identité

Lorsque ce n'est pas le commissaire Bangemann qui, sous prétexte de « convergence », entre les télécoms et l'audiovisuel, propose de faire table rase de l'organisation régulée du secteur audiovisuel, c'est le commissaire Brittan qui s'ingénie à remettre en cause les initiatives des Etats-membres.

Nous disons que cela suffit. Il n'est que temps de sortir du discours politique à la petite semaine et d'ouvrir enfin le débat politique et philosophique sur la place de la culture dans les perspectives mondiales. Il est nécessaire, entre autres, d'envisager une approche ambitieuse à la veille de l'ouverture des négociations GATS à venir, qui, une nouvelle fois risquent d'être utilisées par les Américains pour englober tous les efforts consentis pour soutenir ou développer la présence des œuvres européennes sur les écrans. Dans ces négociations est incluse la question des subventions aux services : il y a là un danger extrême pour les différentes modalités d'aide au cinéma, subventions automatiques, primes à la qualité, avances sur recettes, prêts préférentiels, détaxation...

L'indigence des moyens et de la pensée politique nous avait contraint, en 1993, à défendre une forteresse assiégée autour du concept d'exception culturelle. Il s'agit dorénavant de revendiquer en toute liberté, en toute légitimité, au bénéfice du monde entier, la souveraineté culturelle, car notre combat en ce sens est un combat universel. Les peuples doivent pouvoir disposer de leur propre imaginaire.

Dans ces batailles d'un genre nouveau contre une hégémonie qui, pas moins que celles du passé, vise à asservir les esprits, à appauvrir la pensée, c'est évidemment vers la France que nous nous tournons pour obtenir que le débat sur la souveraineté culturelle soit lancé, au sein de l'Union européenne, certes, mais aussi de l'Unesco et des autres enceintes concernées.

Ainsi, au lieu de subir et d'attendre que l'ordre de bataille soit fixé par les Etats-Unis et leurs alliés – ce qui est évidemment le plus sûr moyen de perdre ou de se trouver en permanence en situation défensive –, nous demandons à la France et à ses partenaires de prendre une initiative en vue d'inscrire dans les négociations internationales une clause de souveraineté culturelle.

Claude Lelouch, Claude Miller, cinéastes, ont respectivement vice-président et président de la société civile des auteurs-réalisateurs-producteurs (L'ARPP)

# La probité

**D**'est-ce que la probité ? C'est une question qui se pose à l'heure où l'on découvre à nouveau le visage d'un homme qui a été accusé d'avoir menti. C'est une question qui se pose à l'heure où l'on découvre que des hommes ont menti pour gagner de l'argent. C'est une question qui se pose à l'heure où l'on découvre que des hommes ont menti pour gagner de l'argent.

### Pas de pluralité sans débat

Cela n'est pas étonnant que l'on trouve dans les débats de la vie politique des hommes qui ont menti. C'est une question qui se pose à l'heure où l'on découvre que des hommes ont menti pour gagner de l'argent. C'est une question qui se pose à l'heure où l'on découvre que des hommes ont menti pour gagner de l'argent.

### Ce n'est pas être arrogant ou donneur de leçons que de dire que les Verts ont une sensibilité particulière sur divers sujets. Elle enrichit toute la gauche plurielle

Cela n'est pas étonnant que l'on trouve dans les débats de la vie politique des hommes qui ont menti. C'est une question qui se pose à l'heure où l'on découvre que des hommes ont menti pour gagner de l'argent. C'est une question qui se pose à l'heure où l'on découvre que des hommes ont menti pour gagner de l'argent.



# La probité de l'avocat par Yves Avril

**D**E nombreuses prises de position viennent d'être publiées récemment sur le maintien de Roland Dumas à la tête du Conseil constitutionnel.

Quant le juriste s'exprime, son propos porte sur la présomption d'innocence ou le secret de l'instruction. En revanche, aucun avocat n'évoque le malaise que cette affaire peut susciter sur les rapports de la profession avec l'argent. L'avocat peut-il posséder des œuvres d'art valant plusieurs millions de francs, sans que l'on sache, à l'évidence, s'il s'agit de cadeaux, d'honoraires, ou d'acquiescements ? L'avocat peut-il recevoir d'un commissaire-priseur, en l'espace de trois ans, deux millions cinq cents mille francs d'honoraires sans que la cause en soit claire ?

On ne peut éluder la réponse en invoquant le secret de l'instruction : il tient ici du secret de Polichinelle. Un des avocats de Roland Dumas déclarait lui-même, à l'occasion d'entretiens sur le thème « Le juge, le journaliste et le citoyen », que les procès-verbaux sont « imprimés dans le journal alors que leur encre n'a même pas fini de sécher ». Tout récemment, M<sup>me</sup> Deviers-Joncour a écrit que, dans la presse, « les déclarations faites la veille dans le bureau des juges (sont) reprises en totalité et souvent mises en exergue, en ca-

ritères gras, en guise de titre ».

Pourtant, l'avocat est astreint à des obligations déontologiques claires et de plus en plus rigoureuses. Dès sa prestation de serment, il jure d'exercer ses fonctions avec probité. Même si l'on peut y voir quelque hypocrisie, le désintéressement est expressément imposé comme règle professionnelle avec d'autres valeurs comme l'indépendance. Les rapports avec l'argent sont donc encadrés d'obligations contrôlées par le conseil de l'Ordre, chargé de surveiller « les comptabilités ».

La première comptabilité est celle des fonds remis par les clients, obligatoirement déposés sur un compte bancaire commun, dans une Caisse de règlements péuniaires des avocats (Carpa), ouverte dans chaque barreau sous le contrôle de l'Ordre. Créée à Paris en 1937, la Carpa a fait l'objet d'une reconnaissance légale dès 1971 et les réformes successives, dont la dernière est en date de 1996, vont dans le sens d'un contrôle de plus en plus rigoureux. L'objectif premier est d'éviter les détournements de fonds appartenant à des tiers et de garantir au client la représentation immédiate des fonds qui leur sont destinés.

La seconde comptabilité est celle des recettes et dépenses du cabinet. Ses objectifs sont doubles. D'une part, permettre de

remplir des obligations fiscales pour faire face aux prélèvements obligatoires, principalement l'impôt sur le revenu, puis, après le 1<sup>er</sup> avril 1991, la taxe sur la valeur ajoutée. En 1992, le droit interne a transposé une directive européenne de 1991. Les membres du barreau doivent ajouter dans leur facture la date de la prestation outre la « quantité et dénomination précise des services rendus ».

A ce titre, la comptabilité ne

cher les contestations relatives tant au principe qu'au montant des honoraires.

Dans le même souci de transparence, le législateur a créé en 1977 des centres de gestion agréés par l'administration fiscale. En échange d'abattements fiscaux, l'avocat s'engage à une sincérité totale, prohibant pratiquement les règlements d'honoraires en espèces. Le centre contrôle alors la régularité de la comptabilité. Il

contrepartie d'une prestation, un juste prix. Il ne dépend ni de l'inspiration du moment, ni des besoins de l'avocat, ni de son degré de sympathie pour le client. La législation économique récente (1986) oblige l'avocat, comme tout prestataire de services, à avoir un barème de prix et à le communiquer à tout demandeur de services qui souhaite le connaître. Cette indication doit figurer dans la salle d'attente. Le droit professionnel récent (1990) fait du contrat, de l'accord écrit entre l'avocat et son client, le principe de la fixation des honoraires. Encore faut-il noter que l'examen de décisions récentes montre que le juge se reconnaît le droit de revenir sur le contrat s'il conduit à des conditions excessives.

Les excès de l'avocat, les manquements flagrants à ces règles, sont assortis de sanctions qui relèvent de la responsabilité disciplinaire. Elles vont de la sanction de principe (le blâme) jusqu'à la radiation qui interdit définitivement à l'avocat de pratiquer sa profession, les amnisties excluant de façon systématique les atteintes à la probité et à l'honneur. L'interdiction temporaire avec sursis, ou ferme jusqu'à trois ans, donne des possibilités très étendues aux juges disciplinaires. Au premier degré, la décision est prononcée par le conseil de l'Ordre et au deuxième degré par la cour d'ap-

pel composée alors de magistrats professionnels. L'examen des décisions montre une fermeté qui ne se relâche pas.

Elle couvre aussi bien les manquements à la probité dans le domaine privé que dans le domaine professionnel. A titre d'exemple, on peut citer un arrêt de la cour d'appel de Caen, rendu il y a quelques années, qui a confirmé la décision d'un conseil de l'Ordre. Celui-ci prononçait une interdiction de trois ans contre un avocat convaincu d'avoir volé trois bouteilles d'alcool dans un supermarché situé à quelques centaines de kilomètres de son domicile professionnel.

Il appartient exclusivement au bâtonnier, au conseil de l'Ordre ou au parquet général d'apprécier si un avocat doit s'expliquer devant la juridiction disciplinaire. On observera également que la notoriété ne doit être ni une circonstance aggravante ni une circonstance atténuante. En revanche, les élèves avocats qui passent en ce moment une épreuve de déontologie pour obtenir le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) comme les membres des cent quatre-vingt-un barreaux de France qui ont juré de respecter ces règles ne peuvent supporter le doute ou l'approximation.

Yves Avril est avocat.

## Un exemple ? Une interdiction de trois ans contre un avocat convaincu d'avoir volé trois bouteilles d'alcool dans un supermarché. Situé à quelques centaines de kilomètres de son domicile professionnel

laisse place ni à la fantaisie ni aux palinodies. Recettes et dépenses doivent être contenues dans un livre-journal. Les factures doivent être datées, numérotées de façon chronologique et continue. D'autre part, l'avocat doit être clair dans ses relations avec la clientèle. Il lui faut remettre un compte détaillé, affaire par affaire, et pouvoir en justifier à son bâtonnier, compétent pour trans-

mettre à ces nouvelles possibilités.

On comprend vite que, face à ces obligations, le paiement en nature n'a plus sa place.

A ce stade, la conception ancienne de l'honoraire « tribut volontaire et spontané de la reconnaissance du client » a complètement disparu. L'honoraire se définit comme l'équitable

## Pas de pluralité sans débat

Suite de la première page

Certains se voient refuser le bénéfice de la loi Chevènement qui leur accorde le droit au séjour, du fait même d'avoir demandé à bénéficier de la circulaire ! Le réalisme, aujourd'hui, est de faire face au problème, non plus avec des principes, mais avec des solutions. Personne ne propose l'ouverture généralisée des frontières ou la régularisation de tous les sans-papiers. Il ne s'agit ici que de régulariser, par générosité ou par simple réalisme, celles et ceux qui ont déposé une demande en préfecture.

Au nom de la loi du plus fort ? Les rapports de force, ils existent, en politique comme ailleurs. Et je les prends en compte. Mais je crois dur comme fer, même si l'objectif semble marquer le pas en période préélectorale, qu'un des enjeux de la majorité plurielle, c'est de dessiner les contours, dans le travail en commun, la confrontation des points de vue, la réinterrogation de choix anciens, d'une nouvelle culture politique.

Notre gouvernement a su le faire pour sortir de la négociation calamiteuse de l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement), assumer son histoire en Nouvelle-Calédonie comme sur le Chemin des Dames, bâtir les contrats territoriaux d'exploitation - préfiguration de l'agriculture de demain -, inventer les emplois-jeunes, réduire le temps de travail.

Sur d'autres sujets : les sans-papiers, la place de l'automobile, la chasse, les différentes formes de cohabitation, les toniconomies, le temps libre, les mentalités bougent. Il est important que les politiques publiques n'en restent pas à une vision figée des évolutions culturelles et sociales. Et ce n'est pas être arrogant ou donneur de leçons que de dire que les Verts ont une sensibilité particulière, culturelle, générationnelle, sur ces sujets. Elle enrichit toute la gauche plurielle.

Au nom d'une « certaine idée de l'Etat » ? Mais je revendique, moi, au contraire, de parler en conscience, même si cela est parfois difficile, quand j'estime que c'est mon devoir. Si je suis un jour entré en politique, c'était pour dénoncer des situations qui me révoltent. Je devrais, après tant d'années d'engagements, y renoncer ? Les ministres seraient-ils les seuls dans ce pays à ne pas devoir rendre compte à leur propre conscience ?

Donc je parle et, pis encore, il m'arrive de me reprocher d'être muette et de ne pas savoir apporter de réponses suffisantes à toutes les situations. La pluralité ne doit pas être vécue comme un handicap mais comme un atout. Nos concitoyens savent que nos sociétés sont entrées dans une phase de mutation : la gestion des affaires publiques devient forcément complexe. Toute décision doit prendre en compte des logiques parfois contradictoires : des individus et du collectif, du marché et de l'Etat, du consommateur, du citoyen et du contribuable, de l'enracinement et

de la mobilité. Un vrai consensus se noue donc inévitablement de débats, pas d'arguments d'autorité ou de postures convenues. La majorité plurielle, ce n'est pas le plus petit dénominateur commun, ce ne sont pas les concessions lâchées ici ou là, ce n'est pas la moyenne des positions de départ : c'est l'enrichissement des points de vue et la recherche de solutions nouvelles. Ainsi, la pluralité n'est pas seulement une simple donnée de l'équation de départ : elle permet d'être plus inventif, d'aller plus loin.

C'est pourquoi les questions auxquelles nous sommes affrontés aujourd'hui appellent une méthode dynamique d'élaboration concertée au sein de la majorité : l'aventure des systèmes de retraite, l'équilibre de l'assurance-maladie, la future loi-bakal sur les 35 heures, le soutien au tiers-secteur d'économie solidaire, la diversification énergétique, la fiscalité des pollutions, la politique des transports, la parité hommes-femmes - pour ne citer que ceux-là -, tous ces sujets méritent l'installation

**Ce n'est pas être arrogant ou donneur de leçons que de dire que les Verts ont une sensibilité particulière sur divers sujets. Elle enrichit toute la gauche plurielle**

d'un cadre de discussion entre socialistes, Verts et communistes.

Mais un simple face-à-face entre partis politiques ne suffit pas à prendre en compte la diversité de notre société. C'est quand le gouvernement sait associer à sa réflexion et à ses décisions les acteurs de notre société qu'il est le mieux à même de répondre à ses aspirations et de s'inscrire dans une dynamique. Le processus de réduction concertée du temps de travail illustre la pertinence de cette démarche. C'est, au contraire, quand il a voulu aller trop vite et faire cavalier seul - même avec la meilleure volonté du monde - qu'il s'est heurté à des refus, des empêchements, des résistances et s'est retrouvé enfoncé dans une guerre statique de positions.

Je souhaite donc qu'un déplaçage d'être modéré - ou de modérer - quand une parole divergente s'exprime se substitue le plaisir d'une convivialité fondée sur des débats plus serins. Ainsi trouverons-nous la capacité de nous installer dans la durée et de préparer ensemble les échéances qui nous attendent.

Dominique Veyret



## Nouvelle imprimante • photocopieur • scanner • HP LaserJet personnelle : ne perdez plus votre temps.

Vous avez des documents urgents à sortir et un délai à respecter. Un seul problème. Tout le monde est dans le même cas que vous. Pourquoi ne pas éviter la queue grâce à la nouvelle imprimante • photocopieur • scanner • HP LaserJet 1100A personnelle ? Suffisamment petite pour tenir sur un bureau, elle peut fournir des documents professionnels de grande qualité et les imprime à la vitesse de 8 pages par minute. De plus, vous pouvez numériser vos documents pour les envoyer directement par courrier électronique, par télécopie ou tout simplement les archiver sur votre PC :

difficile de faire plus simple ! A partir de 3690 FF TTC. Qui peut en faire autant ? Si vous êtes intéressé uniquement par la fonction imprimante, HP vous propose la HP LaserJet 1100 à partir de 2990 FF TTC. Elle fonctionne avec la toute dernière technologie HP JetPrint, qui vous permet de rajouter les fonctions scanner et photocopieur quand vous le souhaitez. Enfin, il existe la HP LaserJet 3100 Tout-en-Un, qui imprime, télécopie, photocopie et numérise pour 5990 FF TTC. Avec un tel choix, une seule chose à faire : prendre votre voiture et filer chez votre revendeur HP le plus proche.



HP LASERJET 1100A IMPRIMANTE • PHOTOCOPIEUR • SCANNER

Prix conseillés au 11/01/98. Pour plus d'information sur la gamme des produits et consommables HP, visitez notre site : www.france.hp.com

**HEWLETT PACKARD**  
Expanding Possibilities  
HP Et tout devient possible

## ENTREPRISES

LE MONDE / VENDREDI 20 NOVEMBRE 1998

**ASSURANCE** Montré en exemple pour sa croissance ininterrompue pendant vingt ans, sa place de numéro un mondial et sa réussite aux Etats-Unis et dans le Pacifique, AXA traverse au-

jourd'hui une crise de croissance. ● LE GROUPE dirigé par Claude Bébéar a subi lors des derniers mois plusieurs revers en Europe et en Australie. ● L'ARRIVÉE en force sur son marché

domestique de son grand rival allemand, Allianz, qui a repris les AGF, faisant passer AXA au deuxième rang européen. ● LE CONFLIT larvé en France avec le réseau des agents gé-

néraux souligne les difficultés de la fusion des équipes AXA et UAP. ● LE CHIFFRE D'AFFAIRES du groupe a baissé en France au cours des neuf premiers mois de l'année. ● BIEN DÉCIDÉ

à contrer Allianz, AXA veut prendre une part active à la privatisation à venir du Lyonnais et oublier le discours critique tenu depuis des années sur la bancassurance.

## Confronté en Europe à l'offensive d'Allianz, AXA cherche une riposte

L'assureur français, numéro un mondial et deuxième européen, a subi plusieurs revers au cours des derniers mois. Sa volonté de participer activement à la privatisation du Crédit lyonnais souligne son intention de contrer son grand rival allemand

AXA, le numéro un mondial et deuxième européen de l'assurance, dont la réussite était montrée en exemple, serait-il en train de perdre de sa superbe ? Dans le match qui l'oppose sur le Vieux Continent à deux de ses principaux concurrents, l'italien Generali et l'allemand Allianz, il vient d'essuyer plusieurs revers. La stratégie du groupe dirigé par Claude Bébéar suscite un scepticisme croissant de la communauté financière. Il est alimenté à la fois par l'intérêt soudain d'AXA pour le Crédit lyonnais, les interrogations sur la stratégie de bancassurance

en Europe, une conjoncture du secteur moins favorable et le conflit avec les agents généraux en France.

Alors que les dirigeants d'AXA ne cessent de dénoncer le protectionnisme allemand, l'italien Generali apporte un démenti à cette accusation en annonçant un accord avec la banque allemande Commerzbank, qui passe par des participations croisées (Le Monde du 11 novembre). La Commerzbank sera notamment le partenaire bancaire exclusif du troisième assureur allemand AMB, filiale de Generali rachetée en 1997

aux AGF. Avec cette opération, Generali, toujours fidèle à sa stratégie de miser sur les réseaux bancaires pour augmenter sa capacité de distribution, a remporté une manche face à AXA, tout en empiétant sur le terrain de chasse d'Allianz.

Au-delà, certains estiment qu'AXA, après avoir réalisé son coup de maître en mettant la main sur l'UAP, ce qui lui a permis de se hisser au premier rang sur le Vieux Continent, a très mal digéré le fait qu'Allianz, son grand rival, le détrône à nouveau sur le podium européen. Lors du lancement de l'OPA de Generali sur les AGF, en octobre 1997, puis de la riposte d'Allianz, AXA avait clairement soutenu l'assureur italien. Ce revers a contribué à faire oublier l'euphorie du mariage avec l'UAP.

D'autant plus que le groupe doit aujourd'hui gérer la période difficile de la fusion. C'est le moment dit de « bascule informatique », qui consiste à unifier les systèmes et le lancement de produits communs. C'est ce qui a d'ailleurs constitué la principale cause d'opposition entre les agents généraux, le premier réseau de distribution, et la compagnie. Ce conflit, qui dure depuis cet été, commence à peser sur l'activité. « AXA se montre trop arrogant, à l'égard de ses agents, de ses concurrents et de ses salariés », constate-on non sans amertume parmi les agents généraux.

### Les dix premiers européens

CHIFFRE D'AFFAIRES 1997 DES PLUS IMPORTANTES COMPAGNIES D'ASSURANCE EN EUROPE en millions d'écus

Compagnie	Chiffre d'affaires 1997 (millions d'écus)
ALLIANZ (Allemagne) + AGF	30 227
AXA-UAP (France)	27 000
GENERALI (Italie) + AMB + GPA	26 064
ZÜRICH (Suisse) + BAT	22 000
CNP (France)	16 755
WINTERTHUR (Suisse)	16 000
ROYAL SUN ALLIANCE (R.-U.)	16 000
PRUDENTIAL (R.-U.)	15 913
ING (Pays-Bas)	14 185
COMMERCIAL UNION (R.-U.)	13 700

Le chiffre d'affaires consolidé d'AXA est resté stable à 271,5 milliards de francs sur neuf mois et a progressé de 4,8% à données constantes.

Le réseau d'agents Axa-UAP, qui compte 4 400 personnes (dont 1 400 agents ex-UAP), est le premier en France. Jean-Luc Bertozzi, directeur général d'AXA Assurances, affirme qu'aujourd'hui la direction a renoué le dialogue. « Même si le rythme peut sembler rapide aux agents, cette fusion doit être menée tambour battant et l'objectif est d'en être sorti à la mi-1999. » Pour Gérard Lebègue, président d'Arcades, syndicat d'agents généraux UAR, « la porte est maintenant entrouverte avec un

général d'AXA. Or « la privatisation du Lyonnais pourrait faire bouger les choses », poursuit-il.

AXA se plaît aussi à mettre en avant son partenariat industriel avec le Lyonnais pour l'assurance des prêts immobiliers, et a commencé à explorer des pistes de coopération avec la direction générale de la banque. La bancassurance a toujours été un « mode de distribution complémentaire », explique aujourd'hui M. de La Martinière. Le terrain est déjà occupé par Allianz, qui distribue ses produits d'assurance-dommages aux guichets du Lyonnais depuis quatre ans. Cela étant, ce serait surtout pour AXA le moyen de contrer Allianz.

### OPPORTUNITÉ

L'assureur français entend ne pas sortir de ses métiers, l'assurance et la gestion d'actifs, et n'a jamais envisagé de prise de contrôle du Crédit lyonnais. « Nous ne voulons pas porter dans nos bilans des risques bancaires trop concentrés, alors que nous nous efforçons en assurance de répartir nos risques », souligne M. de La Martinière. Via Equilibre, sa filiale aux Etats-Unis, AXA contrôle pourtant la banque d'affaires américaine Donaldson Lufkin & Jefferies (DLJ).

Autre explication avancée par AXA pour justifier son soudain intérêt pour le Lyonnais: il faut être fort sur son marché domestique. Dans ce contexte, l'élargissement des circuits de distribution avec notamment les guichets bancaires constitue une opportunité. Mais l'expérience de vente de produits d'assurances aux guichets de la BNF héritée de l'UAP n'a pas vraiment été concluante. Reste à savoir si AXA a vraiment les moyens et si l'enjeu de la bataille du Lyonnais en vaut la chandelle. En tout cas, Allianz, avec près de 83 milliards de marks (295 milliards de francs) de réserves cachées fin 1997, dispose d'une force de frappe qui en fait rêver plus d'un.

Pascal Santi

### Le chiffre d'affaires du secteur a baissé en France

Le marché de l'assurance s'effrite petit à petit en France. AXA a vu ses primes fléchir de 4,1%, à 45 milliards de francs, sur les neuf premiers mois de l'année, mais la performance est bien supérieure à celle du reste du marché, qui a connu un repli de 12%. En assurance-dommages, le chiffre d'affaires d'AXA a baissé de 1,4% à 21,5 milliards sur la même période. Les cotisations des agents d'AXA-UAP fléchissent de 1%. Le marché lui-même continue de s'effriter en assurance-dommages, en accusant une baisse de 0,4% sur les neuf premiers mois de l'année, après avoir baissé de quelque 1% à 145,2 milliards de francs en 1997. Et cette baisse va se poursuivre en 1999, prévoit la profession, ce qui engendre une concurrence de plus en plus vive entre les différents acteurs. Les agents généraux sont ceux qui souffrent le plus, avec une part de marché en assurance-dommages qui s'est réduite de 47% en 1990 à 38,9% en 1996 et 36,8% en 1997, et cette baisse se poursuit.

### Des dirigeants français riches grâce aux stock-options

LES PATRONS français ne sont pas à plaindre: tout comme leurs homologues américains, ils peuvent faire fortune. C'est ce que montre une enquête du magazine L'Expansion, publiée jeudi 19 novembre. Elle lève un coin de voile sur un avantage important dont bénéficient de plus en plus de cadres de haut niveau: les stock-options. Cette technique financière, courante et largement admise aux Etats-Unis, encore discutée en France, consiste à donner aux salariés la possibilité d'acheter à une date donnée des actions de leur entreprise à un prix défini à l'avance. Lorsque le dirigeant « lève » son option, c'est-à-dire achète les actions au prix prédéfini, il peut les revendre simultanément en Bourse. Si leur cours a progressé, il encaisse une confortable plus-value.

En analysant les rapports annuels des sociétés qui composent l'indice CAC 40, L'Expansion

a calculé que, si tous les bénéficiaires de stock-options choisissaient de prendre leur plus-value aujourd'hui, ils se partageraient 28,6 milliards de francs. Avant la crise financière, ce montant aurait été supérieur à 40 milliards. Les seuls cadres d'Alcatel ont, dans l'intervalle, perdu 3 milliards de francs!

L'enquête classe les sociétés où les plus-values potentielles sont les plus importantes. Un groupe arrive loin devant tous les autres: la société de services informatiques Cap Gemini - que vient de rejoindre, en tant que directeur des ressources humaines, Jean-Michel Rale, le conseiller social de Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie. Viennent ensuite AXA, Vivendi (ex-Générale des eaux), L'Oréal et Suez-Lyonnais.

L'assureur AXA est le groupe le plus généreux avec ses dirigeants, ou plutôt avec trente-

six d'entre eux, triés sur le volet: en moyenne, ils peuvent compter sur une plus-value potentielle de plus de 66 millions de francs chacun. Chez L'Oréal, trente-quatre dirigeants ont chacun en moyenne une plus-value de 58 millions. Au sein du groupe Vivendi, quarante cadres peuvent tabler sur 40 millions de francs. Sodexo Alliance, LVMH ou Promodès ont choisi de récompenser une brochette plus large de dirigeants: de 52 à 86.

Les entreprises de croissance, notamment celles spécialisées dans la haute technologie, sont friandes de stock-options, relève l'enquête. De manière générale, de plus en plus de sociétés s'y convertissent. Leurs actionnaires sont très favorables à cette pratique... pour peu qu'elle soit transparente et connue de tous.

Sophie Fay

### La Bourse de Paris reprend l'initiative face à Londres et Francfort

A L'APPROCHE de l'euro, le jeu d'alliances auquel se livrent les places financières européennes continue. Cherchant à reprendre l'initiative face à l'axe formé par les Bourses de Londres et de Francfort, la Société des Bourses françaises (SBF) a annoncé, jeudi 19 novembre, qu'elle organisera à Paris, vendredi 27 novembre, une réunion des présidents de neuf Bourses européennes « pour avancer dans leur objectif commun de fonder un marché paneuropéen des actions. » « La SBF-Bourse de Paris a décidé d'inviter les présidents des Bourses d'Amsterdam, Bruxelles, Francfort, Londres, Milan, Madrid, Stockholm et Zurich », poursuit le communiqué. « Les discussions porteront sur la définition d'un processus visant à préciser les étapes et les condi-

tions nécessaires à la création d'un marché paneuropéen des actions fédérateur et compétitif. »

La rumeur voulait que la Bourse parisienne annonce, dans les tout prochains jours, son ralliement au pôle Londres-Francfort, l'Exchange Alliance Board. Selon certains observateurs, Paris cherche à profiter des difficultés rencontrées dans le rapprochement des Bourses britannique et allemande. Alors que ces deux places avaient annoncé, en juillet, leur intention d'offrir, à partir du 4 janvier 1999, une plate-forme de cotation commune pour leurs principales valeurs, le projet a pris du retard. Début novembre, les deux alliés ont présenté à leurs opérateurs la « première phase » de leur rapprochement, qui permettra aux courtiers de

chacune des places d'avoir accès à l'autre Bourse. L'établissement d'une véritable plate-forme commune a été repoussée à l'an 2000.

« L'alliance entre Londres et Francfort est plus un concept qu'une réalité. La réunion organisée à Paris permettra de passer d'un dialogue bipolaire à une discussion multipolaire », explique Jean-François Théodore, président de la SBF. D'autres analystes se montrent plus sceptiques sur les résultats de la rencontre parisienne du 27 novembre. Ils estiment que celle-ci est avant tout destinée à permettre aux dirigeants du marché français de sauver la face. Selon eux, elle ne changera rien dans les faits: le ralliement progressif de toutes les Bourses euro-

péennes à l'alliance Londres-Francfort. C'est d'ailleurs ce qu'a annoncé, mercredi 18 novembre, la Bourse de Madrid. L'accord prévoit que la Bourse espagnole disposera d'un siège au conseil d'administration de l'Exchange Alliance Board. « Nous sommes ravis », a déclaré un porte-parole du London Stock Exchange, « nous souhaitons accueillir toutes les autres Bourses qui partagent notre vision stratégique. » Septième capitalisation d'Europe, avec 264 milliards de dollars (1480 milliards de francs), les Bourses espagnole (Madrid mais aussi Barcelone, Valence et Bilbao) occupent le quatrième rang européen et le neuvième mondial en termes de volume d'activité.

Pierre-Antoine Dellhommais

LEVENEMENT THEATRAL DE L'ANNEE 1999

PHILIPPE HERSEN

GÉRARD DEPARDIEU

90 EXCEPTIONNELLES A PARTIR DU 13 JANVIER 99

LES PORTES DU CIEL

JACQUES ATTALI

WILLIAM HILLEL

JEAN-MICHEL DUPUIS

JEAN-MARIE WINLING

BARBARA SCHULZ

THEATRE DE PARIS

Europe

RESERVATION: 01 48 74 25 37

THEATRE FNAC VIRGIN AGENCES

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

مكتبة من الجزائر

(Publicité)

LE MONDE / VENDREDI 20 NOVEMBRE 1998 / 35



**VIRGINIE**  
ACTIONNAIRE DE FRANCE TÉLÉCOM  
DEPUIS UN AN

“ Il y a un an, quand mon banquier m'a conseillé d'en prendre, ça m'a tout de suite semblé évident ! France Télécom, ça fait partie de notre vie quotidienne, on a la preuve tous les jours que c'est une valeur d'avenir. Avec le boom des téléphones mobiles, ils sont numéro 1. Mon seul regret, c'est de n'avoir pas pu obtenir, à l'époque, le nombre d'actions que je voulais. ”

**PHILIPPE**  
ACTIONNAIRE DE FRANCE TÉLÉCOM  
DANS UNE SEMAINE

“ Evidemment que c'était une bonne idée de devenir actionnaire de son téléphone ! Seulement moi, j'ai un peu manqué de réflexe quand ça s'est présenté... depuis, j'ai eu largement la preuve que j'avais eu tort ! C'est un secteur en pleine croissance et ils ont une stratégie de développement à l'international très bien pensée. Autrement dit, j'ai raté le coche mais je ne le raterai pas cette fois ! ”

FRANCE TÉLÉCOM OUVRE À NOUVEAU SON CAPITAL

**Vous n'avez plus que 5 jours  
pour réserver.**

Si vous profitez de cette nouvelle ouverture de capital pour réserver vos actions, vous êtes sûr d'être au moins deux fois mieux servi. Et bien sûr vous bénéficierez des conditions privilégiées réservées aux particuliers. Vous obtiendrez notamment une réduction sur le dernier cours de clôture de l'action connu lors de la fixation du prix de l'Offre à Prix Ouvert. Pour connaître le montant minimal de cette réduction fixé par le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, appelez le 10 10 ou contactez votre banque, Caisse d'Épargne, La Poste, le Trésor public ou une société de bourse.

Renseignez-vous en appelant le  
**10 10**  
appel gratuit 24h sur 24

L'an 2000, c'est vous, c'est nous.



\* Ou le 0 800 05 10 10 (appel gratuit) ou par Minitel 3614 code 1010FT (0,12 F la connexion puis 0,37 F la minute en France Métropolitaine) ou sur Internet <http://www.1010.francetelecom.fr>  
Un document de référence enregistré et une note d'opération préliminaire visée par la CCF sont disponibles, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier, de France Télécom ou du 10 10.

# Téfal, en grève, s'inquiète des intentions de SEB

## Le personnel réclame une hausse des salaires et s'interroge sur la stratégie de la maison-mère

**ANNECY (Haute-Savoie)**  
de notre correspondant  
Téfal vit depuis mardi 17 novembre l'un des conflits les plus suivis de son histoire. La grève paralyse le site principal de Rumilly (Haute-Savoie), qui emploie 2 567 salariés. Elle s'est étendue aux usines de Dampierre (Jura) et Tournus (Saône-et-Loire) qui comptent chacune 200 personnes. En Haute-Savoie, le mouvement mobilise 90 % des personnels de production, qui fabriquent les célèbres poêles et casseroles anti-adhésives. Mercredi 18 novembre, 2 000 personnes ont manifesté à Rumilly à l'appel de la CGT, majoritaire, et de la CFDT. Par solidarité, de nombreux commerçants ont baissé leurs rideaux. Trois entreprises assurent la prospérité de cette ville de 11 000 habitants : Téfal, Salomon (1 100 salariés) et Nestlé (300 salariés).

Les grévistes réclament une augmentation de salaire générale de 500 francs, un treizième mois au lieu de la prime de fin d'année, le passage de 38 h 30 à 32 heures sans baisse de salaire. Enfin, ils souhaitent conserver leur contrat de participation aux bénéfices de Téfal voué à s'allier sur celui de SEB, la maison-mère, au 1<sup>er</sup> janvier 2000. Or la participation Téfal correspond à quatre mois de salaire, celle de SEB à deux semaines.

Le directeur général de Téfal, Jean-Yves Decroix, se réjouit que les salariés aient pu bénéficier de « participations liées aux très bons résultats ». Mais, pour lui, « Téfal appartient à un groupe qui subit de plein fouet l'environnement économique mondial. Une solidarité doit donc s'établir en son sein ». L'entreprise haut-savoyarde reste le fleuron du groupe. En 1997, elle affi-

chait un résultat net de 187 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 3,23 milliards.

L'inquiétude du personnel porte, en fait, sur la stratégie de SEB. Le secrétaire de la CGT, Jean-Louis Pertout, explique ainsi une grève aussi massive : « Les salariés de Téfal en ont ras-le-bol d'être commandés depuis le siège de SEB à Ecully (Rhône) ». Pour débloquer la situation, le syndicaliste attend « la preuve qu'à Rumilly il subsiste un vrai pouvoir de décisions ».

### RECENTRAGE CONTESTÉ

La CGT conteste le recentrage de Téfal sur ses activités traditionnelles (ustensiles à revêtement anti-adhésif) au détriment des nouveaux produits (pesage, domotique...). Le syndicat redoute des délocalisations vers les usines du groupe aux Etats-Unis, au Brésil, en Colombie, au Venezuela ou au Mexique, qui entraîneraient des suppressions d'emplois à Rumilly. Une crainte attisée par la fermeture récente de deux sites SEB dans les Vosges, avec un plan social de 220 suppressions de postes.

A Rumilly, les salariés regrettent l'audace industrielle de deux anciens PDG visionnaires de Téfal, Henri-Charles Digeon et surtout Paul Rivier, qui avait lancé les derniers produits-phares de la marque : fours, balances, appareils à racleuse... Sous sa direction, Téfal avait atteint son effectif actuel alors que SEB souhaitait le plafonner à 1 000 salariés. Rappelé au siège il y a trois ans, M. Rivier a contribué au sauvetage de deux autres marques du groupe : Calor et Rowenta.

Christophe Vincent

# A l'image des télécoms, l'eau devrait être soumise à une autorité de régulation

## Le Haut Conseil du secteur public a adressé une recommandation en ce sens

Le Haut Conseil du secteur public, jeudi 19 novembre, un rapport sur les entreprises publiques à réseaux. Confrontées à l'arrivée des

nouvelles technologies et à l'ouverture à la concurrence, celles-ci sont condamnées à s'adapter. Elles doivent être mises en situation

d'égalité avec leurs concurrents privés. Il demande que l'eau soit soumise au même contrôle que l'électricité et les télécommunications.

RANIMÉ depuis un an par Lionel Jospin après une longue période de sommeil, le Haut Conseil du secteur public a décidé de frapper fort. Son rapport, qui a été remis au premier ministre et devait être rendu public jeudi 19 novembre, propose une rénovation complète du cadre juridique et réglementaire de tous les services publics en réseaux - EDF, GDF, Poste, SNCF mais aussi services de l'eau.

Le thème s'imposait aux yeux du Haut Conseil, qui réunit parlementaires, syndicats, administration, personnalités extérieures, au moment où les directives européennes sur l'ouverture des services publics se multiplient.

« La mutation du secteur énergétique français ne sera complète et équitable que si elle va de pair avec une régulation avisée du secteur de l'eau et de l'assainissement »

Refusant de continuer à accepter les évolutions dos au mur, il a jugé qu'il était temps de tout remettre à plat et de se faire une doctrine sur l'évolution des services publics. « Mieux vaut agir que subir. Alors que les échéances se précisent, il existe un formidable écart entre

l'état des mutations juridiques et économiques engagées, connues des seuls spécialistes, et la perception qu'en a l'opinion publique », constate Dominique Baert, président du Haut Conseil du secteur public et député (PS) du Nord.

Nationalisés pour la plupart en 1946, les services publics français ont à répondre à un double défi. L'apparition de nouvelles technologies à des coûts compétitifs battent en brèche leur monopole, qui jusqu'alors semblait naturel. Dans le même temps, la mondialisation des échanges casse les frontières des territoires, la constitution du marché unique européen accélérant encore les évolutions et l'ouverture à la concurrence.

Face à ces mutations, « les monopoles publics ne peuvent que s'adapter aux nouvelles conditions », dit le rapport. Des premiers pas ont été faits avec le mouvement de dissociation des infrastructures et des services, à l'image de la création de Réseau ferré de France. D'autres adaptations doivent suivre. Soulignant l'incohérence des missions demandées aux services publics, le Haut Conseil prône une refonte complète du statut juridique des entreprises publiques à réseaux, ce dernier conduisant, selon lui, à « une irresponsabilité financière de fait », à « un mauvais contrôle des instances dirigeantes » et à « une difficulté à nouer des partenariats ». A l'avenir, les statuts des personnels, comme cela s'est fait à France Télécom, ne peuvent qu'évoluer, assure le rapport, « le maintien d'un statut particulier tendant à ne plus trouver sa pleine justification que pour les activités touchant au monopole naturel des infrastructures ou au monopole légal de leur régula-

tion ». De même, la question des retraites, qui plombe les comptes des entreprises publiques, devra être réglée par le gouvernement.

Mais en parallèle, les entreprises publiques, comme EDF ou GDF doivent retrouver une liberté de gestion, de diversification d'activité et d'internationalisation qu'elles n'ont pas pour l'instant, alors que leurs concurrents privés, notamment Vivendi et Suez-Lyonnais des eaux, en disposent. « Il serait

des services publics peut être un bien, elle doit se faire de façon équilibrée et concerner tous les services. « La mutation du secteur énergétique français ne sera complète et équitable que si elle va de pair avec une régulation avisée du secteur de l'eau et de l'assainissement », souligne-t-il. « A situation comparable, traitement comparable. L'Europe et la France en particulier auraient tout à gagner à la mise en place d'une vraie régulation

### Davantage de liberté pour EDF

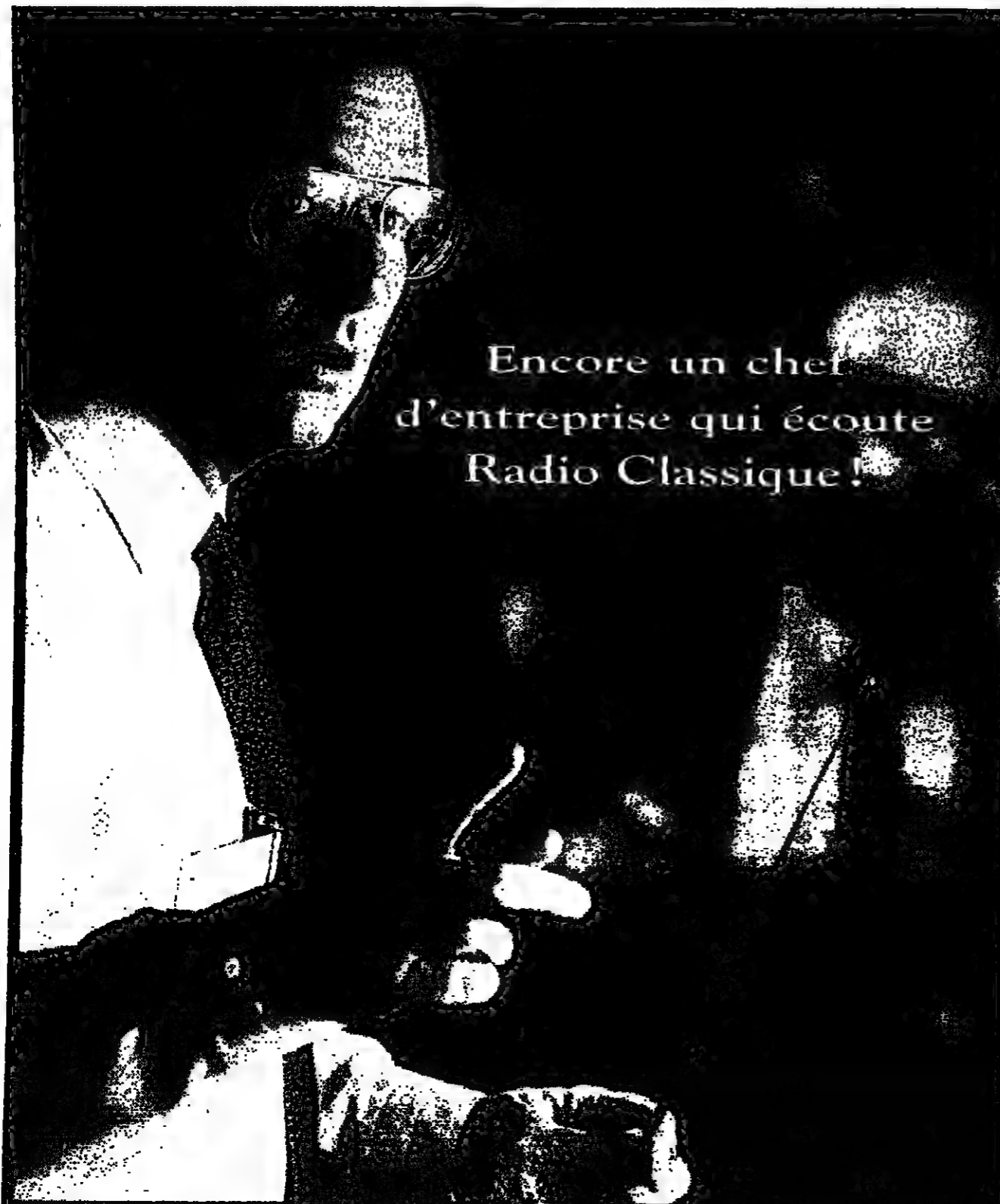
« Christian Pierret a annoncé qu'il allait mettre fin au mécanisme actuel de rachat, par EDF, de l'électricité produite par cogénération », a indiqué, mercredi 18 novembre, la CFDT à l'issue d'une réunion entre le secrétaire d'Etat à l'Industrie et les cinq organisations syndicales pour évoquer le projet de loi sur l'électricité. L'ensemble des partenaires sociaux demandait depuis longtemps la suppression de ce mécanisme, l'assimilant à « des subventions coûteuses et inutiles », puisqu'EDF est obligé de racheter avec une surprime le courant produit par ces installations fournissant de la chaleur et de l'électricité. Compte tenu des projets en cours, d'une puissance globale de 3 000 mégawatts d'ici l'an 2000, le surcoût annuel pour l'entreprise publique est estimé à 3 milliards de francs. Le mécanisme actuel devrait s'arrêter à la fin de l'année. De nouvelles négociations débuteront en 1999, écartant les grosses unités. Seuls resteraient dans le nouveau système et à de nouvelles conditions les petites installations.

pour le moins paradoxal que ces entreprises publiques soient bridées dans leur expansion, au moment même où des groupes, qui tirent leur puissance financière d'une rente procurée par une activité non moins monopolistique et à la tarification souvent mal contrôlée (Eau), s'approprient à partir de l'assaut des marchés électriques et gazier », écrit le Haut Conseil.

Allant plus loin, celui-ci rappelle que, si l'ouverture à la concurrence

du secteur de l'eau », affirme M. Baert, qui rappelle que, entre 1990 et 1997, le prix de l'électricité a augmenté de 6,9 %, ceux des télécommunications ont baissé de 6,6 %, mais ceux de l'eau ont progressé de 64,5 %. Pour lui, toutefois, une autorité de régulation ne sera rien si elle n'est pas dotée de capacités d'expertise et de moyens de contrôle.

Martine Orange



Encore un chef d'entreprise qui écoute Radio Classique!

Certains comportements observés chez de nombreux chefs d'entreprise permettent d'affirmer qu'ils écoutent régulièrement Radio Classique. Une belle autorité dans le geste, un point de vue éclairé sur l'économie. Et cette sérénité que l'on remarque chez ceux qui satisfont leur passion sans renoncer à l'information. Aucun doute, ils sont sur la même longueur d'onde :

- Aix-en-Provence 100.9 • Alençon 88.7 • Amiens 101.4 • Antibes 102.7 • Apt 92.1 • Arcachon 107.1 • Avignon 99.4 • Bastia 93.1 • Beauvais 107.0 • Bordeaux 92.2 • Bourg-en-Bresse 97.2 • Bourges 95.9 • Brest 106.6 • Caen 90.4 • Cannes 102.7 • Carcassonne 106.7 • Chambéry 91.0 • Chateauroux 90.2 • Clermont-Ferrand 92.6 • Courchevel 102.9 • Deauville 93.7 • Dieppe 90.0 • Dijon 105.8 • Evreux 90.8 • Gap 88.9 • Grasse 102.7 • Grenoble 102.4 • Laval 101.1 • Le Havre 93.7 • Le Mans 101.0 • Lille 88.2 • Limoges 95.9 • Lorient 95.0 • Lyon 96.5 • Mantes-la-Jolie 95.7 • Marseille 100.9 • Menton 102.9 • Monaco 102.9 • Montpellier 107.3 • Nancy 88.2 • Narbonne 93.4 • Nice 102.7 • Niort 104.2 • Orléans 92.9 • Paris-Île-de-France 101.1 • Pau 107.2 • Poitiers 107.1 • Quimper 101.6 • Roanne 91.5 • Roubaix 88.2 • Rouen 106.1 • Saint-Etienne 95.1 • Saint-Tropez 102.7 • Saintes 92.0 • Toulon 103.3 • Toulouse 103.1 • Tourcoing 86.2 • Tours 102.3 • Troyes 106.4 • Valence 106.4 • Valenciennes 85.3 • Vichy 91.0



En mesure de vous informer

# Toyota croit aux vertus des cadres français

Le constructeur japonais est allé chercher chez Renault un des dirigeants de son usine de Orléans (France)

« Toyota croit aux vertus des cadres français », affirme le constructeur japonais. C'est ce qu'a démontré la décision de la firme de recruter un des dirigeants de son usine de Orléans (France) pour occuper un poste de responsabilité au sein de son siège social à Tokyo.

Le constructeur japonais a recruté un cadre français pour occuper un poste de responsabilité au sein de son siège social à Tokyo. Il s'agit de M. [Nom], qui a travaillé pendant plusieurs années chez Renault à Orléans. M. [Nom] a été nommé directeur adjoint de la production à l'usine de Orléans.

« Toyota croit aux vertus des cadres français », affirme le constructeur japonais. C'est ce qu'a démontré la décision de la firme de recruter un des dirigeants de son usine de Orléans (France) pour occuper un poste de responsabilité au sein de son siège social à Tokyo.

# Gipea préfère l'esprit à la lettre de la loi Aubry

DEMANDEZ à Gipea ce qu'il pense de la loi Aubry... Le directeur général de Gipea, M. [Nom], a déclaré que la loi Aubry n'est pas une solution à long terme. Il a souligné que la loi Aubry est une mesure temporaire qui ne résout pas les problèmes de fond de la France.

« Gipea préfère l'esprit à la lettre de la loi Aubry », affirme M. [Nom]. « Nous sommes convaincus que la seule solution à long terme est de créer un environnement économique favorable à l'investissement et à l'innovation. »

Le directeur général de Gipea, M. [Nom], a déclaré que la loi Aubry n'est pas une solution à long terme. Il a souligné que la loi Aubry est une mesure temporaire qui ne résout pas les problèmes de fond de la France.

Un mandarin de la finance nipponne préoccupé par l'euro

TOKYO de notre correspondant

Ancien vice-ministre des finances et actuellement conseiller spécial du premier ministre Obuchi pour les affaires économiques et président de l'Institut monétaire international, après avoir été, entre-temps, à la tête de la Banque de Tokyo, Toyoo Gyohten est l'un des « mandarins » de la finance nipponne et l'une des personnalités japonaises les plus écoutées de la communauté financière internationale.

Refusant de s'aventurer dans des estimations chiffrées et laissant à d'autres le soin de jouer les « prophètes », M. Gyohten pense que la croissance de l'économie japonaise « devrait redevenir positive » en 1999. Mais l'euro le préoccupe. « L'euro est à la fois une source d'espoir et un sujet de préoccupation pour le Japon », a-t-il déclaré, le 10 novembre, en s'adressant aux membres du Club de la presse étrangère de Tokyo.

« La monnaie européenne peut contribuer à la stabilité globale du système financier international mais elle peut aussi rendre les Européens trop confiants en eux-mêmes et les inciter à se reposer sur un eurocentrisme qui serait l'ombrage d'une sorte de régionalisation du globalisme : un bloc dollar, un bloc euro. Le Japon serait pris en étau entre ces deux blocs, précisément à un moment où il est confronté à des difficultés économiques. Il y a

là un enjeu de survie crucial pour le Japon », estime M. Gyohten. D'autant plus peut-être qu'il faudra du temps avant que l'on puisse dire que la crise de la finance internationale est derrière nous.

M. Gyohten voit dans le « champ de mines financier » actuel (Asie du Sud-Est ppis du Nord-Est, Russie, Brésil...) des raisons qui tiennent à une globalisation des marchés et de l'inflation qui a contribué, par la simultanéité des deux phénomènes, à l'enchaînement de crises, différentes par leurs causes et leur nature, qui n'ont pu être maîtrisées.

« UNE SITUATION PARADOXALE »

« Finalement qu'est-ce qu'est que le marché ? Ce sont des millions de personnes qui réagissent à un torrent d'informations, valables ou erronées, et anticipent la réaction qu'elles vont susciter indépendamment des conditions réelles d'une économie donnée. Et le plus sérieux problème de ces mouvements est que personne n'est responsable. (...) La vraie question que nous pose cette succession de crises est de savoir comment ne pas se trouver sans défense vis-à-vis d'un marché qui, après tout, est notre propre création ».

Dans le cas japonais, la crise des banques est assurément au cœur du problème, estime M. Gyohten. « Elle est surtout le facteur essentiel dans l'appréciation négative du

Japon par les marchés. Certains industriels japonais pensent que nos portenaies ont une vision trop critique et pessimiste de l'économie japonaise. Peut-être. Mais il faut que nous agissions en fonction de cette perception, qu'elle soit juste ou excessive. (...) Sans doute des banques sont-elles en meilleure situation que d'autres, poursuit-il. Mais aucune d'entre elles n'est assurée que sa situation sera prise en compte indépendamment du système bancaire dans son ensemble par les analystes financiers qui perçoivent celui-ci globalement en difficulté et affaibli. Nous devons agir de concert afin de rendre l'ensemble plus sain et compétitif ».

Une crise de confiance ou de crédibilité qui se pose au Japon même. « Les mesures fiscales [réduction des impôts] seront inopérantes si elles ne constituent pas un signe d'espoir dans le futur, un signe qui redonne confiance aux consommateurs, comme l'on montré les échecs du passé, poursuit M. Gyohten. Quand une économie est dans un état d'anémie, comme c'est le cas au Japon, rétablir la confiance est crucial. Nous sommes dans une situation paradoxale : une pénurie de crédit d'un côté et un excès de liquidités dans le secteur privé de l'autre. Mais tant que le malaise demeure, personne ne veut prendre de risques ».

Philippe Pons

Toyota croit aux vertus des cadres français

Le constructeur japonais est allé chercher chez Renault l'un des dirigeants de son usine d'Onnaing (Nord)

LILLE de notre correspondant Il fut un temps où les groupes japonais arrivant en Europe n'importaient pas seulement leurs méthodes de travail, mais aussi leurs managers. En s'installant en France, à Onnaing (Nord), Toyota adopte une approche bien différente. « Pour assurer le succès du projet, l'expérience de cadres français se révèle indispensable », a affirmé le numéro un de la future usine, Horoki Watanabe, lors de la pose de la première pierre, le 12 novembre. Pour preuve : le vice-président chargé des questions industrielles est un Français, Didier Leroy, recruté chez Renault. Toyota brise ainsi un tabou : seuls constructeurs présents dans l'Hexagone, Renault et Peugeot-Citroën avaient pour habitude de ne pas se débarrasser mutuellement leurs cadres dirigeants.

Malgré son air juvénile, M. Leroy est pour Toyota une recrue de choix, dénichée par les chasseurs de têtes du cabinet parisien Russell Reynolds et Associés. A l'aube de la quarantaine, le voici responsable de la fabrication, de la maintenance, de la qualité, de la logistique et de la planification des productions du site français tout comme de l'ingénierie. « Jeune cadre à haut potentiel » de Renault, il avait été désigné, cet été, comme l'un des principaux collaborateurs de Carlos Ghosn, le numéro deux du groupe. Chez Renault, on n'est pas loin de crier à la trahison. Certains, à la CGC, ne s'en privent pas. M. Leroy a même, durant près de quinze ans, travaillé à l'usine de Douai... à une cinquantaine de kilomètres du nouveau concurrent nippon.

A peine diplômé de l'école supérieure des sciences et technologies de l'ingénieur de Nancy, M. Leroy entre chez Renault en 1982. Il devient directeur à Douai, non loin de Dechy, la petite commune dont il est originaire. Pendant plus de trois ans, le jeune ingénieur occupe, tour

à tour, les fonctions d'opérateur de production et de chef d'atelier. Il termine son initiation en devenant pilote de projet à l'occasion du lancement de la Renault 19.

Il a tout juste vingt-huit ans. Les responsabilités commencent à s'enchaîner. Très vite, modernisation et rentabilisation de l'outil de production font partie de son quotidien. Lorsqu'il accède au comité de direction à trente-quatre ans, il dirige le département « carrosserie » de l'usine douaiesienne. Il travaille à la phase de préparation de la Renault Mégane, puis à la montée en cadence de la Scénic.

EN VINGT-QUATRE HEURES

En 1996, reconnu pour ses qualités d'animateur et pour sa rigueur, forgées dans les ateliers nordistes, M. Leroy rejoint l'usine du Mans. A la tête d'un ensemble industriel de quatre mille personnes, il devient le plus jeune sous-directeur du groupe automobile. Il est amené à collaborer avec M. Ghosn, le directeur général de Renault, en qui beaucoup voient le successeur du PDG, Louis Schweitzer. M. Leroy est l'un des sept pilotes des « groupes transverses », ces fameuses équipes chargées de traquer les gaspillages et de réaliser des économies se chiffrant en milliards de francs. Nommé auprès de M. Ghosn début juillet, il quitte l'entreprise en vingt-quatre heures, deux semaines plus tard. « Toyota a doublé son salaire », croit-on savoir chez Renault.

« Il n'avait pas à savoir manier les baguettes à table, M. Leroy connaît au moins le Japon pour y avoir séjourné à trois reprises, pour le compte de Renault. Avant de reprendre ses responsabilités à Onnaing, il a refait un séjour dans l'archipel. A présent, il s'estime fin prêt pour contribuer à la mise en place de ce qui doit être la « première usine du XXI<sup>e</sup> siècle de Toyota en Europe ».

Philippe Allienne

Gipea préfère l'esprit à la lettre de la loi Aubry

DEMANDEZ à Michel Bayet ce qu'il pense de la loi Aubry, c'est d'abord le citoyen qui s'exprime : « Ancien chômeur, je suis évidemment très favorable au partage du travail. » PDG de Gipea, une PME de sous-traitance électronique qui emploie une trentaine de personnes à Rambouillet, il constate que le passage aux 35 heures se révèle complexe pour « une petite société qui ne dispose pas d'un juriste spécialisé et où le chef d'entreprise doit prendre en charge ce problème au lieu d'aller voir des clients ». Mais, « puisqu'il faut appliquer la loi, autant le faire vite pour profiter des aides », admet-il avec pragmatisme.

Gipea sous-traite des ensembles électroniques pour de grands groupes dans l'aéronautique, les télécommunications, le transport et la défense. La société fait face à une rude concurrence : « Quand un client comme la Snecma fait une offre, nous sommes tenus d'accepter son prix, ou nous perdons la commande », affirme M. Bayet, ancien cadre supérieur de Thomson-CSF, ingénieur diplômé de Sup Aéro, titulaire d'un MBA de Stanford. L'équilibre financier de la société, retrouvé il y a un an, après trois exercices déficitaires, est encore fragile. L'activité, essentiellement manuelle, ne permet pas de compenser les coûts du travail, qui représentent 65 % du chiffre d'affaires. « Surtout avec un salaire moyen qui ne dépasse pas 10 000 francs », précise le dirigeant de Gipea. Une meilleure organisation du travail permettrait-elle d'augmenter la productivité ? Pour M. Bayet, c'est un travail continu. « C'est comme pour les embauches : je n'ai pas attendu M<sup>me</sup> Aubry »,

remarque-t-il. Sa PME a recruté six personnes depuis le mois d'août.

Pour négocier le passage aux 35 heures, M. Bayet a dû lui-même sensibiliser son personnel : « Les salariés ne se sentent pas concernés. L'an 2000 leur semble encore loin. Ce qui compte pour eux, c'est le salaire. » Il a convaincu une responsable d'atelier, Christine Marras, de se faire mandater par un syndicat, la CFDT, pour représenter le personnel. Un premier projet d'accord, en juin, a été refusé par les salariés parce qu'il ne garantissait pas le maintien des salaires. La signature de l'accord de branche dans la métallurgie (UIMM), le 28 juillet, a changé la donne. M. Bayet y voit « la possibilité d'appliquer la loi Aubry sans pratiquer de changements ».

REDUCTION INSUFFISANTE

Une deuxième mouture du projet s'en inspire. « Nous reprenons les dispositions horaires du texte de l'UIMM. Mais nous respectons l'esprit de la loi Aubry en programmant deux embauches. Cette proposition satisfait les salariés, qui travailleront moins au même salaire, le gouvernement, qui remplira son objectif de création d'emploi, et le chef d'entreprise que je suis, car j'obtiens l'annulation du travail. »

Malheureusement pour lui, l'inspection du travail ne l'entend pas de cette oreille : « Nous lui avons proposé un projet qui réduit le temps de travail de 8 % et permet l'embauche de 8 % de salariés. Mais elle le refuse car la réduction n'est pas suffisante. » M. Bayet souligne que l'administration reste toute-puissante : « La conclusion d'un accord dépend de l'interprétation que l'inspection du travail fera de la loi, reconnaît-il. Si elle se montre trop stricte, nous n'aurons plus qu'à attendre bêtement l'an 2000. »

Véronique Dupont

ALSTOM advertisement featuring a large image of a train and a circular graphic. Text includes: '1<sup>er</sup> SEMESTRE 1998-1999', 'Croissance de 14% des commandes', 'Légère diminution du chiffre d'affaires', 'Amélioration de la marge opérationnelle et du résultat net à structure comparable'. It also lists 'COMMANDES REÇUES +14%', 'RÉSULTAT OPÉRATIONNEL +8%', and 'RÉSULTAT NET +15%'. A table shows 'CHIFFRES CLÉS' for 1997/98 and 1998/99. The bottom features the ALSTOM logo and contact information for 'INFORMATIONS ACTIONNAIRES'.

Vertical text on the left margin: 'la sécurité', 'les points les plus des thèmes', 'la nouveauté', 'On est tous d'accord (ou pas)', 'en revanche', 'nous sommes loin d'être au diapason', 'des cartes', 'Vers une relative', 'réseau', 'de l'île de France'.

La viabilité de la télévision numérique terrestre est mise en cause

Le développement de cette nouvelle norme de diffusion correspond à un triple enjeu politique, culturel et industriel, mais les dirigeants de chaînes savent qu'il sera coûteux et se méfient de la manière dont l'Etat veut régenter le secteur

LA TÉLÉVISION numérique terrestre connaîtra-t-elle en France la même déconiture que le Plan câble des années 80? Cette question, qui peut sembler iconoclaste au moment où cette technologie voit le jour en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et bientôt en Suède, a été posée par Louis-Bertrand Raffour, directeur général d'Havas Images, lors d'un séminaire de l'Association de communication, une association de parlementaires, mardi 17 novembre.

Concrètement, la télévision numérique terrestre devrait permettre à chaque foyer de recevoir en France, entre 20 et 30 chaînes, sans devoir s'équiper ni d'antenne parabolique ni de câble, un simple décodeur numérique ad hoc suffisant. Il faudrait pour cela doubler aux normes numériques les installations sur l'actuel réseau hertzien analogique de TDF (France Télécom) et procéder à l'attribution des fréquences disponibles à des opérateurs.

« Le marché de la télévision numérique est très concurrentiel en France. C'est aussi le seul pays où il existe déjà quatre systèmes de télévision à péage: Canal Plus, CanalSatellite, TPS et le câble », affirme M. Raffour. Il estime à 4 ou 5 milliards de francs les investissements nécessaires pour que le réseau hertzien soit adapté au tout-numérique et prévient à terme, du fait de difficultés techniques de réception et de la concurrence du marché de la télévision payante, 1,3 million d'abonnés à la télévision numérique hertzienne. « Le prix de cet abonné sera plus élevé que celui

d'un abonné au câble numérique et a fortiori d'un bouquet satellitaire en numérique », dit-il. Le directeur général d'Havas Images voit dans le nouvel engagement pour cette technologie une manœuvre de TF1 et M6 pour « geler définitivement les fréquences dans le paysage audiovisuel français afin de tuer dans l'œuf toute concurrence de télévisions privées ». La donne a significativement changé puisque le Conseil d'Etat, dans une décision du 29 juillet 1998, a obligé le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) à lancer des appels à candidatures pour l'attribution des fréquences libres de télévision locale lorsqu'un opérateur le demande.

Les critiques de M. Raffour à l'encontre de la télévision numérique hertzienne visent à défendre l'émergence d'un tissu de télévisions locales dans l'Hexagone, mais la question de la viabilité économique d'une télévision numérique accessible à tous n'est pas encore prouvée. Bruno Chetaille, président de TDF, reste prudent, en renvoyant dos à dos les opérateurs et les politiques. « L'enjeu est triple: politique, pour proposer un service universel d'accès aux images; culturel, avec une trentaine de chaînes, et industriel, puisqu'il dynamisera le parc de décodeurs. »

Une première expérimentation de télévision hertzienne numérique a démarré cet automne en Bretagne. « Il faut se garder de prendre des décisions dictées par la technologie. Ce sont les chaînes qui se détermineront », souligne M. Chetaille. A ses yeux, les chiffres de M. Raffour n'ont guère de valeur: ils dépendent notamment de la zone de couverture géographique retenue pour la diffusion. « Il existe des interrogations lourdes sur la faisabilité écono-

Radio-France: le CSA a reçu Olivier Mazerolle

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL (CSA) a reçu, mercredi 18 novembre, Olivier Mazerolle, directeur de l'information de RTL, dans le cadre de ses auditions pour nommer le PDG de Radio-France (Le Monde du 17 novembre). M. Mazerolle n'était pas candidat, mais a été reçu à la demande du CSA. Les autres candidats à la succession de Michel Boyon, actuel PDG de Radio-France, qui sollicite son renouvellement, sont: Francis Brun-Buisson, chef du service juridique et technique de l'information et de la communication (SJTIC), Anne Coutard, directrice déléguée à RTL, Eric Cluifly, directeur général du groupe publicitaire BDDP Worldwide, Jean-Pierre Hoss, conseiller d'Etat, Ivan Leval, directeur délégué de la rédaction de La Tribune, et Jacques Pomont, inspecteur général des P et T. L'Intersyndicale et la Société des Journalistes de Radio-France ont demandé « à être reçues en urgence » par le CSA, avant qu'il « ne se prononce définitivement sur le choix du PDG ». Un préavis de grève pour le 25 novembre de l'antenne des radios locales de Radio-France a été déposé mercredi 18, par les syndicats CFTD, CGT, CFCC, CGC, FO et FO-Supart.

L'intersyndicale des journalistes appelle à une grève le 1er décembre

L'INTERSYNDICALE DES JOURNALISTES (SNJ, CFTD, CGT, CGC, CFCC, FO) a appelé, mercredi 18 novembre, à une grève de 24 heures minimum le mardi 1er décembre pour « obtenir la compensation des pertes fiscales et salariales » consécutives à la suppression de l'abattement fiscal de 30%. Cette grève sera précédée d'assemblées générales dans les rédactions; elle s'inscrit dans le cadre d'une semaine d'actions qui se justifie par trois « causes principales: la rupture unilatérale par le ministère de la culture et par celui du budget des discussions » sur la compensation; « la lourde perte du pouvoir d'achat des journalistes, dont la grande majorité sera pénalisée par le nouveau mécanisme », et « la fausse solution de compensation proposée au Parlement par les deux ministères ».

Le 15 octobre, l'Assemblée avait adopté un nouveau système fiscal concernant les journalistes. Selon ce dispositif, prévu par le projet de budget 1999, les journalistes n'auront droit qu'à un abattement spécifique de 30 000 francs au titre d'une « allocation de frais d'emploi », au lieu d'un abattement de 30% plafonné à 50 000 F précédemment.

Advertisement for Orange Art featuring a CD and the text 'et vous? BEAUCOUP LE CONNAISSENT DÉJÀ... ORANGE ART'.

L'évêché de Namur s'empare du pouvoir au sein du groupe de presse Vers l'Avenir

BRUXELLES de notre correspondant. Démission en série d'administrateurs, révocation de l'administrateur délégué Jacques de Thysebaert, renouveau et inquiétude au sein du personnel, l'ambiance était à la crise lors de l'Assemblée générale du groupe de presse belge Vers l'Avenir, mercredi 18 novembre, à Namur. Deuxième en importance après le groupe Rossel (Le Soir) en Belgique francophone, Vers l'Avenir publie une série de quotidiens régionaux d'inspiration catholique et détient une participation majoritaire dans le holding IPM qui contrôle deux quotidiens nationaux, La Libre Belgique et La Dernière Heure-Les Sports, en partenariat avec le groupe lillois La Voix du Nord.

Prélat de choc, partisan inconditionnel des thèses de Jean-Paul II, Mgr Léonard est aussi un patron de combat.

L'évêché de Namur, par l'intermédiaire de diverses associations, détient 74% des parts de la maison mère, les 26% restants appartenant à la société Les Médias de l'Avenir, qui rassemble plusieurs vieilles familles de la bourgeoisie et de l'aristocratie catholiques namuroises. Depuis plusieurs mois, les relations s'étaient dégradées entre l'évêque, Mgr André-Mutien Léonard, et les actionnaires minoritaires.

Prélat de choc, partisan inconditionnel des thèses de Jean-Paul II dans une région où la majorité du clergé et des fidèles se reconnaît dans un catholicisme plus tempéré, Mgr Léonard est aussi un patron de combat. L'arrivée, en septembre dernier, de Luc Lannoye comme administrateur délégué, un homme aux méthodes musclées que l'on dit proche de l'Opus Dei, avait provoqué des conflits avec le personnel et le licenciement du rédacteur en chef du principal quotidien du groupe, Vers l'Avenir, soldat de la rédaction dans son opposition aux nouvelles méthodes d'évaluation des journalistes.

mercredi 18 novembre, par le président du conseil d'administration, François Desclée de Maredoux, qui déclarait dans un communiqué: « Les nombreux efforts effectués jusqu'à présent afin d'accorder les actionnaires de la société Vers l'Avenir sur un projet d'entreprise, dans le seul intérêt de celle-ci, sont restés vains. Je souhaite qu'à travers ses différents médias, Vers l'Avenir puisse poursuivre sa mission avec succès et en toute indépendance. »

Ce succès, le coup de force de Mgr Léonard n'est pas de nature à pouvoir l'assurer à lui seul. La plupart des titres perdent de l'argent depuis plusieurs mois, en dépit des restructurations et des plans sociaux mis en place. Une recapitalisation

d'au moins 40 millions de francs français est nécessaire pour assurer la relance, alors que l'évêché ne dispose d'aucune liquidité. L'arrivée de nouveaux investisseurs est donc indispensable. Il pourrait s'agir, selon Le Soir de Bruxelles, du groupe de presse flamand VUM, qui édite le quotidien De Standaard. Les syndicats de journalistes sont, eux, plus inquiets. Ils craignent une reprise en main idéologique de la ligne éditoriale des divers journaux, et rappellent l'urgence de la mise en place d'un plan industriel et financier, faute de quoi ils « s'opposeront à toute négociation et à toute mesure affectant l'emploi ».

Luc Roserzweig Nicole Vulser

Large advertisement for 'le nouvel Observateur' magazine with the headline 'DOPAGE QUAND LE SPORT TUE' and sub-headline 'RÉVÉLATIONS SUR LA MORTALITÉ DES COUREURS DU TOUR DE FRANCE'.

Vertical sidebar containing various news snippets under the heading 'AFFAIRES' and 'LES PLACES BOIRES', including mentions of 'BENETTON', 'CHISE', 'TELECOM', 'NETTOYAGE INDUSTRIEL', 'FINANCE', and 'SOCIÉTÉ GÉNÉRALE'.

AFFAIRES

INDUSTRIE
● THOMSON-CSF: 4 000 à 5 000 suppressions d'emplois...

ARMEMENT: les Emirats arabes unis (EAU) ont signé officiellement...

BENETTON: quelque 500 personnes ont défilé, mercredi après-midi...

CHIMIE: le patronat et les syndicats de la chimie ont discuté mercredi d'un projet d'accord...

RATP: la RATP a annoncé jeudi 19 novembre qu'elle projetait d'embaucher 2200 jeunes...

SEMA GROUP: la société franco-britannique Sema Group a annoncé mercredi avoir racheté Meridian Information System...

TELEFONICA: Telefonica va supprimer, dans les deux prochaines années, quelque 8 000 postes de travail...

NETTOYAGE INDUSTRIEL: la CFTD a annoncé mercredi qu'elle allait signer l'accord sur les 35 heures...

FINANCE
● CRÉDIT LYONNAIS: l'agence de notation Moody's a relevé mercredi de E+ à D la note de solvabilité financière de la banque.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE: la banque a annoncé jeudi 19 novembre que la « grave crise financière (...) a fortement affecté certaines activités de marché au troisième trimestre »...

NOMINATIONS
● CRÉDIT AGRICOLE
INDOSUEZ: François Arsac, vice-PDG de la Banque de gestion privée (BGP), est nommé au directoire de la filiale de la banque verte...

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».

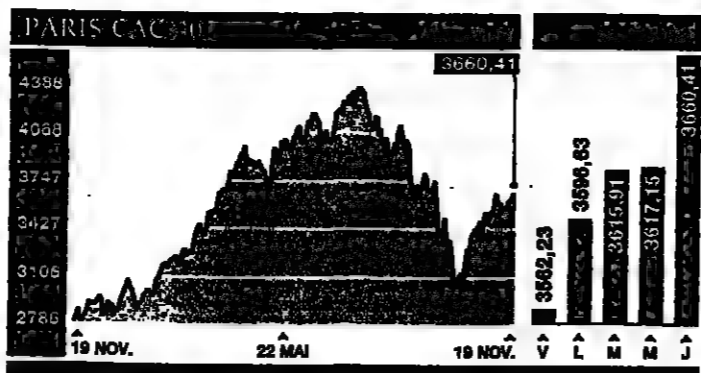


Tableau des hausses et baisses des actions principales.

LES PLACES BOURSINIÈRES

PARIS

JEUDI 19 NOVEMBRE, la Bourse de Paris faisait preuve de fermeté. L'indice CAC 40 gagnait 1,12 % à 3 652,95 points...

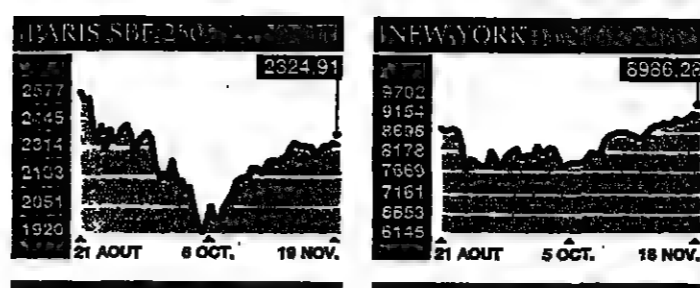
FRANCFORT

LA BOURSE allemande a ouvert sur une légère hausse jeudi 19 novembre. Quelques minutes après le début des cotations, l'indice DAX gagnait 0,11 %...

LONDRES

L'INDICE Footsie de la Bourse de Londres a clôturé en baisse de 0,52 %, à 5 474 points, mercredi 18 novembre...

Tableau des indices boursiers internationaux: Europe 12h31, Monde.



NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York a terminé en progression de 0,61 %, à 9 041,11 points, mercredi 18 novembre...

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a cédé à nouveau du terrain, jeudi 19 novembre. A la clôture, l'indice Nikkei était en baisse de 1,68 %...

ECONOMIE

Progression de l'excédent commercial japonais

L'EXCÉDENT commercial du Japon a progressé pour le 19e mois consécutif en octobre, en dépit d'un recul inattendu des exportations...

ÉTATS-UNIS: le déficit commercial a diminué de 13,5 % à 14 milliards de dollars en septembre par rapport à août...

ASIE: le sommet du Forum économique de l'Asie-Pacifique (APEC) qui s'est achevé mercredi a consacré un changement radical dans ses priorités...

ALLEMAGNE: l'économie en 1999 ralentira plus que prévu jusqu'à présent, ont estimé mercredi les experts économiques indépendants du gouvernement allemand...

CHINE: Pékin n'a pas l'intention de dévaluer sa monnaie, le yuan, a réaffirmé mercredi le ministre des affaires étrangères chinois, Tang Jiaxuan.

FRANCE: le Matif était en hausse jeudi 19 novembre, en début de séance. Le contrat notional qui retrace l'évolution des emprunts d'Etat gagnait 5 centimes...

ALLEMAGNE: le marché obligataire continuait d'être très bien orienté jeudi 19 novembre. Le rendement de l'emprunt d'Etat s'établissait à 4,08 %.

FRANCE: le Matif était en hausse jeudi 19 novembre, en début de séance. Le contrat notional qui retrace l'évolution des emprunts d'Etat gagnait 5 centimes...

ALLEMAGNE: le marché obligataire continuait d'être très bien orienté jeudi 19 novembre. Le rendement de l'emprunt d'Etat s'établissait à 4,08 %.

ÉTATS-UNIS: le taux de rendement de l'obligation du Trésor à trente ans, s'affichait à 5,244 %, mercredi 18 novembre, contre 5,29 % mardi en clôture.

Valeur du jour: Petrofina porté par la rumeur.

ALORS que la Bourse de Bruxelles enregistrait une légère baisse de 0,53 %, l'action Petrofina s'appuyait de plus de 4 % à 12 550 francs belges, mercredi 18 novembre...

MONNAIES

Dollar: la monnaie américaine était en légère baisse sur le marché des changes de Tokyo jeudi 19 novembre...

Le groupe a subi les effets de la dépréciation du dollar face au franc belge. Sur le plan industriel, il a souffert des problèmes liés au démarrage du champ pétrolier d'Ekofisk II...

TAUX

France: le Matif était en hausse jeudi 19 novembre, en début de séance. Le contrat notional qui retrace l'évolution des emprunts d'Etat gagnait 5 centimes...

ise en cause
Et, mais, est-ce...
Américains ont fait arriver...
LA THÈSE D'UN LIVRE CHOC

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 19 NOVEMBRE
Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12h31



Table of CAC 40 components with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Composition (I).

Table of various French stocks including Lagardere, Lebon, Legrand, Legrand ADP, Legrand Indus, etc.

Table of foreign stocks (VALEURS ÉTRANGÈRES) including ABB, ABB Ltd, ABB Ltd, etc.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h31
JEUDI 19 NOVEMBRE

Table of bonds (OBLIGATIONS) with columns for du nom, du coupon, and Cours précéd.

ACTIONS FRANÇAISES

Table of French stocks including Arbel, Baxora, Baxora (N), Baxora (N) (N), etc.

Table of foreign stocks (VALEURS ÉTRANGÈRES) including ABB, ABB Ltd, ABB Ltd, etc.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h31
JEUDI 19 NOVEMBRE

Table of various French stocks including Acial, AFE, AFE (N), etc.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table of foreign stocks including Arbel, Baxora, Baxora (N), Baxora (N) (N), etc.

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h31
JEUDI 19 NOVEMBRE

Table of various French stocks including Acial, AFE, AFE (N), etc.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 18 novembre

Table of SICAV and FCP funds including AGPI, AGPI Amélioré (Asa), AGPI Actions (Asa), etc.

CRÉDIT AGRICOLE

Table of Crédit Agricole funds including Livret Boursoir Inv. D PEA, Nord Sud Develop., etc.

MARCHÉ LIBRE

Une sélection Cours relevés à 12h31
JEUDI 19 NOVEMBRE

Table of various French stocks including Acial, AFE, AFE (N), etc.

LEGAL & GENERAL BANK

Table of various French stocks including Acial, AFE, AFE (N), etc.

TECHNOLOGIE... Les mauvaises... Des 30 ans dans le court... Le passage du temps réel...

Les mauvaises... Des 30 ans dans le court... Le passage du temps réel... (Continuation of the article)

Les Maitres... à épargner... (Continuation of the article)

Alors que le... (Continuation of the article)

Lionel Jospin sonne le branle-bas de combat

MONSIEUR... Mais le gouvernement... (Continuation of the article)

Lexique... (Continuation of the article)



2011

# AUJOURD'HUI

LE MONDE / VENDREDI 20 NOVEMBRE 1998

**TECHNOLOGIE** Les fabricants d'ordinateurs ont négligé de modifier la totalité des composants affectés par le passage à l'an 2000. ● LES HORLOGES temps réel (RTC) de la quasi-

totalité des PC déclarés bons pour l'an 2000 n'ont pas été remplacées et désignent toujours l'année avec deux chiffres. C'est le cas notamment de tout derniers appareils livrés au

Monde. ● DES « RUSTINES », petits programmes additionnels, ont été prévus pour contourner le problème, mais leur efficacité est loin d'être absolue. ● LE RISQUE concerne surtout les

systèmes de contrôle des machines de production. Mais la plupart des produits du commerce devront aussi être modifiés, car ils ne sont pas adaptés aux dates à quatre chiffres. Une

manne qui profite aux éditeurs, pourtant responsables du problème. ● LE GOUVERNEMENT français semble prendre enfin la mesure du problème. (Lire aussi notre éditorial page 15.)

## Les mauvaises surprises des ordinateurs certifiés « an 2000 »

Des PC flamboyants pourtant « garantis modifiés » contiennent des puces qui les rendent incapables de passer à 100 % le 31 décembre 1999. L'horloge temps réel des machines n'a pas été modifiée et risque de bloquer le fonctionnement de certains logiciels

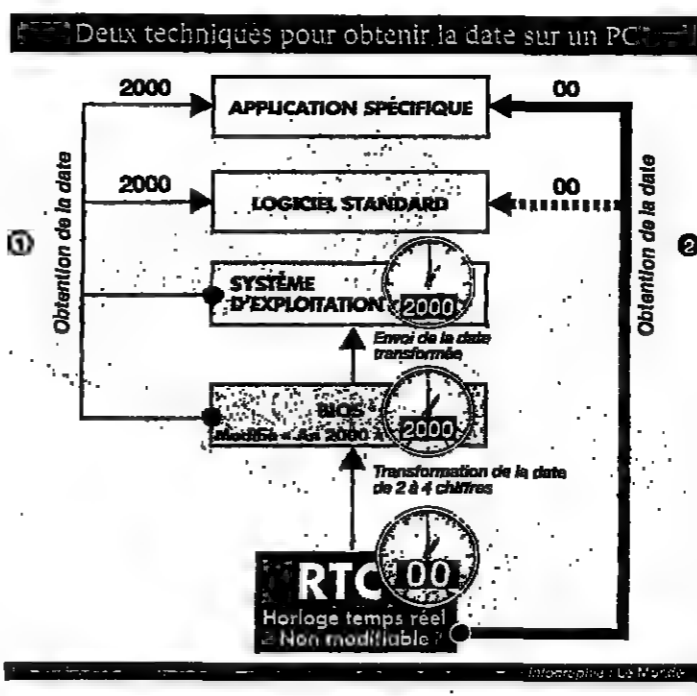
LE PASSAGE à l'an 2000 risque de se révéler plus difficile que prévu – et plus compliqué que ne le prétendent les constructeurs d'ordinateurs. Les spécialistes n'en finissent pas de découvrir de nouveaux problèmes. Dernière surprise en date : certains micro-ordinateurs, dûment estampillés « Compatible an 2000 », contiennent encore une puce incapable de négocier complètement le passage au prochain millénaire. Aussi incroyable que cela puisse paraître, des machines livrées au Monde début novembre et portant la fameuse estampille n'ont pu franchir sans encombre l'ensemble des tests menés par les techniciens du service informatique. La coupable : l'horloge des ordinateurs, qui continue de confondre 2000 et 1900...

A près de 400 jours de la date fatidique du 1<sup>er</sup> janvier 2000, le système de datation des PC repose toujours sur une technologie qui ne gère correctement que les deux derniers chiffres de l'année. Selon Patrick Simonis, un consultant basé à Springwood, en Australie, qui mène une véritable

croisade depuis plus de six mois pour faire pression sur les constructeurs, seuls certains matériels fabriqués par Tyan, une petite firme américaine, seront réellement capables de franchir sans encombre la date du 1<sup>er</sup> janvier 2000. Pourtant, chez les constructeurs, le problème matériel est officiellement résolu, et les documents arborés fièrement un logo affirmant la compatibilité avec le passage à l'an 2000. Chez Dell ou Compaq, par exemple, on se protège derrière le certificat fourni par la firme américaine NSTL, dont les logiciels d'évaluation d'ordinateurs sont réputés.

« CE N'EST PAS SI SIMPLE » Mais, vérification faite, le programme de NSTL ne contrôle que certains composants, en laissant de côté un circuit pourtant essentiel puisqu'il est le premier maillon de la chaîne du temps dans les ordinateurs. Selon Patrick Simonis, c'est ce composant, baptisé horloge temps réel (RTC, pour *real time clock* en anglais), qui est susceptible de bloquer le fonc-

tionnement de certains logiciels dans moins de quatorze mois. Ce circuit alimenté par une petite pile est chargé de conserver en mémoire la date et l'heure, même quand l'ordinateur est éteint. Lorsqu'un logiciel réclame une date, il interroge généralement un composant appelé Bios, qui s'adresse à son tour à la RTC de la machine. « La plupart des programmes procèdent de cette manière », explique Marc Amaud, l'un des spécialistes de l'an 2000 chez Compaq en France. Comme ses concurrents, le numéro mondial des PC a corrigé le Bios pour le rendre capable de modifier au vu toute date erronée renvoyée par l'horloge. Une tâche assez aisée, puisque les Bios peuvent être corrigés à l'aide d'un programme sur disquette. L'horloge fautive reste, en revanche, présente dans les machines de la marque. « Ce n'est pas si simple, se défend Marc Amaud. L'horloge est aujourd'hui gravée dans un composant très onéreux, le *chipset*, qui ne peut pas être corrigé. »



que cette rustine « devrait être installée sur l'ensemble des ordinateurs livrés après le 10 décembre ». Compaq n'est guère convaincu par ce palliatif. Cette « rustine » n'est efficace qu'avec des programmes qui traitent des dates à quatre chiffres. Ce qui est loin d'être le cas de tous ceux qui sont actuellement en service, explique Marc Amaud. Une façon de renvoyer la balle dans le camp des programmeurs. Dell se réfugie également derrière cet argument pour justifier l'absence d'horloge à quatre chiffres dans les ordinateurs livrés en ce moment. Les horloges temps réel n'ont pas fini de faire parler d'elles, jace Crouch, un enseignant du Michigan, et Michael Echlin, un programmeur canadien, ont découvert un phénomène encore inexpliqué qui porte non plus sur l'affichage de l'année, mais sur le décompte des jours et des mois au-delà de l'an 2000. Il s'agit d'une forte instabilité, baptisée « effet Crouch-Echlin », constatée sur toutes sortes de machines – même dotées des plus récents Pentium II – dont le composant Bios a

### Les Macintosh d'Apple épargnés

Alors que le monde des grands ordinateurs et des PC subit les affres du passage à l'an 2000, les responsables d'Apple affichent une étonnante sérénité. « Tous les Macintosh d'Apple franchiront sans encombre la date du 1<sup>er</sup> janvier 2000. Même les premiers modèles de 1984 sont épargnés », explique Jan Stransky, ingénieur chez Apple France. Conçu après les premiers PC d'IBM, les Macintosh d'Apple utilisent une tout autre méthode de gestion des dates. L'horloge qui fournit les informations temporelles n'est qu'un compteur du nombre de secondes qui se sont écoulées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1904. C'est le système d'exploitation qui se charge de convertir ce nombre en date lorsqu'un logiciel le lui réclame. Cette solution avait été choisie par les créateurs du Macintosh pour simplifier les comparaisons de date dans les logiciels.

### Lionel Jospin sonne le branle-bas de combat

**MOBILISATION** générale. Dans une circulaire du 5 novembre, le premier ministre, Lionel Jospin, alerte l'ensemble des responsables de l'administration française sur les risques que le bogue de l'an 2000 fait courir au bon fonctionnement des services publics et de l'économie. Un signal d'alarme qui peut sembler bien tardif. Il ne reste en effet que quatorze mois à l'ensemble des services de l'Etat pour résoudre ce problème auquel les grandes entreprises se sont attelées dès 1996.

**UN RÔLE DE PREMIER PLAN** Mais le gouvernement semble décidé à mettre les bouchées doubles. Une rupture par rapport aux précédentes déclarations du secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pierret, et de Gérard Théry, le responsable de la mission Passage Informatique à l'an 2000, qui avaient dédramatisé la situation au risque d'affaiblir la mobilisation (*Le Monde* du 21 mai). La circulaire du premier ministre insiste sur la responsabilité des différents acteurs. En première ligne, les ministres et les préfets. Les premiers sont spécifiquement désignés comme « responsables » du bon déroulement du passage à l'an 2000 de leur administration. Ils doivent établir un « plan de préparation » qui rend compte de l'inventaire des systèmes concernés et des actions de diagnostic et de corrections engagées. Ce document devra être remis à la mission An 2000 avant la fin de l'année. Un « plan de sauvegarde ministériel » doit être élaboré pour établir les procédures de réaction en cas d'incidents. L'échéance pour la réalisation de ce document est fixée au 28 février 1999. Chaque ministre devra, par ailleurs, nommer un « haut fonctionnaire placé sous l'autorité directe du ministre »

pour coordonner les travaux et leur suivi. Les préfets vont également devoir monter au créneau. Il leur incombe de sensibiliser les acteurs privés et publics et de coordonner les actions locales de préparation au passage à l'an 2000. Ils devront, eux aussi, élaborer, avant le 30 avril 1999, un plan local de sauvegarde, établi à partir des instructions du ministre de l'Intérieur. L'administration jouera un rôle de premier plan lors du passage à l'an 2000. Elle est, en effet, responsable d'un bon nombre de fonctions garantes de la sécurité des personnes : énergie, télécommunications, eau, transports, santé, lutte contre les incendies... Sans parler des installations nucléaires et des lieux publics. On comprend donc la fermeté du ton adopté par le premier ministre dans sa circulaire, qui appelle à « une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs de notre pays » et qui prévient que « la démarche du gouvernement doit être (...) exemplaire ». Reste à espérer que ce signal fort n'arrive pas trop tard.

Michel Albertanti

**Lexique**  
● Application spécifique : logiciel adapté aux besoins particuliers liés à l'activité d'une entreprise.  
● Bios : le « Basic input output system » (système d'entrées sorties) est un logiciel qui gère les fonctions élémentaires d'un PC et déclenche notamment le diagnostic de l'ordinateur quand on l'allume. Il est inscrit dans une puce électronique dont on peut modifier le contenu.  
● Carte mère : carte électronique contenant les composants essentiels d'un ordinateur : processeur, mémoire et *chipset* (jeu de circuits indispensables à la communication entre les composants de la machine).  
● Dates critiques : le bogue de l'an 2000, porte, en fait, sur trois dates critiques.  
1/ le 9 septembre 1999 : certains logiciels anciens considèrent le code 9999 comme un code d'erreur ou comme un code signifiant la fin du contenu d'un fichier. Le 9-9-99, ils risquent donc de provoquer des erreurs.  
2/ le 1<sup>er</sup> janvier 2000, les appareils et ordinateurs risquent de voir leur

### Seuls les câbles échapperont au bogue...

**TOUT COMME** les programmes développés en interne par les grandes entreprises, les produits du commerce sont susceptibles de poser des problèmes lors du passage à l'an 2000. En effet, un grand nombre d'entre eux traitent les années avec deux chiffres. A commencer par les systèmes d'exploitation, qui sont les véritables chefs d'orchestre des ordinateurs. Tous ne sont pas égaux devant le passage à l'an 2000. Certains dérivés d'Unix accèdent directement à l'horloge et leurs éditeurs ont dû diffuser des programmes correctifs. Pour Windows 98, aucun problème n'a encore été signalé. En revanche, les utilisateurs de Windows NT, le système d'exploitation de Microsoft destiné aux réseaux d'entreprises, devront lire attentivement les recommandations de l'éditeur. Les versions 3.51 et 4 devront être corrigées. « Il reste encore quelques défauts mineurs dans Windows NT 4, qui seront supprimés dans le service pack 4 », précise Guillaume Tourres, chef de produit Windows NT chez Microsoft. Ce quatrième logiciel correctif à être lancé depuis l'apparition de Windows NT 4 devrait être disponible en version française dans quelques jours.

Bien souvent, la seule solution qui s'offre aux entreprises est d'adopter la version la plus récente de Windows. C'est en particulier le cas des sociétés qui utilisent encore MS-Dos ou les versions anciennes de Windows telles que 3.1 ou 95. Un déploiement d'autant plus coûteux qu'il impose l'acquisition d'ordinateurs plus puissants. « Je suis choqué par les alliances objectives qui conduisent à la mise à jour forcée des ordinateurs prenant prétexte de l'an 2000 », s'insurge Pierre-Yves Le Bilhan, délégué général du Club Informatique des grandes entreprises françaises (Cligré). « Les grandes entreprises ont la mémoire longue et les éditeurs indélicats risquent un réveil douloureux après l'an 2000. » Chez Microsoft, les équipes de programmeurs ont lancé un gigantesque programme d'évaluation qui

devrait s'achever en décembre 1998. La plupart des programmes récents semblent capables de gérer correctement les dates à quatre chiffres. La version 7 d'Access souffre néanmoins de quelques problèmes mineurs. C'est également le cas du logiciel serveur BackOffice 4, de plusieurs versions d'Excel pour Windows et Macintosh, ou du logiciel de communication par Internet NetMeeting.

D'autres programmes sont déclarés « non compatibles an 2000 » par l'éditeur. C'est le cas de la version 2 de la base de données Access, de l'outil de création de sites Internet FrontPage 97, des traitements de texte Works 3 et 4, du logiciel de développement Visual Basic 4 ou encore des différentes versions 4 de la suite bureautique Office. Dans la liste des logiciels qui n'ont pas encore été testés, on trouve péle-mêle les différentes versions de Windows 95, certains programmes optionnels de Windows NT 4 Server et la version 6.5 du serveur de base de données SQL Server.

Dans le grand public comme dans l'industrie, « seuls les câbles franchiront le cap de l'an 2000 », s'amuse Christian Håas, responsable technique chez Transiciel, une société de services informatiques. Une boutade pour signifier que la tâche est immense pour venir à bout du « big bug ». Ce spécialiste rejette par avance toute idée de replâtrage. « Plus on empile des programmes rustines » et plus on peut s'attendre à des ennuis. Mieux vaut résoudre les problèmes à la source », lance-t-il. Il souligne néanmoins que la proportion de logiciels d'application spécifiques susceptibles de lire directement l'horloge défectueuse des PC est très faible. « Cela ne touche que les applications temps réel dans l'industrie, car elles ont besoin d'un accès le plus rapide possible aux informations temporelles. »

D. D.

### Un document compromettant

Une note technique destinée aux utilisateurs du système d'exploitation Windows NT 4 Server a mystérieusement disparu du site Internet consacré à l'an 2000 par Microsoft. Il a été remplacé par la mention « document en cours de révision ». L'entreprise affirme pourtant que ce document n'a jamais été rendu public...

Cette note gênante révèle les relations étroites qui existent entre le système d'exploitation Windows NT 4 Server et l'horloge temps réel de l'ordinateur. Ce document jette un pavé dans la mare des constructeurs. On peut y lire que « si l'ordinateur dispose d'une horloge non compatible avec l'an 2000, le système pourra fournir une date incorrecte ». Plus loin, les ingénieurs de Microsoft « conseillent de corriger l'horloge ou, si l'ordinateur est relié à un réseau, de synchroniser la date avec celle fournie par une machine totalement compatible avec l'an 2000 ».

été corrigé pour passer l'an 2000. « Nous avons redémarré deux fois par jour un ordinateur préalablement réglé sur le 1<sup>er</sup> janvier 2000. Le quatrième jour, le PC a fait un bonjour au 9 avril 2000. Le douzième jour, il affichait la date du 9 novembre 2000. Un autre ordinateur testé dans les mêmes conditions est brutalement revenu au 4 janvier 1980 au bout de six jours », témoigne, sur son site Internet, Mercury 2000, une firme américaine spécialisée dans les problèmes liés au passage à l'an 2000. Aucun constructeur n'a encore publiquement abordé le sujet. Mais, selon le quotidien américain *International Herald Tribune*, Compaq prendrait l'affaire très au sérieux.

Denis Delbecq

au système d'exploitation pour lequel ils ont été conçus. Les PC fonctionnent avec les systèmes d'exploitation Windows, Linux, Solaris ou BeOS. Les Macintosh avec MacOS, Linux ou BeOS. ● Tests an 2000 : de nombreux logiciels, gratuits ou payants, permettent de tester la compatibilité des ordinateurs avec le passage à l'an 2000. Ils vérifient les différentes fonctions liées à la gestion de la date et de l'heure. Mais certains ne contrôlent que le Bios et négligent l'horloge de l'ordinateur.

## Lindsay Davenport veut agrémenter son titre de n°1 mondiale d'une victoire aux Masters

L'Américaine, qui a battu Sandrine Testud, rencontrera Nathalie Tauziat en quart de finale

Sa difficile victoire sur la Française Sandrine Testud (4-6, 7-6, 6-0), mercredi 18 novembre, permet à Lindsay Davenport de poursuivre son che-

min aux Masters féminins de New York. Mais avant d'envisager la victoire, l'Américaine devra ruder son jeu et sa confiance de n°1 mondiale

face à Nathalie Tauziat, vendredi en quart de finale. Une adversaire qu'elle a dominée dix fois en treize rencontres.

**NEW YORK**  
de notre envoyée spéciale  
Si près, si loin, Sandrine Testud ronchonne sa déconvenue et maudit ces petits riens qui font le tennis : une balle sur la ligne, une bande de filet, un juge pas forcément juste. Son élégance reprend le dessus, elle accepte : « Ce la arrive tout le temps. La dernière fois que j'ai rencontré Lindsay, en finale du tournoi de Filderstadt, ma victoire s'est jouée à 1 point. »

Mercréd 18 novembre, à New York, au premier tour des Masters féminins, Lindsay Davenport a pris sa revanche en battant la Française (4-6, 7-6, 6-0). La rencontre, disputée, pleine de puissance, a finalement été enlevée par une joueuse plus fraîche et plus en verve parce que soulagée : depuis la veille, l'Américaine est assurée de finir la saison 1998 à la place de n°1 mondiale.

LA FRANÇAISE DIMINUÉE  
Étouffée en début de match par les assauts de Lindsay Davenport ravie de jouer sous les hurlements joyeux du Madison Square Garden, Sandrine Testud a bien refait son retard et a empêché la première manche en prenant une nouvelle fois le service de son adversaire. Bien que faisant partie de la cohorte des joueuses blessées de cette fin de saison, elle s'est accrochée, à courtu au minimum mais frappé au maximum à l'intérieur des lignes. « Je savais qu'il fallait que je gagne en deux manches. Après, je ne répondais de rien », dit-elle. Il y a une semaine,

au tournoi de Philadelphie (Etats-Unis), elle a abandonné au premier tour, victime d'une déchirure musculaire. Elle n'a pas pu jouer pendant cinq jours et évoluait mercredi avec une cuisse et un genou bandés.

Dans la deuxième manche, Sandrine Testud a joué cœur vaillant et s'est retrouvée - comme disent les commentateurs - à 2 points du match. Sauf que Lindsay Davenport était au service et « qu'elle n'est quand même pas numéro une mondiale pour rien ». Un tie-break mené grand train par l'Américaine. Une prise de risque ex-

trêmement pas favorite dans son match contre cette autre Française, « surtout si je joue comme aujourd'hui », ronchonne-t-elle, pas vraiment satisfaite de sa performance. Elle n'a pas aimé son attitude dans les deux premiers sets, elle s'est vue trop attentive et trop approximative. « Cela a changé dans le tie-break », modère-t-elle. Et elle finit par reconnaître : « Je suis vraiment soulagée. Des victoires comme cela donnent confiance. Souvent, après des premiers tours très accrochés, on va jusqu'à tout. Avec un peu de chance, je peux élever mon niveau

par hasard et qu'elle ne doit surtout pas cette place à la baisse de régime de Martina Hingis. « J'ai déjà gagné six tournois, je n'ai fait quasiment que des finales ou des demi-finales aux autres », rappelle-t-elle. Elle semble plus agressive, elle ne fait que vexer une bonne fois pour toute ceux qui n'ont pas cru en elle. « Ils étaient tellement nombreux », confie-t-elle souvent.

**UN HANG DUR À TENIR**  
En numéro une mondiale, Lindsay Davenport n'a pas beaucoup changé. « Je suis la même, celle qui préfère rester en retrait, sauf que je ne peux plus vraiment le faire », plaisante-t-elle sans parvenir à s'extraire d'une conférence de presse où les questions des journalistes semblent ne jamais devoir finir. Sur le court, elle ressent un peu plus le besoin de bien faire. Être la première l'intimide, son tennis rougit, elle fait des fautes. « Je pense que j'aurais du mal à tenir ce rang », finit-elle par glisser.

Pendant que Lindsay Davenport poursuivait sa saison en simple et en double, Sandrine Testud a plié bagage en direction de son foyer romain et des vacances. Elle reprendra l'entraînement au mois de décembre en Floride. En 1999, elle va poursuivre sa collaboration - en tournois seulement - avec Warwick Bashford, déjà entraîneur à plein temps d'Amélie Mauresmo. Sandrine Testud explique : « Il m'aide à avoir plus d'agressivité dans mon jeu et à deux ou trois points de vue différents de tout ce que j'ai déjà entendu sur mon tennis. C'est intéressant. » Autant de bons sujets de réflexion pour les vacances.

*Bénédict Mathieu*

### Mary Pierce passe en trombe

Quarante-cinq minutes de jeu et la Sud-Africaine Amanda Coetzer s'est retrouvée en vacances, congédiée des Masters par Mary Pierce, finaliste en 1997 (6-1, 6-0). Offensive et concentrée, la Française s'est frayé un chemin facile grâce à un service régulier et puissant. Malgré un dos douloureux et une épaule qui se rappelle parfois à son souvenir, Mary va bien. « Je ne ressens pas la fatigue mentale d'une fin de saison, mais je sens que mon corps a besoin de vacances », dit-elle. Après des mois de tergiversations, elle a l'air de s'entendre à merveille avec son nouvel entraîneur, Michael de Jobb, l'ancien coach d'Amanda Coetzer. Mary Pierce rencontrera Martina Hingis en demi-finale. La Française mène par cinq victoires à trois sur la Suisse. Elle l'avait notamment battue en quart de finale aux Masters 1997, et c'est elle qui reste sur un succès, à San Diego, en août. Steffi Graf connaît son adversaire pour les quarts de finale : c'est Monica Seles, qui a battu la Russe Anna Kournikova (6-4, 6-3).

trême, avec un pilonnage des lignes le plus loin possible de l'adversaire, et Lindsay Davenport a égalisé avant de s'envoler vers sa qualification devant une joueuse à la jambe de plus en plus raide et au moral de plus en plus bas. En quart de finale, vendredi 20 novembre, elle rencontrera Nathalie Tauziat.

de jeu et revenir avec un nouveau titre. « Ici, à New York, la championne aimerait vraiment faire bien : « Je sais que je suis déjà numéro un, je désire terminer l'année sur une victoire. C'est aussi une bonne façon de se placer et d'avoir confiance à la veille de la prochaine année. » Elle veut prouver qu'elle n'est pas la meilleure joueuse de la saison

Lindsay Davenport ne se donne

## La paire Hingis-Novotna, reine du double toute la saison, s'efface

**NEW YORK**  
de notre envoyée spéciale  
Un jeu d'une grande finesse, beaucoup de fol et une entente parfaite : avec ses ingrédients, l'Indonésienne Yayuk Basuki et la Néerlandaise Caroline Vis ont réalisé un exploit, mercredi 18 novembre, aux Masters. Elles ont battu Martina Hingis et Jana Novotna au premier tour du tournoi de double (6-4, 2-6, 6-4). Même si la Tchèque a paru mal remise des crampes de sa défaite contre Steffi Graf, la performance est magnifique. En 1998, Martina Hingis et Jana Novotna se sont imposées à Roland-Garros, à Wimbledon et aux Internationaux des Etats-Unis. Martina Hingis a même signé un grand chelem puisqu'elle a gagné les Internationaux d'Australie avec Mirjana Lucic.

Méconnu par les spectateurs français, le double est une discipline adulée dans les pays anglo-saxons. Les fous s'y amassent pour goûter à un spectacle le plus souvent passionnant. Chez les femmes, le public peut retrouver les vedettes. Contrairement à ce qui se passe sur le circuit masculin, très spécialisé, quasiment toutes les meilleures joueuses du circuit évoluent en double. « C'est une façon compétitive et très amusante de s'entraîner », note Lindsay Davenport, première joueuse mondiale, qui fait équipe avec Natasha Zvereva.

**SYMPATHIE ET ESPIONNAGE**  
Le double peut aussi être un excellent anti-dépresseur. « Je me souviens d'une année où je ne gagnais rien en simple. Ce sont les victoires en double avec Julie Halard qui m'ont relancée, raconte Nathalie Tauziat. Et cela faisait aussi bouillir la marmite. » Les revenus en double ne sont pas négligeables : les gagnantes des Masters partageront 200 000 dollars (plus de 1,1 million de francs). Mais on peut également jouer pour peaufiner une préparation ou acquérir des réflexes plus rapides à la volée.

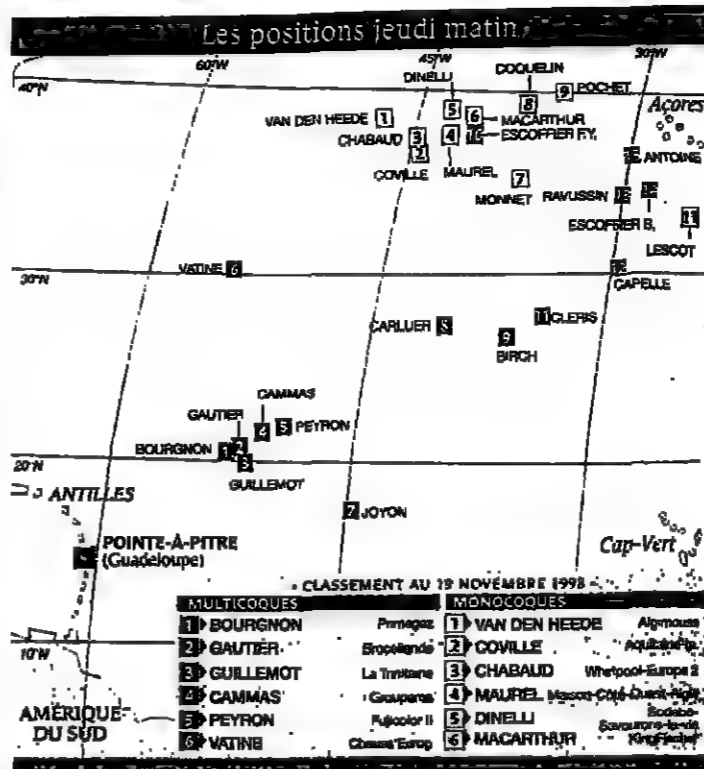
Dans un milieu où l'affectif n'est jamais bien loin, le double a sa signification. « Cela permet de sympathiser avec des joueuses et de les découvrir sur un autre angle, poursuit Martina Hingis. Un jour nous gagnons ensemble et le lendemain nous sommes séparées par un filet. » Le double a ses mariages de raison. La Russe Anna Kournikova affectionne la discipline, idéale pour sa mise en forme. La Russe joue avec sa compatriote, la vétérane Larissa Neiland.

Larissa Neiland et Anna Kournikova ne jouent pas ensemble aux Internationaux d'Australie 1999. La nouvelle idole blonde du circuit féminin a en effet accepté l'invitation de Martina Hingis, qui doit remplacer Jana Novotna absente des courts australiens depuis quelques années. Anna Kournikova n'a pas caché qu'elle espérait percer à l'occasion quelques-uns des secrets du jeu de sa partenaire. Pour mieux la battre en simple.

*B. M.*

## Jean-Luc Van Den Heede file vers Pointe-à-Pitre en tête des monocoques

Il court à 53 ans sa première Route du rhum



### POINTE-À-PI TRE de notre envoyée spéciale

On dit qu'il avait juré de ne plus courir en solitaire. Il réplique qu'il a simplement fait vœu de ne plus jamais démarcher des sponsors étrangers au milieu de la voile. Quoi qu'il en soit, une Route du rhum, c'est suffisamment « décoiffant » pour qu'on se ravise. Surtout lorsqu'on ne s'y est jamais essayé. C'est ainsi que les télex de Jean-Luc Van Den Heede - doyen de l'épreuve à cinquante-trois ans dans la catégorie des mono-coques - sont enthousiastes et optimistes comme ceux d'un novice.

La société Premac, fabricant d'Algmouss - un foncé pour matériaux et revêtements - l'a suivi sans hésiter. Spécialiste en produits chimiques, elle souhaitait poursuivre une expérience fructueuse dans le domaine de la voile. Mais elle avait besoin d'être rassurée après une première collaboration avec Raphaël Dinelli, solidée par un naufrage dans les mers du sud lors du dernier Vendée Globe. La bonhomie et la barbe poivre et sel de VDH ont fait merveille. Comme l'odeur de cette vieille serviette de cuir aux dossiers bien ordonnés que l'ancien prof de maths traîne partout comme une relique de son passé de terrrien.

### THOMAS COVILLE ÉPUISE

Aujourd'hui, toute l'entreprise basée à Cholet suit l'avancée de VDH. Depuis mardi 17 novembre, il est passé en tête du classement monocoques. Il n'en croyait pas ses oreilles en l'apprenant lors d'une vacation radio. En deux jours, il avait repris 70 milles à Thomas Coville et laissé Catherine Chabaud sur place. Il s'adjudageait dans sa catégorie le challenge de la meilleure distance parcourue en vingt-quatre heures : 199 milles.

« Je suis content, confessait-il, j'ai tout fait pour y arriver. Quand je prends le départ d'une course, c'est parce que je crois avoir une petite chance de gagner. »

Avant le départ, Jean-Luc Van Den Heede s'amusa de voir les concurrents pinailler sur des points de règlement. Déjà dans sa course, confiant dans son savoir éprouvé, il ne pensait qu'à compenser ses carences par de fins réglages. C'est fait. Et jusqu'à ce qu'un alizé ne vienne avantager ses adversaires, il s'emploiera à creuser l'écart. En attendant, Thomas Coville, désormais deuxième des monocoques, s'inquiète : « Il va continuer comme ça longtemps ? », interrogeait-il, épuisé par une navigation au près sur un voilier inadapté à ce type d'allure. Catherine Chabaud, reléguée à une cinquantaine de milles, demeurait balle joueuse, en transmettant ses félicitations à VDH. C'est à bord d'Algmouss qu'elle avait loué qu'elle est devenue la première femme à boucler un tour du monde en solitaire sans escale en 1997.

*Patricia Jolly*

## La culture du jeu vidéo gagne les adultes

La console de jeux de salon a trouvé sa place au même titre que le magnétoscope

LA CONSOLE de jeux de salon a trouvé sa place au même titre que le magnétoscope. Devenue un véritable objet de culture, elle est désormais considérée comme un véritable objet de culture. Les adultes commencent à découvrir le plaisir de jouer. Les jeux vidéo sont devenus une véritable culture. Les adultes commencent à découvrir le plaisir de jouer. Les jeux vidéo sont devenus une véritable culture. Les adultes commencent à découvrir le plaisir de jouer. Les jeux vidéo sont devenus une véritable culture.



Tekken, jeux d'action et de combat de chez

## Courses de voitures, « baston »

LA DESCENTE en surf des côtes normandes est devenue une véritable course de voitures. Les amateurs de sensations fortes se précipitent sur ces courses. Les amateurs de sensations fortes se précipitent sur ces courses. Les amateurs de sensations fortes se précipitent sur ces courses. Les amateurs de sensations fortes se précipitent sur ces courses.

### ÉTUDES

Retrouvez notre sommaire de novembre sur :  
**Minitel 36 15 SJ\* Etudes** (2,25 €/min)

Internet : <http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/>

En vente dans les grandes librairies

## MUSIQUE

A la recherche d'un nom de compositeur ou d'un titre d'œuvre ?

Consultez notre rubrique **MUS**

### 3615 LEMONDE

#### DÉPÊCHES

**FOOTBALL** : le match nul de Saint-Etienne face à Amiens (0-0), mercredi 18 novembre, au stade Geoffroy-Guichard, lors de la 13<sup>e</sup> journée du championnat de France de deuxième division, permet à Troyes, vainqueur de Wasquehal (3-0), la veille, de reprendre la tête du classement. Les résultats : Valenciennes-Laval 2-1; Gueugnon-Sedan 1-1; Nice-AC Ajaccio 3-0; Beauvais-Cannes 3-1; Red Star-Guingamp 0-0; Saint-Etienne - Amiens 0-0; Lille-Châteauroux 2-2; Nîmes-Caen 3-1; Le Mans-Niort 0-0; Troyes-Wasquehal 3-0.

■ L'attaquant du Paris Saint-Germain Patrice Loko a signé un contrat de six mois en faveur de Lorient, dernier du Championnat de France de première division après quatorze journées, a annoncé, mercredi 18 novembre, Charles Biétry, le président-délégué du PSG.

■ La Yougoslavie a battu l'Éire (1-0), mercredi 18 novembre, à Belgrade, lors d'un match du groupe 8 des éliminatoires de l'Euro 2000. Les autres résultats : Albanie-Grece (groupe 2) 0-0; Irlande du Nord-Moldavie (groupe 3) 2-2; Saint-Marin - Chypre (groupe 6) 0-1; Malte-Macédoine (groupe 8) 1-2.

#### OTO

■ Résultats des tirages n° 92 du mercredi 18 novembre. Premier tirage : 4, 12, 15, 24, 37, 47, numéro complémentaire le 16. Pas de gagnant pour six bons numéros. Rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 711 785 francs; pour cinq bons numéros : 6 065 francs; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 252 francs; pour quatre bons numéros : 126 francs; pour trois bons numéros et le complémentaire : 26 francs; pour trois bons numéros : 13 francs. Second tirage : 5, 8, 17, 37, 44, 49, numéro complémentaire le 43. Pas de gagnant pour six bons numéros. Rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 82 745 francs; pour cinq bons numéros : 6 190 francs; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 274 francs; pour quatre bons numéros : 137 francs; pour trois bons numéros et le complémentaire : 28 francs; pour trois bons numéros : 14 francs.

Le scrutin concernant les élections des Commissions Scientifiques Spécialisées de l'INSERM se déroule jusqu'au **27 novembre 1998**.

Tout électeur qui n'aurait pas reçu son matériel électoral, peut prendre contact avec le Bureau des Elections de l'INSERM, qui lui enverra les formulaires (Tél. : 01.45.59.5237).

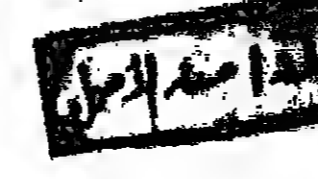
**DETAILLANT GROSSISTE**  
VENDEUR AUX PARTICULIERS  
Région Île de France - Paris 13<sup>e</sup>

**MATELAS & SOMMIERS**  
Toutes dimensions - Fiches ou relevés  
SWISSLEK, TRICA, EPEDA, SIRONI, DUNLOPILLO, BUTEX, PIRELLI, ETC.

CANAPES, SALONS, CLIG, CLAC  
Cuir - Tissu - Alcantara  
Stocker - Couleur - Duvignier - Siffert - etc.

Vente par téléphone possible  
Livraison gratuite sur toute la France

**MOBECO**  
247, rue de Belleville PARIS 13<sup>e</sup> Tél. 01 42 08 71 00  
13, avenue d'Izy PARIS 13<sup>e</sup> Tél. 01 42 08 71 00



## La culture du jeu vidéo gagne les adultes

La console de jeux de salon a trouvé sa place dans les foyers au même titre que le magnétoscope

LA CONSOLE de jeux vidéo qui se branche sur un téléviseur est définitivement sortie de son ghetto de jouet pour adolescents. Devenue un produit de grande consommation, elle a créé sa propre culture avec ses propres personnages et s'impose dans la plupart des foyers, au même titre que le magnétoscope.

Aujourd'hui, le nerf de la guerre qui oppose les deux grands fabricants, Sony et Nintendo, est le catalogue des jeux qui marque le territoire de chacun en développant un style particulier. Sony, qui détient 75 % du marché français, a, le premier, réussi à convertir des centaines de milliers de jeunes adultes à la PlayStation, que l'on aurait cru réservée aux 8-16 ans. Une catégorie à fort pouvoir d'achat, mais plutôt exigeante. Son rapport au jeu est différent de celui des adolescents. La désormais célèbre aventurière Lara Croft (beaucoup moins populaire aux Etats-Unis et au Japon qu'en Europe) du jeu Tomb Raider ainsi que des jeux de simulation de compétitions automobiles ou de matches de football mais aussi de subtils jeux de rôle ont changé l'image de la console et attiré les plus de 25 ans. « Il ne s'agit pas de s'identifier au héros, comme un gosse, insiste l'un d'eux. C'est tout le contraire : le joueur doit déterminer les caractéristiques du personnage. De même, le sélectionneur

virtuel d'une équipe de foot doit décider s'il aligne deux ou trois attaquants, et lesquels. » Lorsqu'elles débarquent sur console, les célébrités du cinéma, de la télévision ou de la bande dessinée (James Bond, Mulder et Scully de X-Files ou Lucky Luke) laissent,



Mario Bros toujours au catalogue Nintendo.

elles aussi, le choix des armes à celui qui les anime.

Finalement assez transparents, les héros virtuels doivent rester malléables. La « jouabilité » du produit et l'atmosphère qu'il crée priment sur le personnage central, qui, souvent, fait simplement office de porte-drapeau du

jeu. Pour faire pièce à Lara Croft, et progresser chez les 18-35 ans, Nintendo (moyenne d'âge des utilisateurs : 17 ans) lance ces jours-ci une nouvelle aventure de Zelda, héroïne de conte fantastique que l'on ne voit pratiquement jamais puisque le but du jeu est, précisément, de la délivrer. Sony s'efforce, pendant ce temps, de rajeunir sa clientèle (21 ans et demi, actuellement) avec une rafale de nouveaux produits (Spyro, un petit dragon pour les 10 ans, ou Hugo, un Troll pour les 3-6 ans). Ces stratégies croisées témoignent d'une volonté commune d'élargir à tout prix la cible de la console de jeu afin d'en faire un instrument capable de plaire à plusieurs générations.

### DES ANTIHEROS

Pour maintenir en éveil l'intérêt des pratiquants, les fabricants de jeux, qui ont créé une véritable industrie où se distinguent plusieurs sociétés françaises (Infogrames, Kalisto, Cryo ou Ubi Soft) pratiquent un mélange des genres qui se révèle payant. « Les frontières entre jeux de simulation, d'action ou d'aventure s'estompent devant la surenchère technologique. Les amateurs, qui sont en quête de sensations plus que d'émotions, apprécient qu'il y en ait pour tous les goûts », estime Martine Guillaume, du cabinet d'études lyonnais CFJ.

Pour s'installer dans le monde des jeunes adultes, les concepteurs de jeux reconstituent l'univers de « la glisse », notamment avec des simulations hyperréalistes de snow-board (1080 Snowboarding, chez Nintendo, en particulier). D'autres jeux font référence au monde du spectacle et de la musique en permettant de composer des morceaux de



La désormais célèbre aventurière Lara Croft du jeu Tomb Raider de chez Sony.

rap ou de techno. « Bust-a-groove », lancé ce mois-ci par Sony, consiste à choisir un danseur et à défier les autres concurrents en réalisant une chorégraphie, sur fond de funk ou disco un peu kitsch.

Si les stars confirmées sont toujours au catalogue pour les plus jeunes (Adibou chez Sony, Mario chez Nintendo), les nouveaux personnages destinés aux moins de 12 ans ressemblent de plus en plus à des anti-héros et lancent parfois des clips d'œil appuyés aux films d'horreur. « L'humour et la dérision sont des valeurs auxquelles les enfants accèdent de plus en plus tôt. Dès 9-10 ans, le classique héros statufié passe mal », constate Cécile Vélasco,

consultant chez Junior City, un autre cabinet lyonnais dont l'« observatoire des cours de récré » épèle les pratiques de jeu des enfants de cinquante écoles. « Plus commode pour jouer à plusieurs que le CD-ROM, la console apparaît plus ludique et plus conviviale, poursuit-elle. Revers de la médaille : l'offre devient pléthorique et la durée de vie des produits se raccourcit. » Il n'en reste pas moins que la vente des cartouches de jeux (entre 300 et 400 francs l'unité) reste une activité particulièrement rentable. Chaque propriétaire de console en possède quatre ou cinq.

Jusqu'où ira la console de salon ? Les dirigeants de Sony assurent que, pour ce qui les

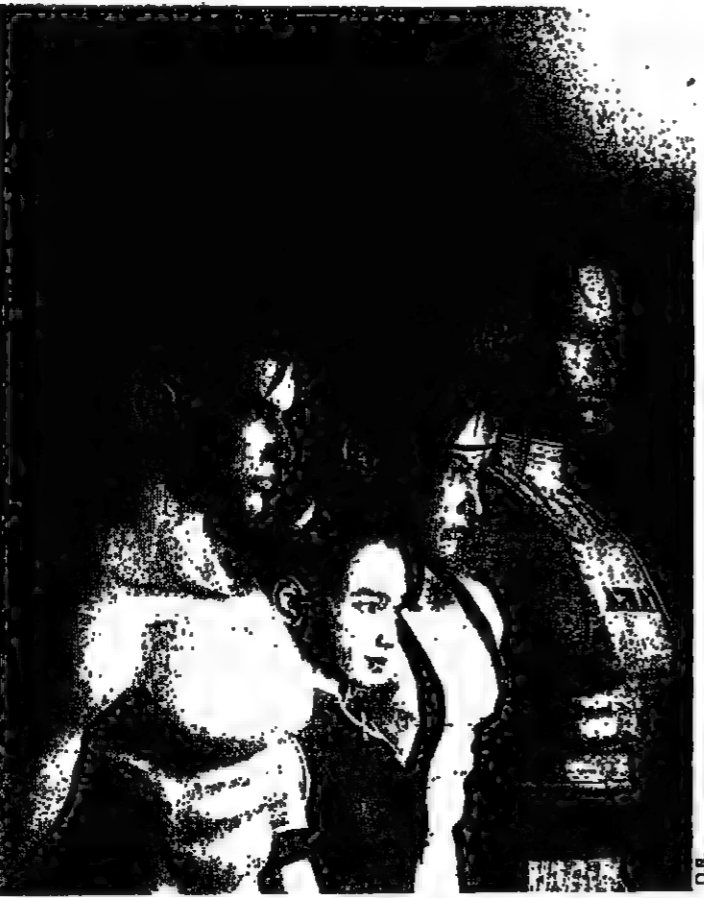
## La guerre des géants japonais

Il y a trois ou quatre ans, l'avenir des consoles était incertain. La baisse du prix des ordinateurs personnels et le développement des titres disponibles en CD-ROM allaient, disait-on, tout balayer sur leur passage. Or, si l'explosion des ventes de PC a bien eu lieu, le marché des consoles n'en a pas souffert. Bien au contraire. En 1997, le marché a doublé pour atteindre 12 milliards de dollars (plus de 60 milliards de francs), dont 4 milliards en Europe, où il égale désormais les ventes de cassettes vidéo.

A l'approche des fêtes de fin d'année, les enjeux sont de taille. En France, deuxième marché européen après la Grande-Bretagne, le numéro 1 mondial Sony compte diffuser 1,5 million d'unités de sa PlayStation et réaliser un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs cette année. Son rival Nintendo espère commercialiser un million de consoles en France et empocher 1 milliard de francs de recettes. Mais depuis quelques mois, la confrontation entre les deux géants japonais s'est déplacée. Elle se joue moins sur le prix des consoles, passé de 1 000 francs fin 1997 à 790 francs, que sur la qualité, la sophistication et la diversité des jeux disponibles.

concerne, « la vraie concurrence ne vient pas de Nintendo, mais des disques, des cassettes-vidéo, des sorties au cinéma ou de la télévision ». A terme, ils tablent sur cinq millions de PlayStation vendues et 20 % des foyers français équipés. Mais ces taux de croissance à deux chiffres et la profusion de nouveaux titres plus « créatifs » laissent de marbre la plus grande partie du public féminin. 92 % des acheteurs de PlayStation sont de sexe masculin et le taux de féminisation le moins bas (13 %) concerne la catégorie des plus de 35 ans... A quand un alter ego masculin de Lara Croft ?

Jean-Michel Normand



« Tekken », jeux d'action et de combat de chez Sony.

## Le Game-Boy prend des couleurs

Lancé en 1989 et diffusé depuis lors à 60 millions d'unités (3,5 millions en France), le Game-Boy de Nintendo sera disponible à partir du lundi 23 novembre avec un écran couleur au prix de 499 francs. Celui-ci peut afficher simultanément 256 couleurs et Nintendo promet une moindre consommation de piles. Cette toute petite console portable dont les deux tiers des amateurs ont entre 5 et 13 ans et dont la moitié de la clientèle est féminine peut recevoir mille logiciels différents dont une minicamera vidéo reliée à une imprimante (Game-Boy Camera). Le jeu le plus réputé est l'incrochable Tetris, souvent le seul jeu connu et pratiqué par les adultes.

## Courses de voitures, « baston » et jeux de rôle

LA DESCENTE en surf des neiges est vertigineuse. La piste, parsemée de tremplins et de bosses surgissant au détour d'une courbe, défie à toute vitesse entre des flancs rocheux et offre des panoramas de lacs bleuâtres. Après une nouvelle cabriolet suivie d'un spectaculaire roulé-boulé, il faut renoncer : « abandon » annonce l'écran. On sort de cette première incursion dans « 1080 Snowboarding » de Nintendo un peu nauséux mais sain et sauf. F1-World Grand Prix est tout aussi haletant et plus impressionnant encore de réalisme. Les circuits sont reconstitués avec un grand souci du détail et le comportement des voitures, dont la tenue de route se dégrade au fil des tours, change selon les réglages de suspension, le choix des pneumatiques et de la quantité d'essence embarquée.

Stars du box-office, les simulations sportives représentent le tiers des ventes et les courses automobiles se taillent la part du lion. Sony (Playstation), pionnier du genre avec Formula-One, s'est renouvelé en lançant Gran Turismo, désormais numéro un des ventes. Plus classiques, les jeux d'action et de combat permettent de mettre en valeur les progrès réalisés dans le graphisme et la « jouabilité ». Tekken, chez Sony, James Bond et Mission Impossible chez Nintendo mélangent décors sophistiqués et scènes de « baston » avec, en prime, les rôles des victimes. Installé sur la manette de commande, le « kit vibrations » permet de sentir les trépidations de son arme. Prévoyants, les concepteurs de la plupart des jeux de rôle ou d'aventure ont également dissimulé des « codes de triche » que l'on peut obtenir en lisant la presse spécialisée. On peut ainsi se sortir d'une impasse, faire l'économie d'un niveau de jeu ou rendre les combats plus réalistes avec un zeste d'hémoglobine ou des scènes franchement gore. Cer-

tains personnages sont assez surprenants. L'un des protagonistes de Medieval (« une aventure à réveiller les morts », prévient Sony) est un ver de terre ayant élu domicile dans l'orbite droite d'un squelette.

### UNIVERS SOURILANTS AUX COULEURS PASTEL

Pour les petits, dont l'aptitude à jongler avec la manette ne laisse pas de surprendre, s'ouvrir des univers plus riants aux couleurs pastel, peuplés de gentils personnages (Yoshi chez Nintendo, Hugo chez Sony) ou de facétieuses créatures (Spyro sur Playstation, Banjo et Kazooie chez Nintendo) dont certaines plaisent aussi aux adultes (Crash Bandicoot). Quant aux jeux « éducatifs », leur portion reste congrue malgré l'arrivée, sur Playstation, de deux titres (Egypte et Versailles) qui permettent au joueur de découvrir la civilisation des pharaons ou la France du XVII<sup>e</sup> siècle. Louables, ces tentatives n'ont jusqu'à présent jamais donné de résultats commercialement probants. Au moins peuvent-elles permettre aux fabricants d'améliorer leur image de marque auprès des parents les plus réticents.

Dans les prochaines années, les jeux mais aussi les nouvelles générations de consoles vont s'améliorer pour étendre leur influence. Fin 1999, Nintendo lancera en Europe un équipement qui permettra de brancher une cartouche Game-Boy sur la console 64. Au même moment, Sony lancera le « pocket station », un minuscule écran qui permet de réaliser à distance des portions de jeu et de les télécharger. La connexion au réseau Internet n'est pas envisagée par les fabricants qui - pour l'heure - n'y voient pas d'intérêt majeur et invoquent des difficultés techniques.

J.-M. N.

Merci Leonard.

Leonardo

LEONARDO ET SES MERVEILLES DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE TURIN

La Région Piémont et la Consulta Vous invitent à visiter l'Exposition.

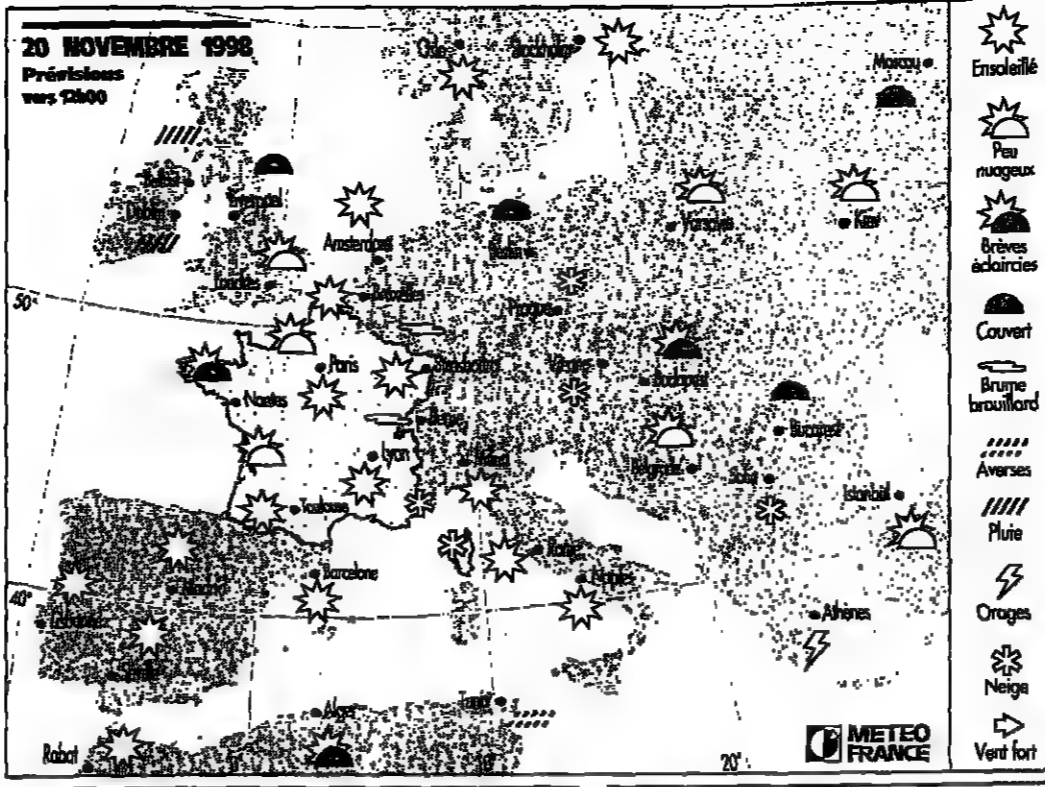
20 NOVEMBRE 1998 / 31 JANVIER 1999 Turin, Bibliothèque Royale

VISITES SCR RÉSERVATION: 0039 0122 341102

Froid et ensoleillé

VENDREDI. Un anticyclone centré sur l'Europe du nord favorise une descente d'air froid en provenance de Scandinavie. Sur l'extrême-ouest, quelques gouttes ne sont pas à exclure. Ailleurs, les brouillards laisseront place à un temps ensoleillé et froid. Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Sur la Bretagne, il pleuvra faiblement le matin. Ailleurs, quelques nuages circuleront dans la matinée puis le soleil brillera. L'après-midi, il fera 9 degrés près des côtes, 3 à 5 degrés dans l'intérieur. Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les bancs de brouillard et de nuages bas se dissiperont dans la matinée et laisseront place à un ciel dégagé. Il fera de -3 à -6 degrés le matin et de 3 à 6 degrés l'après-midi. Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Au lever du jour, des bancs de brouillard, quelquefois givrants, seront présents. Puis, le soleil brillera. Il fera de -3 à -6 degrés le matin et de 1 à 4 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Des Charentes aux côtes de l'Aquitaine, les nuages seront présents le matin puis le soleil reviendra. Sur les autres régions, les brouillards, parfois givrants, laisseront place à un ciel limpide. Les températures, très basses le matin atteindront 7 à 9 degrés l'après-midi. Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les brouillards givrants ou les nuages bas seront particulièrement présents le matin dans le fond de vallées, puis le soleil brillera. Fortes gelées matinales. Il fera de 3 à 6 degrés l'après-midi. Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur le Languedoc-Roussillon, la journée sera bien ensoleillée. Ailleurs, nuages et éclaircies se partageront le ciel et quelques averse se déclencheront sur Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sur le relief, elles tomberont sous forme de neige. Les températures, parfois négatives le matin atteindront 7 à 12 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

MONDE. Havas Voyages annonce une nouvelle vague de promotions sur une sélection de vols British Airways (escala à Londres) au départ de Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier, Nice et Toulouse. Parmi les prix au départ de Paris figurent: Londres, 614 F, Prague, 1 263 F, New York, 1 971 F, San Francisco, 2 531 F et Pékin 2 320 F. Des offres valables jusqu'au 22 novembre inclus pour des départs possibles jusqu'au 15 décembre et le 31 mars 1999. La nuit du samedi au dimanche doit être passée sur place. Réservations au 01-41-06-41-23, sur Minitel 3615 Havas Voyages ou Internet http://www.havas-voyages.fr. ETATS-UNIS. United Airlines inaugure, depuis l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, un cinquième vol quotidien à destination de Chicago, principale plaque tournante de la compagnie aérienne aux Etats-Unis, à partir du 6 avril 1999.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather forecast for various locations.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather forecast for various locations.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather forecast for various locations.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather forecast for various locations.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather forecast for various locations.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather forecast for various locations.

VENTES Des horloges à haute précision du XVIII<sup>e</sup> siècle proposées à Drouot

AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE, tous les horlogers et mathématiciens d'Europe sont à la recherche de l'heure précise. A partir de la deuxième moitié du siècle, les fabricants arrivent à réaliser des mécanismes à « complication » qui indiquent les jours de la semaine, le lever et le coucher du Soleil, les phases de la Lune, les marées et autres mouvements plus complexes. Ainsi, vers 1700 à Drouot, mardi 24 novembre, une pendule amarrant une sphère armil-

laire, un objet de haute curiosité daté 1783. Utilisées pour les observations astronomiques, les sphères armilaires se présentent comme un assemblage de plusieurs cercles, ou armilles, au centre desquels sont placées des sphères figurant les planètes. Sur le modèle de la vente, plusieurs détails relevant de la haute précision montrez qu'il s'agit d'une pièce destinée à l'étude: l'ensemble peut basculer sur un axe,

plusieurs armilles en bronze sont graduées de mesures, et un curseur mobile sur tige permet de se livrer à des calculs de position. Elle est soignée sur une pendule de marbre blanc à la forme de temple circulaire, rehaussée de bronze ciselé et doré, où le mécanisme est logé entre les colonnes. L'horloge entraîne la sphère armillaire qui fait un tour par vingt-quatre heures, avec une correction annuelle de tous les mouvements.

Cette œuvre exceptionnelle est signée Antide Janvier (1751-1835), qui compte parmi les horlogers français les plus réputés. Ce « mécanicien-astronome » a fabriqué, jusqu'en 1830, de cinq cents à six cents pièces, toutes numérotées. On dénombre dans sa production douze exemplaires de pendules à sphère armillaire, et celle-ci porte le numéro trois. Sa rareté tient à sa perfection technique et à la qualité d'exécution du décor (600 000 à

800 000 francs). Un régulateur géographique de 1860 sera aussi présenté. Signé Charles Delagrave à Paris, il domine l'heure de quatorze-vingt-sept villes du monde. Son cadran central est formé d'une planisphère en couleurs, entourée de deux cadrans; sur l'un sont émaillés les noms des différents lieux, sur l'autre les heures avec l'indication du jour et de la nuit (50 000 à 70 000 francs). L'originalité de ces créations leur

donne une plus-value par rapport aux autres, mais le marché offre aussi des pièces plus abordables. Plusieurs chronomètres de marine du XIX<sup>e</sup> siècle sont estimés entre 12 000 et 30 000 francs. Le plus beau est un modèle de l'Ecole Impériale d'Horlogerie de Chuses, fabriqué en 1863 dans l'esprit de Breguet, animé d'un mouvement de quarante heures, accompagné de sa boîte en acier (20 000 à 30 000 francs). Des pendules et des horloges classiques de facture soignée sont proposées entre 15 000 et 50 000 francs. Même sur-les-marchés doivent sélectionner les pièces en état de marche et bien conservées, car un mécanisme cassé les dévalue énormément et les restaurations peuvent atteindre et même dépasser le prix d'une belle carcasse.

CALENDRIER section listing various exhibitions and events such as 'ANTIQUITES-BROCANTE', 'L'ART EN QUESTION', and 'MOTS CROISES'.

MOTS CROISES section containing a crossword puzzle grid and associated clues in French.

L'ART EN QUESTION section featuring an article about ancient Egyptian art, titled 'Regards de l'au-delà', with an image of a woman's portrait.

LE MONDE section featuring 'MOTS CROISES' and 'L'ART EN QUESTION' sub-sections.

Large vertical advertisement for Jacques Brel, featuring text about his music and a portrait of the artist.

CHANSON Vingt ans après la mort de Jacques Brel, survenue en octobre 1978, douze chanteurs rendent hommage au « grand Jacques » dans un album commun, Aux suivants. ● POUR

BERTRAND CANTAT, du groupe Noir Désir, l'énergie de Brel « n'a rien à envier [aux] groupes de rock. » Si certaines chansons ont des résonances réactionnaires, il reste « son côté anti-

bourgeois ». ● L'ENGAGEMENT de Brel est il est vrai campé sur le front de la famille. Il s'insurge contre les vies qui passent à côté de vérités premières comme l'amour, l'ailleurs ou la

bringue. Mais cet individualiste qui craignait surtout de faire partie du troupeau a été aussi un féroce misogynne. ● L'INTERPRÉTATION de ses chansons est particulièrement difficile,

tant elles paraissent associées à leur auteur, à sa voix et à sa vie. Seule Ne me quitte pas a été maintes fois reprise, surtout chez les Anglo-Saxons, moins inhibés que les francophones.

Jacques Brel l'engagé, Jacques Brel l'enragé

Le chanteur belge a mené un combat contre des valeurs qui ne paraissent plus des enjeux aujourd'hui. Pourtant, trois cent mille de ses disques sont encore vendus chaque année et une nouvelle génération d'interprètes lui rend hommage sous le titre « Aux suivants »

PEUT-ON écouter Brel aujourd'hui et lui reconnaître la qualité de révolté ? Peut-on entendre encore les propos d'un enragé, alors que l'amour physique n'est plus tabou, que le mariage bourgeois est malmené et le service militaire bientôt aboli ? Jacques Brel, impitoyable comptable de la démission humaine, a sans doute fait sauter des verrous. Il écrivait en un temps où la chanson française n'avait pas renoncé. Elle avait encore le monopole de la

Belgique, « un pays dégingué », définit ainsi son compatriote : « La musique, c'est une lame et une sourire. Avec lui, c'était un torrent de larmes et un rire tantumant. » Ode à la veulerie amoureuse, larmoyante, complaisante, Ne me quitte pas, la plus célèbre des chansons de Brel, mais aussi la plus mal chaimée, réussit toujours à fédérer les mélancoliques et les fêtards entonnant à tue-tête en fin de surprise-partie « le creux de la terre jusqu'à après ma mort pour couvrir ton corps d'or et de lumière » en rigolant. Jacques Brel est un auteur populaire, un artiste de la caricature.

Pour le suivre, il faut posséder le sens du laid, du difforme, du ridicule. Dans l'album Aux suivants qui vient de paraître chez Barclay, Alain Bashung dilue exagérément et à bordes le Tango funèbre, Noir Désir fait grincer encore plus la méchanceté de Ces gens-là, ceux qui trichent ceux qui comptent, ceux qui rient et qui ne partent pas, des types humains toujours en vigileur - défenseurs de l'ordre moral, combattants anti-PACS, commandos anti-NVG, chasseurs d'étrangers. Car l'engagement de Jacques Brel est situé avec précision : il est campé sur le front de la famille, des secrets bien gardés, des héritages mal partagés. Brel s'insurge contre le cours normal d'une vie d'homme : service militaire, mariage, argent, enterrement, où l'on sera passé, sans jamais douter, à côté des vérités premières que sont l'amour, l'ailleurs ou la bringue.



Jacques Brel à l'Olympia, en octobre 1966.

chanson homophobe s'il en est : Jacques Brel demeure un rempart à l'a-moralité. Il est celui qui répète que « c'est trop facile d'entrer aux égises, de déverser toutes ces saletés face au curé qui dans la lumière grise ferme les yeux pour mieux nous pardonner » (Grand Jacques, 1953). Brel vivant, la « repentance » lui aurait-elle inspiré une chanson ?

L'univers de la révolte, officiellement circonscrit à la banlieue défavorisée, celle des kays, des lascars, des gangsters et des BMW mal acquises, a d'autres préoccupations que celles des petits conscrits blancs de naguère, mais il possède sans doute cette « ivresse imparfaitte de vivre » citée par Olivier Todd dans Jacques Brel, une vie (éd. Robert Laffont), qui vient d'être rééditée. Il revendique, comme lui, une égalité minimale (« Fils de ton fils ou fils d'étranger, tous les enfants sont des sorciers »). Bourgeois, bourgeois à l'ancienne, Jacques Brel l'était. Un peu curé, un peu préteur, sans aucun modèle de société à offrir. « L'avenir dépend des révolutionnaires, il se moque bien des petits révoltés », écrivait-il en 1955 dans La Bastille, chanson plutôt réactionnaire.

DÉFICIT DE LUCIDITÉ

En 1996, le chorégraphe Bill T. Jones avait dansé Jacques Brel au Festival d'Avignon. « Certains se demandent, déclarait-il alors au Monde, ce que j'ai à voir avec la bourgeoisie flamande qu'il déteste. Même si je me définis toujours comme un rebelle, je suis un Noir américain, issu d'une classe pauvre, et cette petite-bourgeoisie que Brel vomit, moi, j'y ai toujours aspiré », avouait plus loin que la conception de l'amour définie par Brel lui déplaisait, pour être purement « hétérosexuelle » et passiste.

Sur un point au moins, les femmes, Jacques Brel s'est mis en déficit de prophétie et de lucidité. Obstacles aux voyages, bigotes, salopes, cerbères de la vie étroite, putains ou mères castratrices chez Brel, les filles d'hier sont les « tasses » exploitées et finaudes (genre « Madame promène son cul sur les remparts de Varsovie ») des rappeurs français contemporains qui ne mâchent pas leurs mots, de Doc Gynéco à Passi, chez qui Brel a la cote. Pater familias à l'ancienne, défenseur des amitiés masculines, Jacques Brel maintenait les principes de l'éducation bourgeoise chez ses filles, trompa longuement et publiquement sa femme, mais n'en divorça jamais.

« Aux suivants », album-laboratoire

Au départ, ils étaient quatorze, ils - aucune femme dans les parages - sont douze à l'arrivée. Rodolphe Burger remaniait la bilingue Marieke et Mano Solo écornant en fanfare Je ne sais pas ont subi le veto de la tailloenne Fondation Brel, dirigée par France Brel, l'une des filles du chanteur. Douze à s'être essayés au répertoire du Grand Jacques le temps d'un album, Aux suivants (Barclay). Côté réussite : le Jour des généraux des Toulousains Zebda, les grincements de Ces gens-là par Noir Désir, les innovations musicales de M, dans un narquois Au suivant. Le Tango funèbre de Bashung est orchestré par Joseph Racaille, Les Vieux des Têtes raides emporté par Jean Corti, accordéoniste de Brel, Stephan Elcher (voir un ami pleurer) est classique, Arno (La... La... La...) éralilé en diable, Dick Annegarn (Jef) inaudible. Ne me quitte pas en version arabisante (après celle, saïsa, de Yuri Buenaventura) mène le jeune Faudel au néo-oriental.

parole, dont le rock, puis le rap, se sont depuis emparé.

Brel, Brassens, Ferré, triangle d'or de la chanson contemporaine, ont atteint les pîes de la critique sociale au music-hall, chacun à sa façon, et Brel en s'y jetant à corps perdu. Gérard Manset avait un jour que Jacques Brel, chanteur physique qui mourut le poumon miné par cinq paquets de cigarettes fumés à la journée, était pour lui le comble de l'impudeur : chanteur postillonnant et suant, cabotin, exhibitionniste de la douleur d'être, et par ailleurs un as de la concision mélodique.

La nouvelle vague, Alain Souchon en tête, a, dans les années 70, cultivé le retrait. Les années 90 sont parvenues au désincarné, à l'effacement volontaire. Arno, chanteur né en

UNE QUESTION INTIME

« Basses révérences, mesquines envies, noble intolérance » : la Belgique de son enfance n'a pas le monopole de la connerie ni les Flandres celui de l'accent épais. « Mère des gens sans inquiétude, mère de ceux que l'on dit forts, mère des saintes habitudes, princesse des gens sans remords, salut à toi Dame Bêtise », écrit-il dans L'Air de la Bêtise, composé en 1957, une année moderne où les étudiants noirs américains de Little Rock se font encore lyncher pour avoir prétendu partager les bancs d'une école avec des Blancs. Jacques Brel, dont on a commémoré début octobre les premiers vingt ans de tombeau, exilé volontaire aux Marquises, est mort à l'hôpital de Bobigny, sans doute sans reculer, comme prévu dans La... la... : « Finisera le fil sacerdotai, penché vers moi comme un larbin du ciel, et je mourrai cent de rigolos. » A la vie, à la mort, Jacques Brel fait de la politique une question intime.

Bien sûr, il fut rageur, appela « tous les suivants du monde à se donner la main », mais il craignait surtout de faire partie du troupeau - n'importe lequel. Vers le tard (1977), il s'en prit violemment au nationalisme fla-

mand (Les F...), aux « usés à quinze ans », meurs de Jaurès et de l'utopie socialiste, n'ayant pas eu le courage de fuir ce temps où « les douze mois s'appelaient décembre ». La France du chômage, des idéologies sans

gloire, des « tous pourris » est aussi celle de Brel. Chaque année, trois cent mille exemplaires de ses albums sont achetés en France, pas seulement par des nostalgiques d'Amsterdam, du Plat Pays ou des Bonbons,

liqués comme L'Ecusier ou Je suis un soir d'été, ce côté blues belge... L'aspect « politiquement incorrect » de certaines chansons de Brel n'a-t-il pas généré un groupe aussi engagé que Noir Désir ? Sa misogynie, le côté réac de chansons comme Les Bonbons 67 m'ont gêné à une époque. Aujourd'hui, je prends ça comme un bloc, comme un vécu. Il n'est pas le seul grand qui soit misogynne... Par contre, j'aime son côté antibourgeois. Ces gens-là décrit une toute petite bourgeoisie, des prolos qui aspirent à la bourgeoisie. Il y a toujours des gens qui ressemblent à ces personnages. Des gens qui te regardent faire, te jugent et détestent les différences. Il faut lutter contre ces conformismes.

Propos recueillis par Stéphane Davet

Véronique Mortaigne

TROIS QUESTIONS À... BERTRAND CANTAT

1. Qu'est-ce qui, chez Brel, attire un groupe de rock comme Noir Désir dont vous êtes le chanteur ? Brel nous hante. Il a une résonance plus ancienne que le rock : mes parents écoutaient ses disques. C'est surtout l'intensité physique de son engagement qui fascine. C'est phénoménal ! Comme le chanteur russe Vladimir Vissotski, il s'investit chaque seconde à 100 % dans ce qu'il dit et ce qu'il fait. Cette énergie, ce côté bâton de dynamite qui allume sa propre mèche, n'ont rien à envier à l'intensité des groupes de rock. Cela dit, j'aime beaucoup aussi des textes plus posés et mélancoliques comme L'Ecusier ou Je suis un soir d'été, ce côté blues belge... 2. N'y a-t-il pas un danger à reprendre une chanson aussi célèbre que Ces gens-là que vous interprétez dans l'album collectif Aux suivants ? L'aspect monumental impressionnant. Il y avait aussi le risque de surdimensionner, d'être happé par la grandiloquence... Ces gens-là, au moment du crescendo, est justement l'un des sommets de l'intensité de Brel. Dans les années 70, le groupe Ange en avait déjà fait une reprise, mais avait préféré s'arrêter avant ce crescendo, en disant « Jacques, on te laisse Frida... » Nous avons hésité et puis... c'est tellement joyeux de se glisser là-dedans !

De Gréco à Bowie, les rares interprètes du Grand Jacques

POUR perpétuer aujourd'hui la mémoire de ses chansons, Brassens a Maxime Le Forestier, et Ferré, Philippe Léotard. Brel, lui, n'a personne. Depuis Juliette Gréco, qui, dès 1954, avant que le chanteur belge ne soit célèbre, intégrà à son répertoire Ça va (Le Diable), aucun(e) interprète n'a osé se lancer dans une entreprise de rélecture consistante de son œuvre. Il y eut aussi Isabelle Aubret ou Serge Lama. Mais tous deux sous-ignèrent les limites de l'expédition : la première (notamment avec Le Plat Pays) mit trop de candeur à l'affaire. Le second, comme il se doit, trop d'emphase.

S'attaquer à Brel, c'est tenter l'ascension d'un monolithe dont toutes les parois sont glissantes. Ces chansons semblent fatalement associées à leur auteur, à sa voix, et à sa vie, brûlée par les deux bouts. A leur écoute, on imagine toujours les mimiques, les grimaces, la gestuelle qui les animaient sur scène. S'il est possible de rendre un hommage humble à Ferré ou à Brassens, avec Brel le risque est permanent d'en faire trop, ou pas assez.

A quelques exceptions près (Ne me quitte pas), ces chansons ne sont pas universelles comme certaines de Brassens (Les copains d'abord) ou de

Ferré (Avec le temps). Elles sont ancrées dans un paysage, autant géographique (la Flandre, Paris, les Marquises) que mental, mais aussi dans une époque de la chanson. Il est ainsi révélateur qu'Arno, compatriote de Brel, ait réussi son examen de passage avec Le Bon Dieu, une des rares chansons tardives à supporter une réinterprétation.

Seules celles de la première période, encore marquées par un humanisme boy-scout, semblent abordables. Lorsque Céline Dion surchante Quand on n'a que l'amour, on peut ne pas aimer, mais cela n'est pas ridicule. Lorsque Patrick Bruel s'essaye à camper un des ivrognes de Jef, ça fest. S'ajoutent à l'obstacle ces mots et néologismes (« se racropter », « gnougnoumiffier », etc.) qui se refusent à sonner juste dans la bouche d'un autre. Une difficulté encore : comment dépasser la beauté des arrangements, sophistiqués et légers, de François Rauber sans tomber dans l'appauvrissement ou la surcharge ?

Les versions originales ne sont certes pas définitives - Brel lui-même a tenu à en réenregistrer en 1972. Mais elles laissent peu d'aspérités. C'est Ne me quitte pas qui a été l'objet de toutes les attentions, à défaut de tous les soins. Elle a généré quantité de reprises, généralement insipides, souvent catastrophiques. En France, Johnny ne pouvait pas ne pas la chanter un jour. Mais c'est surtout chez les Anglo-Saxons, moins inhibés que les francophones car confrontés à des publics méconnaissant Brel, qu'elle a suscité des vocations.

PLEURNICHER AVEC CLAYDERMAN

Transformée en If You Go Away sous la plume de Rod McKuen, poète et compositeur d'airs pop et de musiques de film américain, elle a suivi la même trajectoire que Comme d'habitude/My Way, Alléché par la mélodie et la possibilité de pleurnicher en fin de show à Las Vegas ou à Broadway, le gratin de la grande variété internationale - Frank Sinatra, Neil Diamond, Shirley Bassey, Dusty Springfield, Julio Iglesias - s'est précipité dessus. La chanson n'a évidemment jamais gagné en sobriété, le pianiste Richard Clayderman se chargeant, pour sa part, du traitement easy listening.

La seule qui s'en sortira avec les honneurs est Nina Simone, qui réussira à s'approprier en douceur la dimension tendre et masochiste de

cette chanson, en l'interprétant en français.

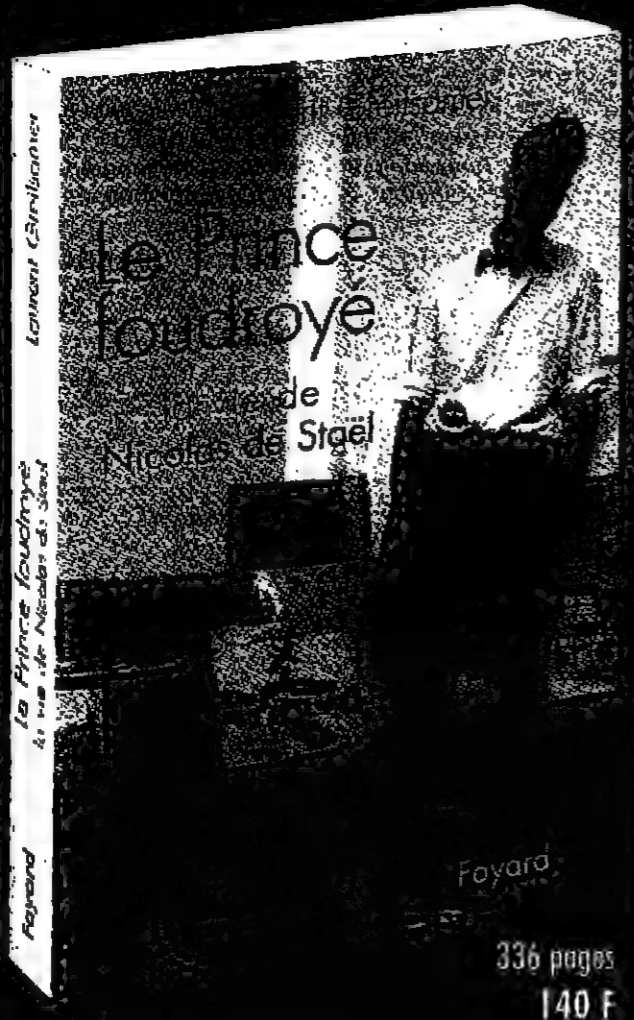
Certains s'en réjouissent, mais c'est sans doute la peur du ridicule qui sauve Brel de nombreuses reprises. En chassant sur ses terres, celles de l'impudeur, de la mise à nu, c'est à coup sûr s'y exposer. Or il n'est pas non plus envisageable de l'interpréter sur le mode du dandysme. Ce serait écarter l'émotion et vider ces textes de leur substance. Un des plus graves contresens a été commis par le chanteur américain Scott Walker, qui a repris quelques-unes des premières adaptations en anglais signées Eric Blau et Mort Shuman en 1967 pour la comédie musicale Jacques Brel is Alive and Well and Living in Paris. On entend La Chanson de Jacky (Jackie) ou Tango funèbre (Funeral Tango) chantés par une voix de crooner dans des arrangements de pompe baroque.

A l'inverse, David Bowie s'en est remarquablement tiré par deux fois - Amsterdam et La Mort (My Death) - avec un sens du drame sans pathos. L'ancien élève du mime Marceau est même parvenu à donner corps et chair à ces chansons sur scène.

Bruno Lesprit

DROUOT RICHELIEU 9, RUE DROUOT, 75009 PARIS... DROUOT MONTAIGNE 15, AVENUE DE MONTAIGNE, 75008 PARIS... JEUDI 26 NOVEMBRE A 14 H 30 L'ATELIER DE DORA MAAR

# Nicolas de Staël



« Un grand peintre, de quoi est-ce fait ? ... On a envie de dire "D'où ça vient ?" »

Laurent Greilsamer a entrepris de répondre à cette question à propos de Nicolas de Staël dans un livre où il mêle avec bonheur l'histoire et l'anecdote, l'information et l'analyse, l'analyse d'un milieu - celui des peintres et des marchands à Paris dans les années 40-50.

Françoise Giroud, Le Monde

Biographie pionnière, Le prince foudroyé n'est pas seulement riche de ses révélations et de ses intuitions. Elle manifeste une qualité des plus rares dans ce genre d'exercice : le tact.

Pierre Assouline, Lire

## FAYARD

## Le cirque sur glace dans les coulisses de la crise russe

Près de Moscou des artistes préparent le spectacle présenté à Paris

**TYVER ET MOSCOU**  
« Venez au cirque, vous oublierez vos problèmes ! » Serré dans son costume d'aparatchik, jamais à court d'un bon mot, Youri Kossikhin, patron depuis vingt ans du Cirque de Tyver, à 170 kilomètres de Moscou, a choisi un slogan bien dans l'époque pour inciter les fa-

### Féerie équilibriste

Spécialité russe, le cirque sur glace compte trois troupes dans le pays, dont celle qui vient pour la première fois en France. Sur une musique haletante jouée par dix musiciens, on peut suivre les numéros de deux clowns, des trapézistes qui évoluent à 12 mètres de haut, deux ours montés sur patins, des équilibristes qui allient patinage et vélo, des équilibristes, des patineurs classiques, des gymnastes, deux chats, un chimpanzé, des cow-boys, trente colombes... Les trois cents costumes colorés, sortis de *Peau d'Ane* ou de *Cendrillon*, donnent un aspect féérique à l'ensemble. Parmi les numéros de quarante artistes, on peut noter celui de Youri Abrassimov, déguisé en marin avec moustache et pom-pom, qui tient en équilibre sur cinq rouleaux et planches métalliques superposés, ou celui d'Alissa Tchoumako, la seule à faire tourbillonner cinquante cerceaux autour de son corps tout en patinant.

Le Cirque de Moscou sur glace, pelouse de Reuilly, Paris 12<sup>e</sup>, 115 Pers.-Dorée, Tél. : 01-49-87-32-32. Durées : 1 h 45 avec entracte. De 116 F à 226 F. Du 20 novembre 1998 au 3 janvier 1999.

milles à découvrir le prestigieux Cirque de Moscou sur glace. Considéré comme le meilleur au monde, le cirque russe est plus qu'un divertissement, un art à part entière. Sur 135 millions de Russes, 40 millions y vont une fois par an, mais la crise et la hausse vertigineuse des prix ont eu un effet sur la fréquentation. « Il y a dix ans, le taux de remplissage était de 95 % ; aujourd'hui, de 50 % maximum », dit-on au Rosgoscirk de Moscou, l'administration d'Etat qui gère la

quasi-totalité des compagnies. Ce jour-là, en octobre, à Tyver, la salle de 1 700 places était aux deux tiers pleine. C'est un public « qui a de l'argent », dit le directeur. Les billets coûtent autour de 6 francs. Mais c'est gratuit pour les moins de 5 ans - fort nombreux. Le premier spectacle de cirque sur glace a été créé en 1964 dans cette ville de 400 000 habitants. « Notre cirque marche », dit le directeur, qui affiche 10 millions de spectateurs en vingt-sept ans. Mais pour revenir aux réalités, il plaisante : « Nous avons un gros concurrent comme cirque, c'est la Daouma (le Parlement). Concurrence déloyale, car on peut voir les députés gratuitement à la télévision. »

### PAS DE VACANCES

Alissa Tchoumako, dix-neuf ans, et Youri Abrassimov, vingt-deux ans, sont deux artistes-phares du Cirque de Moscou sur glace. Elle fait tourbillonner des cerceaux mais suit des études pour devenir régisseur - comme sa mère, qui dirige la troupe et crée les numéros. « Mon premier souvenir, à trois ans, est de ramasser les paillettes des costumes dans une salle vide. » Youri est équilibriste. Il est passé par l'École du cirque de Moscou qui forme une vingtaine d'artistes par an. Il se souvient, à quatre ans, de son premier spectacle : « Un clown est venu me serrer la jambe. » Ils s'entraînent quasiment tous les jours, ne prennent pas de vacances, et peuvent aller jusqu'à 70 représentations par mois. Ils vivent en vase clos, mais le noir quotidien domine la conversation. Youri : « Entre nous, on parle de "cop". Dans cette ville, il y a plein de gens qui ne perçoivent pas leurs salaires. Pour nous, leur venue est une victoire. » Il ajoute : « On est un peu en manque de spectacles en ce moment. »

Nombre d'artistes accusent leur employeur, Rosgoscirk, administration tentaculaire que la fin du communisme n'a en rien bouleversé. Rosgoscirk gère 9 000 salariés - dont 3 000 artistes - 4 500 animaux, 45 cirques en dur, 70 chapiteaux, des hôtels du cirque, l'École du cirque... La plupart des fonctionnaires sont logés dans un immeuble du centre de Moscou, à côté de boutiques de luxe comme Escada. Des jeunes qui viennent négocier un contrat croisent les anciens qui



A 12 mètres de haut, les trapézistes.

tuent le temps à la cafétéria et au billard.

Ludmila Yairova est présidente de Rosgoscirk. Elle reçoit dans un bureau cossu, orné d'un tigre en peluche, et porte un tailleur baroque. Sur les murs, de nombreuses coupes et prix, gagnés dans des festivals. La crise ? « Je remonte le moral à tout le monde, même aux clowns. » Elle sait que Rosgoscirk est accusé de tous les maux par des artistes qui veulent plus d'indépendance et de meilleurs salaires. « Nous sommes la seule organisation de cirque au monde à garantir un salaire aux artistes. Une grille de salaires de 17 niveaux et un système de primes permet à certains de bien s'en sortir. »

### DES MOTS VIOLENTS

L'argument ne satisfait pas les artistes comme Alissa Tchoumako et Youri Abrassimov. « Ce salaire est dérisoire. » On parle de centaines de francs par mois. Ils ajoutent : « Des artistes ne sont même pas payés. On ne meurt pas de faim. Mais bon... Nous craignons que les six prochains mois soient noirs. » Après une représentation à Tyver, les artistes de la troupe ont d'ailleurs interpellé - parfois avec des mots violents - une représentante de Rosgoscirk. Ludmila Yairova voit dans la vente de spectacles à l'étranger un moyen de faire entrer des devises. Comme celui de Paris qu'elle juge

« exemplaire ». Nombre d'artistes vont plus loin et envisagent, comme Youri Abrassimov, de s'installer à l'étranger : 470 artistes russes travaillent déjà hors de leur pays - le Cirque du soleil est constitué à 80 % de Russes. D'autres multiplient les tournées. « Il y a un risque d'hémorragie », reconnaît Ludmila Yairova. Nous avons de plus en plus de conflits avec les impresarios étrangers. Des "requis" promettent des pots d'or à de jeunes artistes que nous avons sous contrat. Souvent, ça finit mal. Des Norvégiens ont fait venir une troupe avec des éléphants. Ce fut un fiasco. Nos artistes se sont retrouvés à la rue et l'imprésario dans la "nature". Ça nous a coûté 70 000 dollars pour les faire revenir ! »

Michel Guerin

## L'adieu à Edwige Feuillère

COMME au théâtre, c'est par une *standing ovation* que se sont conclues les obsèques d'Edwige Feuillère, mercredi matin 18 novembre en l'église Saint-Roch à Paris. Le cercueil de celle qui fut la mythique Ys de *Partage de midi* de Paul Claudel, et qui est morte vendredi 13 novembre à l'âge de quatre-vingt-onze ans (Le Monde du 17 novembre) a quitté l'église sous les applaudissements, pour rejoindre Beaugency (Loiret), où Edwige Feuillère a été inhumée dans le caveau de sa famille.

De nombreuses personnalités ont assisté, dans une église comble, à la messe célébrée par le Père Letron. Bernadette Chirac représentait le président de la République et, aux côtés d'Oïga Horstig, qui fut l'agent et l'amie de toujours d'Edwige Feuillère, avaient pris place des comédiens, des metteurs en scène, des directeurs de théâtre. Partenaires ou non d'Edwige Feuillère, amis proches ou plus lointains, tous venus témoigner d'une certaine idée du monde des artistes. Parmi eux : Suzanne Flon, Lambert Wilson, Charlotte Rampling, Ariane Mnouchkine, Catherine Samel, Fanny Ardant, Nina Compagné, Claude Piéplu, Raymond Gérôme...

Dans son homélie, le prêtre a rappelé la passion du théâtre qui n'a jamais quitté Edwige Feuillère : « Jouer, disait-elle, c'est s'engager, c'est se risquer, c'est la réciprocité de l'amour. » Guy Tréjean, son partenaire à plusieurs reprises et son ami depuis de nombreuses années, a évoqué, avant Eric-Emmanuel Schmit - qu'elle a encouragé dès sa première pièce -, la délicatesse, l'humour et la singularité bienveillante « d'Edwige, avec cette manière de se tenir, droite, la tête haute, de ne jamais s'avachir », donc de ne jamais renoncer.

Frédéric Edelmann

Jo. S.

## Tangage à l'Institut français d'architecture

ALORS que le ministère de la culture s'approprie à ouvrir, du 23 au 25 novembre, les Dîners entrecuirs du patrimoine sous l'intitulé dubitatif « L'abus monumental ? », une pétition adressée à Catherine Trautmann, ministre de la culture, s'inquiète de l'avenir de la Cité du patrimoine et de l'architecture qui doit s'installer dans une aile du palais de Chaillot, à Paris.

L'architecte Dominique Lyon, qui a eu l'initiative de cette démarche, a fait parvenir les signatures au ministre le 10 novembre avec une lettre de son cru où il estime que « la part la plus vivante des architectes voit dans ce projet l'expression d'un esprit académique ». Parmi les 216 signataires, on remarque des personnalités aussi diverses que Jean Nouvel, François Roche, Jean-Michel Wilmotte ou Ayméric Zublena.

La pétition conteste surtout la place de l'Institut français d'architecture (IFA) au sein du nouvel organisme dont la responsabilité a été confiée à l'historien Jean-Louis Cohen, nommé par ailleurs directeur de l'IFA en septembre. Or, ajoute Dominique Lyon dans sa lettre, les signataires exprimeraient aussi leur réserve « quant à la personnalité des responsables nommés ou pressentis pour conduire le projet ». Semble donc visé Dominique Perrault, 45 ans, architecte de la Bibliothèque nationale de France, élu président du conseil d'administration de l'IFA le 6 novembre.

L'IFA, où continuent encore de travailler en silence quelques chercheurs de haut niveau, était devenu

depuis quelques années le fief assez exclusif d'un groupe d'architectes, élite autoproclamée, qui formait, pour ceux qui restaient au dehors, la « garde rapprochée » de l'ancienne directrice, Luciana Ravanel. Le départ de celle-ci a perturbé ce microcosme qui, en pleine crise de la commande, craignait en outre de perdre son dernier outil de communication.

**RÉACTIONS DE L'AUTRE BORD**  
Malgré l'isolement magnifiquement tentaculaire de son image de tête chercheuse de l'architecture du futur. Ainsi Robert Lion, ancien président de la Caisse des dépôts et consignations, qui ne cachait pas son intérêt pour la présidence de l'Institut. La direction de l'architecture lui aura donc préféré Dominique Perrault, gage de jeunesse et de modernité, sorte de Thibaut Lamazou de l'architecture.

Jean-Louis Cohen, successeur de Luciana Ravanel, s'est installé au siège de l'IFA, rue de Tournon, pour préparer l'avenir de Chaillot. Il se déclare satisfait de son nouveau président, et même d'accord avec les inquiétudes des pétitionnaires. Il en viendrait presque à se réjouir que les sommes affectées à la Cité du patrimoine servent aussi l'architecture, s'il n'avait à redouter les réactions de l'autre bord, l'Association des Architectes du patrimoine.

Mais Jean-Louis Cohen a surtout pour préoccupation de trouver une assise financière pour la future Cité. Si l'enveloppe initiale des tra-

vauts est passée de 238 à 294 millions de francs, l'addition du budget affecté annuellement au fonctionnement de l'IFA (20 millions) et de l'ancien ensemble de Chaillot (16 millions) reste éloignée des 80 millions qui seraient vraisemblablement souhaitables pour le nouvel établissement. C'est la première condition pour trouver ensuite l'équilibre entre les multiples vocations de la Cité : musée (une partie des pièces de l'ancien Musée des monuments français pourrait être exposée à Chaillot), centre de recherche, outil de promotion pour la qualité de l'architecture, lieu d'enseignement, etc. Des problèmes administratifs sont aussi à prévoir : le statut associatif de l'IFA ne pourra perdurer en l'état, avec un conseil d'administration composé d'architectes qui peuvent être soupçonnés, à tort ou à raison, d'assimiler leur propre promotion à celle de toute l'architecture.

Jean-Louis Cohen, répondant à cette inquiétude, envisage d'ouvrir largement l'IFA à plusieurs centaines de membres, comme c'est le cas du Royal Institute of British Architects (RIBA). L'idée n'est pas mauvaise à l'heure où l'ordre national des architectes français traverse lui aussi une très grave crise. Mais c'est aussi charger lourdement la barque de Chaillot. Du reste de la *Méduse* qu'était devenu l'IFA, on changerait alors d'échelle pour passer, avec les risques inhérents à ce nom, à celle du Titanic.

## Les Witches au T

Depuis le 14 octobre, les Witches au T...  
SHAKESPEARE EN BALLET...  
Dans l'attente de...

## L'implacable excellence

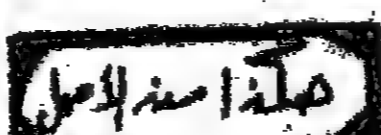
WIEBER, Observez l'œuvre...  
Véritable maître de l'art...  
Après...

## Tiepolo au Petit Palais, ou la difficulté

Giamattista Tiepolo...  
L'œuvre de Tiepolo se compose de...  
L'œuvre de Tiepolo se compose de...

## La danse de derviche voluptueuse

CONOÏLA, solo d'Angela Margari...  
Angela Margari n'est pas venue...  
L'œuvre de Tiepolo se compose de...



# Les Witches perpétuent Halloween au Théâtre Dejazet

### Quatre musiciens et un comédien jouent le XVII<sup>e</sup> siècle anglais

Depuis le 14 octobre, les Witches se produisent sur scène, à Paris, dans une création, *Shakespeare en Ballades*. Ces quatre musiciens, grimés en

sorcières façon famille Addams, jouent les musiques instrumentales des « Masques » anglais du XVII<sup>e</sup> siècle. Un comédien dit des extraits de

pièces de Shakespeare. Le ton se veut grotesque, la bonne humeur est constante, mais la partie théâtrale aurait mérité quelques ajustements.

**SHAKESPEARE EN BALLADS** par les Witches. Pascale Boquet (luth), Odile Edouard (viole), Freddy Eichelberger (clavier), Claire Michon (flûte), Yves-Achille-Marie Aubry (comédien et mise en scène). Théâtre Dejazet, Paris. Du mercredi au dimanche à 19 heures. Jusqu'au 3 janvier. Tél. : 01-48-57-52-55. De 80 à 120 F.

Dans l'ambiance de Halloween à la française, les Witches (sorcières) tombent à pic : grimés façon famille Addams, du fils chauve-souris jusqu'à la pépouse Morticia, les quatre musiciens de cet ensemble sont bien dans l'esprit du temps, qui veut que la tradition d'origine européenne largement pratiquée outre-Atlantique retrouve ses racines. La maison de disques des Witches, Hortus, a tenu d'inscrire cet événement dans le calendrier en accompagnant la sortie du disque (*Fortune*, en fait paru il y a

quelques mois) et cette production théâtrale d'un dessin animé halloweenesque diffusé sur la chaîne câblée Muzik. Le comédien Yves-Achille-Marie Aubry déclame Shakespeare (*Hamlet*, *La Tempête*, *Roméo et Juliette*, *Macbeth*), assure des textes de liaison et a mis en scène.

Rien n'est prétentieux : un rideau de velours vert pomme qui suffit à glacer d'effroi les superstitieux, une chaise, une cape rouge de Dracula, un petit clavier placé sur un piètement drapé. Costumes efficaces et cocasses, lumières en rapport. Le ton général est enlevé, grinçant. Humour à sec, parfois drôle (la présentation du spectacle par le comédien en frac, sur un ton énigmatique à la Christopher Lee), parfois laborieux, lorsque les numéros et gags trahissent un peu (la scène, pontuellement hilarante, de l'installation de l'un de ces problèmes pupitres pliants en métal). Le théâtre Dejazet est un lieu délicieux, à l'acoustique sèche et

pourtant claire, mais presque trop grand pour ces numéros de proximité. Quoi qu'il en soit, la convivialité est sur scène, entre les musiciens. Tous sont d'excellents praticiens de la musique Renaissance et baroque et ont développé une écoute, une capacité de réaction et d'improvisation qu'on rencontre ordinairement chez les musiciens de jazz et chez les artistes de tradition orale.

**FANTAISIE IMMÉDIATE**

Il est vrai que la proposition écrite des compositeurs joués par les Witches n'est rien en rapport de ce que les interprètes en font : ces pièces anglaises du XVII<sup>e</sup> siècle sont le plus souvent de simples intermèdes, danses, airs pour la scène, donnés dans le cadre des « Masques », cette forme spectaculaire mêlant le texte et la musique. Elles sont le régime de la fantaisie immédiate et appellent l'embellissement et la variation. Les instrumentistes, jouant entière-

ment de mémoire, inventent, ajoutent, détournent, commentent. C'est vif, imaginaire, extrêmement professionnel et maîtrisé, avec quelques clin d'œil (la musique du « Muppet Show », furtivement glissée entre deux danses anciennes). On regrettera que le ton choisi par le comédien Yves-Achille-Marie Aubry ne soit pas toujours clairement défini. Il joue la carte d'une déclamation emphatique au second degré, assez drôlement affectée d'un accent belge. Parfois, cependant, on ne sait plus très bien sur quel registre l'acteur opère, qui ne parvient pas à trouver la juste mesure ou à imposer l'éclaircissement qu'il souhaite donner au texte. Il en allait ainsi pour l'extrait de *Roméo et Juliette*, qui suivait le moment le plus beau du spectacle, la très dépressive *Pavane Lacrimae* de John Dowland, à la fantaisie cadavre par les soins du transcripteur Jakob van Eyck.

Renaud Machart

## L'implacable excellence de la Philharmonie de Vienne

**WEBER**, *Oberon* (ouverture), **STRAUSS**, *Alsins* *parlât Zarathoustra*, **DVORAK**, *Symphonie n° 8 en sol majeur opus 88*. Orchestre philharmonique de Vienne, Mariss Jansons (direction). THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, le 18 novembre, 20 h 30.

Véritable machine de guerre, la Philharmonie de Vienne est un orchestre d'une sûreté à toute épreuve, et le programme de ce soir, taillé sur mesure, lui va à la perfection. Il y a d'abord la réglementation révérende à Weber - légendes et sortilèges romantiques obligent - avec l'ouverture d'*Oberon*, achevée en 1826, alors que Mendelssohn mettait la dernière main à celle de *Songe d'une nuit d'été*. Gemmalingue en diable avec cors mystérieux, bois malicieux et cordes arachnéennes, le tout avec une maestria et un

souci du détail qui posent d'emblée l'orchestre en prestidigitateur.

Place ensuite à Strauss. S'il est dit que la musique de *Zarathoustra* « ne peut être sauvée que par le rendu des couleurs instrumentales », alors la Philharmonie de Vienne est sa rédempteur. Elle qui proclame haut et fort, dès la célébrissime introduction, combien l'Univers est grand - et démontrera par la suite combien l'homme le suit de près. Virtuosité époustouflante, expression sans vulgarité, incroyable cohésion entre vents et cordes allant jusqu'à l'imitation (violon et flûte se livrant parfois un tourbillonnant jeu de double), viennoiserie un tantinet ostensible dans les archets de la valse : on oublie tout le bric-à-brac philosophique straussien pour ne garder de l'œuvre que l'enivrante impression d'une verve sans égale.

Après Weber-Shakespeare et Strauss-Nietz-

sche, Dvorak et sa *Symphonie n° 8*. Son lyrisme chaud et contenu, la subtilité et la luxuriance de son orchestration, ses épanchements nostalgiques, son mysticisme épique et la sensualité d'un troisième mouvement - l'esprit même de la danse.

Il y a dans l'excellence même des Wiener Philharmoniker quelque chose d'implacable, et dans la direction de Mariss Jansons les qualités et les exigences d'un pilote de Formule 1. Même s'il est parfois difficile de démêler qui du chef ou de l'orchestre même l'attelage, tant celui-ci paraît connaître par cœur sa destination. Car ce pur-sang n'est jamais aussi beau que lorsqu'il peut se donner tout entier à sa course et atteindre ainsi des côtes très proprement hallucinatoires.

Marie-Aude Roux

## Tiepolo au Petit Palais, ou la difficulté d'exposer un peintre monumental au musée

**Giambattista Tiepolo (1696-1770)**, Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> : Champs-Élysées-Clemenceau. Tél. : 01-42-65-12-73. Du mardi au dimanche de 10 heures à 17 h 40, le jeudi jusqu'à 20 heures. Jusqu'au 24 janvier. Tiepolo fresquist. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann, Paris-8<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-89-04-91. TjJ de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 janvier.

L'essentiel de l'œuvre de Giambattista Tiepolo se compose de peintures murales. A Venise, à Würzburg, à Madrid, il a composé et exécuté, avec son atelier, des ensembles monumentaux, murs et plafonds, systèmes compliqués d'allégories sacrées et profanes. A cet égard, il a dû sa réputation, qui fut européenne et dura plu-

sieurs décennies, hors l'indifférence de la monarchie française. Elle lui valut de demeurer dans l'histoire de la peinture comme un maître d'œuvre prolifique et merveilleusement habile, à faire dans les fantasmes mythologiques comme dans l'exaltation de la piété catholique, et comme le meilleur décorateur des palais du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce mérite rend toute exposition Tiepolo dans un musée délicate. Les rares qui aient eu lieu jusqu'ici se sont tenues en Italie, à proximité des grands décors que les amateurs allaient contempler *in situ*. En dépit de son abondance, la rétrospective du Petit Palais ne peut suggérer les problèmes d'échelle et d'architecture. Une esquisse à l'encre sur toile d'un plafond de quelques dizaines de mètres carrés indique le sujet, la disposition des groupes principaux et les dominantes chromatiques. Elle ne révèle pas comment l'artiste

**QUESTION DE DISTANCE**

L'œuvre a été composée et exécutée en fonction de la distance qui la sépare du spectateur. Cela est vrai y compris des tableaux d'atelier. Dans l'exposition, ces distances s'abolissent et Tiepolo se regarde de trop près : les contrastes s'accroissent, les dissonances s'accroissent et l'on finit par trouver médiocre la peinture, simplement parce qu'elle est, là, livrée en victime. Les anatomies sont banales ?

Le teint des déesses trop fleur ? Les poses trop démonstratives ? Oui, mais il n'est pas certain que les figures de Michel-Ange, montrées de la même manière, ne paraissent pas elles aussi détestables.

Tiepolo ne fut pas le producteur d'images grandiloquentes en quel l'exposition le change. Il suffit d'examiner un moment les dessins et les suites de gravures qu'il inventa entre ses commandes. Les dessins démontrent sa science de la lumière et comment il divisa un corps ou tout autre objet en clair et en ombre. Le modèle naît de cette séparation. La sculpture entre dans la peinture, ce qui est logique puisque Tiepolo vise à obtenir, pour ses figures, la présence la plus tangible en dépit de l'éloignement - encore une question de distance.

Raccourcis et abréviations expressives relèvent de la même science de l'illusion. Quant aux gravures, elles sont extravagantes, morbides, impiés, goyeguesques et ruinent la vision d'un bon artiste bien respectueux de l'ordre et des convenances. Elles font donc office de contrepoint dans l'exposition.

Pour avoir de l'artiste une connaissance plus juste, on peut aller au Musée Jacquemart-André, qui a fait restaurer la seule fresque de Tiepolo qui soit en France, *L'arrivée d'Henri III à la villa Contarini*, et la présente entourée de documents.

Philippe Dagen

**GALERIE LOUISE LEIRIS**  
47, rue de Monceau 75008 Paris  
Tél. : 01 45 63 28 85  
Fax : 01 45 63 76 13

**SUZANNE ROGER**  
50 peintures de 1923 à 1926  
du 27 octobre au 19 décembre

## La danse de derviche voluptueuse d'Angels Margarit

**COROL IA**, solo d'Angels Margarit. Joan Saura, Haurza el Dia (musiciens, interprétés par le Kronos quartet). Lorenc Corbella, Ana Miguel (scénographie, peinture). THÉÂTRE DES ABBESSES, 31, rue des Abbesses, Paris-18<sup>e</sup>. Jusqu'au 21 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Angels Margarit n'est pas venue de Barcelone pour parler du Kosovo, ni danser tous les malheurs du monde. Elle est sur scène pour tourner, telle la corolle du coquelicot - trois fleurs rouges se dressent sur une toile en fond de scène. Habillée tout en noir, elle incarne aussi les aspects pointus, mais doux, du pistil Coquelicot, ou plutôt pavot, qu'importe : ce qui est sûr, c'est qu'elle vitote à en perdre la tête. Avec des passages au sol ultra-rapides, sur une musique d'arrière : esquives et répétitions. Face au réel, elle dit le besoin de rêver, plaide pour les somnolents hypnotiques. Danse d'ivresse d'une jeune femme qui se prend pour une

fleur, qui devient une fleur. Naïveté très étudiée, univers coloré, afin de retrouver cette innocence d'enfant emporté par son propre élan, son propre plaisir à danser. Indifférent au regard des autres. La belle Catalane enfille une robe rouge en forme de pétales. Suite naturelle, « corollaire » de la première partie : une danse de derviche voluptueuse, légèrement opiacée, avec des changements de pieds, semblables à ceux du jeu de marelle. Un rideau en peau de singe orange vient dissimuler les pavots pour laisser le champ libre à une botte de paille, avec laquelle l'interprète se façonne des robes et des traînes. Musique de contrebasse, bruit de balai, et roulades dans la paille. On a beau avoir envie de légré, la danse commence à languir.

**CHORÉGRAPHE INTIME**  
Quand un changement de plan, comme au cinéma, lui redonne sa vigueur. Assise dans un carré de lumière, sa robe rouge bien étalée autour d'elle, la danseuse prend des allures de princesse cantonnaise. La

Dominique Frétiard

## SORTIR

**PARIS**

**Angélique Ionatos**  
Reprise de *Récréation*, spectacle créé au Théâtre des Abbesses en février, alors que paraissait l'album *Chansons nomades* (Mélodie). A son répertoire basé sur la mise en musique des poètes grecs, de Sappho à Odyssée Elytis, Angélique Ionatos la Grecque, la Méditerranéenne, a ajouté des chansons qu'elle aime, telles que *Le Funambule* de Jean-Roger Caussimon, *Le Clown* de Gianni Esposito, *Le Coquelicot*, chanson populaire grecque de son enfance. Voix superbe, arrangements musicaux impeccables.

**Coffé de la classe**, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Bastille. Jusqu'au 28 novembre, à 19 h 30 ; le 22, à 17 heures. Tél. : 01-47-00-57-59. 120 F et 140 F.

**William Schotte**  
Chanteur originaire des Flandres maritimes, au nord de la France, William Schotte vient de publier son troisième album, *Les Echos du Westhoek*, une région des Flandres (Gorgone/Musidisc). Contrebassiste naguère, violoncelliste toujours, il fut longtemps proche de la famille Têtes Raïdes, héritier de la

mouvance Brel. Ses chansons, ses textes retiennent une vision empreinte d'humour un peu absurde. William Schotte s'oriente aujourd'hui vers moins de « déginges », et davantage de modernisme pop. *Sentier des Halles*, 50, rue d'Aboukir, Paris 2<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Sentier. Les 19, 20 et 21, à 22 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. 50 F.

**METZ**

**Susan Buirge**  
*Le Cycle des saisons*, de Susan Buirge, grand succès au Festival d'Avignon, débute sa tournée en France par l'Arsenal de Metz, où Michèle Paradon est l'accompagnatrice de cette aventure franco-japonaise depuis ses débuts : *Ubusuna* (hiver 1996) et *Mizu Gaki* (printemps 1997) sont dansées le 19 ; *Hi no Kashira* (été 1998) et *Kin iro ne kaze no kanata* (automne 1998) le 20. Une danse hiératique, à la fois inspirée des rituels japonais, de la pensée shintoïste, et de l'esprit très contemporain de la chorégraphe Susan Buirge. *La musique* de Tomihisa Hida porte haut le projet et la danse. *Arsenal de Metz, avenue Ney, 57 Metz*. Les 19 et 20 novembre, à 20 h 30. Tél. : 03-87-39-92-00. De 50 F à 120 F.



**SALON DU LIVRE DE JEUNESSE**  
Le vendredi 19 novembre, de 10 heures à 18 heures.  
AN PAYS des bibliophages...  
www.cj.tn.fr

## GUIDE

**FILMS NOUVEAUX**

- Blade (\*)** de Stephen Norrington (Etats-Unis, 1 h 55).
  - Les Bruits de la ville** de Sophie Comtet (France, 1 h 35).
  - Claire Dolan (\*)** de Louise Kérihan (Etats-Unis, 1 h 35).
  - L'École de la chair** de Benoît Jacquot (France, 1 h 45).
  - Les Fleurs de Shanghai** de Hou Hsiao-hsien (Chine, 2 h 10).
  - Hummer et ses associés** de Claude Lauouch (France, 2 h).
  - L'Impromptu Liane de nuit** dessin animé de Bill Plympton, (Etats-Unis, 1 h 13).
  - Memory & Desire** de Nikk Caro (Nouvelle-Zélande, 1 h 29).
  - La Momie à mi-mots** de Larry Granier (France, 42 min).
  - Quatre ans de jeunesse** d'Alejandro Amenábar (France-Espagne, 1 h 57).
  - Pas vu pas pris** film français de Pierre Carles (France, 1 h 30).
  - Tango** de Carlos Saura (Espagne-Argentine, 1 h 55).
- (\*) Films interdits aux moins de 12 ans.

**TROUVER SON FILM**

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou Tél. : 08-36-68-08-78 (2,23 F/min).

**REPRISES**

**Humana** de John Cassavetes. *Américain*, 1970, copie neuve (2 h 20). Action Christiane. P (01-43-29-11-30). *Mac-Mahon*, 17 (01-43-80-24-81).

**VERNISSAGES**

Karel Appel. *Galerie Long*, 13, rue de Téhéran, Paris-9<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 19 novembre au 23 janvier. Carmen Calvo : vestiges revisités. *Galerie Thessa Harold*, 7, rue Thorigny, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-78-78-68. De 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 11 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 19 novembre au 9 janvier.

**TÉMAQUE**

*Galerie Louis Carré & Cie*, 10, avenue de Messine, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Miromesnil. Tél. : 01-45-62-57-07. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Du 19 novembre au 19 décembre.

**ENTRÉES IMMÉDIATES**

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**l'emon ou Le Flot divisé** d'après Tsuruya Namboku, mise en scène de Jeanne Sigée, chorégraphie de Kanso Fujima. Drame japonais du répertoire kabuki.

**Maison de la culture du Japon**, 101 bis, quai Branly, Paris-13<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Bir-Hakim. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-44-37-95-85. De 80 F à 120 F.

**Kayassine** : Compagnie Les Arts Sauts (11 trapézistes, 5 musiciens).

**Espace chapiteau du Parc de la Villette**, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-La-Villette. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 08-03-07-50-75. 115 F et 140 F.

**Opérette Imaginaire** de Valère Novarina, mise en scène de Claude Buchvald.

**Théâtre de la Bastille**, 76, rue de la Roquette, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Bastille. Le 19, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F.

**Garrick Ohlsson (piano)** Intégrale de l'œuvre pour piano de Chopin.

**Salle Gaveau**, 45, rue La Boétie, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Miromesnil. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-45-53-05-07. De 90 F à 240 F.

**Divas d'Orient et d'Occident** Œuvres de Fauré, Franck, Massenet et Gounod. Blizet. Française Pollet (soprano), Aïcha Redouane (chant), Orchestre symphonique du Conservatoire de Paris. Ensemble Al-Adwar. Jacques Mercier (direction).

**Cirque d'hiver Bouglione**, 110, rue Amelot, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Filles-du-Calvaire. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-44-70-64-10. 130 F.

**Beti**, danses de dramas. Troupe de Pallatan et Abianbase. **Théâtre national de l'Odéon**, 1, place Paul-Claudel, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Odéon. Le 18, à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

**Dimira Galani (Grèce)** *Les Abbesses (Théâtre de la Ville)*, 31, rue des Abbesses, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Abbesses. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

**Barbara Luna (Argentine)** *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Châteaud'Eau. Le 19, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

**ANNULATIONS**

**Nathalie Stutzmann (contralto)** Inger Södergren (piano) Œuvres de Schumann, Strauss, Duparc et Fauré. **Théâtre des Champs-Élysées**, 15, avenue Montaigne, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Alma-Marcou. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 390 F.

**RESERVATIONS**

**Golden Gate Quartet** à l'occasion de la Journée mondiale contre le sida. *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>. Le 4 décembre, à 20 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. 150 F.

ancien modèle rural  
doit se reconstruire  
socialiste-chinois

**Monde des livres sur internet**  
lemonde.fr

EN VUE

Roland Dumas, président du Conseil constitutionnel, regrette que « le duel soit passé de mode »...

Nikita Khrouchtchev menaçait : « L'URSS est prête à fournir des missiles comme des saucisses »...

Jean Paul II, a déclaré, mardi 17 novembre, à Rome : « L'ordinateur a changé ma vie »...

Des trois puissants ordinateurs baptisés Raphaël, Michel et Gabriel, Raphaël a pour mission d'exterminer...

A Jérusalem, les juges ultra-orthodoxes du tribunal juif Beth Din Tzedek ont proscrit, lundi 2 novembre...

Dans la nuit du mercredi 18 novembre, à Breda, une étudiante française est tombée de sa fenêtre...

Dans neuf mois, au moment d'une éclipse solaire, les embouteillages risquent d'empêcher l'accès aux maternités...

L'Ordre des médecins australiens approuve la compagnie aérienne Ansett Airlines qui place à bord de ses appareils des poubeilles pour les seringueuses...

Selon une étude du docteur Wei Zheng, de l'université de Caroline du Sud à Columbia, le boeuf et le bacon trop cuits favorisent le cancer du sein chez les femmes...

Pénurie d'oignons en Inde. A Pékín, pléthore de choux chinois.

Christian Colombani

La crise en Malaisie vue d'Auckland

La presse néo-zélandaise critique l'attitude de donneurs de leçons adoptée par les Etats-Unis face au régime de Kuala Lumpur et retrouve une vieille solidarité avec l'Australie

« LA NOUVELLE-ZÉLANDE et l'Australie ont adopté une approche Anzac dans la crise diplomatique autour de l'affaire Anwar et désapprouvent conjointement l'attitude américaine à l'égard de la Malaisie »...

New Zealand Corps), datant de la première guerre mondiale, lorsque les deux anciennes colonies britanniques formèrent des bataillons communs...



son ancien ministre des finances, Ibrahim Anwar, actif partisan des réformes en Malaisie.

18 novembre : « Les Etats-Unis se prennent une claque Anzac à propos d'Anwar », avec en sous-titre : « La tactique de Gore tournée en ridicule »...

l'on n'est pas prêt à le dire en face, il est important de se parler les uns aux autres, plutôt que de se narquer »...

Les deux premiers ministres australien et néo-zélandais ont donc chacun rencontré le premier ministre de Malaisie, plaçant leur diplomatie régionale au-dessus de l'alignement avec Washington...

« M. Shipley a rencontré pendant une demi-heure M. Mahathir pour lui dire "absolument et directement" que la Nouvelle-Zélande s'attend à ce que tout citoyen malaisien bénéficie des libertés politiques normales et qu'Anwar ait un procès juste »...

Reste que, après les propos critiques de Jenny Shipley à l'égard des Américains, la presse locale commençait à faire passer celle-ci pour une avocate du régime en place à Kuala Lumpur, ce qu'elle n'est pas...

Florence de Changy

DANS LA PRESSE

LE TÉLÉGRAMME Hubert Coudurier Roland Dumas peut à juste titre soutenir que la campagne qui s'est développée contre lui vise à liquider l'un des derniers symboles du mitérandisme...

ment se voit contestée, elle le doit à une prise de conscience tardive du changement de l'environnement économique et politique qui fit naître son succès...

THE NEW YORK TIMES Mahathir ben Mohamed ne décolore pas. Et c'est quelque chose que ses compatriotes devraient intensément savourer. Le vice-président Al Gore et d'autres dirigeants étrangers ont utilisé un sommet économique dans la capitale du premier ministre malaisien pour appeler à plus de démocratie et à des réformes économiques en Asie...

LA TRIBUNE Pascal Aubert Si l'industrie française de l'ar-

www.mygale.org/~affgold/#expose

Un forum propose aux internautes de résoudre une bien mystérieuse « affaire Goldorak »

OMAR CORNUT, un internaute parisien âgé de dix-sept ans, a choisi de se tourner vers Internet pour trouver la réponse à une question qui le tourmentait depuis la petite enfance : « Pourquoi, lorsque Actarus passe de la soucoupe à la tête de Goldorak, son siège fait-il deux demi-tours successifs ? »...



On trouve sur le site de « l'affaire Goldorak » tous les documents permettant de visualiser et d'analyser le problème, y compris des graphiques et séquences vidéo. Le visiteur est invité à proposer sa solution par message électronique...

avec un siège pivotant ? », s'interroge un internaute. D'autres élargissent le champ du débat et des interrogations : « Pourquoi Actarus appuie toujours sur le même bouton, mais c'est jamais la même arme qui tire ? » ou « Pourquoi les Golgoths ne viennent-ils pas tous d'un coup au lieu de se faire zigouiller un par un par Goldorak ? »...

La présence d'un virus dans l'ordinateur central de Goldorak est fréquemment évoquée, tout comme des probables « bugs » du système informatique, géré par un certain « Bill ». Les plus entreprenants se lancent dans des calculs savants pour trouver une explication mathématique, tandis que les amateurs de psychologie s'efforcent de mettre en cause les facultés mentales d'Actarus...

Alexandre Dévy

SUR LA TOILE

EMBOUTELLAGES CHEZ NOUVELLES FRONTIÈRES

La vente, aux enchères de séjours de vacances sur Internet organisée chaque mardi par Nouvelles Frontières a provoqué, le 17 novembre, un « embouteillage » sur le site du voyageur, qui s'est traduit par des déconnexions intempestives et une attente interminable pour accéder à la « salle des ventes »...

CONTENUS ILLÉGAUX

L'Association des fournisseurs d'accès et de services Internet (AFA) ouvre un site concernant les contenus illégaux sur Internet. Ses pages proposent les principaux textes de loi concernant la pédophilie et l'incitation à la haine raciale, aident à identifier le site incriminé et à trouver le bon interlocuteur lors de ce genre de rencontre sur le réseau...

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le secrétariat d'Etat au commerce extérieur lance une opération nationale pour encourager les PME françaises à utiliser Internet dans le développement de leurs activités à l'étranger...

Ascendant Business par Alain Rollat

C'EST À JUSTE TITRE que Télé 7 jours recommandait de ne pas rater, sur TF 1, la livraison du magazine « Combien ça coûte ? » qui se proposait, mercredi soir, de mettre les téléspectateurs en garde contre les charlatans dont les fonds de commerce prospèrent dans les arcanes du grand bazar de l'irrationnel...

l'équipe de « Combien ça coûte ? » est allée consulter un marabout informatisé en prenant soin de cacher sa caméra. Il lui en a alors coûté la bagatelle de 8 400 francs pour un simple « désenvolement par nettoyage » (5 400 francs) complété par une séance de « protection » (3 000 francs)...

Abonnez-vous au Monde. Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE. Formulaire de souscription avec tarifs hors France et modalités de paiement.

Offre valable jusqu'au 31/12/98

FILMS DE LA SOIRÉE

Table listing film titles and channels for the evening.

GUIDE TÉLÉVISION

Table listing TV programs, channels, and start times.

FILMS DU JOUR

Table listing film titles and channels for the day.

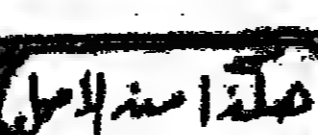
GUIDE TÉLÉVISION

Table listing TV programs, channels, and start times.

ÉVÉNEMENTS EN DIRECT

Table listing live events, channels, and start times.

Signification des symboles. Informations complémentaires sur les programmes.





Handwritten signature or note at the top of the page.

FILMS DE LA SOIRÉE

- 17.50 Histoire de détective... 19.00 La Ville abandonnée... 19.30 C'est pas une vie, Jerry... 20.00 Les Tribulations héroïques de Bathasar Kober... 20.35 Monty Python...

- 20.55 L'Affrontement... 21.00 Mort à Venise... 22.25 En route sur du vent... 22.30 Panique dans la rue... 22.30 La Double Vie de Véronique...

- 22.45 Sept ans de réflexion... 22.50 Le Vent de la plaine... 0.05 Dersou Ouzala... 0.05 Les Sœurs Brontë... 0.15 La Liste de Schindler... 1.00 Les maux qui tuent...

NOTRE CHOIX

20.55 France 3 Le Danger d'aimer Une adaptation d'un roman de Frédéric Dard, A San Pedro ou ailleurs...

21.00 Paris Première Mort à Venise Un compositeur allemand, vieux et malade, s'éprend d'un bel adolescent rencontré dans un palace du Lido de Venise...

0.05 Arte Dersou Ouzala En 1902, un explorateur russe qui procède à des relevés topographiques dans la région sibérienne de l'Oussour rencontre un guide asiatique, remarquable chasseur...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1 19.05 Le Bigdill. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Cordiers, juge et flic. 22.40 TF 1 magazine. 22.50 Made in America.

- FRANCE 2 19.10 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.20 Qui est qui ? 19.55 L'Expo. Au nom du sport. 19.57 Météo, Journal, Route du Rhum.

- FRANCE 3 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Un livre, un jour. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Le Kador. 20.35 Tout le sport. 20.40 Route du Rhum. 20.50 Conso-mag.

- CANAL+ 20.30 En clair jusqu'à 20.30 18.30 Nulle part ailleurs. 20.15 Football, Championnat de D 1. 22.35 La Mort vivante. 0.05 Mange ta soupe.

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages, Londres. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Reportage. Les Hommes d'acier. 20.40 Soirée thématique. Le retour des virus.

M 6

- 18.00 Highlander. 19.00 FX, effets spéciaux, la série. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.10 Notre belle famille. 20.35 La Famille Touvabien.

RADIO

- FRANCE-CULTURE 20.30 Agora. Jacques Bonnet à propos de Son Excellence le Comte d'Abranhos, d'Éca de Queiroz. 21.00 Liens de mémoire. Le Métropolitain.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.00 L'Art du chef d'orchestre. Far d'Orchestra national de France, dir. Christophers. Œuvres d'Albeniz, Mendelssohn, Berlioz. 22.30 Nuits magnétiques. (3/5). 0.05 Du jour au lendemain. Pascal Dible (La Passion du regard).

RADIO-CLASSIQUE

- 13.40 Big Bang. 14.35 La Cinquième rencontre. Travail et économie. 14.50 Locudy-Abidjan, aller simple. 15.30 Etrier. 16.00 Modes de vie, modes d'emploi. 16.30 Les Lumière du musichall. 17.00 Cethino. 17.30 100 % question. 17.53 Couples légendaires. 18.20 Météo. 18.30 Le Monde des animaux. 19.00 Tracks. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Palettes, Léonard de Vinci. La souris et l'entrecôte. 20.45 La Bouillotte. Téléfilm, Jo Baier (1/3). 22.20 Contre Poubill. Fatima M'Baye. 22.25 Grand format. Une maison à Prague. 23.35 Les Smrwnims. Film, Tomas Gustafson Aica (v.o.). 1.25 Le Dessous des cartes. Royaume-Uni / Entre Europe et Insularité.

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.30 Nulle part ailleurs. 19.00 Le Magazine de l'Histoire. 19.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. 20.00 20 h Paris Première. 20.05 Temps présent. 20.55 Envoyé spécial. 22.30 Facture. 22.35 Boléro. 23.00 De l'acculturation à l'histoire. 23.15 Tapage. 0.35 La Marche du siècle. 1.00 La 25e Heure.

DOCUMENTAIRES

- 18.30 La Cité des dauphins. 19.00 Voyages, voyages, Londres. 19.25 Orages du soleil. 20.15 Reportage. Les Hommes d'acier. 20.20 Histoire de la BD. 20.25 Les Grands Interprètes. 20.40 Soirée thématique. 20.45 Virtuoses. 20.50 Histoire de guérillas. 21.00 Les Démon de la mer. 22.25 Jérusalem. 23.10 Le Fleuve Jaune.

TÉLÉFILMS

- 21.00 Vivaldi. 21.40 Pavarotti et Abbado à Ferrare. 22.15 Jazz à Antibes 1986. 23.35 Verdi. 23.45 Frans Brüggen. 23.50 Sécarité maximum. 0.50 Seinfeld. 4.25 New York Police Blues.

SPORTS EN DIRECT

- 18.00 et 21.00 Ski. Coupe du monde. 20.30 Football, Championnat de D 1. 20.40 Route du Rhum 1998. 23.50 Tennis, Masters féminin de New York.

MUSIQUE

- 19.00 Boccherini Mosaic Quartet.

VENDREDI 20 NOVEMBRE

NOTRE CHOIX

22.25 Arte Grand Format Une maison à Prague

LE PERSONNAGE principal du film est une maison. Connus pour leur maîtrise de la série « Architectures », diffusée à l'automne 1996 et cet été sur Arte, Stan Neumann, le réalisateur, et Richard Copans, auteur des images, ont tourné l'histoire d'une maison. A la fois banale et pleine de charme, elle est unique. Le témoin silencieux de l'Histoire, dans une ville traversée des courants violents du XXe siècle, Prague.

Allégorie du pays qui émerge des années de communisme, la maison n'est pas physiquement en très bon état. Elle a besoin d'être réparée, comme la société qui se trouve un nouveau rythme. Mais elle vit ; et ses habitants, qui cherchent à en louer une partie, sont prêts à tout pour la sauver. Fil rouge de la saga d'une famille, les Neumann, elle devient le prétexte d'une traversée des souvenirs et le point de départ de plusieurs récits érotisés.

Remarqué par la critique au Festival de Locarno en août, le ton d'Une maison à Prague garde ses distances avec toute émotion et navigue avec précision et détachement d'un témoignage à l'autre : les époques se croisent, et s'éclaircissent. Les images prennent leur temps, à un rythme parfaitement mesuré. Les abus de pouvoir et les embarras sont évoqués avec la dérision en filigrane. Partage entre les riches et les pauvres dans la même famille, entre ceux qui acceptent les compromis et ceux qui assument les conséquences de leur indépendance ou de leur révolte, quelle que soit l'époque.

Sur une photo ancienne, on entendra ce commentaire : « Cet homme refuse de sourire au photographe ; c'est normal, le photographe est de la police ; c'est un cliché de l'identité judiciaire. » De cet arrière-grand-père, condamné en 1892 à deux ans de pénitencier pour activités anarchistes du temps de l'empire austro-hongrois, devenu ensuite un poète célèbre, de ce grand-père, comédien reconnu au service du régime communiste, jusqu'à ce père, auteur d'un poème à Staline, avant d'être la victime de ses convictions, les portraits de famille font écho aux événements et aux régimes qui se succèdent. En noir et blanc. Et quand la couleur arrive, c'est la vie qui revient.

Michèle Champenois

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1 13.55 Les Feux de l'amour. 14.45 Locudy-Abidjan, aller simple. 15.30 Etrier. 16.00 Modes de vie, modes d'emploi. 16.30 Les Lumière du musichall. 17.00 Cethino. 17.30 100 % question. 17.53 Couples légendaires. 18.20 Météo. 18.30 Le Monde des animaux. 19.00 Tracks. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Palettes, Léonard de Vinci. La souris et l'entrecôte. 20.45 La Bouillotte. Téléfilm, Jo Baier (1/3). 22.20 Contre Poubill. Fatima M'Baye. 22.25 Grand format. Une maison à Prague. 23.35 Les Smrwnims. Film, Tomas Gustafson Aica (v.o.). 1.25 Le Dessous des cartes. Royaume-Uni / Entre Europe et Insularité.

FRANCE 2

- 13.55 Derrick. 14.55 Soko. 15.50 La Chance aux chansons. 16.40 Des millions et des lettres. 17.15 et 22.55 Un livre, des livres. 17.25 Hartley, cœur à vif. 18.10 Fientis. 18.45 Cap des Pins. 19.10 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.20 Qui est qui ? 19.55 L'Expo. Au nom du sport. 19.57 Météo, Journal, Route du Rhum. 20.40 Météo, Point route. 20.55 Conso-mag. 21.05 Sacré Femmes. 23.05 Sans aucun doute. Les erreurs médicales. 0.50 Formule foot. 1.20 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 3

- 13.25 Parole d'Expert. 14.25 Les Craquantes. 14.55 Foyers perdus. 17.45 Le Kador. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Un livre, un jour. 18.52 L'Expo, mode d'emploi. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Le Kador. 20.35 Tout le sport, Route du Rhum. 20.55 Tapage, Soir 3. 23.30 Les Carnets du présent. 0.20 Livre court, Égarements ! 0.40 La Case de l'Oncle Doc. La Légende des sciences (10/12).

CANAL+

- 13.40 Martine. 15.45 Capitaine Nemo aux Bahamas. 16.10 100 % question. 17.35 H. (4/20). Mon meilleur copain. 18.00 Blague à part. (4/20). Budy. 18.30 Nulle part ailleurs. 20.30 Albums au cinéma ce week-end. 21.00 1, 2, 3 solets. 22.30 Jour de foot. 23.15 Ennemis rapprochés. 1.00 Les Mondes de l'espace. 2.40 Le Destin. Film, Youssouf Chahine (v.o.).

FILMS DU JOUR

- 14.50 La Liste de Schindler. 15.15 Les maux qui tuent. 16.05 Un papillon sur l'épaulé. 16.25 Un jour à New York. 18.00 La Table aux crevés. 19.35 L'Arrière à deux têtes. 20.35 Vira la vie.

- 21.35 L'Extravagant Mr Deeds. 22.30 La Ville abandonnée. 23.15 Ennemis rapprochés. 23.35 Voici le temps des assassins. 0.50 Vira la vie.

- 1.00 Les Monstres de l'espace. 1.25 Au-delà du Missouri. 1.45 La Duchesse de Langeais. 2.40 Le Carrosse d'or. 3.10 Le Grand Saut.

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 13.00 Carte blanche à «Faut pas rêver». 13.25 Parole d'Expert. 14.00 20 h Paris Première. 14.30 Boléro. 17.00 Le Magazine de l'Histoire. 17.00 Les Lumière du musichall. 18.00 Stars en stock. 18.30 Nulle part ailleurs. 19.00 Tracks. 19.00 De l'acculturation à l'histoire. 20.00 Envoyé spécial. 20.10 C'est la vie. 20.55 Tlalassa. 22.00 Faut pas rêver. 23.05 Sans aucun doute. 23.05 Bouillon de culture.

DOCUMENTAIRES

- 17.10 Histoire de guérillas. 17.15 Les Grandes batailles du passé. 18.20 Le Siècle Stanislas. 18.30 Le Monde des animaux. 18.30 Virtuoses. 19.45 Hong-Kong. 20.15 Palettes, Léonard de Vinci. 20.25 La Trouble Séduction. 20.35 Preuves à l'appui. 21.00 Devos. 21.15 Paul Gauguin. 22.00 Conférences de presse. 22.10 Imran Khan. 22.20 Contre Poubill. 22.25 Grand format. 22.35 Israël, à l'est d'Éden. 23.05 La Cité des dauphins. 0.00 Les Dangers de la mer. 0.40 La Case de l'Oncle Doc.

MUSIQUE

- 17.00 Au temps de Parnelli. 19.25 Pavarotti et Abbado à Ferrare. 20.35 J. S. Bach. 20.59 Soirée Chick Corea. 21.00 1, 2, 3 solets. 22.05 Tosca. 22.30 André Gavrilov joue Scriabine. 0.00 Berlioz. 0.30 Le Live du vendredi. 18.30 Le Lit des mensonges. 18.40 La Poursuite du vent. 19.10 Deux fils à Belleville. 20.30 Tous les papis ne font pas pipi debout. 20.40 Vivre sans elle. 20.45 La Boutique, Jo Baier (1/3). 20.50 Désir mortel. 20.55 Tapage nocturne. 22.05 La Poursuite du vent. 22.15 Muetres dans la ville. 23.40 Strangers clandestins. 3.30 Star Trek, Deep Space Nine.

SPORTS EN DIRECT

- 13.00 Snowboard, Coupe du monde FIS. 18.00 et 21.00 Ski, Coupe du monde. 20.40 Route du Rhum 1998. 21.45 Supercross, Championnat du monde - 3e manche.

DANSE

- 20.10 Le Chant du rossignol. 20.45 American Ballet Theatre à San Francisco.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.

Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur. ■ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ». ■ On peut voir. ■ Ne pas manquer. ■ Chef-d'œuvre ou classiques. ■ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le vice et la vertu

par Pierre Georges

A TOUT PÉCHEUR, miséricorde certes. Mais de là, et sauf le respect dû aux morts, à faire des obsèques pour ainsi dire nippées à Jacques Médecin, à mettre la ville en deuil et les drapeaux en berne, il y a tout de même une marge. Un certain manque de dignité. De mémoire. Ou de pudeur. Sans autre commentaire.

Passons aux affaires courantes, la vie, cette double oscillation entre vice et vertu que raconte parfois l'actualité. L'Agence France-Presse nous y aide ce matin avec deux reportages.

D'Angleterre, d'abord, la très édifiante histoire d'une Spice patromesée saisie par la repentance et l'esprit de charité. N'ayant pas suivi la carrière de la plus ravageuse, et ravagée, du groupe, Geri Halliwell.

d'où elle l'était, c'est-à-dire des photos de nu à l'âge de dix-sept ans dans des magazines de charme, Geri Halliwell ne semblait pas véritablement sur le chemin de la rédemption. Erreur ! A l'âge avancé de vingt-six ans, âge de raison chez la Spice, la belle a pris conscience de l'inanité de sa conduite et de la vacuité de sa pauvre vie de scène. La rousse échevelée est devenue blonde chignon. Le décolleté abyssal s'est fait tailleur chic. Et le maquillage s'est réduit à sa plus élégante expression.

Gerl œuvre désormais dans la charité, la bienfaisance, l'humanitaire. Elle est même devenue, cela fut raconté dans Le Monde, ambassadrice pour une mission des Nations unies. La métamorphose, qui semble sincère au point que le gouvernement britannique envisage d'en faire aussi son « ambassadeur » modèle auprès des adolescentes du pays, n'a pas convaincu tout le monde. Et notamment pas la presse populaire, qui, lorsqu'elle a cessé de traquer le ministre gay ou l'abominable homme de France, s'occupe du cas Geri. Pas de cela, la belle, et pas à nous ! C'est du bidon, une opération marketing, la Spice qui se moque de la charité !

La grève des agents de conduite SNCF continue à Marseille

MARSEILLE de notre correspondant régional Les agents de conduite SNCF du dépôt Marseille-Blancarde ont reconduit, mercredi 18 novembre, leur mouvement de grève, au terme d'une assemblée générale regroupant environ 150 cheminots. Dans une région où les transports ferroviaires locaux sont peu développés, mais qui transportent environ 20 000 personnes quotidiennement, le mouvement paralyse quatre trains Transport express régional (TER) sur cinq, mais seulement un train grande ligne sur trois. Le conflit s'enfonçait dans l'impasse après une nouvelle séance de négociation infructueuse. Aucune rencontre avec la direction, et sous l'autorité du médiateur de la direction du travail, n'était plus prévue mercredi soir.

réclament 30 embauches immédiates et 50 emplois « écoles » (des jeunes à former). Pierre Izard, directeur régional de la SNCF, estime que des mutations et les 10 embauches prévues dans le cadre d'une « école » suffiront. Pour l'arrivée du TGV en 2001 et les profondes réorganisations de tous les trafics grandes lignes qu'elle implique, il estime qu'il ne sera capable de préciser les besoins exacts de l'établissement qu'à l'automne 1999.

DÉPÊCHES

- JUSTICE: le président (UDF) du conseil général de Saône-et-Loire a été mis en examen, mercredi 18 novembre, pour « concussion » par un juge d'instruction de Mâcon. René Beaumont est soupçonné d'avoir utilisé un chargé de mission du conseil général à son service personnel, ainsi que l'avait relevé la Chambre régionale des comptes.
Le procès opposant Jacques Attali et Fayard à Jean Lacouture, auteur d'une biographie de François Mitterrand parue au Seuil, a été reporté, mercredi 18 novembre, en raison de l'indisponibilité de l'un des conseils de Jacques Attali et de Fayard. Le 16 septembre, le tribunal de grande instance de Paris renvoyait l'affaire au fond (Le Monde des 17 et 18 septembre). Le Seuil et Jean Lacouture ont « déploré cette circonstance qui retarde, contre leur volonté, le jugement de cette affaire ». Le Tribunal de Paris fixera le 25 novembre une nouvelle date d'audience.
EMIRATS ARABES UNIS: Abou Dhabi a signé officiellement un contrat d'achat, à la France, de 30 Mirage 2000-9 neufs et sur la modernisation de ses 33 Mirage 2000 DA en Mirage 2000-9. Cette commande s'élève à 18 milliards de francs. Le Mirage 2000-9 est une version destinée à l'interception de défense aérienne et à l'attaque au sol. Pour équiper leurs nouveaux avions, les EAU discutent avec le groupe franco-britannique Matra-British aerospace (BAe) de l'acquisition de missiles air-air pour une somme de 3,8 milliards de francs. (AFP.)

Des députés demandent une commission d'enquête sur l'usine de retraitement de la Hague

Greenpeace fait état d'émissions de krypton 85 nettement supérieures au seuil toléré

LA GUÉRILLA menée par Greenpeace contre l'usine de la Hague depuis deux ans a connu un nouvel épisode mercredi 18 novembre. En rendant publiques les mesures de l'air qu'elle a effectuées autour des installations, l'organisation écologiste a accusé la Cogema, la firme propriétaire de l'usine, de ne pas respecter ses autorisations de rejets radioactifs gazeux. Les analyses confiées à l'université belge de Gand montrent, selon Greenpeace, que les limites fixées par l'arrêté du 1er novembre 1980 sont « régulièrement enfreintes ».

Les calculs de l'organisation, réalisés avec un modèle informatique américain de prévision de pollution, font également apparaître que des moyennes hebdomadaires de plus de 1 850 Bq/m³ - seuil maximum toléré par le décret du 1er novembre 1980 pour l'usine de la Hague - sont atteintes dix à douze semaines par an. « La Cogema viole régulièrement les limites autorisées sans aucune réaction des autorités de tutelle. Que la population locale soit exposée à certains moments à des nuages à plus de 50 000 becquerels pendant plusieurs heures est inadmissible », estime Jean-Luc Thiery, responsable de la campagne.

La Cogema a indiqué de son côté que les mesures de Krypton 85 sont faites régulièrement à la Hague et qu'elle respectait les maxims autorisées. L'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI), organisme gouvernemental, a choisi lui aussi de minimiser les résultats de Greenpeace. Son directeur, Jean-François Lacroix, estime qu'ils n'« apportent pas grand-chose que nous ne connaissions déjà » et que le modèle de prévision utilisé demeure « théorique ». « Ce qui compte, c'est ce qui est mesuré et nos résultats montrent que la Cogema est, en

pression de Greenpeace, a tenu à préciser que la direction de la Cogema ne lui avait pas communiqué les chiffres de Krypton 85, dont la compagnie disposait pourtant. moyenne annuelle, à 60 % de ses autorisations », assure-t-il, reconnaissant toutefois - « c'est notre point de faiblesse » - que ces résultats sont calculés à partir des seuls prélèvements de l'exploitant. Devant cette bataille entre les écologistes et la Cogema, qui dure depuis mars 1997, une cinquantaine de députés (communistes, Verts, radicaux, et chèvènementistes) ont demandé, mercredi 18 novembre, la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur le fonctionnement de l'usine. « Nous voulons la transparence des mesures et mettre ainsi fin au secret et à la propagande qui règnent dans cette affaire », explique Jean-Pierre Brard (app. PCF), député de Montreuil. De son côté, le groupe d'experts piloté par Annie Sugier, chargé par le gouvernement d'une étude d'évaluation des doses de radioactivité reçues par la population vivant autour de l'usine de la Hague, devrait remettre son rapport avant la fin de l'année.

Sylvia Zappi

Mitsubishi advertisement featuring a car and text: 'Un seul constructeur le produit MITSUBISHI', 'Les cademes de millions de personnes le connaissent', 'Les millions lui profitent', 'Le moteur GDI à injection directe d'essence est disponible sur la CARISMA et le nouveau SPACE STAR'. Includes Mitsubishi Motors logo and contact info.

LE FEUILLETON DE PIERRE LÉPAPE page 11

Arrêt sur

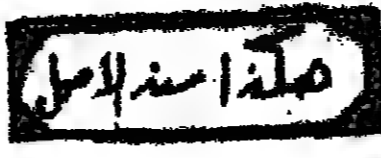
Qui a tué Roger A. ? A la lecture des lectures d'Agatha Christie pourrions-nous...

C'est une question à laquelle nous pourrions répondre... Agatha Christie, l'écrivain britannique, a écrit plus de cinquante romans policiers...

Le philosophe allemand Hans-Georg Gadamer a écrit un ouvrage majeur de philosophie de la culture...

Leçons pour

Philosophie de la République de Blandine Kriegel. Thomas Ferenzi, quelques grands dossiers d'actualité...



كتبة المشرق

LE FEUILLETON  
DE PIERRE LÉPAGE  
« Le Grain tombé  
entre les meules »  
d'Alexandre  
Soljenitsyne  
page II

PORTRAIT  
Pierre Bourgeade  
page V

# Le Monde des LIVRES

VENDREDI 20 NOVEMBRE 1998

LA CHRONIQUE  
de Roger-Pol Droit  
page VI



MUSIQUE  
La somme  
de Claude Duneton  
sur l'histoire  
de la chanson française  
page VII

## Arrêt sur énigme

Qui a tué Roger Ackroyd ? A la lecture de l'essai-enquête de Pierre Bayard, les lecteurs d'Agatha Christie pourraient avoir à réviser leurs conclusions

**C**omment, en posant une question à laquelle tant de gens pensent pouvoir répondre - « Qui a tué Roger Ackroyd ? » - Pierre Bayard parvient-il à faire à la fois le plus excitant roman policier d'énigme de l'année et un essai subtil sur la narration et la lecture, sur leurs limites, leurs périls, leurs délices, au premier rang desquels le délire d'interprétation ? Ceux qui connaissent les ouvrages de Pierre Bayard, sur Laclos, Maupassant et Proust notamment (1), ne seront pas étonnés que cet esprit original - qui incarne au plus juste le titre de la collection des éditions de Minuit dans laquelle il est publié, « Paradoxe » - ait réussi ce tour de force (2). Quant aux autres, le suspense, la virtuosité logique, la force de conviction et le style de cette histoire policière si particulière leur permettront sans doute un premier accès au travail de Bayard, l'un des plus stimulants qui soient.

Qu'on aime ou non les romans policiers, qu'on connaisse bien ou mal Agatha Christie, on est généralement en mesure de dire qui a tué Roger Ackroyd, car *Le Meurtre de Roger Ackroyd* - l'un des premiers livres d'Agatha Christie, bien qu'Hercule Poirot y soit à la retraite - a immédiatement assuré la renommée de la romancière, même s'il n'a pas fait l'unanimité à sa parution. Agatha Christie y entrecroisait « un élément essentiel du pacte de lecture implicite qui lie l'auteur d'un roman policier à son public » et qui veut que l'assassin ne soit jamais le narrateur. Or, dans *Le Meurtre de Roger Ackroyd*, l'assassin est le narrateur. Le procédé a fait de ce livre l'un des plus célèbres de l'histoire littéraire, bien au-delà du genre policier. Il a été l'objet de nombreuses études - de Roland Barthes à Umberto Eco - « pour

traiter des problèmes théoriques qu'il invite à poser la particularité de sa construction ».

Donc, jusqu'ici, l'affaire était entendue : le narrateur du *Meurtre de Roger Ackroyd* est le meurtrier, il s'appelle le docteur Sheppard. Quand il est désigné par Hercule Poirot, il décide de se suicider. Le seul terrain de réflexion sur ce livre demeure celui de la construction : comment faire de l'assassin le narrateur ? Oh est le moment de l'omission principale de son récit - celle du crime ? Comment l'assassin peut-il être confondu, dans cette histoire qu'il raconte lui-même ? La question « Qui a tué Roger Ackroyd ? » ne serait donc pertinente que dans un jeu, du genre *Trivial Pursuit*, le gagnant répondant sur-le-champ : « le narrateur ».

Mais voici qu'entre en scène un

Josyane Savigneau

détective insoupçonné, Pierre Bayard, qui a décidé de repenser la question en refaisant l'enquête. Il estime qu'Hercule Poirot n'est pas infallible, que son raisonnement doit être examiné et mis en doute, car lui aussi peut être victime du délire d'interprétation. Bayard prend le parti de s'interroger en outre sur l'auteur. Si Hercule Poirot s'est trompé, Agatha Christie le savait-elle ? A-t-elle laissé aux lecteurs attendris le soin de trouver la véritable solution de l'énigme, ou bien a-t-elle, elle aussi, été victime de l'enthousiasme interprétatif qui saisit son héros ?

Pierre Bayard, ne voulant sans doute pas être accusé de céder à son tour au délire d'interprétation, ouvre des pistes multiples. Il examine les rapports d'Agatha Christie avec certains de ses personnages, notamment celui d'une des héroïnes du *Meurtre de Roger Ackroyd*, Caroline Sheppard, la sœur du médecin. Agatha Christie a affirmé que celle-ci était l'un de ses personnages favoris, et elle écrit dans son *Autobiographie* : « Je pense qu'il est possible que *Miss Marple* [l'autre dé-

tective des romans d'Agatha Christie] soit née du plaisir que j'avais eu à faire le portrait de la sœur du docteur Sheppard (...), une vieille fille à l'esprit acide, pleine de curiosité, sachant tout, écoutant tout : la parfaite détective au foyer ».

Pierre Bayard se livre aussi à d'éclairantes comparaisons avec d'autres romans d'Agatha Christie, dont *La Nuit qui ne finit pas*, écrit quelque quarante ans après *Le Meurtre de Roger Ackroyd*, et *Rideau*, la dernière enquête d'Hercule Poirot, où l'assassin est Poirot lui-même. *Rideau* a été, de la volonté même d'Agatha Christie, un texte posthume. Probablement, estime Bayard, parce que Poirot y apparaît comme « une figure ambiguë, sa culpabilité lui interdisant, pour cette enquête - comme, rétroactivement, pour les autres -, toute position de maîtrise morale ou narrative ».

Ainsi, l'enquête ne saurait finir. Joli défi lancé aux lecteurs de Pierre Bayard. Mais la tâche sera ardue. Car les quatre parties de son essai - « Enquête », « Contre-enquête », « Délire », « Vérité » - mettent en œuvre une impeccable logique. Toutes les invraisemblances du raisonnement de Poirot sont examinées, tous les rouages sont démontés. La question de l'aveuglement du lecteur est posée, la progression dramatique est à son meilleur dans les quatre chapitres de « Vérité » : « Rideau », « La vérité », « Rien que la vérité », « Mais toute la vérité ».

(1) *Le Paradoxe du menteur* sur Laclos; *Maupassant, juste avant Freud*; *Le Hors-sujet*; *Proust et la digression*, tous aux éditions de Minuit.  
(2) Voir l'article de Jean Bellemin-Noël, « Hercule Poirot exécuté, ou la fin des paradoxes », dans la revue *Critique* (n° 618, novembre 1998, 63 F)

QUI A TUÉ ROGER ACKROYD ?  
de Pierre Bayard.  
Ed. de Minuit, « Paradoxe »,  
172 p., 95 F.  
Lire la suite page III

## LE MEURTRE DE ROGER ACKROYD

par  
A. CHRISTIE

NOUVELLE  
EDITION



Fac-similé de la couverture originale du roman d'Agatha Christie paru au « Masque » en 1927

## Leçons pour refonder la République

Etudiant les fondements philosophiques de l'idée républicaine, Blandine Kriegel en renouvelle la perception

PHILOSOPHIE  
DE LA RÉPUBLIQUE  
de Blandine Kriegel.  
Pion, 404 p., 149 F.

**L**e dernier ouvrage de Blandine Kriegel, professeur de philosophie politique à l'université Paris X-Nanterre, ne propose pas seulement une série d'analyses brillantes et fortes

Thomas Ferencci

sur quelques grands dossiers d'actualité - le fonctionnement de la démocratie, la place de l'Etat, l'exercice de la citoyenneté, le rôle de la nation -, il constitue surtout une magnifique synthèse de ses travaux antérieurs, dans laquelle chacun de ces thèmes est remis en perspective avec une rigueur et une acuité qui suscitent l'adhésion - à deux réserves près, sur lesquelles nous reviendrons. Le fil conducteur de sa réflexion est la recherche des fondements théoriques aussi bien que des formes politiques de la République moderne, la connaissance de celles-ci devant permettre une meilleure réalisation de celles-ci. L'objet d'études que s'est donné Blandine Kriegel est ici inséparable de son engagement personnel, qu'elle a en-

core manifesté en s'associant aux récents appels publiés dans nos colonnes (*Le Monde* des 4 septembre et 20 octobre).

Pourquoi faudrait-il aujourd'hui « refonder » la République ? Celle-ci n'est-elle pas devenue la référence commune de la plupart des acteurs de la vie politique en France et même la bannière flamboyante d'un petit nombre d'entre eux, qui se réclament de la droite

comme de la gauche ? Pourtant l'insistance avec laquelle la République est invoquée dans le débat public ne satisfait pas Blandine Kriegel. « *Tout le monde est républicain*, écrit-elle, *mais qui se propose véritablement de penser la philosophie de la République ?* » Aucun des grands systèmes qui ont occupé le champ de la pensée politique en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ne s'y est réellement essayé, selon elle, parce que leur inspiration était fondamentalement étrangère à l'idée républicaine. Ni le courant de la révolution sociale, qui s'est épanoui dans le socialisme, puis dans le communisme, ni celui du libéralisme, qui a contribué à l'établissement de la III<sup>e</sup> République, ni celui de la révolution conservatrice, qui s'est achevé dans le fascisme, ne s'en sont nourris en profondeur. Les deux premiers lui

ont été au mieux indifférents, avant de s'en accommoder. Le troisième, qui renait sous les traits du Front national, l'a toujours combattu.

Or il est indispensable, affirme Blandine Kriegel, de remettre à l'ordre du jour la « révolution républicaine », à la fois pour lutter contre l'extrême droite et pour donner sa pleine efficacité au droit politique moderne, en le saisissant dans toute sa complexité. Car ce droit républicain combine et articule d'une façon originale le droit de l'Etat, les droits de l'homme, les droits du citoyen et les droits du peuple ou de la nation. Les libéraux ont négligé la première de ces composantes, les tenants de la révolution sociale ont fait trop peu de cas de la deuxième, l'immigration et l'exclusion, notamment, ont plongé la troisième dans la crise et les nationalismes ont déformé la quatrième.

Ce sont ces quatre dimensions du droit, hétérogènes, voire contradictoires, qu'il faut tenter d'« ajuster ». La tâche est vaste, on le voit, elle n'est possible, explique Blandine Kriegel, que si l'on reconnaît « le caractère irréductible de ces différentes logiques » et si l'on parvient en particulier à instituer entre elles une hiérarchie, qui place les droits de l'homme au sommet et considère

les droits du citoyen comme le « plus grand commun dénominateur » de tous les autres.

L'idée républicaine n'est pas née en France en 1789 ou 1792, comme le pensent certains zéloteurs de « l'exception française », elle est le résultat d'une accumulation de strates. Tout commence avec Aristote, qui appelle « république » le régime fondé sur la recherche de l'intérêt général et « démocratie » celui qui en confie le gouvernement au plus grand nombre. Nous voilà loin de l'opposition, popularisée par Régis Debray, entre deux modèles concurrents qui exalteraient l'un les valeurs de l'Etat, l'autre celles de la société civile. Loin de s'opposer, la république et la démocratie ont partie liée puisque, selon Aristote, l'intérêt général est mieux servi lorsque le gouvernement est assuré par le plus grand nombre.

En revanche, ce qui manque à Aristote, comme aux Romains après lui, ce sont les droits de l'Etat (que les Anciens ne distinguent pas de la communauté des citoyens) et les droits de l'homme (dont la Bible, rompant avec l'esclavagisme de l'Antiquité, sera la première à reconnaître l'égalité devant Dieu). Lire la suite page VI

CLAUDIO  
MAGRIS

## MICROCOSMES

traduit de l'italien  
par Jean et Marie-Noëlle Pastureau



L'ARPEUTEUR

GALLIMARD

Le feuilletton de Pierre Lepape

L'amère patrie



LE GRAIN TOMBÉ ENTRE LES MEULES d'Alexandre Soljenitsyne. Traduit du russe par Geneviève et José Johannet Fayard, 552 p., 148 F.

L'« Grain tombé entre les meules, sous-titré « Esquisses d'exil » s'ouvre sur l'arrivée de Soljenitsyne en Allemagne, « transporté en quelques heures, comme par une trombe, de la prison de Lefortovo et de l'espace barbelé soviétique jusqu'à la maison de campagne de Heinrich Böll aux environs de Cologne ».

Plus de vingt ans après « Le Chêne et le Veau », le deuxième volume des Mémoires de Soljenitsyne met en évidence la résistance d'un écrivain pris en tenaille entre deux forces « complices », le communisme et l'Occident. Et révèle un croisé de l'âme russe

soixante-dix ans, Soljenitsyne la regarderait avec le même mépris que le libéralisme. Des inventions d'ailleurs, des décadences étrangères, des élaborations sophistiquées d'une modernité qui a perdu le sens de l'essentiel : le peuple, la terre et la foi, l'indivisible Trinité. Péternelle. Le Grain n'est pas, même si les apparences sont parfois trompeuses, l'acide chronique d'un désamour entre l'écrivain et l'Occident. Le divorce est posé d'entrée, la réhabilitation purement accidentelle, le mode de relation clairement établi entre deux partenaires qui jamais ne se comprendront. L'un profite des estrades qu'on lui élève et des micros qu'on lui tend pour prêcher encore et encore le salut par la Russie ; les autres utilisent la glorieuse et vaine figure de l'écrivain à des opérations politiques et médiatiques internes. La différence est que Soljenitsyne le dit, et l'écrit. Il y a toujours chez lui une certaine jubilation à se faire des ennemis, comme une manière de ne pas céder à la lassitude du combat.

De ce point de vue, La Russie sous l'avalanche offre un écho parfait à la chronique du Grain tombé entre les meules. Les Esquisses d'exil ont été écrites à l'automne 1978 dans la retraite du Vermont ; L'Avalanche analyse la Russie d'aujourd'hui, mais la ligne n'a pas changé d'un pouce. La forme, oui. Dans ses mémoires, l'écrivain ne cesse d'écrire son déchirement entre sa vocation littéraire - la défense et illustration de la langue russe - et sa passion politique. Il rêve que la « pure littérature » l'emportera sur le témoignage de l'histoire. Il choisit la retraite dans sa forêt presque russe, loin des chaînes de télévision. Il construit son œuvre, le plus possible hors du temps. Dans L'Avalanche, il n'est plus guère question d'écrire, le style se réduit à la seule énergie de ses sentences, l'ornement à quelques proverbes russes, aussi plats que tous les proverbes : « Qui aime aubri plus que lui-même se meurt de soif à la fontaine. »

ne pas entendre enfin ce que Soljenitsyne n'a jamais cessé de marteler : non, je ne suis pas un croisé pur et dur de l'anticommunisme ; pas davantage un vieux réactionnaire trempé dans l'horreur du goulag et insensible à toutes les autres manifestations de l'injustice. Je suis un Russe, seulement et intégralement un Russe, et seuls me tiennent au cœur et à l'âme les intérêts et le grandeur du peuple russe, le seul modèle d'humanité qui me convienne, le seul que je comprenne. S'il existe un universalisme possible, ce ne peut être que celui-là ; mais la question n'est pas d'actualité.

La seule actualité, c'est la survie de la Russie. Menacée hier par le communisme, elle l'est aujourd'hui par le libéralisme. Mais n'est-ce pas la même guerre, et lorsqu'il s'attaquaient à l'Union soviétique, les Etats-Unis et leurs alliés ne révélaient-ils pas déjà d'ancêtre la Russie ? Soljenitsyne n'emploie pas le terme de complot, mais le cœur y est. L'Occident a inventé des « démocraties russes » avec lesquels il a créé un « mécanisme de pillage concerté » des richesses russes. Pour affaiblir la nation, on a taillé en pièces la vieille Russie des tsars, offert l'indépendance à l'Ukraine et à la Biélorussie, « implanté un solide bastion de l'Islam, la Bosnie, en pleine Europe », soutenu les bandits tchéchènes, abandonné dans les nouvelles Républiques proclamées vingt-cinq millions de Russes à la vindicte des populations autochtones. En proie aux lois du marché, à la frénésie de jouissance, à la multiplication des sectes religieuses étrangères, aux attaques contre sa langue, son école, ses traditions, son caractère, la Russie se meurt sous l'avalanche.

Victime, la Russie ? A coup sûr et depuis longtemps. Depuis qu'un tsar tyrannique, Pierre le Grand, a déboussolé l'antique civilisation pour tenter de l'amarrer à l'aventure occidentale. La catastrophe d'où sont nés tous les maux, mais l'âme russe y a mis du sien, concède l'écrivain : son aversion séculaire pour la chose publique, sa tendance à courber la tête, à mésestimer sa force et à endurer son mal en silence.

Aiors le vieil écrivain, aujourd'hui octogénaire, se dresse et proclame que l'âme russe peut demeurer éternelle doit changer. La contradiction ne lui fait pas peur, il va chercher sa logique dans des profondeurs qui ignorent la politique, les médiations, le mouvement social, le cours de l'histoire. Il rêve sa patrie, il l'invente, aussi réaliste que jamais, avec son Dieu, ses démons, ses ennemis masqués, ses âmes mortes, ses héros flamboyants. Et, dans un coin du tableau, tout à la fois modeste et nimbé d'espérance, la longue figure vénétable - est-ce Gogol, Tolstoï, Dostoïevski ou Soljenitsyne ? - de l'écrivain-prophète indiquant d'un même geste le chemin de la souffrance et la voie du salut.

(1) Traduit du russe par Georges Philippenko et Nikita Starov (Fayard, 356 p., 110 F.). Voir la chronique de Daniel Vermet (« Le Monde des livres » du 16 octobre).

BANDE DESSINÉE

par Yves-Marie Labé

Images de rédemption

L'OUTREMANGEUR, de Jacques Ferrandez et Tonino Benacquista. Éd. Casterman, 64 p., 80 F.

Outremanger, pour décliner le titre métaphorique de cet album, c'est se condamner à l'oustré-tombe, c'est-à-dire à la mort. C'est un véritable suicide boulimique que s'est programmé Richard Sékna, commissaire de police, et « outremanger » patenter, capable d'avaler en une nuit le contenu d'un frigo ou de commander des tonnes de choucroute au traiteur de son quartier. Ce flic de 160 kilos a choisi de se morier, afin d'expier l'assassinat d'un jeune indien et la déchéance de sa sœur Gabrielle, ancienne championne de natation dont il est secrètement amoureux.

L'irruption dans sa vie de « gros » d'une jeune meurtrière, Elsa, va transformer la vie du commissaire, et son tour de taille, à la faveur de l'étrange pacte qui va les lier : en échange d'un dîner quotidien, un an durant, à son domicile, Richard Sékna garantit l'innocence à la jeune fille. Cette version contemporaine de La Belle et la Bête se transforme au fil des pages en récit de la rédemption de deux êtres a priori condamnés. En se refusant à verser dans la facilité qui aurait pu mener le commissaire et la poupée à tomber dans les bras l'un de l'autre, le scénario, jusqu'à la dernière case, laisse planer le doute sur la virtualité d'une seconde vie, d'un second sauvetage moral et existentiel.

L'Outremangeur est une fable sur le salut que peut constituer une rencontre, une belle histoire sur la vie toujours recommencée. Tonino Benacquista, auteur de polars jouant avec bonheur du croisement d'une intrigue et de la vie quotidienne, décrit avec justesse les non-dits et les angoisses de ces âmes perdues, tandis que Jacques Ferrandez se sert de l'agilité de ses traits et de sa palette d'aquarelliste pour gratifier ses personnages, comme Paris, d'une luminosité intérieure qui peut faire croire à la possibilité du bonheur.

● LETTRES AU MAIRE DE V., d'Alex Barbier

D'abord publiées au Japon, chez l'éditeur Kodansha ainsi qu'en série dans l'excellente revue belge « sporadique » Frigobard, ces Lettres sont un hommage peint à l'art « épistolaire » le plus terrible qui soit, celui de la dénonciation. Dans une ville du Sud, un maire reçoit des missives le mettant en garde contre les perversions, les basses actions et les meurtres commis par ses administrés, signés des seules initiales « vôte L.G. » pour Loup-Garou. On découvre en fine l'identité de ce « L.G. », ultime rebondissement de ce feuilletton littéraire au sens propre. D'autres lettres viendront de New York, toutes aussi terribles. Mais le récit de cette infamie se lit aussi à un autre niveau, ces mots de dénonciation aboutissant aussi à la mise au pilori du voyeurisme, d'une activité privée soumise aux feux des médias et donc dépourvue du sceau de l'intimité et du secret. Dessinée et peinte dans des tons mordorés, ocre et rouge, cette BD à la renommée sulfureuse fait penser à certaines peintures de Bacon, surtout dans sa description des corps irradiés du feu, le sang et une lumière fascinante. Un travail remarquable dû à un marginal de la BD, qui ne laissera aucun lecteur indifférent (éd. Fréon, 96 p., 149 F.).

● BONNE FÊTE MAMAN, de Emmanuel Moynet et Didier Dieter Préparateur de cadavres à l'hôpital Lariboisière, il est « résistant à Dieu et aux idéaux comme d'autres aux microbes » ; il n'a pas d'amis, pas de fiancée,

Juste une mère abusive qui lui a toujours préféré son chien. Alors, cet handicap de l'amour répare des corps le jour et en rassure d'autres la nuit. Jekyll et Hyde moderne, il attire et assassine des jeunes femmes au gré de dates-bornes - Noël, fête des mères, etc. - puis entasse des objets fétiches et des éléments de corps rouillés dans des boîtes à chaussures, au fond d'un appartement où il ne fait que passer, jusqu'à ce qu'il la rencontre, « elle », incarnation de la pureté à ses yeux. Or, « elle », est une putain, camée jusqu'à la moelle, une gagueuse faisant des passes le long du périphérique. Mais tout à sa découverte de l'amour, il n'en a cure, la vêt et la nourrit comme une enfant, se met même en quête d'héroïne, va jusqu'à imaginer d'adopter son Pierrot de deux ans. Sur un très sombre mais très beau scénario de Dieter, Emmanuel Moynet a réalisé des dessins en noir et blanc qui sont un condensé de finesse, tant sur le plan du cadrage que des contrastes, notamment dans la façon de mettre en scène les perspectives urbaines et leur déréliction (éd. Casterman, 64 p., 65 F.).

● LA VIE EN ROSE OU L'OBSESSIONNELLE POURSUITE DU BONHEUR, de Florence Cestac

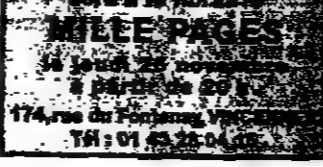
L'idéal d'une vie, à-t-on coutume de dire aux fillettes, est de rencontrer le Prince charmant et d'avoir avec lui une fourchette de petits rôtis ou de mini-princesses. Florence Cestac, après avoir décrit par le menu comment « le démon de midi » perturbe les hommes dans la quarantaine, s'attaque cette fois-ci aux mythes de la vie au féminin. Noémie, son héroïne, s'émeut de la mort de la mère de Bambi, éternel son premier soutien-gorge en même temps que son premier petit ami, découvre la duplicité des copines et celle de ses amants avant de comprendre que le bonheur est toujours à reconstruire et qu'il n'existe ni dans les livres, ni dans les modèles parentaux et surtout pas en rose. Avec ses personnages à gros nez, un rythme qui n'a rien à envier à celui du dessin animé, des couleurs franches et un sens de l'humour susceptible de dériver un garde ponctuel, cet album est un véritable guide du prêt-à-vivre contemporain pour jeunes filles qui n'ont ni froid aux yeux ni peur de la (vraie) vie (éd. Dargaud, 58 p., 83 F.).

● LA PENSION DU DOCTEUR EON, de Patrick Cotias et Griffo

Le dernier récit du prolifique scénariste Patrick Cotias - Les 7 Vies de l'épervier, Le Livre de Mrs. Les Eaux de Mortelme, etc. - met en scène un manoir tudorien et une jeune reporter bien déçue à comprendre pourquoi tous les patients ont quitté le pouvoir et la fâste de leur vie antérieure pour se réfugier dans une pension de fous, à l'abri d'un orage terrifiant. Inspiré des contes gothiques anglais, ce thriller contemporain est un digne cousin de Vol au-dessus d'un nid de coucou. Griffo lui prête son graphisme impeccable, son trait réaliste et ses coloris flamboyants. (éd. Le Lombard, « Signé », 72 p., 72 F.).

● AGRIPPINE ET L'ANCÊTRE, de Claire Bretécher

On a toujours intérêt à se soucier de ses ancêtres, surtout quand ceux-ci se surnomment Zozon et viennent d'acquiescer un ordinateur à quatre-vingt-quinze ans et demi bien soigné, pour enfin se pimenter la vie. Grâce à une arrière-grand-mère bien conservée, qui a le moral au beau fixe et l'esprit plus ouvert que bien des adultes au zénith, Agrippine, découvrira les frissons de l'amour... (Édité par l'auteur, 64 p., 64 F.)



LE TOUR DU MONDE 9, rue de la Pompe - 75116 Paris Téléphone : 01 42 88 58 06 Télécopie : 01 42 88 40 57 120 000 livres épuisés Liste thématiques sur demande 8 CATALOGUES PAR AN Service gratuit sur demande

version originale

Un Esculape subversif

CAMMINAIRE IL MONDO Vita e avventure di Leonardo Fioravanti medico del Cinquecento di Piero Camporesi. Garzanti, Milan, 310 p., 55 000 lire

Leonardo Fioravanti n'est pas tout à fait un inconnu. Piero Camporesi avait déjà ébauché la singulière silhouette de ce médecin bolognaï du XVI<sup>e</sup> siècle dans Les Eglises du temps jadis (« Le Monde des livres » du 4 décembre 1995). Avant de mourir (en août 1997), il en avait fait le sujet de ce vigoureux travail de reconstruction biographique, qui paraît donc à titre posthume. Charlatan, bonimenteur et faillite, Fioravanti est l'une des figures de l'idéal subversif qui avait, pendant plus de vingt ans, depuis Le Livre des vagabonds (1973), excité la plume de Camporesi.

L'écrivain recompose la vie de Fioravanti, médecin, brûleur, herbivore, alchimiste et inventeur telle qu'il l'avait lui-même racontée dans les traités sur l'art médical qu'il a laissés. Il en ressort que ce nouvel Esculape de la Renaissance, qui aimait se définir comme un « réformateur de la médecine », avait appris l'art dans la rue, en se mêlant aux malades dans les hôpitaux, en s'embarquant sur les flottes impériales, en s'emparant des « secrets » du métier des paysans, des bergers et des sages-femmes et, finalement, en étudiant le comportement animal et l'agriculture.

Camporesi se laisse conduire par le thérapeute-vagabond, parcourant l'Italie de la Renaissance : pas vraiment cette des arts et des lettres et des puissants seigneurs, mais l'« autre », cette sous-culture qui bouillonnait dans les ports des deux villes les plus actives de l'époque : Naples et Venise. Au sein de cette société, Fioravanti perfectionna ses talents de marchand et s'ouvrit un passage à travers cette « mer hérissée d'emblèmes et de

L'essai posthume de Piero Camporesi recompose la vie singulière de Leonardo Fioravanti, médecin du XVI<sup>e</sup> siècle

dangers où seul qui savait nager... pouvait floter et survivre... « Médecin des pauvres », il ne cessa jamais de se moquer des écoles et de certaines théories qui, au-dessus de tout, célébrèrent les vertus curatives du vin et de la bonne chère. Cela ne l'empêcha pas d'avoir parmi ses malades et ses admirateurs des cardinaux, des artistes, les hommes illustres et puissants de toute l'Europe.

A la fin de sa longue activité d'essayiste et d'historien, Camporesi traça donc un portrait qui laisse transparaître, entre les lignes, ses propres traits. Fioravanti n'est pas seulement un de ses personnages ; il est tout à fait sa doublure. Fioravanti « savait », écrit Camporesi, combien précieuses étaient les sous-cultures possédées par les paysans, les bergers, les femmes de bourg et de ville ; quels trésors de savoirs enfouis avaient été découverts par la sagesse pratique et par la séculaire expérience des illettrés et des analphabètes.

Cet « homme sans lettres » a été, en effet, le seul, parmi les savants de son époque, à accorder voix aux « citoyens de tiers ordre », parce que sa formation lui avait donné, nous explique Camporesi, « une perception sociale différente de celles répandues parmi les intellectuels de la tradition classique ». Anticlassique, Camporesi était lui aussi, ouvrant avec courage les portes du savoir universitaire aux malheureux de l'histoire. Du charlatan Fioravanti, peut-être enviait-il la « langue bien pendue » et l'« aisance théâtrale ».

Anna Di Biase

Les plaidoyers

L'ANNÉE DE LA VICTOIRE (L'anno della vittoria) de Mario Rigoni Stern. Traduit de l'italien par Claude Amouroux et Sabine Zanoni. Des Poètes, Paris, 200 p., 119 F.

ARRÊT EN LIBERTÉ (Arresto salvatico) de Mario Rigoni Stern. Traduit de l'italien par Monique Besson. Des Poètes, Paris, 200 p., 119 F.

Quand on a écrit L'année de la victoire, on a écrit un roman. On a écrit un roman qui raconte la vie d'un homme, celle d'un homme qui a vécu dans un pays qui a été envahi par les nazis. On a écrit un roman qui raconte la vie d'un homme qui a vécu dans un pays qui a été envahi par les nazis.

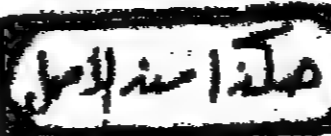
Arrêt en liberté, c'est un roman qui raconte la vie d'un homme qui a vécu dans un pays qui a été envahi par les nazis. C'est un roman qui raconte la vie d'un homme qui a vécu dans un pays qui a été envahi par les nazis.

Arrêt sur énigme

LE PÈRE FANTÔME (The Phantom Father) de Barry Gifford. Traduit de l'anglais (États-Unis) par Jean-Paul Gratian. Des Poètes, Paris, 254 p., 129 F.

HAUTE-MOI HAUTE-COUR... et autres chroniques sur le film noir (The Devil Thumbs a Ride) de Barry Gifford. Traduit de l'anglais (États-Unis) par Pierre Bondi. Des Poètes, Paris, 192 p., 130 F.

U... Sa vie et son œuvre, un étrange mélange de graphisme et de littérature. Les deux frères de l'art - le dessin et le texte - se mêlent dans une œuvre qui est à la fois un roman et un recueil de chroniques. C'est un roman qui raconte la vie d'un homme qui a vécu dans un pays qui a été envahi par les nazis.



صلى الله عليه وسلم

# Les plaidoyers de Rigoni Stern contre la guerre et pour les arbres

L'auteur du « Sergent dans la neige » poursuit sa « petite histoire » de la guerre de 14 et propose un merveilleux manuel d'observation des arbres

**L'ANNÉE DE LA VICTOIRE**  
(L'Anno della vittoria)  
de Mario Rigoni Stern.  
Traduit de l'italien  
par Claude Ambroise  
et Sabina Zanon Dal Bo,  
Robert Laffont, « Pavillons »,  
200 p., 119 F.

**ARBRES EN LIBERTÉ**  
(Arboreto salvatico)  
de Mario Rigoni Stern.  
Traduit de l'italien  
par Monique Baccelli,  
éd. La Fosse aux ours (1, place  
Jutard, 69003 Lyon), 130 p., 100 F.

Quoique né en 1921, Mario Rigoni Stern a consacré l'essentiel de son œuvre à la description critique de la guerre de 14. Témoin indirect, mais non moins bien informé, il a recueilli les récits de son père, de sa famille, de son entourage pour construire un univers dominé par l'antimilitarisme. Sa capacité de tenir au jour le jour la chronique des soldats enrôlés dans un drame inutile a fait de lui un romancier très singulier, placé à mi-chemin de la fiction et de l'Histoire, ou, serait-on tenté d'écrire, de l'histoire avec un petit « h ».

Curieusement, ses textes sont intemporels, dans la mesure où ce que vivaient des garçons de vingt ans en 1914 n'est pas loin de ce que vivent à travers le monde toutes les victimes de la barbarie des nations. En s'attachant à des êtres ordinaires, meurtris, Rigoni Stern donne à ses livres une valeur universelle, qui n'est que plus frappante. Inutile de préciser que le titre, *L'Année de la victoire*, doit être lu par antiphrase. Victoire pléyote d'une Italie du Nord ravagée, où chacun a perdu son logis et se voit, pour ainsi dire, interdit de retour. Rigoni Stern décrit l'errance de Matteo, qui fait partie d'une armée que l'on retient en

core, de crainte que des retrouvailles trop brutales avec la vie civile ne créent un climat anarchique.

De quoi est constitué ce « roman » ? De dialogues très simples, très matériels, entre des soldats démobilisés qui, comme des satellites perdus dans des zones intergalactiques, se rencontrent avec stupeur, découvrant qu'ils se ressemblent, mais ne peuvent réellement communiquer. Si bien que la lecture produit un violent sentiment d'étrangeté et de familiarité. Oui, on connaît déjà ces situations, on les a lues (sous la plume de Dos Passos, de Steinbeck, ou, en Italie, de Fenoglio pour la guerre suivante). Même si les noms sont nouveaux et les situations différentes, en gros, c'est la même tragédie terne et lasse, une tragédie de l'inertie.

Récemment Dominique Sigaud, dans *L'Hypothèse du désert* (1), avait, au fond, représenté un tableau analogue situé dans l'absurde guerre du golfe. Et l'on imagine un jour ce type d'écrivain. Que peut-être l'Afghanistan, le Kosovo, le Soudan, la Palestine ont ces écrivains-là, qui représentent des destins individuels privés de leur individualité par le mouvement ignoble de l'Histoire.

On comprend que Primo Levi ait lu avec attention Rigoni Stern. Non pas que Rigoni Stern ait la puissance d'évocation et la noblesse presque biblique de l'auteur de *Si c'est un homme* (2). Rigoni Stern n'est pas un écrivain de cette dimension-là. Ce n'est ni un styliste ni un sage. Mais c'est un remarquable observateur des gestes, des lieux, des situations. Il regarde et il écoute et il prend soin de redistribuer les données de l'Histoire. Il faut entendre et voir toutes ces populations que l'on déplace, et ne pas se contenter de les analyser avec un lointain point de vue politique ou économique.



FALUTO GALECCO

On ne peut comprendre l'Histoire qu'en se rapprochant des individus. C'est ce que ne cesse d'écrire Rigoni Stern, en choisissant la forme romanesque. Certes, la lecture peut paraître ingrate, parce que ses livres contiennent peu d'événements anecdotiques. Rien n'y est enjolivé, ni même dramatisé. Il s'en tient au rythme plat de l'existence, jusque dans ses bouleversements les plus profonds. Procès-verbaux, timbres fiscaux, permis, passeports, papiers, administration : Rigoni Stern entraîne le lecteur dans les comptes-rendus minutieux de cette vie sociale où l'humanité croît se reconstruire, après le chaos de la guerre. En réalité, les êtres humains n'ont toujours pas retrouvé leur humanité, jusqu'à la dernière scène où, un bébé naissant, une vague image d'avenir se dessine.

Parallèlement à ce livre très sombre, très gris, paraît un charmant contrepoint, qui est un album des arbres de la région où vit l'auteur. Précis, ce petit dictionnaire appartient à un genre prisé des Anglo-Saxons, mais on ne peut qu'y lire, en filigrane, un plaidoyer écologique. « J'espère, annonce l'auteur, que le papier que j'utilise pour écrire vaudra au moins l'arbre qui l'a produit. »

Bien que Rigoni Stern ne soit pas ici plus lyrique que dans ses récits de guerre, on peut retrouver des accents de Kenzaburo Oé, le prix Nobel japonais, aux célèbres combats écologiques pour la défense des forêts (3). Oé aime à citer le XIII<sup>e</sup> chant de l'*Enfer* de Dante qu'on s'étonne de ne pas retrouver ici, dans ce texte qui pourtant fourmille de savantes citations, puisées dans l'Antiquité et la Renaissance. Dante décrit la forêt des suicidés

dans le deuxième giron du septième cercle où les « violents contre eux-mêmes » ont été changés en arbres qui pleurent. « Alors je tendis un peu la main devant moi / Et cueillis un rameau d'une grande ronce : / Son tronc cria : " Pourquoi me brises-tu ? " / Et quand il fut tout noir de sang, / Il se remit à dire : " Pourquoi me déchires-tu ? / N'as-tu en toi nul esprit de pitié ? / Nous fûmes hommes, et nous sommes broussaillés. / Ta main devrait nous être plus bienveillante, / même si nous étions âmes de serpents. » (4). Ces vers sont devenus le credo des écologistes littéraires.

Les forêts sont notre âme. Inévitablement Rigoni Stern cite souvent Ovide et ses métamorphoses. Musil et Freud, qui allaient se reposer à l'ombre du sapin argenté de Lavarone. Mais aussi Pléine et Vitruve. Le pin est selon Pléine l'arbre des écrivains.

puisque « c'est du pin sylvestre qu'on tirait les calames pour écrire : taillés en forme de plume d'oie, on les faisait durcir pendant des mois dans le fumier. » Par où doit passer la littérature... Essénine est présent : le bouleau, bien sûr. Et Pasternak, avec des poèmes, mais aussi une belle page du *Docteur Jivago* sur le sorbier, parlant aux oiseaux : « Comme si le sorbier comprenait et qu'après avoir longtemps résisté il se rendait, cédant à sa pitié, et se déboutonnant, leur donnait le sein, telle une mère à son nouveau-né : " Que puis-je faire pour vous ? Mais oui, mangez-moi donc. Nourrissez-vous. " Et il souriait. »

Un séquoia ressuscite une fois encore des images de la guerre de 14. Perséphone, l'endeuillée, a son arbre : le peuplier noir. Et ceux qui bordent le Pô sont des réminiscences de la chute de Phaéton. Lorsque, pour le punir de son arrogance et de son irresponsabilité (pour n'avoir pas su tenir les rênes du char du soleil son père), Zeus le précipita dans le Pô, ses sœurs pour le pleurer fidèlement se transformèrent en peupliers sur ses rives.

Mais la plus belle histoire est celle du tilleul. Pour fuir la colère de son épouse Rhea, Chronos, qui l'avait trompée avec la nymphe Filira, se métamorphosa en étalon. Filira, de son côté, devint tilleul, après avoir accouché d'un monstre : le centaure Chiron. Car dégoûtée de devoir allaiter un enfant à demi-cheval, elle préféra devenir arbre. Et la sève du tilleul, curative, remplaça le lait, donnant au centaure la sagesse de la médecine.

René de Cozzanti

(1) Gallimard, 1996  
(2) Julliard, 1987  
(3) *Lettres aux années de nostalgie*, Gallimard, 1994.  
(4) *Enfer*, XIII, v. 33-39, trad. Jacqueline Risset, GF, n° 725.

## Arrêt sur énigme

Suite de la page 1  
Alors, qui donc a tué Roger Ackroyd ? La question a désormais une réponse qui n'est plus celle de Poirot, qui s'impose et qu'Agatha Christie, sciemment ou non, a voulu éviter. Bien sûr, ce n'est pas ici qu'on le dira, ce serait casser la suspense du livre de Pierre Bayard, priver le lecteur d'un bel exercice de raisonnement.  
Mais, que Bayard l'ait voulu ou non - il l'a sûrement voulu -, ce livre appelle à s'interroger sur tout, y compris sur les conséquences de chaque question, qui elle-même suscite une nouvelle interrogation. Si le docteur Sheppard est innocent, ce qui semble certain au terme de l'enquête de Bayard, le suicide de cet innocent s'apparente à un meurtre. Donc, « qui a tué le docteur Sheppard » ? Hercule Poirot, avec son délice d'interprétation. Ainsi, dès le début de la carrière d'Agatha Christie, son détective fétiche serait un « meurtrier par suggestion »...  
Le livre qu'on vient de lire, en le démontrant, serait une sorte de mise à mort d'Hercule Poirot et devrait s'appeler *Le Meurtre d'Hercule Poirot*. A « Qui a tué Hercule Poirot ? », on répondrait donc de la même manière que chez Agatha Christie... Toutefois, les choses se compliquent, car, dans les essais, contrairement aux romans, il n'y a pas de narrateur, seulement l'auteur. La solution serait donc : l'assassin est l'auteur, Pierre Bayard. Mais alors, qui écrira le livre intitulé *Qui a tué Hercule Poirot* ? et démontrant que le meurtrier de Poirot n'est pas Bayard ? Qui mettra en œuvre la logique conduisant vers la piste du vrai meurtrier de Poirot ? On commence à s'égarer, un autre délire s'installe, et vous, vous ne savez toujours pas qui a vraiment tué Roger Ackroyd, puisqu'on refuse ici de vous le révéler. Ne perdez plus de temps, lisez Pierre Bayard, en sachant que vous ne serez pas nécessairement guéris du délire d'interprétation. A vous de jouer.

Josyane Savigneau

## Tombeau pour un père absent

Barry Gifford est parti sur les traces de ce fantôme paternel qui ne cesse de le hanter. Traces aux contours incertains que l'on retrouve jusque dans son recueil de chroniques sur le film noir

**LE PÈRE FANTÔME**  
(The Phantom Father)  
de Barry Gifford.  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)  
par Jean-Paul Gradis,  
éd. Rivages, « Ecrits noirs »,  
254 p., 129 F.

**PENEZ-MOI HAUT ET COURT...**  
et autres chroniques sur le film noir  
(The Devil Thumbs a Ride)  
de Barry Gifford.  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)  
par Pierre Borelli,  
éd. Rivages/Cahiers du cinéma,  
192 p., 130 F.

Une fois de plus, après *Sailor et Lula*, après ce très étrange essai biographique qu'étaient *Les Vies parallèles de Jack Kerouac* - parallèles car on n'arrive jamais chez Gifford à parler frontalement d'un homme, à le regarder en face, l'écouter et retranscrire ses propos -, Barry Gifford a échoué : *Le Père fantôme* est un récit absent, ou pour le moins lacunaire ; le dernier essai tronqué d'un écrivain qui entrecercle, piste, puis laisse échapper ses personnages comme un mauvais détective.  
Le personnage en question s'appelle Rudolph Aaron Winston. Weinstein de son vrai nom. Cet homme était né en Bucovine ou à Vienne, on ne sait pas, pas plus que l'on ne connaissait avec certitude son année de naissance, encore moins le mois. « En septembre, peut-être, à moins que ce ne soit en août. C'était un mois chaud », assurait sa femme. On ignorait tout de ses occupations. Des affaires disait-on, ce qui, à Chicago dans les années 40, signifiait gangstérisme, crime organisé, trafic occulte. Rudolph Aaron Winston recherchait la femme égarée d'un quelconque producteur hollywoodien qui finissait en remerciement à l'une de

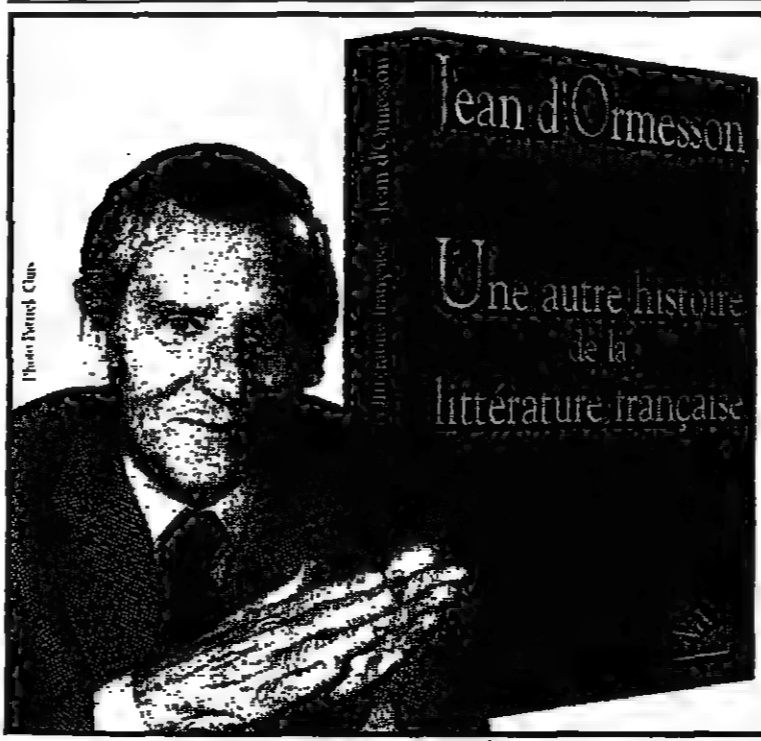
ses soirées en compagnie d'un bataillon de starlettes. Il revendait aussi de l'alcool, sous le manteau, participait à du recul, commandait peut-être des meurtres, ou plus sûrement traquait avec des individus qui eux les commandaient.  
Mais, surtout, Rudolph Aaron Winston traînait avec des hommes qui lui ressemblaient. Pas uniquement en raison de leur emploi de malfaît, mais parce que leurs noms, Samuel Fish, dit « la carpe », Willie, « le héros », Nero, Varshov de son vrai nom et ancien homme de-main d'Al Capone, portaient la même cacophonie d'un passé enfoui. Un continent nouveau représentait donc un lieu idéal pour ces amnésiques. Rudolph Aaron était le père de Barry Gifford. Un père fantôme comme le dit bien son titre, et aussi un homme qu'il est bon de

connaître comme le dit l'auteur au cours du livre. Ce fantôme est insaisissable. Rien ne permettra de cerner ce père évanescent. Ni les manchettes du *Chicago Tribune* ou du *Chicago Sun Times* dont il occupait à l'occasion la page des faits divers, ni le récit de sa femme enchantée par ses manières de seigneur, fascinée par le secret entourant ses affaires. Encore moins les recherches menées par Gifford lui-même qui, à force de portes ouvertes, de photos détrempées, de casier judiciaire consulté et de témoignages interrogés, ne font qu'épaissir le mystère. Cet homme généreux et serviable se sera acharné, tout au long de son existence, à brûler toutes les traces de son passage.  
Il y a un romantisme du gangster, inséparable, chez Gifford, du

romantisme du père. La publication de *Penez-moi haut et court*, un recueil de chroniques sur le film noir, en même temps que *Le Père fantôme*, permet de mieux préciser la nature du projet de Gifford. Ce dernier est un piètre chroniqueur. Ses analyses se révèlent des résumés plus ou moins exacts des films qui l'ont marqué, mais elles valent par ce qu'il cherche sans le savoir : une famille d'emprunt dont les membres interprétaient à l'écran ce qu'était son père dans la vie.  
*Le Père fantôme* est la pierre tombale qui n'a pas été apposée sur la tombe d'un père absent. Ce beau livre perdrait de sa force s'il ne se critiquait pas lui-même. Pas dans le sens où on l'attendrait, dans un scénario peu probable dans lequel un père maltraité serait convoqué au tribunal présidé par

son fils. Mais Barry Gifford a compris que le discours de son père, comme sa biographie, restera à tout jamais écrit dans une langue étrangère, faite de hiéroglyphes qu'il vaut mieux renoncer à déchiffrer. En bon écrivain, il a le courage de se poser la question la plus dérangeante : ce père, après lequel il court, s'interrogeait-il seulement à lui ? Comme toutes les bonnes questions, celle-ci contient sa propre réponse. Rudolph Aaron Winston ne portait qu'un intérêt limité au jeune Barry, toujours trop enfant pour qu'il daigne lui accorder un regard prolongé, et de toute façon trop naïf pour qu'il comprenne quel que ce soit à ses affaires. Sans le savoir, ce père fantôme avait donné naissance à un fils fantôme.

Samuel Blumenfeld



## Un deuxième tome très attendu

« Tout ce qui touche la littérature - ses œuvres, ses auteurs, ses héros, ses querelles, ses passions - me fait battre le cœur. »

Jean-Denis Moreau



Livraisons

● VENDRE SA PROSE, d'André Dubus... ● LA MAISON DE LA LAGUNE, de Rosario Ferré... ● DIEU EST MON AGENT DE CHANGE, de Christophe Buckley et John Tierney... ● JOSEPH DELTEIL, « Dossier H »... ● UN HOMME INUTILE, de Valère Sraselski... ● LE SOUFFRE-PLAISIR, de Joseph Vebret...

Lire attentivement la notice

NOTICES, MANUELS TECHNIQUES ET MODES D'EMPLOI de Laurent Gautier. Gallimard, 120 p., 78 F.

Signes particuliers : néant. Ou presque. Paul, célibataire, vingt-cinq ans, lacoune, plutôt conciliant, joue au foot le samedi. Le voilà qui attend son tour, par ordre alphabétique, pour savoir s'il fait partie des salariés dont l'entreprise aura...

Jean-Marc Lovay, jusqu'au vertige

Forêt de mots qui égarent, espace hors du temps, silhouettes incertaines... Et, comme sortie de l'apocalypse, la voix singulière du romancier suisse

AUCUN DE MES OS NE SERA TROUVÉ POUR SERVIR DE FLÛTE ENCHANTEE de Jean-Marc Lovay. Ed. Verticales, 366 p., 140 F.

Trop de notes, aurait déclaré l'empereur Joseph II après avoir entendu Les Noces de Fauré, et il est probable que s'il avait pu lire le dernier roman de Jean-Marc Lovay il se serait écrié « Trop de mots »...

réve, de ces rêves où l'on tombe sans fin dans le vide comme si le soi avait perdu sa stabilité rassurante pour se déborder sans fin sous nos pas. Nous n'apprenons pas très vite à lire Lovay. « Il nous faut d'abord tâtonner : essayer de capturer de cela, le quitter et puis le reprendre, longtemps avant de nous sentir à peu près chez nous dans ses histoires »...

publier une demi-douzaine de livres dont un remarquable correspondance avec Maurice Chap-paz, La Tentation de l'Orient. Pour tenter de lui faire à nouveau franchir les frontières, l'éditeur genevois s'est associé, cette année, à un éditeur français, Verticales, pour la publication de Aucun de mes os ne sera trouvé pour servir de flûte enchantée. Bonne occasion pour découvrir une des voix les plus singulières de la littérature contemporaine. Car les élocutions de Lovay, où le cri d'une pie, une racine d'acacia ou le remous de l'air dans les cimes deviennent les motifs d'une musique singulière, ne sont jamais gratuites. Ce montagnard, adepte de rando-nées et de vol en parapente, sait de quoi il parle à propos de vertige, mais son vertige est existentiel, il naît de cette nécessité où nous sommes tous de marcher en funambule sur cette « vertigineuse et atroce frontière de l'instinct vital »...

Gérard Merval

Effroi du double

Par le biais du roman, Louise L. Lambrichs évoque la face obscure du progrès médical

A TON IMAGE de Louise L. Lambrichs. Ed. de L'Olivier, 380 p., 129 F.

Cette petite fille au regard étrange, presque adulte et troublant, semble tout savoir : elle a la grâce de sa mère, lui ressemble à tel point qu'elle en est, dit-on, le « portrait tout craché ». Jumele ou réplique, elle est, en miroir, une autre Française puisée sa mère, désespérée de ne pouvoir avoir d'enfant, à mis au monde, sans le savoir, un clone. Seuls sont dans le secret de cette expérimentation clandestine le « père », Jean Leterre, qui a agi par amour pour Française, et deux autres médecins. Fondé sur une transgression, ce « roman noir » et visionnaire ne peut mener qu'à une fin tragique, mais le lent récit rétrospectif, dont Jean est le narrateur, retrace un parcours particulièrement éprouvant, qu'éclairent quelques moments radieux...

vous arraisonnent dès que l'accessoire paraît à portée de main ? » Auteur de plusieurs romans, dont Le Journal d'Hannah, Louise L. Lambrichs a écrit plusieurs ouvrages relatifs à la médecine, notamment Le Livre de Pierre. Elle évoque ici, par le biais du roman, le versant obscur des progrès médicaux, empruntant notamment à un essai « iconoclaste » l'histoire du « pauvre Rouhier », ce gamin bordelais mort d'une rage inoculée par un des premiers vaccins pasteuriens. A ton image suggère une réflexion sur les problèmes éthiques qu'imposent le clonage, mais aussi sur les rêves d'immortalité, même imaginaires. C'est surtout une rêverie lyrique sur une petite fille impossible, présente et inaccessible « comme une blessure », dont des milliers d'instantanés photographiques, pris quotidiennement, ne parviennent pas à fixer la trace. Une enfant « insolite et créatrice », qui ne peut être totalement la réplique d'une autre, parce que, rappelle la romancière, chaque être est façonné par sa propre histoire. La singulière réussite de Louise L. Lambrichs est d'avoir insufflé tant de vivacité tendue et hardie à l'improbable petite somnambule, qui semble surgir du noir magique des comtes, et qui se définit elle-même en termes sibyllins. « Maintenant, je peux voir à l'intérieur de moi. Des millions et des millions de bulles, il y a dans mon corps des millions de bulles toutes petites qui grossissent mais aucune est moi parce que je suis pas votre fille, je suis pas quelqu'un, seulement l'ombre de quelqu'un, je suis un être en trop. Je suis la fille de personne, c'est ça, ma maladie. Mais ça va, je vais pas mourir tout de suite. Peut-être même que je mourrai jamais. » Monique Petillon

\* A signaler, sortie en poche (« Points », Seuil) du jeu du roman, prix Renaudot Junior 1995 et Prix des lycéens (Belgique) 1997.

L'inconsolé

Sang d'encre pour René Frégni. Une double blessure, la mort d'une mère et la faillite d'un amour

ELLE DANSE DANS LE NOIR de René Frégni. Denoël, 144 p., 80 F.

Ce n'est pas un nouveau roman que livre aujourd'hui René Frégni, pas même l'histoire réinventée d'un épisode réel transposé comme c'était le cas dans le si poignant Où se perdent les hommes (Denoël, 1996). Juste le récit au scalpel d'une douleur infinie, irrémédiable sans doute. La mort d'une mère, qu'on ne peut « abandonner au bord de la mémoire ». Plus qu'un deuil, le don en retour d'une grâce imparable. « Seules les mères et l'écriture ne nous abandonnent jamais. Chaque cahier qui s'ouvre est un berceau calme et blanc. Chaque cahier fait de nous un enfant. » Histoire de manque, de vide et de vertige. Annonce d'une inéluctable séparation que l'écran médical masque un temps avant d'en symboliser l'effroi. Perse avant de l'être aimé : Eve, qui « offrait le jour, incendiait la nuit, le romptait », emmène leur fille Marliou vers de lointaines vacances et transforme Marseille en désert israélien, où la lumière d'Afrique et la rumeur d'exil ne peuvent rien, cet été de faillite, sinon ouvrir davantage la plaie. « Tant qu'on s'accroche à l'encre, on épargne son cou. » Le constat se veut plus rassurant que cynique - il faut accompagner la détresse des femmes de détenus dont Frégni côtoie les hommes chaque semaine dans l'atelier d'écriture qu'il anime à la prison des Baumettes. Même s'il rejette l'expression d'usage, « scolaire et laborieuse » qui « sent le grimoire », là où ce qui se joue est de l'ordre d'une solidarité de fraternité simplement humaine, le narrateur ne peut qu'être en phase avec ces âmes meurtries dont les cris déchirent le ventre de qui écrit aussi sûrement que celui de qui écoute. Ecriture au rasoir à peine moins maternelle que la peinture au contenu. Le monde entier se fait cellule de sombre été,

« jaune et noir », en livre de polar, mais où la couleur mate des gairlandes de pastis n'entame pas l'épaisseur des ténèbres que l'alcool aggrave. Même les issues de secours sont des impasses : si les routes du Haut-Vat, « qui n'appartiennent qu'aux regards et au vol gris des oiseaux de proie », ressemblent à sa vie, Frégni y circule en victime égarée et non en prédateur. Forteresse de pudeur qui se rend, peu à peu, démantelée, défaite, reddition blanche dont personne ne profite. HYMNE PATHÉTIQUE « Il y a des jours où l'on devrait pouvoir ne pas vivre. On est là où il y a le mauvais moment et l'heure douce du café, cet instant de trêve, brutalement, est plus cruelle que la solitude de l'ironie. » C'est Eve qui passe au bras de son nouvel amour, mais aussi le souvenir d'une étreinte éperdue. Marliou blottie contre lui dansant sur Céline Dion, « Pour que tu m'aimes encore », où la silhouette évanouie de la mère, « timidité d'ombre » et « cœur sauvage », humble figure de madone à la matrice incendiée. Aucune conjonction n'aboutit : les visites à l'hôpital, les attentions minutieuses qui pressentent la conscience du drame « pour elle qui mourait dans une odeur de parfums, de radiateurs et de soupe, l'absorbait par chaque millimètre de son corps, par la bouche, le souffle des hommes et de ciel. (...) Personne ne me voyait arriver à toute chose des poignées de rigueur », minuscules mais vains saisis de tendresse. Pour cet hymne pathétique à cette femme au corps d'os et de tendons qui respire « comme une morte », il n'est que la vertu de la langue. « Les mots nous sauvent de tout. Ils remontent de si loin. Ils nous viennent de nos mères. » Une dette dont on ne s'affranchit jamais. Ph.-J. C.

\* René Frégni vient d'obtenir le prix Paul-Léautaud.

Critique internationale. Une nouvelle revue pour tous ceux qui s'intéressent à l'international. La mondialisation a fait des questions internationales des problèmes intérieurs et quotidiens. Aucune profession, aucune activité, aucun débat ne peut plus ignorer ce qui est contrainte, mais aussi opportunité. Penser mieux et autrement le monde, telle est l'ambition de cette revue.

PRESSES DE SCIENCES PO. 44, rue de Four 75016 Paris. Tel. 01 46 34 39 50 - Fax 01 47 48 04 41. Prix du numéro 118 F. Disponible en librairie.

P... (Large vertical text block on the right side of the page, partially cut off and overlapping the main text area).



LIBERTINS DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE, Tome I. Textes établis, présentés et annotés par Jacques Prévot...

Les libertins furent-ils tous licencieux? L'histoire montre que non. Quoique... Les ébats de la pensée sont-ils totalement dissociables de ceux des corps?

La difficulté, c'est de ne pas se tromper d'époque. Ceux que l'on commence à dénommer « libertins » durant l'Age classique ne ressemblent pas toujours à leurs homologues du siècle des Lumières...

entre princes et entre religions, des troubles politiques, des jacqueries, des souffrances sans nombre laissent la France comme « un grand hôpital désolé et sans provision »...

« Ô que la débauche est douce ! »



leur liberté en s'éloignant du dogme. Les libertins du XVII<sup>e</sup> siècle ont en commun la volonté de s'affranchir de ce qui entrave la pensée...

Jacques Prévot. Ce premier tome permet notamment de lire en entier L'Autre Monde, de Cyrano de Bergerac, Le Page disgracié, de Tristan l'Herminette...

bientôt collaborateur du cardinal Mazarin, Naudé n'a que vingt-cinq ans quand il publie ce démontage systématique de tous les faux pouvoirs attribués aux sages par l'ignorance et la superstition...

Leçons pour refonder la République

Suite de la page I. Le droit de l'Etat républicain, dont Blandine Kriegel retrace avec érudition l'histoire controversée, a pour principe la souveraineté, qui l'oppose à l'Etat impérial...

parité entre les hommes et les femmes, revendication justifiée par Blandine Kriegel au nom de la nature humaine, puisque « l'humain, quel qu'il soit, naît toujours homme ou femme ».

Descartes, homme de sciences

Des songes du philosophe à sa physique, en passant par son analyse du sensible, trois essais stimulants sur l'auteur des « Méditations métaphysiques »

LA NUIT DE SONGES DE RENÉ DESCARTES de Sophie Jama. Préface de Robert Halleux. éd. Aubier, 430 p., 145 F.

L'INTELLIGENCE DU SENSIBLE. Essai sur Descartes, le dualisme et la scène philosophique de Pierre Guenancia. Gallimard, « NRF-Essais », 380 p., 150 F.

SCIENCE ET MÉTAPHYSIQUE DANS DESCARTES ET LEIBNIZ de Michel Fichant. PUF, 412 p., 188 F.

Descartes eut dans la nuit du 10 au 11 novembre 1619 trois songes consécutifs. Des fantômes l'épouvantèrent : il chancela sous un vent impétueux ; des étincelles de feu se répandaient dans sa chambre...

réserve, tente de dévoiler le sens caché des songes. Sa méthode d'investigation est ethnologique. Les songes utilisent un savoir populaire. Ils s'inscrivent sur des structures de traditions rythmées par le symbolisme calendaire...

TOUJOURS ACTUEL. Descartes, selon cette belle étude, ne nous apporte pas une doctrine : il nous convie à une « pratique réfléchie de la liberté ».

simultane à la signification de cette simultanéité. Qu'elles portent sur des questions cartésiennes ou leibniziennes, les études réunies dans Science et métaphysique dans Descartes et Leibniz témoignent d'un même modèle historiographique...

de toutes les croyances fausses qui ont existé jusqu'à aujourd'hui ». Cette liste interminable doit-elle inclure l'idée banale que les libertins sont affranchis, sinon de toute bienséance, à tout le moins de l'austérité des mœurs?

\* A signaler également : Les éditions Fayard, qui publient le « Corpus des œuvres de philosophie en langue française », annoncent la parution prochaine d'un ouvrage de Gabriel Naudé, Addition à l'histoire de Louis XI d'Autre part, le n° 34 de la revue Corpus sera consacré à Gabriel Naudé. La politique et les mythes de l'histoire de France, sous la responsabilité de Robert Damien et d'Yves Charles Zarka.

Une histoire

En historien affecté d'un art qui les deux p...

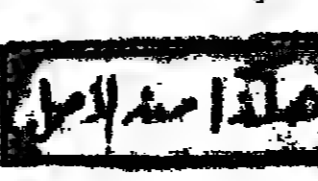
HISTOIRE DE LA CHANSON FRANÇAISE. 1. Des origines à 1789. 2. De 1789 à 1848. 3. De 1848 à 1914. 4. De 1914 à 1945. 5. De 1945 à 1998.

K... On ne peut parler de la chanson sans abuser du mot « chanson ». Comme c'est évident, ce mot est devenu plus encore que dans la vie courante, un terme technique...

Le long sanglot du Portugal

FADO CHANT DE L'AMÈRE de Veronique Mortaigne. PUF, 1998, 120 p., 125 F.

O... On ne peut parler de la chanson sans abuser du mot « chanson ». Comme c'est évident, ce mot est devenu plus encore que dans la vie courante, un terme technique...





# Une histoire qui ne manque pas d'airs

En historien affectif d'un art qu'il voudrait majeur - la chanson -, Claude Duneton propose les deux premiers volumes d'une fresque inédite

### HISTOIRE DE LA CHANSON FRANÇAISE

1. Des origines à 1780  
2. De 1780 à 1860  
de Claude Duneton, avec la collaboration d'Emmanuelle Bigot. Seuil, 1 088 p. et 1 104 p., 249 F chacun (498 F sous coffret).

**K**araké kesako ? Si le mot est neuf le besoin qu'il exprime est vieux comme le monde. Et si l'homme moderne doit s'inventer un rituel collectif inédit pour oser chanter, c'est qu'il a, en moins d'un siècle, rompu avec une tradition immémoriale dont on a pu craindre qu'elle ne résiste que sur des terres marginales - basques, corses ou bretonnes. Au cœur du chant, l'émotion, le partage et le lien. Si le chant unit les sources, les oiseaux, les herbes et les humains, la chanson est le propre de l'homme. Fraternelle, elle soude les amoureux, les combattants comme les fétards : singulière, elle libère une forte charge émotive, profonde et grave ou vive et aérienne.

Ancien professeur de lettres, essayiste et romancier au verbe plein de sève, Claude Duneton se fait aujourd'hui l'historien affectif d'un art qu'il veut majeur. D'où une chronologie « totale » qui débute à la préhistoire, survole l'héritage antique, même mal intégré au périmètre national, avant d'aborder les terres moins brumeuses du Moyen Âge. Dès lors, tropes et versus, lais et pastourelles, chansons de toile et de geste n'auront plus de secret pour le lecteur courageux qui abordera ces quelque 2 200 pages où se croisent l'analyse conduite avec une lisibilité inespérée, l'illustration par l'exemple et des compléments moins prévisibles - témoignages, anecdotes tirées des mémorialisés du passé, montage de documents. Ainsi passe-t-on sans effort du fonds latin à la chanson franco-fa-



« En goguette », caricature de Daumier in « Le Paris chantant » (1843)

mande, du psautier huguenot aux airs de rue, des mazarinades aux scies de vaudeville, de l'hymne de combat au pot-pourri, et des vocalises improvisées au répertoire programmé et dévolu à des chanteurs en finale dûment rémunérés.

Mais le prix du travail de Duneton tient moins à son balayage historique - parfaitement sérieux - qu'à l'humanité profonde de son approche, à son empathie pour les hommes et les lieux qu'anima cette passion universelle qui attendit le XVIII<sup>e</sup> siècle pour obtenir ses lettres de noblesse. Malgré la figure d'un génial précurseur, Maître Adam, menuisier poète qui improvisait à l'aube du Grand Siècle avec une déconcertante facilité - on en fera, sous la Convention puis l'Empire, un personnage de comédie - il faut

les Piron et Panard, Vadé et Taconet pour que sortent de l'anonymat les premiers « salimbanques » dont Voltaire fit un non, selon qu'il les épingle dans sa correspondance, des curiosités de lettrés. Duneton leur rend hommage avec une sollicitude qui ne s'abîme jamais en hagiographie. Plus célèbres, les Chénier, Ange Pitou, Désaugiers et autres Béranger rencontrés dans le second volume nous rappellent que nous connaissons certains des jalons essentiels de cette histoire encore secrète.

Ne reste à l'historien qu'un regret : que cette fresque peu commune, où les genres et les formes, les hommes, les lieux et les recueils sont revisités, ne se double pas d'une réflexion sur la fonction pleinement politique de la chan-

son : que veulent dire le double fond d'un air réemployé, une licence grivoise ou libertine qui n'est pas censurée, un succès qui dépasse l'aire d'extension communément conquise ? On trouve, çà et là, des indices, des amorces de réponses mais pas de synthèse qui permette de comprendre ce qui se joue dans la chanson, miroir de son temps. Pour Duneton l'essentiel semble moins cette lecture de sociologie historique que la dimension humaine quasi charnelle d'une « littérature chansonniers » trop longtemps méprisée.

Œuvre de restauration aux allures de croisade heureuse, cette Histoire de la chanson française a la force d'une et la solide santé d'un langage qui résiste à l'académisme et aux convenances. Ce qui ne va pas sans outrances ou formulations abruptes. Telle l'insistance que d'aucuns trouveront lassante à ponctuer chaque séquence d'un claironnant « lisez une chanson avec un air en tête : le sien ou le vôtre ! » ou, variante admise, « ne lisez jamais un texte sans un air en tête ».

Nul doute qu'en refermant cette bible d'un genre nouveau chacun ira de sa chansonneterie, sans se soucier d'être à la hauteur d'un genre compromis par sa professionnalisation. Un art si fondamentalement populaire pouvait-il sans danger devenir affaire de spécialistes ?

Philippe-Jean Catonchi  
Parfaitement complémentaire, Mémoires de la chanson réunit plus de 1100 pièces illustrées, du XV<sup>e</sup> siècle au lendemain de la Grande Guerre, près d'un demi-millénaire d'un répertoire qui croise héritage anonyme des traditions de métiers et de fêtes liturgiques ou profanes et chansons d'auteurs, jusqu'au répertoire du café-conc. Composé par Martin Pénel, ce corpus est astucieusement complété par des orientations discographiques précieuses (Omnibus, 1408 p., 170 F).

## Le long sanglot du Portugal

FADO CHANT DE L'ÂME de Véronique Mortaigne. Ed. du Chêne, nombreuses illustrations, accompagné d'un CD, 96 p., 225 F.

**O**n ne peut parler du fado, sans abuser du mot « âme ». Comme si c'était dans ce lieu invisible que tout naissait et se déroulait, plus encore que dans la voix ou la musique. Celles-ci ne faisant qu'exprimer celle-là. Le fado plonge ses racines dans l'intimité du « pays réel ». Renversons les choses : c'est par le fado surtout, chant triste comme un long sanglot dont l'auditeur cependant s'exalte, que l'âme du Portugal devient audible.

Véronique Mortaigne trace à larges traits l'histoire de ce chant qui fut d'abord une danse populaire et licencieuse importée du Brésil à Lisbonne, à la cour puis dans les rues, dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais avant cela, les Noirs d'Afrique avaient donné l'impulsion. La première grande figure presque mythique du fado portugais est une prostituée de l'ancien quartier maure, la « Severa », morte en 1846. Ainsi, aux origines de ce pur chant national chevillé au corps du Portugal qu'on écoutait dans les bouges de Lisbonne et les salons de l'aristocratie, trouve-t-on un heureux et fécond métissage. Regardé d'abord avec mépris et censuré, le fado devint une oriflamme patriotique dans les années du salazarisme. Amália Rodrigues, depuis la fin des années 30, porte ce drapeau, échantonnant un peu trop les autres voix. Tout en faisant une place de choix à la grande chanteuse, Véronique Mortaigne évoque la complexité des genres et des écoles. Enfin, elle montre l'extension du fado, au Brésil et au Cap-Vert notamment. Comme un retour aux origines.

Patrick Kéchichian

Véronique Mortaigne est journaliste au Monde

## Un répertoire ignoré

Professeur de lettres, essayiste et romancier au verbe plein de sève, Claude Duneton livre les clefs de cette aventure

« Comment vous-êtes vous engagé dans cette monumentale Histoire de la chanson française ?

« J'ai commencé à m'intéresser de près à la chanson au début des années 80, alors que je faisais des recherches sur la langue parlée ancienne qui allaient alimenter les « Chroniques de la langue parlée » (diffusées sur France Culture, de 1983 à 1985). Je me suis aperçu que les chansons étaient une source très riche de parler populaire et d'expressions familières, circulant bien avant que leur vocabulaire n'apparaît dans la littérature courante. Je me suis trouvé ainsi à la tête d'une volumineuse documentation, ignorée de tous. Personne, par exemple, ne connaissait Emile Debraux (1796-1831), surnommé « le Béranger de la classe ouvrière », auteur de plus de cinq cents chansons d'une large palette thématique et langagière.

« Dans cette Histoire, je publie aussi des chansons et un vaudeville de Toussaint-Gaspard Taconet (1730-1774), dit « le Moïse du boulevard », entérés depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Équivalent d'un Coehuc, il a été une célébrité du Tout-Paris durant la décennie 1760. Mais parce qu'il usait d'un langage parisien populaire, il a été complètement refoulé par la tradition universitaire du XIX<sup>e</sup> siècle qui, pour sa propre identification, prisaient une certaine « pureté » du langage. Tout ce qui avait une résonance populaire a ainsi été écarté. Ce type d'occultation est typiquement français. La situation est radicalement différente en Angleterre ou aux États-Unis, où le champ a été complètement ratissé : pas un feuillet qui n'ait fait l'objet d'une étude !

« Dans quelle mesure ces chansons ont-elles eu un impact sur la langue française, sur son évolution ?

« Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, la chanson a été le principal propagateur de la langue française à l'intérieur du Royaume, jusqu'à ce que celle-ci soit imposée par l'école obligatoire.

Les chansons écrites à Paris, célèbres sur le Pont-Neuf, sont reprises par les laquais, les mercenaires, les soldats... mais aussi véhiculées lors de la migration saisonnière des grandes familles, qui regagnent leurs terres d'origine aux beaux jours, accompagnées de toute leur domesticité. Les chansons pénètrent alors jusque dans les villages les plus reculés. En fait, il ne s'agit pas tant de la propagation des mots que de celle des images, des expressions. C'est un phénomène considérable.

« Le premier volume de cette Histoire s'arrête à l'année 1780, moment historique où la traditionnelle « chanson à table » adopte les manières bourgeoises et glisse vers le salon, accompagnée à la harpe ou au piano-forte. Le deuxième se termine au tournant de 1860. Pourquoi cette césure ?

« C'est l'époque où la chanson devient un spectacle rémunéré, les prémices du show-biz, en quelque sorte. Jusqu'alors, les chansonniers produisaient gratuitement leur talent ; le cachet n'existait pas. Or, en 1849, le droit d'auteur est admis pour les écrivains. Dans le même temps, l'industrialisation draine une large population à Paris. C'est une foule oisive, qui se met à fréquenter les cafés. Sur les Champs-Élysées, à l'été, certains d'entre eux commencent à louer les services de chanteurs de rue pour attirer cette foule. Le phénomène s'amplifie, et l'idée de l'interprète naît à ce moment-là ; un interprète rémunéré par le patron. C'est la racine d'une évolution colossale.

« Un soir de juillet 1850, trois chansonniers (Paul Henrion, Victor Parizot et Ernest Bouquet), installés au Café des Ambassadeurs, entendent leurs créations chantées par d'autres qu'eux et refusent de renouveler et de payer leurs consommations. L'abandon dégrènera en bagarre. Au procès, intenté par Bouquet, le tribunal de commerce donne raison à l'auteur, et la cour

d'appel de Paris en charge du dossier condamne à son tour le Café des Ambassadeurs. Forts de cette reconnaissance, les trois amis fondent, le 28 février de l'année suivante, l'Agence centrale pour la perception des droits d'auteurs et compositeurs de musique, qui devient très vite la fameuse Sacem. A partir de ce moment-là, à la fois pour divertir le « grand public », et parce que plus la chanson a de succès, plus elle est rémunératrice pour les auteurs, ces derniers abandonnent le registre poétique pour des textes de plus en plus salaces.

« Puis, en 1858, c'est la création de l'Alcazar et de l'Eldorado, théâtres de ce tournant radical. C'est bientôt l'avènement de la première grande « star » de la chanson. Elle s'appelle Thérèse. La reine des cafés-conc, qu'on appelait aussi « la Malibran de l'orgie » ou encore « la Diva de la chope », devient l'interprète de véritables « tubes » truffés d'allusions grivoises : Rien n'est sacré pour un sapeur (1864), La Femme à barbe (1865), La Déesse du bouff gras (1866)... C'est dans ce sillage que s'inscrit le comique troupié. Le niveau des textes dégringole à toute vitesse et on peut dire que la chanson mettra cinquante ans à s'en remettre vraiment.

« Le répertoire s'améliore un peu à partir de Louis Bouquet (créateur de La Cassière du Grand Café, La Madelon, L'Ami Bidasse...) et Georges, l'un des tout premiers auteurs interprètes [c'est avec lui, autour de 1925, que se finira le troisième tome à venir]. A la fin du siècle, certains ont réagi en créant le cabaret, pour un public moins populaire et beaucoup plus restreint, où viennent notamment s'exprimer des Jehan Ric-tus, des Gaston Couté... Le café-conc et le cabaret voisinent ainsi quelque temps avant de se fondre dans le music-hall. Et il faut pratiquement attendre Charles Trenet pour que la chanson populaire redevenue poétique...

Propos recueillis par Valérie Cadet

# FRANÇOIS CHENG

François Cheng

Le dit de Tianyi

roman

# PRIX FEMINA

# ALBIN MICHEL



سكنا من الجول

# La nouvelle vague, échappée belle de la modernité

## Le mouvement cinématographique inventé au tournant des années 50-60 par Truffaut, Godard, Rohmer, Rivette, Chabrol et leurs amis inspire trois ouvrages différents et complémentaires

**NOUVELLE VAGUE**  
de Jean Douchet.  
Cinématique française/Hazan,  
358 p., 495 F.

**LA NOUVELLE VAGUE**  
d'Antoine de Baecque.  
Flammarion, 160 p., 149 F.

**LA NOUVELLE VAGUE**  
de Michel Marie.  
Nathan, coll. « 128 », 128 p., 49 F.

Il y a quelques années, Arnaud Desplechin pouvait déplorer (dans *Le Retour du cinéma*, Hachette) l'absence de livres consacrés à la nouvelle vague, à la fois mouvement artistique important dans l'histoire du cinéma mondial et moment socio-historique notable de l'histoire de France. Excessive, l'affirmation de l'auteur de *La Sentinelle* était pourtant en partie exacte, la « NV » (comme disent ses héritiers et ses thuriféraires) était relativement sous-représentée parmi les ouvrages de cinéma. A la fois nécessaire recherche et effet secondaire de la commémoration post-68, la parution, à quelques semaines d'écart, de trois livres portant (presque) le même titre comble cette lacune.

Rien de plus dissemblables que ces trois objets, concernant le même thème mais conçus selon des prémisses et des objectifs fort différents. C'est d'ailleurs, au-delà des mérites et défauts de chacun, ce qui fait leur intérêt ensemble. Réfléchissant chacun brièvement à la définition de la nouvelle vague, ils parviennent à des conclusions différentes, mais ayant en commun deux constats. L'un, discutable, affirme que la NV fut un mouvement intense et bref, terminé au plus tard avant le milieu des années 60. L'autre, évident, constate qu'elle aura eu dans l'espace et dans le temps des influences considérables sur l'en-

semble de l'histoire du cinéma. Et chacun de dresser la liste des grands cinéastes étrangers et celles des héritiers en France de Pélan impulsés alors. Listes gigantesques et glorieuses.

*La Nouvelle Vague* de Michel Marie, professeur de cinéma à Paris-III, accomplit au mieux les missions assignées à la collection « 128 » de Nathan, dans laquelle il est publié : condenser dans un volume restreint – et bon marché – une présentation claire d'un sujet, visant prioritairement un public étudiant pas forcément averti. Dans ces limites, il est difficile de mieux faire sur un thème aussi vaste. Encore le livre ne se contente-t-il pas d'une simple exposition de faits, de noms et de titres, mais tente de les organiser selon un axe défini par son sous-titre : « Une école artistique ».

*La Nouvelle Vague* selon Antoine de Baecque, rédacteur en chef aux *Cahiers du cinéma*, se présente avec de tout autres atouts. Inaugurant une collection baptisée « Générations », sous-titré *Portrait d'une jeunesse*, le livre se veut ouvrage de sociologie historique, relevant de la pratique anglosaxonne des *cultural studies* davantage que réflexion esthétique issue de la tradition critique française. Mais si le texte, dû à un historien qui maîtrise bien un sujet sur lequel il a déjà beaucoup publié, insiste sur le phénomène de société alors rebattu sur les grands écrans par l'irruption des *400 Coups*, du *Beau Serge* et de *A bout de souffle*, la présence en volume égal de photos (souvent excellentes, certaines peu ou pas connues) tire l'ouvrage vers la « mythologie » (au sens de Barthes) de la nouvelle vague, la manière dont un phénomène médiatisé s'est, dans l'instant et dans la durée, inscrit dans l'imaginaire collectif.

L'un sérieux et concis, l'autre ouvert à d'autres vents et joliment présenté, ces deux livres encadrent



Page tirée de « Nouvelle Vague » de Jean Douchet

comme deux remorqueurs l'imposant navire annuel appareillé par le capitaine Douchet. Enseignant, critique, historien, confrencier, cinéaste, Jean Douchet ne revendique comme auteur de son livre qu'un seul titre : celui de protagoniste de l'histoire qu'il raconte. Sous la jaquette arborant le visage peint en bleu de Jean-Paul Belmondo à la fin de *Pierrot le fou*, c'est bien davantage pourtant qu'un récit de souvenirs et de témoignages que propose l'un des coréalistes en 1965 de *Paris vu par...*, curieux film manifeste de la nouvelle vague réalisé après que celle-ci a eu lieu.

Le livre de Douchet déroute d'emblée. Par sa maquette excentrique, parfois splendide et parfois horripilante, par le mélange des genres narratifs, le passage du ton savant à celui de la confiance, la soudaine accumulation de fiches de dictionnaires, ou de reproductions de documents d'époque, les trous béants au milieu d'une explication et, ailleurs, les jeux inventifs, parfois potaches, sur la relation entre texte et images. On a compris : le bouquin ne s'appelle pas *La Nouvelle Vague* comme les deux autres, il n'est pas un document « sur » un phénomène. Il s'intitule *Nouvelle Vague* tout court

(comme la chanson de Richard Anthony, comme le film de Godard avec Delon), et il est lui-même un objet nouvelle vague, conçu selon les mêmes parti pris, audaces, lignes de feu ou de rire que les premiers films de Rivette, Rohmer, Chabrol, Truffaut et Godard.

Une des caractéristiques de ces « jeunes turcs » inventeurs de la politique des auteurs est d'avoir revendiqué un cinéma à la première personne. Et Jean Douchet ne fait pas autre chose lorsqu'il repart de sa propre expérience pour composer son récit. Ainsi son ouvrage réécrit le surgissement de la NV sur les écrans, à la fin des années 50, dans une histoire longue, commencée avant-guerre et dont il raconte avec verve les méandres, les avancées et les espoirs. A l'appui de son propos, il établit une distinction entre les protagonistes nés dans les années 20 et leurs benjamins nés dans les années 30. Suggestive, l'idée débouche pourtant sur une impasse, faute d'avoir défini assez nettement ce que désigne l'expression « nouvelle vague ».

Inventée dans *L'Express* en 1957 à propos de la jeunesse française et de ses mœurs nouvelles, appliquée pour la première fois au cinéma l'année suivante par Pierre Billard, la formule eut à l'époque une utilisation floue, ce qui arrangeait tout le monde, à commencer par les réalisateurs issus des *Cahiers* (dans le numéro de décembre 1962 dressant un premier bilan de la NV, ils revendiquent ainsi 162 réalisateurs « nouvelle vague »). Elle a pris, depuis, un sens au contraire très restrictif, pour ne plus désigner, au sein de l'ensemble complexe de mouvements esthétiques, sociologiques, économiques, réglementaires et politiques qui affectent le cinéma français au tournant des années 60 en relation avec une évolution socio-culturelle et le passage à la

V<sup>e</sup> République, que les seuls films tournés par des rédacteurs des *Cahiers du cinéma* et leurs amis directs.

Tous sont nés dans les années 30, sauf Eric Rohmer, qui ne correspond nullement aux caractéristiques que Douchet repère chez les autres enfants des années 20, eux aussi acteurs du bouleversement d'alors : Alain Resnais, Chris Marker, Agnès Varda ou, comme théoriciens, André Bazin et Alexandre Astruc, entre autres un rapport différent au cinéma et à la société, marqués notamment par un engagement politique à gauche beaucoup plus explicite. Il faut recourir à la notion plus vaste de modernité, d'événement moderne (notion absente chez Marie et chez de Baecque tout comme chez Douchet) pour mesurer ce que fut la nouvelle vague, et la situer dans l'histoire de France comme dans l'histoire de l'art.

Jean Douchet ne se soucie guère de cette rigueur-là. Son livre est une promenade, la plus ludique qui soit. En route libre, brocardant au passage la malheureuse universitaire sur les études cinématographiques ou la cinéphilie lorsqu'elle se croit plus importante que les films, cultivant l'intimité avec cette aventure intellectuelle et esthétique davantage que le souci d'en dresser un tableau exhaustif ou même toujours cohérent, il se baguenaude dans l'anti-académisme avec un plaisir communicatif. Plaisir soudain extrême lorsque, comme il en est coutumier, l'auteur soudain laisse échapper quelques phrases fulgurantes, sur Truffaut et le dialogue, sur Stroheim, sur la fonction de l'espace dans les films... Morte en 1962 ou 1965, la nouvelle vague ? Ce livre libre, comme tant de films, suggère au contraire que, sous un déguisement ou un autre, elle est aujourd'hui encore bien vivante.

Jean-Michel Frodon

## Images mutilées

### Sous forme de dictionnaire, Jean-Luc Douin retrace l'évolution de la censure

**DICTIONNAIRE DE LA CENSURE AU CINÉMA**  
de Jean-Luc Douin.  
PUF, « Perspectives critiques »  
472 p., relié, 198 F.

Lorsqu'un lecteur ouvre un dictionnaire, il sait généralement ce qu'il cherche et devine à peu près ce qu'il va trouver, attitude classique absolument inverse de celle que dicte l'ouvrage de Jean-Luc Douin, lequel s'ouvre sur un monde paradoxal où le regard se perd en changeant toujours de point d'appui. Certes, le thème traité dans le titre revient sans cesse au premier plan, mais il échappe d'une page à l'autre et se diversifie : en effet, l'oppression que doit, par sa nature même, subir le septième art, quels que soient les temps et les lieux, offre d'innombrables aspects difficiles à situer au-delà de bêtises hétéroclites indéchiffrables.

Dès son origine, ce mystère des images fixes qui donnent l'illusion de s'animer fit peur aux défenseurs de l'ordre public et des vertus privées. Ils craignaient que l'émotion, naissant de la représentation du réel et du rêve, crée chez les spectateurs un inconscient abandon moral du respect des lois sociales et religieuses. Déclaré sensible à l'esprit du Mal, n'importe quel film risquait de susciter l'irrévérence à l'égard des tabous chez le citoyen, et donc le désordre dans les âmes. Des commissions d'experts s'organisaient parmi la population des bien-pensants ; elles trouverent sans re-

tard l'aide législative et policière des gouvernements, afin que s'institue la permanence du conformisme que la pellicule impressionnée paraissait mettre en échec.

Car les gens réunis dans l'ombre devant l'écran échappaient à la juridiction du juge, des ecclésiastiques, du gendarme. Au bout du faisceau lumineux, ces groupes étaient contraints d'assister à des gestes contestant les valeurs établies (crimes, vols, enlacements). Cela permettait, dans cette nuit artificielle, à la main masculine de caresser la cuisse de la voisine du fauteuil d'à côté ; premier effet pervers du cinéma qui, par le « *close up* » d'un

chisme (par la mitraillette ou le lit) masque une éthique secrète de la résignation en faisant mine de parler ouvertement de la réalité. Les études, longues ou brèves, que ce livre propose, conduisent à des confirmations connues ainsi qu'à d'incessantes surprises. L'auteur classe toutes ces matières par ordre alphabétique (signalé par un index) ; il prend en compte les noms de pays, ceux des cinéastes ou des interprètes, les titres de films, certains moments singuliers de l'histoire, éléments qu'il renvoie à des références où chaque détail significatif en révèle un autre : la guerre, le racisme, l'anticommunisme, l'homosexualité, l'émigration, par exemple, évoquent *Les Sentiers de la gloire*, *Carmen Jones*, *Dupont Lajoie*, Luther, l'Islam, la chasse aux sorcières, Chaplin, les troupes invraisemblables de la Suisse à la recherche de sa « défense spirituelle », les *Dix de Hollywood*, etc.

D'Adieu ma concubine et d'Affiches (les collaborateurs supprimés pour des raisons politiques) jusqu'à *Zéro de conduite* et aux films de Zolawski, les questions se posent, devries ou non, pour essayer de percevoir ce que le pouvoir assimilate (assimile toujours) à l'amoralisme, au vice, au péché, à l'outrage, à l'hérésie, à l'obscénité, à la profanation, à la subversion. Il combine les précisions patronymiques avec le climat d'une époque au gré d'un abondant jeu de citations, de coupures de presse, de critiques, sans prendre le parti de censurer à son tour la censure : il admet avec Eric Losfeld (l'éditeur incessamment visé par la justice) d'Adon Kyrrou et de *Barbarella* que « la pornographie, c'est l'érotisme des autres » et que ces autres, par millions, existent autour de nous selon des conditions culturelles et de civilisations qui, forcément, échappent aux inquisiteurs.

Jean-Luc Douin est journaliste au Monde

## Du côté de Pollet

### Invitation à un dialogue foisonnant et décadré entre l'auteur de « Dieu sait quoi... » et le critique Gérard Leblanc

**L'ENTREVUES**  
de Jean-Daniel Pollet  
et Gérard Leblanc.  
Ed. de l'CEI,  
208 p., 250 F.

L'cinéaste Jean-Daniel Pollet et le critique Gérard Leblanc sont deux oiseaux rares au hit-parade de la notoriété médiatique. Ce livre librement composé à deux voix ne va vraisemblablement pas arranger leur cas, tant ils y mettent de passion à braver la rationalité discursive, rhétorique et éditoriale. Publié sur un coup de cœur par Freddy Denaës, qui inaugure ce faisant une collection portant bien son titre (« Singulière »), ce livre confirme en revanche tout le bien qu'on peut penser de l'un et de l'autre, et est de nature à séduire tout lecteur sensible aux chemins de traverse poétiques et aux pensées irréductibles à l'ordre marchand.

Autour du cinéma en général, de l'œuvre de Pollet en particulier (*L'Acrobate*, *Méditerranée*, *Dieu sait quoi...*), des liens privilégiés qu'elle tisse avec la littérature (Ponge, Solers), de la beauté et du temps qui passent, on est invité à embarquer dans ce dialogue foisonnant et décadré, qui s'épand dans les marges, multiplie les effets de montage et divague au gré des courants d'idées toujours plus près, plus loin, d'un centre qui n'existe pas. Poèmes, interviews, dialogues, re-censions critiques, photographies et gloses infinies composent le matériau de base de ce collage à quatre mains et quatre yeux, manière de voyage solaire qui fait miroiter le passage du temps et des civilisations à la recherche d'un avènement du sens qui n'est autre que la permanente renaissance à soi-même.

L'écueil de ce parcours intime, c'est évidemment celui du partage avec le lecteur, qui, faute de connaître l'œuvre de Pollet, peut

ne pas être enclin à mettre ses pas dans ses traces. C'est aussi bien sa vertu, si tant est qu'on accepte d'avoir l'étonnement pour seule boussole. Celui, par exemple, du saisissant visage de Raymondakis le lépreux, filmé en 1974 dans

*L'Ordre*, et que Pollet, qui vient d'échapper de peu à une mort accidentelle, commente depuis son lit d'hôpital, pour y lire une figure volcanique de la vie, de la beauté et de la sérénité.

Jacques Mandelbaum



**CD - CD Rom - Vidéos**  
50 000 CD et CD Rom  
23 000 vidéos  
(envoi à domicile)  
**3615 LEMONDE**

L'EDITION FRANÇAISE

Remous à Montreuil : Le Seul ne participera pas au 14<sup>e</sup> Salon du livre de jeunesse qui se tiendra à Montreuil du 25 au 30 novembre...

Un beau don à la BNF

Le manuscrit de la première pièce de Sartre

Il y a trois ans, le manuscrit de Bariona ou le Jeu de la souffrance et de l'espoir, la première pièce de Jean-Paul Sartre, représentée à la Noël 1940 au stalg XII D de Trèves...

Visite au « Maghreb des livres »

Cinquième édition de la manifestation organisée par l'association Coup de Soleil

Julie, 13 ans, est presque une habituée. « Visiter le Maghreb des livres », qu'elle a découvert l'an dernier, est une manière, pour elle, de mieux comprendre son père...

Tour du monde en 28 nouvelles

C'est un miracle si Le Serpent à plumes existe encore aujourd'hui, murmure, comme pour lui-même, Pierre Astier, directeur éditorial. C'est à l'automne 1988 que naît Le Serpent à plumes, revue littéraire qui devait donner son nom à la maison d'édition créée cinq ans plus tard...

A L'ETRANGER Salon du livre de Beyrouth

Le Salon du livre de Beyrouth, qui avait pour thème « Lire en français et en musique » s'est tenu du 5 au 15 novembre. La principale manifestation culturelle francophone au Moyen-Orient a innové en invitant pour la première fois l'Institut du monde arabe...

Antonine Maillet Pélagie La-Charrette N° 274 L'admirable épopée d'une femme héroïque qui, avec ses compagnons d'indépendance...

AGENDA LES 20 ET 21 NOVEMBRE. A Pougues-les-Eaux (Nièvre), un colloque est consacré à Paul Faucher, « inventeur de l'album moderne »...

salon du livre sous le titre « Port littéraire des Balkans au Caucase » (salle Rosini, 6, rue Drouot, 75009 Paris. Tél. : 01-42-46-05-58).

De ce que l'on aime à l'empire de la bande à l'empire de la bande. Le nouveau de la collection Folio policier.

Mitterrand L'ancien président dans un entretien à M. Voynet Jacques Chirac et la justice Jean-Marie Le Pen en cassation Les « privés » s'adaptent Tensions à la SNCF Kenneth Starr n'en démord pas Stop à la déflation La saga d'un film interdit Sibelijs en concert Serez-vous L'euro

Handwritten signature or note at the bottom of the page.